









Plan de gestion Période 2008-2017





# Plan de Gestion 2008-2017

Bernard PONT
Marilyn MATHIEU
Nicolas BAZIN
Claire AGUIARD
Anne Ségolène PILLARD

#### Document validé par

Le Conseil Scientifique commun des RNN des Ramières du val de Drôme et de l'île de la Platière le 12 septembre 2008 le Comité Consultatif de gestion le 21 janvier 2009 Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel le 4 juin 2009





## **Sommaire**

Diagnostic	3
A1. Informations générales	
A1.1. Bref historique administratif	
A1.2. Localisation	
A1.3. Statut actuel et limites du site	
A1.4. Gestion	
A1.5. Contexte socio-économique général	
A1.6. Inventaire et classement en faveur du patrimoine naturel	
A1.7. Evolution historique de l'occupation du sol	
A1.7.1. Evolution générale de la plaine	
A1.7.1.1 La dynamique fluviale, créatrice du paysage	
A1.7.1.2 Des îles occupées par l'homme	
A1.7.2. Evolution détaillée dans la Réserve Naturelle	
A1.7.2.1 Données et méthodes	
A1.7.2.2 Validité et fiabilité des informations	11
A1.7.2.3 Résultats	
A2. Environnement naturel et patrimoine de la réserve	15
A2.1. Conditions climatiques	15
A2.1.1. Précipitations	15
A2.1.2. Températures	
A2.1.3. Vent	
A2.1.4. Synthèse bioclimatique	15
A2.2. Hydrologie	
A2.2.1. Hydrologie naturelle du Rhône	
A2.2.2. Hydrologie après aménagement	
A2.2.3. Hydrologie des bras latéraux	
A2.2.4. Le ruisseau de Limony et les autres ruisseaux affluents du Vieux Rhône en rive gauc	
A2.2.5. Nappe phréatique	
A2.2.6. Qualité de l'eau	
A2.3. Géologie et géomorphologie	
A2.3.1. Géologie	
A2.3.2. Géomorphologie	
A2.4. Pédologie	32
A2.5. Habitats naturels et espèces	
A2.5.1. Habitats naturels	
A2.5.1.1 Description des habitats	
A2.5.1.2 Evaluation de la valeur patrimoniale des habitats naturels	
A2.5.1.3 Facteurs limitants et fonctionnalité des habitats	
A2.5.1.4 Etat de conservation des habitats à fort intérêt patrimonial	50 52
A2.5.2. Espèces animales et végétales	
A2.5.2.1 Description des especes et de feurs populations	
A2.5.2.3 Les facteurs limitants les populations d'espèces	
A3. Cadre socio-économique et culturel	
A3.1. Régime foncier	
A3.2. Infrastructures	
A3.3. Les représentations culturelles de la Réserve Naturelle	
A3.4. Le patrimoine culturel, paysager, archéologique et historique de la réserve naturelle	
A3.5. Activités socio-économiques en périphérie de la Réserve Naturelle	
A3.5.1. Exploitation de la ressource en eau et maîtrise de l'eau	
A3.5.2. Activités industrielles	

A3.5.3. Conséquences sociales de l'activité industrielle	96
A3.5.4. Dynamique urbaine	97
A3.5.5. Un espace naturel aux confins de territoires.	97
A3.5.6. Le plan Rhône : un cadre pour le plan de gestion	97
A3.6. Activités socio-économiques au sein de la Réserve Naturelle	98
A3.6.1. Agriculture	
A3.6.2 Activités forestières	101
A3.6.3. Fréquentation et activités de loisir	101
A3.6.4. Chasse, pêche de loisir et cueillette	
A3.6.5. Les actes contrevenants et la police de la nature	103
A4. Vocation à accueillir et intérêt pédagogique de la Réserve Naturelle	
A4.1. Activités pédagogiques et équipements en vigueur	
A4.2. Capacité à accueillir du public	
A4.3. Intérêt pédagogique de la Réserve Naturelle	
A4.3.1. Inventaire des potentiels pédagogiques	109
A4.3.2. Unités d'interprétation	
A4.4. La place de la Réserve Naturelle dans le réseau local d'éducation à l'environnement	120
A5. La valeur et les enjeux de la Réserve Naturelle	
A5.1. La valeur du patrimoine naturel de la Réserve	
A5.2. Les enjeux de la Réserve Naturelle	
A5.3. Hiérarchisation des enjeux	
GestionGestion	129
B1. Les objectifs à long terme.	130
B2. Les objectifs du plan et les opérations	
B3. La programmation du plan de gestion	
B3.1. Le plan de travail.	
B3.2. La programmation indicative des moyens humains	
B3.3. La programmation indicative des moyens financiers.	

# **Diagnostic**

#### A1. Informations générales

La réserve naturelle couvre une section de 7 km du Rhône et de son lit majeur; il s'agit d'un complexe de milieux alluviaux inondables - associant chenal principal, annexes hydrauliques, boisements et prairies alluviaux (altitude moyenne du site 136 m N.G.F.)- complété par 1 km de retenue issue de l'aménagement du Rhône. Cette retenue joue un rôle complémentaire pour les oiseaux d'eau hivernants (remise diurne). La réserve se situe dans l'un des plus vastes ensembles naturels alluviaux du Rhône subsistant dans la moyenne vallée de ce fleuve.

#### A1.1. Bref historique administratif

L'intérêt du site a été identifié par un groupe de naturalistes locaux, affiliés à la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature (F.R.A.P.N.A.), au début des années 1970.

A la même époque (1975), ont débuté les travaux d'aménagement du Rhône par la Compagnie Nationale du Rhône. Ces travaux entraînant d'importantes emprises sur le domaine agricole, la profession agricole formula des projets de compensation par défrichement des boisements alluviaux de l'île de la Platière (NEBOIT 1972). Parallèlement l'idée de protection du site était défendue par la F.R.A.P.N.A.

Le conflit né de l'incompatibilité des deux projets d'utilisation de cet espace, donna lieu à l'arbitrage suivant par l'Etat :

- Défrichement, mise en culture avec irrigation, de 51 ha dans la partie centrale de l'île de la Platière (Travaux réalisés en 1977 et subventionnés à 90 % dans le cadre de l'aménagement C.N.R.).
- Protection du massif forestier résiduel. Le montage du dossier de création de Réserve Naturelle est alors repris par un chargé de mission du Ministère de l'Environnement rattaché à la D.D.A.F. de l'Isère. Au conflit initial agriculteurs/naturalistes, s'ajouta un conflit chasseurs/naturalistes en raison de l'enjeu lié aux restrictions de territoire de chasse pour protéger les oiseaux d'eau. De ce fait, la procédure s'enlisa et mit 10 ans à aboutir.

En 1985, le conflit agriculteurs/naturalistes connut un renouveau d'intensité avec une tentative de mise en culture d'une prairie alluviale de 3 ha, dans la pointe Nord de l'île.

C'est dans ce contexte conflictuel qu'intervient le classement en mars 1986.

Le comité consultatif de gestion est mis en place en 1987 (arrêté inter préfectoral du 13 mars 1987).

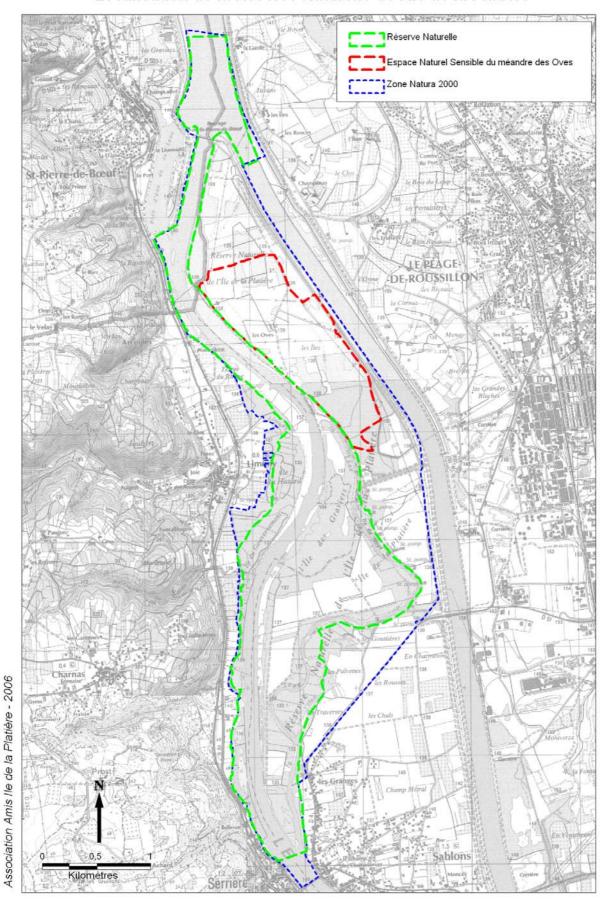
Deux structures se portent alors candidates pour assurer la gestion de la réserve naturelle : la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature et l'Agence pour la Valorisation des Espaces Naturels Isérois Remarquables (A.V.E.N.I.R.). Afin d'associer les deux structures à la gestion, une association spécifique, où chacune des deux associations est représentée à parité au niveau du conseil d'administration, est constituée. Cette association est désignée organisme gestionnaire de la réserve naturelle en fin d'année 1987. Le premier salarié (Conservateur) est embauché en août 1988. La convention de gestion entre l'Etat et l'association, initialement sans terme, est renouvelée pour une période de 3 ans en octobre 2003, puis à nouveau pour une période de 5 ans en janvier 2007.

Les années 1989-91 sont consacrées à la mise en place de la réserve naturelle et à l'organisation de la fréquentation (aménagement du "sentier des Hérons" incluant l'observatoire). Le premier plan de gestion de la réserve est rédigé en 1990-91 et porte sur la période 1991-1995. Ce plan de gestion est validé par le comité consultatif le 10 avril 1992 et par le Conseil National de Protection de la Nature le 24 septembre 1992. L'île de la Platière est ainsi l'une des premières réserves naturelles de France à voir son plan de gestion approuvé. Ce premier plan de gestion fait l'objet d'une évaluation sommaire en 1996/97. Le second plan de gestion porte sur la période 1999-2003, mais la réalisation des opérations s'étale jusqu'en 2005. Il fait l'objet d'une évaluation détaillée en 2005/2006.

#### A1.2. Localisation

La réserve naturelle de l'île de la Platière est située dans la vallée du Rhône, à mi-chemin entre Lyon et Valence, à proximité de l'agglomération de Roussillon. Elle s'étend sur les départements de l'Isère (communes de Sablons, Salaise sur Sanne, Péage de Roussillon, St Maurice l'Exil), de l'Ardèche (communes de Serrières, Limony) et de la Loire (commune de St Pierre de Bœuf).

## Localisation de la Réserve Naturelle de l'Ile de la Platière



#### A1.3. Statut actuel et limites du site

Statut du site :

Réserve Naturelle Nationale - Décret n° 86-334 du 6 mars 1986

La réglementation de la réserve naturelle est complétée par les arrêtés Préfectoraux suivants:

- Arrêté inter préfectoral n° 90-1079 du 12 mars 1990 réglementant l'exploitation forestière et l'entretien des boisements.
- Arrêté inter préfectoral n° 90-1078 du 12 mars 1990 réglementant l'exercice de la navigation de plaisance et des activités sportives et touristiques sur le fleuve "Le Rhône" et ses dépendances, entre les PK 50 et 58, 350.

#### Superficie:

483 ha 30 a 52 ca (d'après le décret) 467 ha 82 a 06 ca (d'après le contour SIG)

#### A1.4. Gestion

Depuis la création de la réserve, le gestionnaire du site est l'association des Amis de l'Île de la Platière :

siège social: Mairie

38550 SABLONS

bureau : ferme des Oves

38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON

Tel: 04 74 84 35 01

e-mail: platiere@espaces-naturels.fr

#### A1.5. Contexte socio-économique général

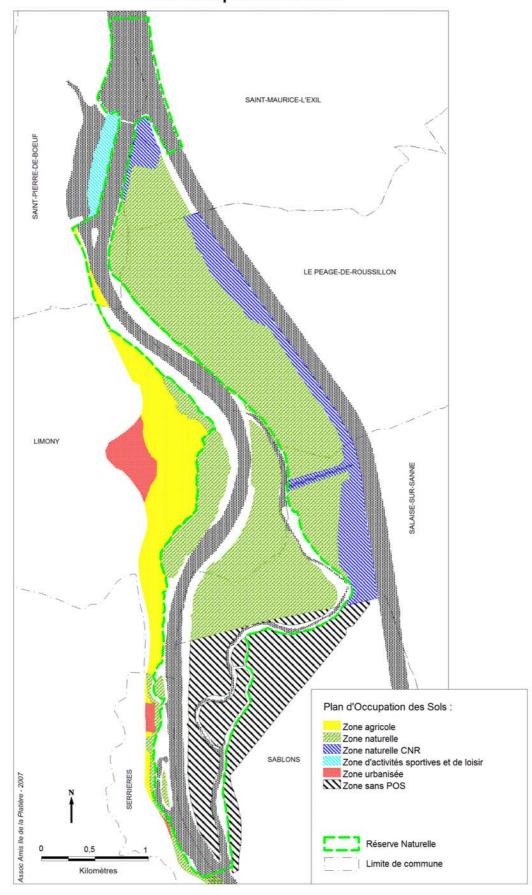
La plaine alluviale englobant la réserve naturelle de l'Ile de la Platière apparaît comme un havre de verdure à proximité de l'agglomération roussillonnaise et sa plate-forme industrielle, des grandes cultures (céréales) et vergers caractéristiques de la vallée. Le site supporte donc des pressions considérables :

- L'urbanisation et la plate-forme industrielle s'étendent jusqu'au canal de dérivation qui structure fortement l'occupation de l'espace (occupation urbaine et industrielle en rive gauche, agricole et naturelle en rive droite).
- Le site se situe à l'aval immédiat de la centrale nucléaire EDF de St Alban et à l'aval du couloir de la chimie Lyonnaise.
- L'agriculture est de type intensif, avec irrigation, basée sur les céréales (maïs essentiellement) et les fruits (pommes, pêches...).
- La sylviculture n'a pas de tradition dans les forêts alluviales rhodaniennes. En effet, la populiculture est assez récente (première moitié du 20° siècle) et seule l'exploitation du bois de chauffage est ancienne. La sylviculture est fortement imprégnée de l'esprit agricole (seuls les arbres plantés ont de la valeur).
- Les espaces naturels rhodaniens constituent traditionnellement des espaces de loisirs pour la population riveraine, et notamment roussillonnaise. Ces espaces apparaissent en fait comme non appropriés et sont de fait considérés comme publics. L'aménagement du Rhône, en réduisant considérablement ces espaces "naturels" a concentré cette fonction sur les quelques zones relictuelles, d'autant plus que les accès carrossables sont nombreux.
- La pêche, la chasse et la cueillette sont des pratiques traditionnelles fortement ancrées dans la culture rhodanienne. Auparavant pratiquées par les riverains du fleuve, elles sont, depuis la phase d'industrialisation, largement reprises par la population ouvrière.

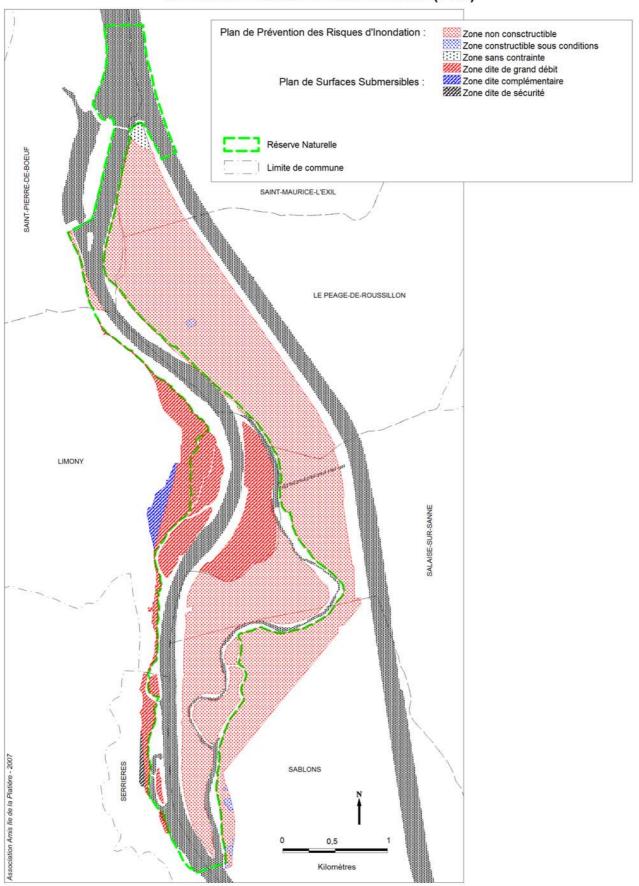
La très grande majorité de la surface de la réserve naturelle est classée en zone naturelle (ND) au Plan d'Occupation des Sols (POS) des différentes communes. Seule une petite surface de la commune de Saint Pierre de Bœuf est classée en zone agricole (NC). La commune de Sablons ne dispose pas de POS à l'heure actuelle.

L'ensemble du site est classé en zone non constructible du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) et en zone dite de grand débit du Plan des Surfaces Submersibles (PSS).

## Plan d'Occupation des Sols



# Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) et Plan des Surfaces Submersibles (PSS)



Nom de la commune	Surface de la	Part de la réserve dans la	Part de la commune dans la
140iii de la commune	commune (km²)	surface de la commune	surface de la réserve
Limony	7.22	20%	31%
Péage de Roussillon	7.41	3%	5%
Sablons	10.23	11%	24%
Saint Maurice l'Exil	12.82	1.5%	4%
Saint Pierre de Bœuf	5.95	10%	13%
Salaise sur Sanne	16.11	5%	17%
Serrières	3.96	7%	6%

#### A1.6. Inventaire et classement en faveur du patrimoine naturel

La réserve naturelle fait partie intégrante du site Natura 2000 « Milieux alluviaux et aquatiques de l'Île de la Platière » désigné à la fois au titre de la directive Habitats (SIC n° FR 8201749) et de la directive Oiseaux (ZPS n° FR 8212012)

La réserve naturelle est incluse dans la ZNIEFF de type I « Ile de la Platière » (n° régional 2601-0020) et dans la ZNIEFF de type II « Ensemble fonctionnel formé par le moyen-Rhône et ses annexes fluviales » (n° régional 2601).

Le périmètre de la réserve naturelle recoupe partiellement celui du Parc Naturel Régional du Pilat, dans la partie Nord.

#### A1.7. Evolution historique de l'occupation du sol

A1.7.1. Evolution générale de la plaine

A1.7.1.1 La dynamique fluviale, créatrice du paysage

La plaine alluviale a été façonnée par le fleuve : le modelé actuel résulte de différentes phases qui ont pu être mises en évidence par BRAVARD et al. (2005). La réserve naturelle est entièrement située sur les alluvions modernes du Rhône. Les îles incluses dans la réserve se sont formées à une époque récente (18<sup>e</sup> pour les plus anciennes : île de la Platière, île des Graviers), en liaison avec un modèle géomorphologique tressé. Ce modèle tressé a succédé à un modèle à méandres, dont les restes sont encore nettement détectables à l'extérieur de la réserve.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, un premier aménagement du fleuve (aménagement Girardon) détermine un chenal principal fixe : la mobilité latérale du lit est définitivement stoppée. Les îles évoluent (exhaussement par alluvionnement fin, boisement), de nouvelles îles se forment (îles de Limony, Ilon, îles du Noyé), les bras secondaires deviennent des "lônes".

L'occupation humaine des îles a du s'adapter à cette contrainte forte.

#### A1.7.1.2 Des îles occupées par l'homme

Comme toutes les îles de la vallée, l'île de la Platière appartenait au Roi de France qui la concédait à des communautés religieuses ou des seigneuries, en l'occurrence ici, le Prince de Soubize.

La fréquence d'inondation ne pouvait permettre à une population de s'installer en permanence pour y cultiver la terre. Cependant, de nombreuses enclaves des communes de la rive droite (pauvre en plaine) existaient sur la rive gauche (exemple de la pointe Nord de l'île appartenant à la commune de Limony).

Ces îles étaient utilisées pour la pâture du bétail ou la pêche aux engins. Les saules constituaient entre autre une ressource non négligeable pour de nombreuses activités (vannerie, écorce pour tannerie et pour usage médicinal, fagots de boulangerie). Le peuplier noir était exploité pour fabriquer des malles ou des caisses. La pêche constituait une ressource importante et le castor et la loutre devaient être piégés pour leur fourrure.

A la révolution, les biens du Roi ont été confiés aux villages. Ainsi en 1820, l'île de la Platière a été divisée en 200 parcelles pour 60 propriétaires. Un peu plus tardivement, les îles de Limony connaissent le même changement, la toponymie conservant d'ailleurs la mémoire de l'ancien statut (île du gouvernement). Ces changements de statut foncier ainsi que l'augmentation de la population rurale au cours du 19° siècle sont à l'origine d'une exploitation beaucoup plus forte des îles : ainsi, en 1860, les cultures dominent largement l'occupation du sol dans la plaine alluviale. Les îles étaient alors soumises a

une exploitation assez intense : fauche et pâturage, coupe de bois de feu, culture sur les parties les moins inondables.

Mais la fin du 19° siècle est une période de crise pour l'agriculture : exode rural, diverses maladies des cultures (phylloxéra sur la vigne, pébrine sur le ver à soie). Dans le même temps le début de l'industrialisation (Rhône Poulenc s'installe sur le site de Roussillon en 1909) réclame de la main d'œuvre. Dans ce contexte, la déprise rurale est rapide dans les secteurs les plus difficiles, et les photos aériennes de 1942-48 montrent que les îles se partagent entre prairies et boisements, les cultures ont presque totalement disparu. Le développement de la populiculture est à l'origine d'une extension des boisements au détriment des prairies. En 1965, la plaine alluviale se structure en deux parties :

- l'ancienne bande de tressage et les méandres les moins anciens, où la contrainte inondation est la plus forte, sont occupés par des boisements entrecoupés de prairies et de pré bois.
- les marges de la plaine, moins inondables, sont occupées par les cultures. Le parcellaire est petit et les cultures sont variées.

L'aménagement CNR des années 1970 et les mutations synchrones du monde agricole viennent balayer cette organisation : les fortes emprises sur les marges agricoles de la plaine alluviale (canal de dérivation, zone industrialo-portuaire), conjuguées au besoin d'agrandissement des exploitations rendent nécessaire la reconquête agricole des îles : les prairies sont retournées et une centaine d'hectares de boisements de la plaine alluviale est défrichée pour être mise en culture. Les quelques prairies relictuelles sont abandonnées. Le massif boisé de l'île de la Platière constitue maintenant le dernier témoin de la mosaïque forêts/prairies/lônes caractéristique de la plaine alluviale.

Pour une illustration cartographique de cette évolution générale on pourra se reporter au plan de gestion précédent qui comportait 3 cartes (1860, 1965 et 1993) à une échelle d'acquisition de l'information du 1/25 000°.

#### A1.7.2. Evolution détaillée dans la Réserve Naturelle

#### A1.7.2.1 Données et méthodes

L'occupation du sol à différentes dates est connue par les documents suivants :

- \* Carte de l'Atlas du Rhône établie à la suite de la crue de 1856. On admettra que cette carte présente la situation en 1860. Cette carte, d'une grande précision, indique pour chaque parcelle la nature de l'occupation du sol. Ces informations ont été numérisées sous MapInfo. L'échelle de précision des informations est d'environ 1/5 000<sup>e</sup>.
- \* Photographies aériennes IGN noir et blanc de 1942, 1948, 1965, 1976 et IGN couleur de 1993. La photo-interprétation a été réalisée en vision stéréoscopique en utilisant la teinte et la texture de la végétation pour déterminer les types d'occupation. Les informations sont numérisées sous MapInfo. Pour faciliter le travail de repérage, les photos sont scannées et géoréférencées. Ce procédé, moins précis qu'une ortho-photographie, induit quelques erreurs de calage qui ne dépassent pas 10 m. L'échelle de précision des informations numérisées est celle du cadastre. Dans quelques cas, un doute subsiste sur la nature de l'occupation du sol. Le polygone concerné est renseigné selon le type d'occupation probable mais un champ logique « fiabilité » est alors renseigné négativement afin de garder trace de ce doute et de calculer au final la fiabilité de l'information.

Les types suivants ont été distingués :

Type	Critères de	Détail	Critères de reconnaissance
d'occupation	reconnaissance	occupation	
Boisement	Couvert élevé à moyen, teinte gris sombre, texture granuleuse (houppier des arbres)	Peupleraies artificielles Boisement spontané	En fonction de la hauteur et de l'importance du couvert on distingue 3 classes d'âge : jeune (houppier non jointif), moyen (houppier jointif, hauteur moyenne), adulte (houppier jointif et alignement moins perceptible, hauteur importante)  Houppiers non alignés, de tailles et teintes variées En fonction de la taille des houppiers et de la hauteur du couvert on distingue 2 classes d'âge : taillis (couvert moyennement haut, houppier petit) et futaie (couvert haut et une partie de gros houppier)
Coupe			Couvert bas, sans houppier visible, teinte gris sombre (pour les coupes récentes, teinte blanche, correspondant au sol nu, marbrée de gris sombre,

	correspondant au recru). Enclavée dans un espace boisé
Culture	Couvert bas, teinte gris très clair homogène, parfois détection de lignes
Verger	Couvert assez bas, alignement d'arbres (gris sombre) dans une matrice gris
	très clair
Prairie	Couvert bas, teinte gris moyen hétérogène
Pré bois	Couvert bas, teinte gris moyen hétérogène avec des arbres et arbustes (gris
	sombre) non alignés disséminés (recouvrement de 10 à 50 % environ)
Manteau	Couvert bas, teinte gris sombre (arbustes) avec quelques taches gris moyen
	(reste de prairie). Le plus souvent en auréole autour des prairies
Graviers, sol nu	Teinte blanche, situation bord de cours d'eau (banc de graviers ou de sable)
	ou en bordure du chantier de construction du canal (1976 uniquement)
Graviers	Couvert bas, teinte verte de différents tons, panachée de zones claires (1993 et
végétalisés	2003 uniquement)
Roselière	Couvert bas, teinte vert sombre à texture très homogène (1993 et 2003
	uniquement)

Un type mixte « Peupleraie sur prairie » est utilisé en 1942/48, 1965 et 1976/78. Il correspond à des plantations, reconnaissables à l'alignement de points gris sombres moyennement élevés, dominant un couvert bas de teinte gris moyen.

\* Ortho-photographie de 2003 et cartographie des habitats de 2006 réalisée par l'association par prospection de terrain. La carte des habitats est simplifiée en grands types d'occupation du sol, cohérents avec les données de photo-interprétation des missions anciennes.

#### A1.7.2.2 Validité et fiabilité des informations

Le tableau suivant fournit les informations sur la qualité de l'information. Les polygones où un doute subsiste quant à la fiabilité de la photo-interprétation sont peu nombreux et représentent une proportion comprise entre 0 et 5.4% (la mauvaise qualité de la photo de 1942 explique la plus forte proportion de doute) de la surface et du nombre de polygones. Les surfaces totales changent légèrement d'une date à l'autre du fait des référentiels cartographiques différents. La cartographie 2006 est plus précise que les précédentes puisqu'elle s'appuie sur un travail de terrain et sur des ortho-photographies. Il convient de garder cet élément à l'esprit pour l'interprétation des résultats, notamment au vu des différentiels de surface entre 1993 et 2006. La surface retenue pour l'analyse est de 468 ha.

	1860	1942/48	1965	1976/78	1993	2006
Nombre de polygones	82	554	595	493	462	845
Nombre de polygones avec doute	0	30	2	5	0	0
Surface totale cartographiée (ha)	469 ha 02	468 ha 82	468 ha 80	468 ha 36	468 ha 80	468 ha 47
Surface avec doute (ha)	0	20 ha 92	0 ha 53	7 ha 02	0	0

#### A1.7.2.3 Résultats

Les résultats sont présentés ci-dessous sous forme de cartes et de graphiques de synthèse. Pour ces derniers, la partie totalement bouleversée lors de l'aménagement CNR est distinguée, de manière à mieux mettre en évidence les différentes évolutions. Les coupes sont agrégées aux boisements, les vergers aux cultures, les roselières aux graviers végétalisés, les pré bois et peupleraies sur prairies aux prairies.

Les grandes évolutions sont les suivantes :

- Une réduction continue de la surface en eau de 1860 à 1978 du fait des 2 générations d'aménagement, La proportion passant de 60% à 30%. Depuis l'aménagement CNR apparaissent des bancs de graviers, d'abord nus, puis végétalisés. On notera que la carte de 1860 ne présente pas de graviers nus, ce qui témoigne du début d'altération de la dynamique fluviale par la construction des digues hautes de 1840 à l'amont immédiat.
- Une progression des surfaces boisées de 1860 à 1965 avec d'une part une progression du boisement sur les marges fluviales par contraction du chenal, et d'autre part un reboisement (par plantation ou spontané) des terres et prairies. Ce mouvement s'inverse en 1976 avec la mise en culture d'une cinquantaine d'hectares. Une légère progression du boisement se poursuit depuis 1978 sur les marges fluviales. Les boisements figurés en 1860 (non caractérisés sur la carte originale, alors que des saulaies ou oseraies sont signalées à l'extérieur de la RN) sont probablement des peupleraies noires installées sur

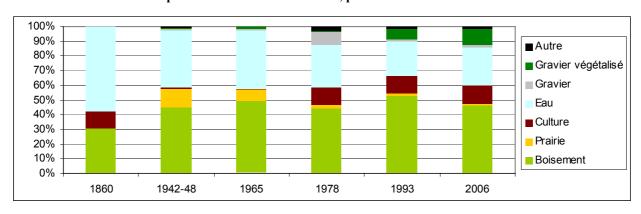
les bancs de graviers immobilisés par les digues hautes de 1840 De 1942 à 1978, les peupleraies plantées représentent environ la moitié des boisements, puis cette proportion diminue régulièrement pour atteindre 20% aujourd'hui. Les boisements aujourd'hui en place sont donc issus de trois « histoires » différentes :

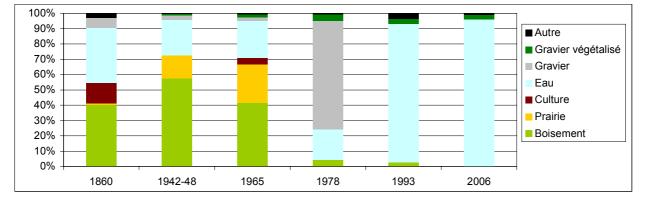
Une succession primaire mise en place lors de la stabilisation des îles dans la seconde moitié du 19° siècle puis lors de l'édification progressive des marges fluviales, les boisements « primaires » les plus récents étant constitués par les saulaies et/ou peupleraies noires installées suite à la dérivation de 1977.

Deux successions secondaires, l'une d'accru sur prairie et l'autre de reconstitution après populiculture.

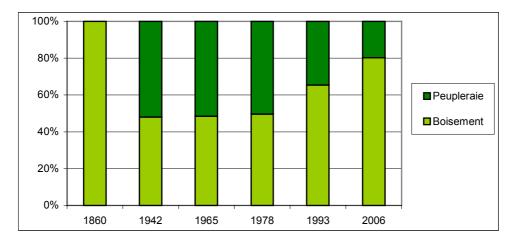
- La proportion de l'ensemble « culture+prairie » est assez stable autour de 10-15%, avec des basculements d'un type à l'autre : uniquement des cultures en 1860, uniquement des prairies en 1942/48, puis retour prépondérant des cultures depuis 1978.
- La partie retenue suit sensiblement les mêmes tendances jusqu'en 1965, puis est totalement remaniée en 1977 par l'aménagement Pré bois

Evolution de la surface (en ha) des grands types d'occupation du sol de la réserve naturelle partie "Vieux Rhône" en haut, partie "retenue"en bas

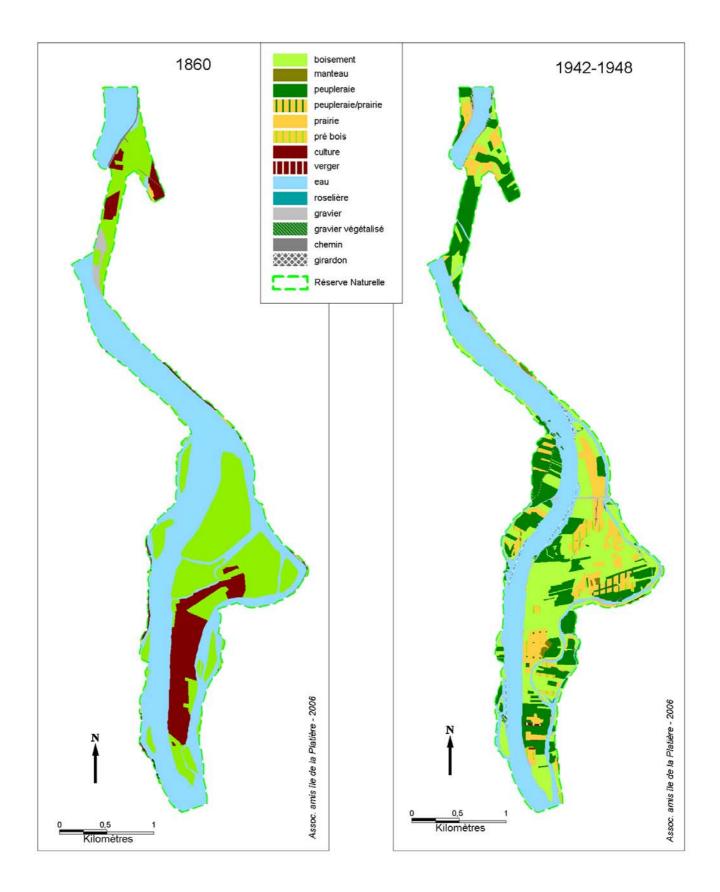




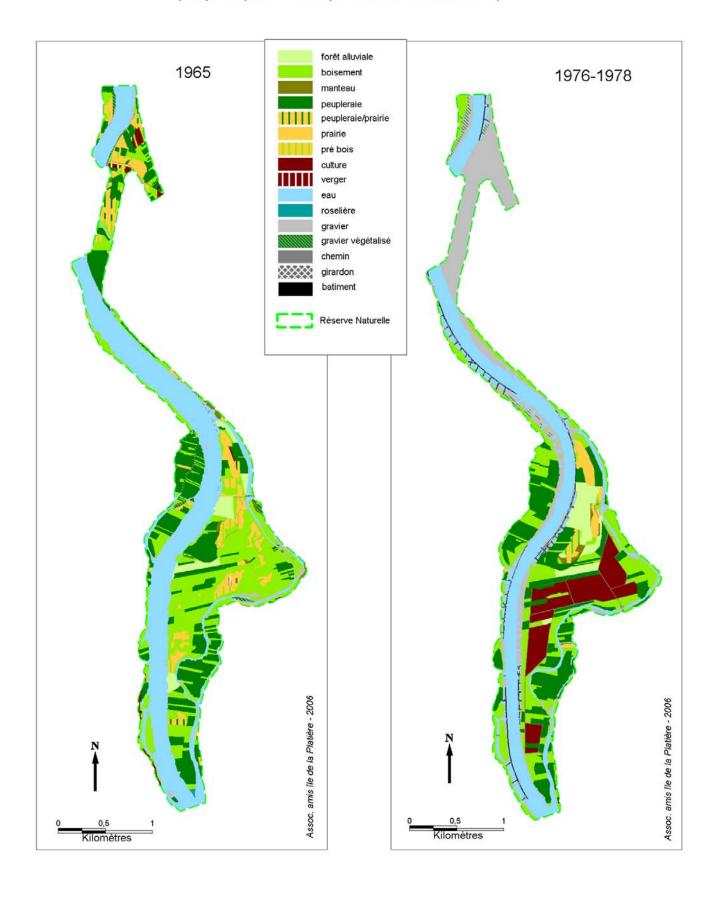
Evolution de la proportion de la peupleraie sur l'ensemble des surfaces boisées



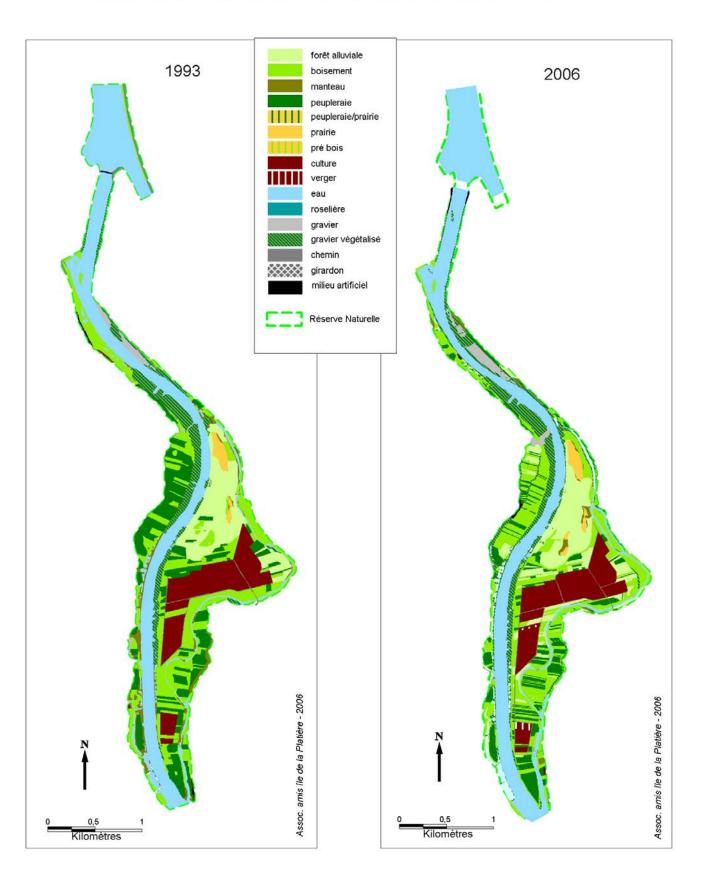
## Occupation du sol de la Réserve Naturelle de l'Ile de la Platière (d'après Atlas du Rhône -1856- et photo-interprétation mission IGN)



# Occupation du sol de la Réserve Naturelle de l'Ile de la Platière (d'après photo-interprétation mission IGN)



# Occupation du sol de la Réserve Naturelle de l'Ile de la Platière (d'après photo-interprétation mission IGN et relevés terrain)

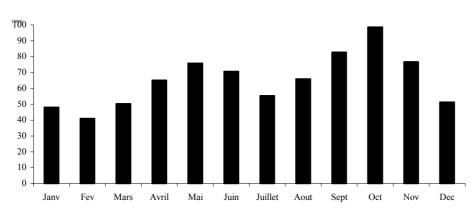


#### A2. Environnement naturel et patrimoine de la réserve

#### **A2.1.** Conditions climatiques

#### A2.1.1. Précipitations

La hauteur moyenne des précipitations annuelles mesurée à Sablons est de 782 mm/an sur la période 1961-2005. Les précipitations les plus importantes sont concentrées au printemps (mai-juin) et à l'automne (septembre-octobre-novembre).



Pluviométrie mensuelle moyenne à Sablons (données de 1961 à 2005) en mm

Le total annuel des précipitations est assez faible en raison de la position d'abri derrière les massifs du Pilat et du Vivarais. Ainsi, le tronçon Ampuis-St Rambert d'Albon est le plus sec de la vallée du Rhône (Blanchet, 1993). La répartition des précipitations est assez régulière, avec deux pics : l'un en mai-juin, l'autre en septembre-octobre et un minimum en février.

Les variations interannuelles sont importantes : l'année la plus sèche (1962) n'a recueilli que 426 mm d'eau, alors que la plus humide (1993) a enregistré 969 mm. Sur les 40 dernières années on observe une progression régulière de la pluviométrie annuelle.

En marge des précipitations, il faut noter les brouillards, surtout en automne-hiver et le faible enneigement. Toutefois des épisodes climatiques particuliers sont à l'origine de chutes de neige importantes (phénomène se produisant en moyenne tous les 5 à 10 ans).

#### A2.1.2. Températures

La température moyenne annuelle est de 11,7 °C avec un maximum de 21 °C en juillet et un minimum de 3,2 °C en janvier.

#### A2.1.3. Vent

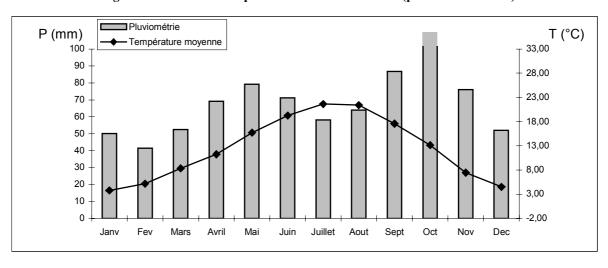
La répartition des vitesses du vent montre une majorité de vents moyens et forts qui soufflent environ deux tiers du temps. En raison de l'orientation de la vallée, les vents du nord et du sud sont prédominants.

#### A2.1.4. Synthèse bioclimatique

Le diagramme ombrothermique montre que seul le mois de juillet est sub-sec (P<3T). Il est également intéressant de situer la station de Sablons sur le climagramme proposé par DEFAUT (1996) : avec un indice d'aridité « Qn2 » de 135 et une température moyenne annuelle de 11,7°C, cette station se situe en limite des zones subxériques (subméditerranéen) et axériques (collinéen médio-européen). La comparaison avec les stations proches mentionnées par DEFAUT confirme ce diagnostic ; l'indice d'aridité de Sablons est identique à celui de Montélimar mais l'absence de mois sec (également traduit par un indice de sécheresse estivale plus élevé) ne permet pas de rattacher Sablons au climat subméditerranéen. Il faut toutefois rappeler les fortes variations interannuelles de la pluviométrie, le caractère filtrant des sols alluviaux et l'importance du vent desséchant pour nuancer ce diagnostic et expliquer la présence de stations franchement xériques sur le site.

Station	Altitude	Température	Indice d'aridité	Différence température	Indice de	Etage phytoclimatique
	(m)	moyenne	(Qn2) de	moyenne du mois le plus	sécheresse estivale	de DEFAUT
		annuelle (°C)	DEFAUT	chaud et le plus froid	(S') de DEFAUT	
Lyon	199	11,5	142	18,5	34	Collinéen médio-
						européen
Sablons	137	11,7	135	17,8	36	Collinéen médio-
						européen
Montélimar	73	13,0	135	18,3	30	Subméditerranéen
						tempéré

Diagramme ombrothermique de la station de Sablons (période 1970-2005)



#### A2.2. Hydrologie

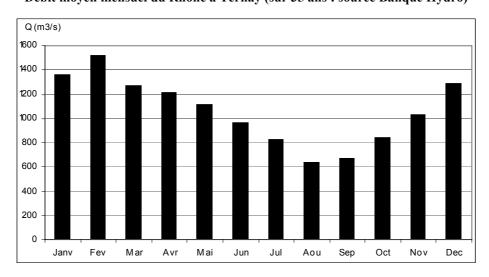
#### A2.2.1. Hydrologie naturelle du Rhône

Le Rhône est habituellement séparé en deux sections à l'hydrologie bien différente, liée aux apports de la Saône : le Haut Rhône, à l'amont de la confluence avec la Saône, au régime nival affirmé, et le Bas Rhône, à l'aval de ce même confluent, au régime composite. La plaine alluviale de l'île de la Platière, à 50 km à l'aval du confluent de la Saône mais à l'amont de celle de l'Isère, qui renforce à nouveau le régime nival, est donc située sur le tronçon le plus influencé par la Saône. La station de Pré bois constitue la référence pour ce tronçon. L'analyse statistique des chiffres caractéristiques sur cette station (source : banque HYDRO) sur une période de 35 ans donne les résultats suivants :

Module interannuel: 1060 m<sup>3</sup>/s

Débit de référence d'étiage : 372 m<sup>3</sup>/s (35% du module)

Débit moyen mensuel du Rhône à Ternay (sur 35 ans : source Banque Hydro)



#### Débit de crues (sur 35 ans)

m3/s Biennale		Quinquennale	Décennale		
Journalières	3160	3940	4460		
Instantanées	3230	4030	4560		

Le débit maximum connu est de 4700 m<sup>3</sup>/s, l'étiage absolu de 221 m<sup>3</sup>/s.

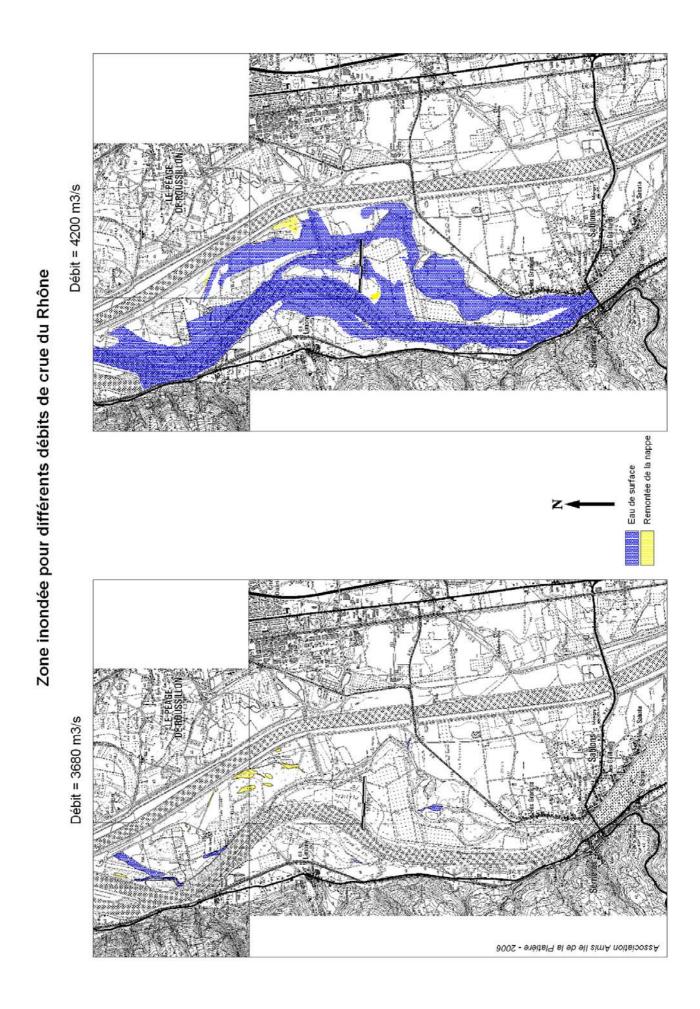
La distribution des débits moyens mensuels traduit un régime pluvial largement influencé par la Saône, mais avec une composante nivale encore marquée : hautes eaux de saison froide mais débit encore soutenu en mai-juin du fait de l'apport nival du Haut Rhône.

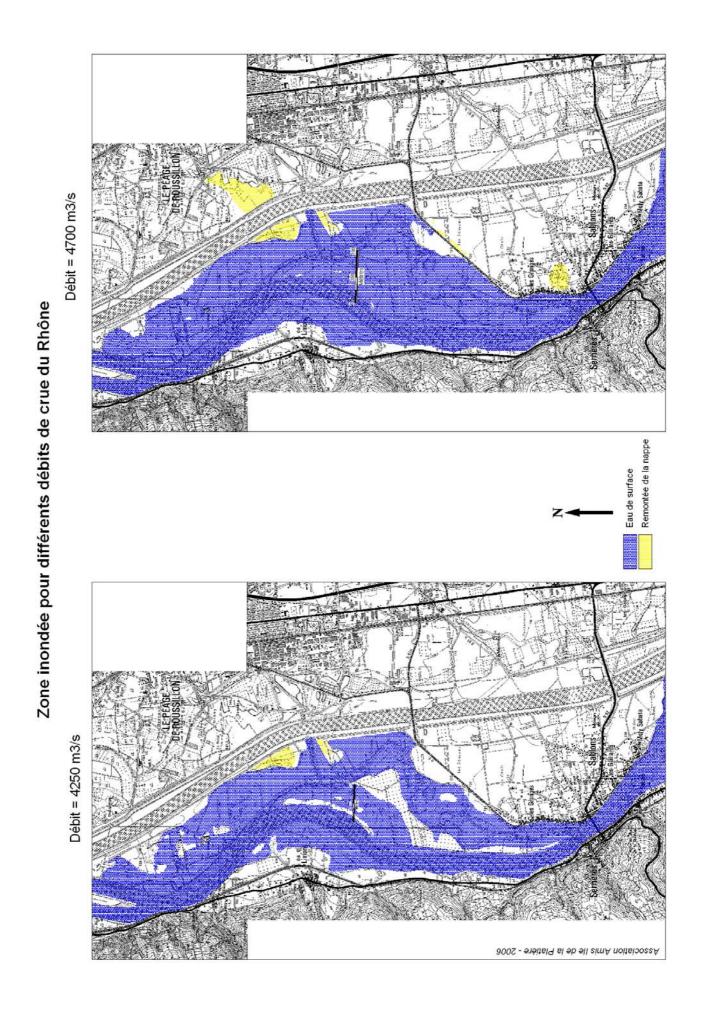
Les crues jouent un rôle déterminant dans le fonctionnement de l'hydrosystème : elles constituent une perturbation et une contrainte qui façonnent les communautés végétales et animales. En fonction de la période à laquelle elles interviennent, de leur durée, elles ne jouent pas le même rôle.

L'analyse des débits maximum annuels, journaliers ou dépassés durant 10 jours, montre que le maximum annuel est atteint 6 années sur 7 au cours des mois froids (novembre à mars). Les crues se produisent donc essentiellement en dehors de la période d'activité biologique de la végétation. Sur les 35 dernières années, aucune crue n'est intervenue en juillet, août ou septembre.

Sur la période considérée, la moyenne interannuelle des débits maximum journaliers s'établit à 3 264 m³/s (écart-type : 699 m³/s). Les crues sont généralement brèves et violentes : le pic de crue est atteint rapidement et ne dure que quelques jours. L'étude globale « Crues du Rhône » apporte des éléments complémentaires : les débits théoriques de crues potentielles ont été calculés par modélisation. Pour la station de Pré bois, les débits de pointe des crues sont ainsi estimés à 4 455 m3/s pour la crue décennale, 5 890 m3/s pour la crue centennale et 7 310 m3/s pour la crue millénaire.

Les grandes crues du Rhône se produisent en moyenne tous les 3 ans (30 en un siècle). Toutefois, la période 1958-1982 se caractérise par l'absence de grandes crues.





#### A2.2.2. Hydrologie après aménagement

Le débit du Rhône est modifié par différents aménagements. On distinguera deux types d'aménagements qui ont tous deux des impacts : les aménagements alpestres et du Haut Rhône qui influent sur le régime global du fleuve, et l'aménagement CNR de Péage de Roussillon qui détermine des modifications au niveau du vieux Rhône.

#### Les aménagements hydro-électriques alpins et les modifications globales du régime du fleuve

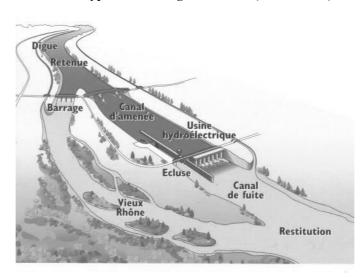
Bravard (1987) établit une synthèse des modifications apportées au régime du Haut Rhône depuis 1940 : la création des réservoirs alpestres, en Suisse surtout, et l'augmentation des capacités de rétention du lac Léman par relèvement de son niveau provoquent « une puissante régularisation du régime par diminution des débits de saison chaude et hausse des débits de saison froide ». Cette régularisation au niveau du Haut Rhône se traduit par une irrégularité accrue sur le Bas Rhône, en amplifiant son régime naturel. Les aménagements de Génissiat et de Pré bois amplifient encore ce phénomène (Agence de Bassin, 1998).

#### L'aménagement CNR du Péage de Roussillon

L'objet de chaque aménagement est de créer artificiellement une rupture de pente permettant un aménagement hydro-électrique (EROME, 1982). Le principe utilisé sur la plupart des aménagements du Bas Rhône (et en particulier sur celui de Péage de Roussillon qui intéresse le site) consiste à amener l'eau à une usine écluse par un canal de dérivation qui court-circuite le lit naturel du fleuve.

L'aménagement au niveau de Péage de Roussillon comprend :

- un barrage de retenue construit sur le cours du fleuve, en amont, au niveau de St Pierre de Boeuf.
- un canal de dérivation court-circuitant le vieux Rhône à l'Est sur une distance d'environ 11,5 km jusqu'à St Rambert d'Albon.
- une usine écluse à l'aval, sur le canal de dérivation, qui assure la transformation de l'énergie hydraulique en énergie électrique et qui permet le franchissement de la chute par la navigation,
- des contre canaux de drainage, longeant les digues du canal de dérivation et de la retenue. Ils assurent le drainage des digues et permettent de régler le niveau de la nappe phréatique dans la plaine avoisinante,
- à l'aval, sur le vieux Rhône, à bois, un seuil relevant la ligne d'eau dans le vieux Rhône.



#### Schéma type de l'aménagement CNR (source CNR)

Cet aménagement, achevé en 1977, a eu les conséquences suivantes pour la plaine alluviale autour de l'île de la Platière. Le débit transitant par le Vieux Rhône en régime d'exploitation normal est très faible : le débit réservé que la CNR doit laisser dans ce tronçon est de 10 m³/s du 1<sup>er</sup> septembre au 31 mars et de 20 m³/s du 1<sup>er</sup> avril au 30 août (soit respectivement 1% et 2 % du débit moyen). Ce débit réservé est constitué des apports suivants :

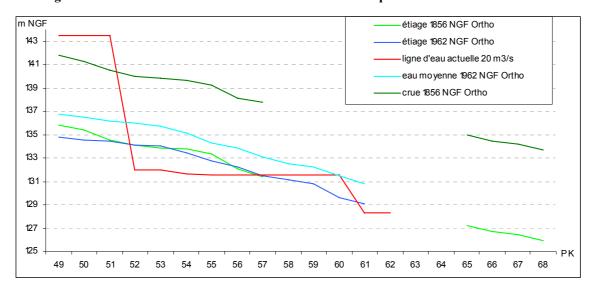
- débit turbiné au barrage de St Pierre de Bœuf : 7 m<sup>3</sup>/s
- apport du contre canal rive droite de la retenue, du ruisseau de Malleval et des sousécoulements : 2 m³/s théoriques (sans doute moins en réalité),
  - rivière artificielle : 11 m<sup>3</sup>/s. La modulation du débit est donc réalisée par cet ouvrage.

Par contre, en période de crue ou lors d'incidents à l'usine écluse, les débits non admissibles à l'usine sont délestés dans le vieux Rhône et engendrent d'importantes et brutales variations de niveau.

Le débit d'équipement de l'usine de Sablons est de 1600 m³/s. Les excédents par rapport à ce débit d'équipement transitent donc par le vieux Rhône. Cette situation se produit en moyenne entre 40 et 100 jours/an selon les années. Le débit annuel moyen du vieux Rhône sur la décennie 1980-1990 est de 189 m³/s. En fait, cette valeur moyenne masque un fonctionnement en tout ou rien, où les débits sont, soit égaux au débit réservé, soit importants, une soixantaine de jours par an. Les débits moyens (de quelques centaines de m³/s) sont donc rares dans le vieux Rhône.

D'après les observations réalisées par l'équipe de la réserve, le vieux Rhône commence à quitter son lit et inonde de ce fait plus ou moins la plaine alluviale, à partir d'un débit de l'ordre de 2000 m³/s, soit un débit total de 3600 m³/s dans le Rhône. Des inondations de points bas par remontée de nappe se produisent également à partir de ce débit, s'il se maintient plusieurs jours. Les surfaces inondées deviennent importantes à partir d'un débit de l'ordre de 2500 m³/s. Pour un débit de 3000 m³/s seuls quelques hauts de petite taille restent hors de l'eau.

Le graphique suivant fournit des lignes d'eau issues de différentes cartes anciennes pour des débits caractéristiques à différentes dates (la réserve se situe entre les PK 50 et 58,5). La comparaison des lignes d'eau d'étiage de 1856 et 1962 permet d'estimer l'effet de l'aménagement GIRARDON : abaissement des radiers (PK 49 et 55) sans enfoncement d'ensemble de la ligne d'eau. La comparaison des lignes d'eau d'étiage et moyenne avant aménagement CNR et de la ligne d'eau actuelle pour le débit réservé de 20 m3/s montre l'effet de la dérivation du fleuve. Enfin, la ligne d'eau de la crue de 1856 permet de visualiser une situation toujours possible en cas de grande crue.

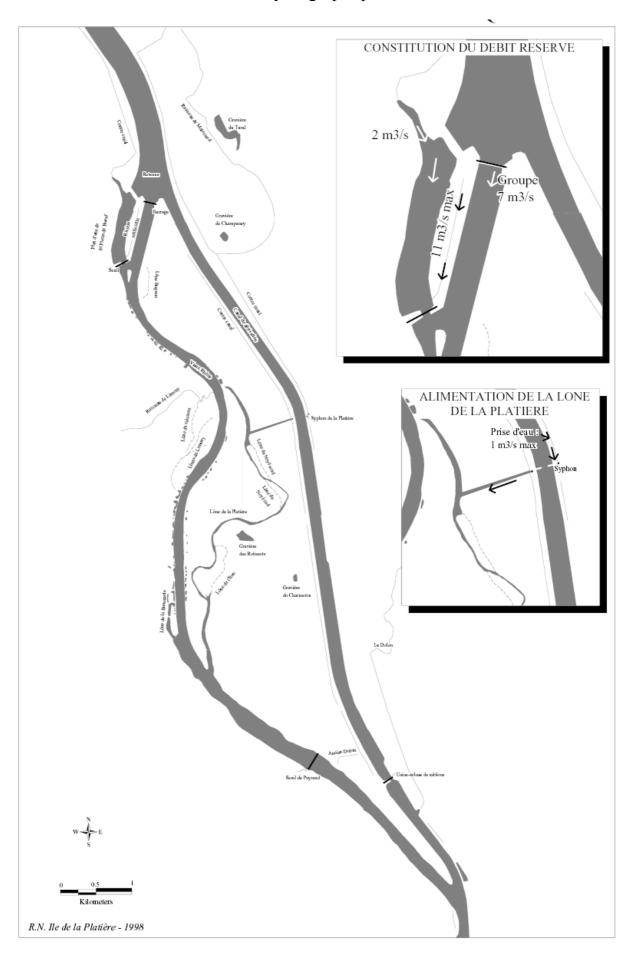


Lignes d'eau dans le vieux Rhône à différentes dates correspondant à des débits différents

Si l'on fait l'hypothèse que la géométrie du chenal du vieux Rhône n'a pas variée depuis l'aménagement, on peut estimer à l'aide de la courbe des débits classés la diminution de la fréquence d'inondation due à l'aménagement CNR :

Niveau d'inondation de la plaine	Valeur et fréquence d'occurrence du	Valeur et fréquence d'occurrence du
alluviale	débit avant aménagement	débit après aménagement (compte tenu
		du débit d'équipement de 1600 m <sup>3</sup> /s)
Début d'inondation paléo-chenaux	$2000 \text{ m}^3/\text{s} - 30 \text{ j/an}$	$3600 \text{ m}^3/\text{s} - 2 \text{ j /an}$
Inondation importante	$2500 \text{ m}^3/\text{s} - 15 \text{ j/an}$	$4100 \text{ m}^3/\text{s} - < 1 \text{ j /an}$
Inondation presque complète	$3000 \text{ m}^3/\text{s} - 5 \text{ j/an}$	$4600 \text{ m}^3/\text{s} - < 1 \text{ j/an}$

## Le réseau hydrographique actuel



#### A2.2.3. Hydrologie des bras latéraux

Parmi l'ensemble des bras latéraux inclus dans la réserve naturelle, trois connaissent actuellement un écoulement permanent :

- -La lône de la Platière : cet écoulement résultait dans les premières années qui ont suivi l'aménagement de l'apport de sous-écoulements et des contre canaux de drainage (de la rive gauche de la retenue et du canal de dérivation, et de la rive droite du canal de dérivation). Ces apports ont progressivement diminué à partir de 1985 pour aboutir à un assèchement de ce bras en 1990. Depuis 1992, une alimentation artificielle de 800 l/s à partir des eaux de surface du canal de dérivation a permis de rétablir un écoulement permanent dans cette lône.
- La lône du Noyer Nord a été remise en eau en décembre 2004. Elle est alimentée à partir de la lône de la Platière.
  - La lône de l'Ilon a également été remise en eau en décembre 2004.

La lône de la Boussarde est en eau, mais sans écoulement en dehors des périodes de crues.

Durant ces périodes de crues, l'ensemble des bras se remet en eau, par l'aval d'abord, puis avec un écoulement par l'amont ensuite. L'écoulement amont s'observe à partir des débits suivants dans le vieux Rhône (d'après QUIGNARD 1995 et observations RN Platière) :

Lône de la Platière (et du Noyer Nord) : 600 m3/s (percolation à travers la digue amont), 1 050 m3/s (déversement par dessus la digue)

Lône de la Boussarde : 350 m3/s (600 m3/s pour la partie amont)

Lône de l'Ilon : environ 1 100 m3/s Lône de Limony : environ 1 200 m3/s Lône du Buisson : environ 2 700 m3/s

#### A2.2.4. Le ruisseau de Limony et les autres ruisseaux affluents du Vieux Rhône en rive gauche

Plusieurs ruisseaux drainant le massif du Pilat se jettent dans le Vieux Rhône. La plupart d'entre eux sont des ruisseaux temporaires qui ne connaissent un écoulement qu'en période hivernale, voire seulement à la suite des épisodes de pluies pour les plus petits.

Seul le ruisseau de Limony est un cours d'eau permanent (à l'exception de sa traversée de la plaine alluviale où il s'assèche en période d'étiage). Le régime de ce ruisseau n'est pas connu (absence de station de mesure). Les observations effectuées par le personnel de la réserve naturelle permettent d'estimer le débit semi permanent de ce ruisseau, au niveau du pont SNCF, à quelques centaines de litres secondes de fin septembre à fin mai. En été, le ruisseau s'assèche entre le village de Limony et le Rhône. Ce ruisseau connaît des crues violentes (débit évalué à quelques m3/s), surtout en automne, en relation avec des épisodes pluvio-orageux sur le massif du Pilat. Des hautes eaux sont observées en période de fonte de neige sur le massif du Pilat.

#### A2.2.5. Nappe phréatique

La nappe phréatique du secteur du Vieux Rhône de Péage de Roussillon est maintenant bien connue : après les premières études du début des années 1990 qui ont jeté les bases du fonctionnement de cet aquifère (BURGEAP, CPGF HORIZONS), des investigations supplémentaires ont été menées à la fin des années 1990 dans le cadre du projet de création de puits du SIAEP à Limony, puis au début des années 2000 dans le cadre d'une étude de réduction des pompages industriels (OSIRIS/BURGEAP). En 2006 et 2007, de nouvelles études sont encore venues améliorer la connaissance de cet aquifère et ont permis la construction d'un modèle en régime transitoire (SMIRCLAID/BURGEAP). Par ailleurs, l'association réalise depuis 1989 un suivi sur la nappe phréatique dans la plaine alluviale.

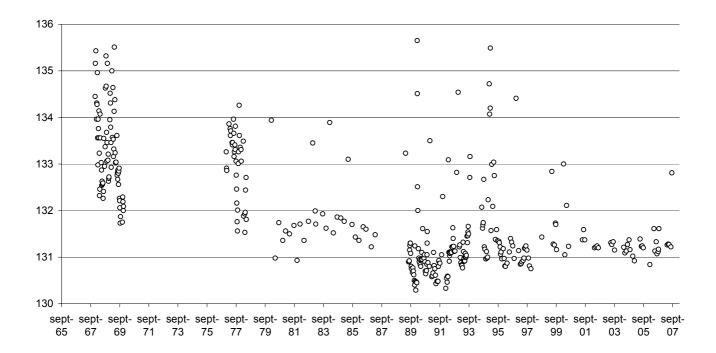
La nappe occupe l'aquifère constitué par les alluvions modernes du fleuve. Les marnes pliocènes constituent le plancher imperméable de l'aquifère. Le rebord cristallin du massif central en constitue la limite ouest. Les limites amont et aval de l'unité hydrogéologique sont constituées par des élévations du socle cristallin (à l'amont : au nord de la Varèze) ou le rétrécissement de la plaine alluviale (au sud). Cette nappe d'accompagnement du fleuve est en relation avec des nappes versantes qui contribuent, modestement, au bilan global : nappes des terrasses fluvioglaciaires, nappe d'accompagnement des affluents rives droite et gauche.

Cette nappe d'accompagnement est en relation étroite avec le fleuve, en raison de la forte perméabilité de l'aquifère (de l'ordre de 10-3 m/s). Ainsi, cette nappe réagit très vite aux variations de débit du fleuve et connaît de ce fait des battements incessants qui peuvent atteindre une amplitude de plus de 5 m.

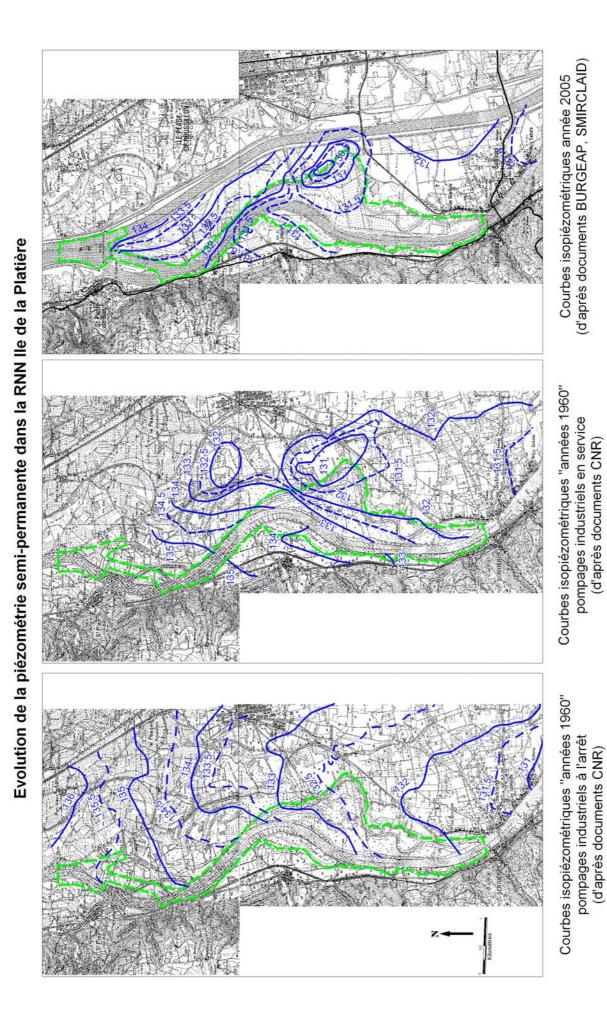
Le suivi piézométrique à long terme sur le piézomètre P 281 situé au centre de l'île révèle 5 périodes :

- Avant 1977, la nappe ne descend qu'exceptionnellement en dessous de la côte 132 m NGF;
- De 1977 à 1988, la dérivation du fleuve se traduit par un enfoncement de l'ordre de 0,5-0,8 m;
- De 1989 à 1992, le colmatage du canal de dérivation réduit les apports et occasionne une extension du cône de rabattement des pompages industriels, occasionnant sur ce piézomètre un nouvel enfoncement de l'ordre d'un mètre ;
- De 1992 à 1998, la réalimentation de la lône de la Platière occasionne un relèvement de la nappe phréatique de l'ordre de 0,5 m
- Depuis 1999, un nouveau relèvement de quelques décimètres est perceptible et semble dû à une réduction des pompages industriels (la moindre amplitude du battement présenté sur cette période tient au fait que les relevés piézométriques sont concentrés sur les périodes de basses eaux et d'étiage).

#### Evolution du niveau de la nappe (en m NGF) au niveau du piézomètre P281 (relevés manuels)



Les cartes piézométriques présentées ci-dessous donnent une représentation spatiale de la nappe phréatique pour trois situations clés : années 1960 avec et sans pompage industriel et situation actuelle. Ces cartes montrent l'importance de l'impact des pompages industriels sur le fonctionnement de l'aquifère.



Association Amis IIe de la Platière - 2006

#### A2.2.6. Qualité de l'eau

Le tableau suivant, issu du système d'information sur l'eau du bassin Rhône Méditerranée, présente les résultats de l'indice SEQ Eau pour les 2 stations RNB du fleuve encadrant la réserve naturelle.

Pour les paramètres d'eutrophisation, la qualité des eaux du fleuve est plutôt bonne, les nitrates constituants le paramètre limitant. A l'inverse, en ce qui concerne les micropolluants minéraux et les hydrocarbures aromatiques polycycliques la situation est globalement mauvaise.

	CHASSE/RHONE					SAINT VALLIER						
	20	05	20	06	20	07	20	05	20	06	20	07
ALTERATIONS	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
Matières organiques et evydables	73	73	78	78	80	80	77	77	78	78	84	84
Matières organiques et oxydables  Matières azotées	73	73	74	74	65	65	70	70	72	72	75	75
Nitrates	59	64	61	64	39	61	59	64	59	64	59	64
	75	75	74	74	71	71	73	73	74	74	77	77
Matières phosphorées	54	77		72	28	64	60	80	51		28	64
Particules en suspension			45							75		
Température	99	99	93	93	98	98	97	97	95	95	98	98
Minéralisation		0.5	83	1-7-7	86	0.5	87	0.5	85	0.5	87	0.5
Acidification	85	85	77	77	85	85	85	85	85	85	85	85
Effet des proliférations végétales	80	80	82	82	83	83	80	80	79	79	85	85
Micropolluants minéraux sur eau brute	16	16	36	36	57	57	12	12	47	47	44	44
Micropolluants minéraux sur bryophytes	63	10	72	00	O,	01	58	- 12				
Micropolluants minéraux sur sédiments	59		67				58		63			
Micropolluants minéraux sur MeS	53		55		46		51		55		44	
mioropolitativo minorata car mos	00				.0							
Pesticides sur eau brute	72	72	73	73	39	39	73	73	74	74	62	62
HAP sur eau brute	59	59	29	29	59	59	59	59	58	58	59	59
HAP sur sédiments	57	57	59	59			56	56	59	59		
HAP sur MeS	54	54	55	55	58	58	56	56	54	54	58	58
								l				
PCB sur sédiments			L						- ļ			
PCB sur MeS	61				77						66	
Micropolluants organiques sur eau brute											73	73
Micropolluants organiques sur sédiments											7.0	10
Micropolluants organiques sur seuments  Micropolluants organiques sur MeS	-						55					
whorepoiluants organiques sur ivies							55					

Qualité de l'eau	1
Aptitude à la biologie	2

Qualité	
Très bonne	
Bonne	
Moyenne	
Médiocre	
Mauvaise	
Indice de qualité ou d'aptitude à la biologie	48

Une synthèse 1985-2004 du suivi hydrobiologique du Rhône court-circuité de Péage de Roussilon a été réalisée par l'ARALEP en 2005 dans le cadre du suivi de la centrale nucléaire de St-Alban – St-Maurice. Les résultats portent notamment sur la qualité physico-chimique de l'eau ainsi que sur différents descripteurs biologiques. Les résultats sont concordants avec ceux présentés ci-dessus. Cette étude met également en évidence les évolutions enregistrées au cours des deux dernières décennies :

- Les matières organiques oxydables ont vu leur concentration diminuer : à partir de 1995, la qualité est bonne, voire très bonne depuis 2003 .
- L'azote : la qualité azotée est globalement moyenne et les valeurs discriminantes sont essentiellement dues à l'azote organique et aux nitrites (formes minérales). Toutefois, le premier paramètre s'est amélioré depuis quelques années, passant même en classe de très bonne qualité, et les nitrites restent seuls discriminants. L'ammonium présente deux périodes de qualité croissante et se situe depuis une dizaine d'année en catégorie de bonne qualité (baisse de 0,44 à 0,17 mg/l).
- Les nitrates : longtemps situés en bonne qualité, les nitrates ont tendance à se situer dans la classe de qualité moyenne (hausse de 3,20 à 6,55 mg/l).
- Les phosphates : depuis l'arrêt des rejets industriels en provenance de St-Clair-du-Rhône en 1992, les phosphates se situent en classe de bonne qualité (teneur en phosphate passant de 1,23 à 0,19 mg/l en moyenne).

D'autre part, le Rhône court-circuité apparaît comme biologiquement productif et intéressant.

Ce secteur du fleuve est soumis au rejet d'eau chaude du CNPE de St Alban-St Maurice. Le panache d'eau chaude ne se mélangeant qu'après l'usine écluse de Sablons, le tronçon court-circuité reçoit de l'eau provenant de ce panache. Ainsi, la température de l'eau du Vieux Rhône est supérieure d'environ 1°C (tant en moyenne annuelle qu'en moyenne journalière) par rapport à l'amont du CNPE (15°C contre 14°C).

La qualité de la nappe phréatique est globalement de bonne qualité (potable sans traitement). Le seul paramètre pouvant être déclassant est la teneur en nitrates. Cette information est disponible en 2 points de la plaine : le puits P4 du SIGEARPE sur le champs captant des îles à Péage de Roussillon (rive gauche du canal – données système d'information sur l'eau du bassin Rhône Méditerranée) et le puits des Oves (commune de Péage de Roussillon – rive droite du canal – données AAIP).

Lieux	SIGEARPE P4	AAIP oves
période	2001-2007	1999-2007
Nitrates en mg/L de NO3 (moyenne)	23,3	8,5
Ecart type	8,4	1,06
Nb de mesures	32	11

Ces données montrent que la qualité de la nappe varie selon l'origine de l'eau et l'occupation du sol. Le puits du SIGEARPE se situe dans un contexte agricole et reçoit de l'eau d'une nappe versante plus chargée en nitrates. A l'inverse, le puits des Oves se situe dans un contexte moins agricole et n'est alimenté que par la nappe d'accompagnement du fleuve.

#### A2.3. Géologie et géomorphologie

#### A2.3.1. Géologie

L'environnement géologique de la réserve est le suivant (BRAVARD, 2005 et BORNAND, 1972) :

- A l'est, les terrasses fluviatiles et fluvio-glaciaires au pied du plateau de Bonnevaux s'étagent au dessus du Rhône entre St-Clair-du-Rhône et Sablons. De manière très simplifiée, l'évolution du relief a été sous le contrôle des Alpes qui ont connu plusieurs phases de changements climatiques : les périodes glaciaires sont responsables de l'accumulation de dépôts caillouto-sableux (dits « fluvio-glaciaires »), alors que les phases interglaciaires sont responsables de vigoureux creusements qui perchent les niveaux précédents en terrasses étagées. Les alluvions modernes du fleuve sont en grande partie constituées de matériaux repris à ces terrasses par le Rhône : les encoches laissées par différents anciens méandres dans les basses terrasses würmiennes en témoignent. Du fait de la nature de ces alluvions, et aussi du régime hydrologique, la moyenne vallée du Rhône se rattache clairement au domaine géographique alpin.
- A l'ouest, le massif du Pilat forme le rebord oriental du Massif Central. Les roches cristallines dominent, même si elles sont localement recouvertes de lambeaux de terrasses fluvio-glaciaires alpines venus buter contre le Massif Central ou de loess würmien. Ce socle cristallin plonge très rapidement sous les dépôts sédimentaires de la vallée du Rhône par un système de failles.

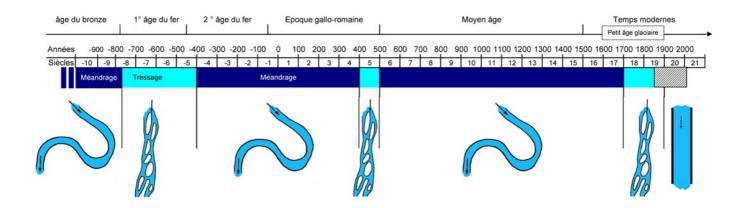
- En profondeur, les alluvions modernes du fleuve ont une épaisseur de 25 à 30 m et reposent sur les argiles marines bleues du pliocène. Localement en rive droite, les alluvions modernes peuvent venir directement en contact avec le socle cristallin.

Dans la plaine alluviale, la coupe lithologique type est la suivante :

- Alluvions fines (sablo-limoneuses principalement, localement limono-argileuses au niveau du marais des Oves) d'épaisseur variable (0 à 3 m);
- Alluvions sablo-graveleuses (sables fins, graviers et galets) sur une vingtaine de mètres d'épaisseur environ.

#### A2.3.2. Géomorphologie

Le fleuve a évolué au gré des fluctuations climatiques et de l'occupation du sol dans son bassin versant, facteurs qui conditionnent l'hydrologie et le débit solide. Les métamorphoses fluviales sont ainsi intervenues à plusieurs reprises, faisant alterner les styles géomorphologiques de tressage et de méandrage (BRAVARD, 2005). Les périodes caractérisées par une hydrologie modérée et une faible charge de fond voient la mise en place d'un système de méandrage (chenal unique, profond et sinueux, à dynamique lente et ayant tendance à s'enfoncer). A l'inverse, les périodes de crises hydroclimatiques, caractérisées par des crues importantes et l'arrivée d'une forte charge de fond, voient la mise en place d'un système en tresse (chenaux multiples, très mobiles, nombreuses îles de graviers, tendance à l'exhaussement du lit). Ainsi, les traces de nombreux paléo-chenaux (anciens méandres ou bras de tressage) sont nettement visibles dans la plaine alluviale. Le secteur de l'île de la Platière, assez éloigné des sources de charge de fond (Jura principalement via l'Ain et la Saône, Massif central via l'Azergues), se caractérise par de longues périodes de méandrage, entrecoupées de quelques périodes de tressage. Ces dernières représentent environ le ¼ du temps sur les 3 derniers millénaires où l'histoire du fleuve a pu être reconstituée sur le secteur (d'après BRAVARD 2005). Le dernier épisode de tressage, en lien avec la crise hydroclimatique du petit âge glaciaire, semble y avoir débuté au 18° et est à l'origine des paysages actuels.



Le tressage sur ce secteur assez éloigné des sources de matériaux grossiers a probablement été moins dynamique que sur des secteurs de piedmont. La carte d'évolution du chenal montre qu'entre le milieu du 18° et le milieu du 19° la forme de l'île de la Platière reste reconnaissable. L'épaisseur d'alluvions fines surmontant le toit des graviers (cf. partie pédologie) témoigne également d'une dynamique assez douce et d'un renouvellement assez lent des formes fluviales.

Jusqu'au début du 19° siècle, le fleuve reste libre, puisque seules quelques digues de terre, visant à protéger partiellement certaines parties de la plaine des inondations, sont construites au 17° et 18°. Les premières digues de chenalisation sont construites au début du 19° siècle avec le quai de Sablons (1817 à 1830) puis la digue des Dames à St Maurice (1836 à 1853) afin de stabiliser le passage de St Pierre de Bœuf qui était particulièrement difficile pour la navigation. Ces premières digues sont dites insubmersibles car leur côte d'arrase est supérieure à la côte de la crue décennale. La plupart des digues basses submersibles longitudinales (digues « Girardon ») sont construites entre 1860 et 1890, le dispositif étant complété au début du 20° siècle par les digues transversales (épis et tenons).

2000 Evolution du cours du Rhône entre 1750 et 2000 dans la plaine alluviale de l'île de la Platière St-Pierre-de-Boeuf 1960 Salaire stir Swite Ruisseau, contre canal Digue de terre 1840 Salaise sur Same Rhône 1750 Salaire sur Sanne Association amis île de la Platière - 2006 St-Pierre-de-Boeuf

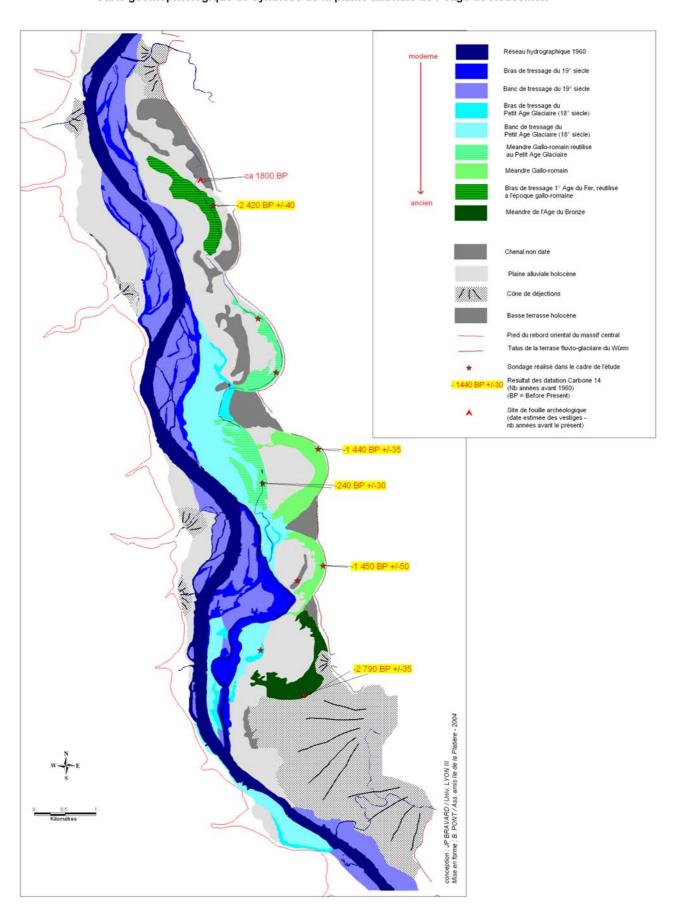
Plan de gestion Réserve Naturelle de l'Ile de la Platière - Période 2008-2017

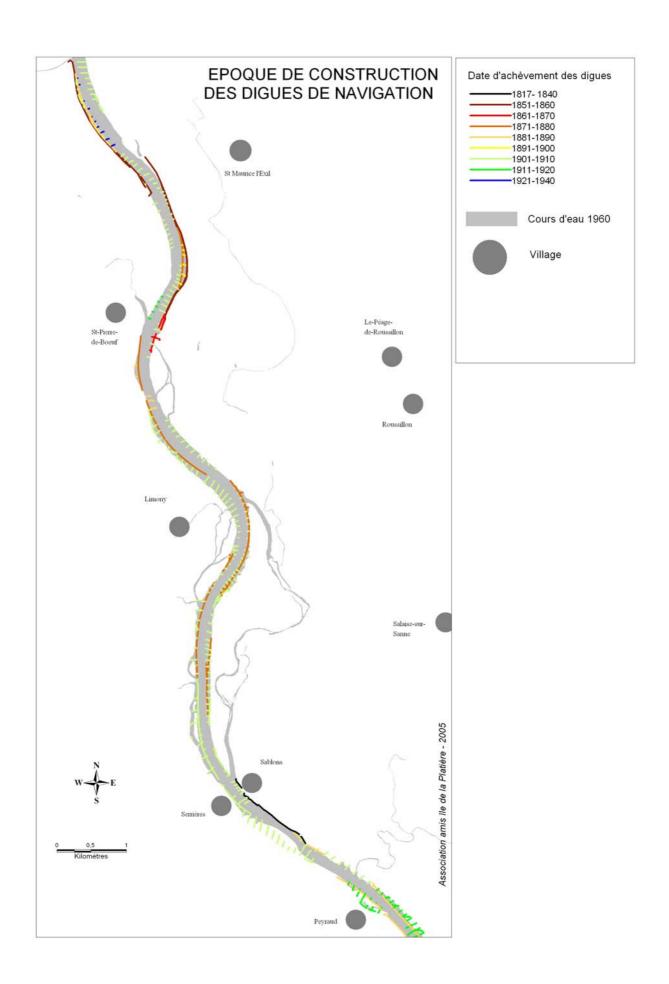
Limite RNN lle de la Platière

Digue submersible Girardon

Digue insubmersible

#### Carte géomoprhologique de synthèse de la plaine alluviale de Péage de Roussillon





Ces endiguements réduisent la largeur du chenal (réduction de 50 à 130 m soit 16 à 40% du chenal naturel) et les marges fluviales (anciennes parties du lit mineur) s'exhaussent progressivement par piégeage d'alluvions fines (sable principalement). Ils atteignent une hauteur de 3 à 4 m sur une période de 50 ans. Les volumes de matériaux stockés sur ces marges fluviales sont estimés à 150 à 500 m3 par mètre linéaire de chenal (CNR, 2006).

A l'inverse, sur le même pas de temps, la topographie générale de la plaine est peu modifiée. L'exhaussement est peu important (largement inférieur à 50 cm) et depuis le milieu du 20° siècle cette évolution semble quasi stoppée puisque la topographie de détail figurée sur la carte topographique de 1963 (établie à l'échelle du 1/2000 °) se retrouve largement aujourd'hui.

#### A2.4. Pédologie

L'épaisseur d'alluvions fines est conditionnée par le compartiment géomorphologique concerné : dans les paléo-chenaux, cette épaisseur est en général de l'ordre de 2 m, pouvant localement dépasser 3 m, audessus du plancher alluvial de galets et graviers. A l'inverse, sur les anciens bancs, cette épaisseur est généralement de l'ordre de 1 m, les alluvions fines pouvant même localement être absentes et laisser le gravier à l'affleurement.

Deux grands types de sols sont observés dans la réserve :

- Les « sols gris alluviaux » de texture sableuse à limono-sableuse, très peu humifères (1 à 2% de matière organique dans l'horizon superficiel A1) (BORNAND, 1972). Au sein de cet ensemble, on peut distinguer des nuances en fonction de l'épaisseur d'alluvions fines : sols superficiels lorsque cette épaisseur d'alluvions fines est inférieure à 0,5 m, sols typiques lorsque cette épaisseur est comprise entre 0,5 et 2 m, sols profonds lorsque l'épaisseur d'alluvions fines excède 2 m. Des traces d'hydromorphie temporaire peuvent être observées dans les sols les plus profonds. Les variations texturales sont très rapides, tant verticalement au sein d'un profil (« millefeuille » alternant les différentes textures) que spatialement où des profils distants de quelques dizaines de mètres peuvent révéler de fortes différences,
- Les gleys alluviaux, caractérisés par des alluvions fines de texture limono-argileuse (des passées sableuses pouvant toutefois apparaître dans la base du profil) et une hydromorphie permanente dès la surface du sol. Ce type de sol n'est représenté dans la plaine alluviale qu'au niveau de certains paléo-chenaux, suffisamment éloignés du chenal actif du 19<sup>e</sup> siècle pour avoir connu une sédimentation par décantation.

La carte des types de sols a été réalisée à partir des informations concernant l'épaisseur des alluvions fines couplées aux informations sur l'hydromorphie.

Types de sols rencontrés aux points de suivi pédologiques Type de sols Sol gris alluvial
Gley alluvial
Sol gris alluvial profond
Sol gris alluvial superficiel Zone d'intervention ENS Réserve Naturelle Contre canaux Cours d'eau Association AMis Ile de la Platière - 2006

Kilomètres

#### A2.5. Habitats naturels et espèces

#### A2.5.1. Habitats naturels

L'inventaire et la cartographie des habitats ont été réalisé en combinant différents outils : orthophotographies (année 2003), cartographie terrain avec levés GPS, relevés floristiques et phytosociologiques, outils de diagnostic des habitats (CEC 1991 - CEC 1997, BARDAT 1993). La méthodologie utilisée est celle du Conservatoire Botanique Alpin de Gap Charance (CBNA-GC, CBN-MC, 2003). Les données sont collectées à la précision cadastrale (échelle 1/2000e) et saisies sur SIG (MapInfo).

#### A2.5.1.1 Description des habitats

#### Habitats aquatiques et amphibies

#### Eau stagnante du vieux Rhône – Code Corine Biotope 22

Il s'agit des parties profondes (2 à 5 m) et à écoulement très lent du vieux Rhône qui n'hébergent pas d'herbier aquatique. Le fond est constitué de galets et graviers. En période de hautes eaux et de crues le courant y redevient important (plusieurs m/s).

### Herbier flottant de morène et de lentilles d'eau (Lemnion, Hydrocharition) – Code Corine Biotope 22.41

Ces herbiers sont constitués de *Lemna minor*, *L. minuscula*, *Spirodella polyrhyza*. *Hydrocharis morsus ranae*, *Utricularias australis*, *Azolla filiculoides*, *L. gibba* y apparaissent plus occasionnellement. Ce groupement forme un voile plus ou moins étendu sur les herbiers enracinés des mares ou en marge des eaux courantes des lônes

#### Herbier enraciné des eaux stagnantes (Potamion) – Code Corine Biotope 22.42

Ces herbiers sont dominés par *Ceratophyllum demersum*, *Potamogeton pectinatus*, *P. nodosus*, *P. pusillus*, *Myriophylluum spicatum*, *Najas marina*, *N. minor*, *Vallisneria spiralis*, *Elodea nuttalii*. De nombreux autres hydrophytes sont également présents dans ces herbiers puisque la richesse totale y atteint une vingtaine d'espèces. Il occupe les mares des casiers Girardon, les lônes stagnantes et sous une forme appauvrie (dominance de *P. pectinatus* et *C. demersum*) les marges de la retenue.

#### Herbier enraciné des eaux courantes (Ranunculion) – Code Corine Biotope 24.44

Ces herbiers apparaissent sous deux formes : dans les secteurs à courant lent, ils sont dominés par *Vallisnera spiralis, Najas marina, Potamogeton nodosus, P. perfoliatus, P. pectinatus, Myriophyllum spicatum, Ranunculus circinatus*. Dans les secteurs à courant rapide l'herbier devient quasiment monospécifique avec *Ranunculus fluitans*. Dans les 2 cas, il s'agit d'une forme d'eau eutrophe qui occupe principalement les lônes de la Platière et du Noyer Nord ainsi que les radiers du vieux Rhône. La forme d'eau faiblement courante possède de nombreuses espèces en commun avec les herbiers d'eau stagnante et la séparation des deux types est malaisée. La composante physique (eau courante/eau stagnante) a été retenue pour établir la distinction.

#### Banc de galets/graviers non ou peu végétalisés – Code Corine Biotope 24.21

Ce groupement occupe quelques secteurs du banc 1 et le delta du ruisseau de Limony. Le couvert végétal y est très faible. On y observe *Chondrilla juncea, Plantago arenaria, Saponaria officinalis* et diverses rudérales. Le groupement est peu typique du fait de la faible mobilité des graviers.

#### Banc de galets à Sedum – Code Corine 24.226

Dès qu'un dépôt sablo-limoneux de quelques centimètres recouvre le banc de graviers, une végétation xérophile et rudérale s'y installe. Le groupement est alors dominé par *Sedum acre, Herniaria glabra, H*, *hirsuta, Poa compressa, P. bulbosa*.

#### Peupleraie noire basse – Code Corine 24.224 x 44.11

Sur les parties de bancs à texture très grossière, une brousse à peuplier noir est maintenue par l'entretien régulier par broyage. *Populus nigra* est largement dominant, associé à *Salix purpurea*. Ce groupement imite les stades pionniers des cours d'eau dynamique, mais son maintien n'est dû qu'à l'entretien annuel.

# <u>Tonsures annuelles des vasières et grèves humides (Nanocyperion) et groupements pionniers des grèves (Bidention) - Code Corine Biotope : 22.32 x 24.52</u>

Cet habitat pionnier occupe des vasières ou plages de sable récemment exondées. Il est caractérisé par la dominance de *Cyperus fuscus* et *Rorippa sylvestris* associés à des renouées annuelles (*Polygonum mite, P. hydropiper*), des bidents (*Bidens tripartita, B. frondosa, B. cernua*), *Echinochloa crus galli, Cyperus eragrostis, Ranunculus sceleratus, Isolepis setacea* ... On y trouve ponctuellement des espèces vivaces qui témoignent de l'évolution vers des groupements amphibies plus pérennes (*Carex spp., Typha latifolia, Mentha aquatica, Eleocharis palustris, Schoenoplectus triqueter, Leersia oryzoides, Lythrum salicaria, Rorippa amphibia, Scirpus sylvaticus, Sparganium emersum,...). Les deux habitats élémentaires sont fortement imbriqués en raison des petites surfaces concernées. Ils apparaîssent de manière mobile dans le temps et l'espace au niveau des mares des casiers Girardon, des zones d'atterrissement des lônes, du delta du ruisseau de Limony et, sous une forme appauvrie du fait du substrat graveleux, sur les marges des bancs de graviers.* 

## <u>Cariçaie (Magnocaricion) – Code Corine Biotope 53.21</u>

Des cariçaies à *Carex acuta* et/ou *C. acutiformis* apparaissent sur les berges des bancs et de certaines mares. Ces cariçaies semblent liées à des dépôts sableux peu épais surmontant les graviers. Le groupement est assez pauvre : outre les grandes laîches, on note *Lysimachia vulgaris*, *Lythrum salicaria*, *Iris pseudoacorus*,...

Sur les marges plus vaseuses et organiques des casiers et de certaines lônes, des fragments de cariçaies à *C. pseudocyprus* peuvent être observés.

## <u>Phalaridaie – Code Corine Biotope 53.16</u>

Lorsque les dépôts sableux sont un peu plus épais, *Phalaris arundinacea* supplante les grandes laîches, qui deviennent alors subordonnées. On retrouve les mêmes espèces associées, auxquelles s'ajoutent *Agrostis stolonifera*.

## Roselière sèche – Code Corine Biotope 53.112

Avec l'exhaussement du bourrelet de berge, la phalaridaie est remplacée par une roselière terrestre. Le groupement est dominé par *Phragmites australis*, associé à des espèces de mégaphorbiaie : *Calystegia sepium, Urtica dioica,...* 

#### Habitats de pelouses, prairies, pré bois et faciès d'embroussaillement associés

#### Pelouse mésophile à mésoxérophile du *Mesobromion* alluvial - Code Corine Biotope 34.324

Ces pelouses sont dominées par des espèces des pelouses maigres calcaires (Bromus erectus, Euphorbia cyparissias, E. flavicoma, Stachys recta, Hippocrepis comosa, Ranunculus bulbosus, Allium carinatum, Prunella laciniata, Polygala comosa,...) associées à des espèces des prairies amendées (Arrhenatherum elatius, Festuca rubra s.l., Poa pratensis, Dactylis glomerata,...), de pelouses sur sable (Trifolium campestre, Artemisia campestris, Centaurea aspera, ...), d'ourlet thermophile (Brachypodium pinnatum¹, Vincetoxicum hirundinaria, Origanum vulgare, Viola hirta, Thalictrum minus ssp majus, Securigera varia,...) et de tonsures hygrophiles (Blackstonia perfoliata, Centaurium erythraea, Euphorbia stricta, Erigeron annuus, Linum bienne,...). Cette pelouse est riche en orchidées (Orchis militaris, O. simia, , Ophrys apifera,...). Elle est installée sur des sols gris alluviaux peu profonds et est souvent piquetée de vieux peupliers noirs (structure de « pré bois ») qui témoignent d'un stade pionnier antérieur sur banc de graviers. La richesse floristique est importante (30 à 50 espèces par relevé de 100 m2). Ces groupements

<sup>1</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les brachypodes observés dans la plaine alluviale présentent pour certains des caractères intermédiaires entre *B. pinnatum* et *B. phoenicoides*: présence régulière de plantes à arrête très courte au sein de population typique de *B. pinnatum*. L'examen attentif de la nervation foliaire (nervure régulière ou non) n'a pas permis de confirmer la présence de *B. phoenicoides*. Toutefois certains botanistes (D. JORDAN, J.M. TISON com pers.) indiquent des observations de *B. phoenicoides* sur le site. Dans le cadre de cette présentation des habitats, seul le binôme *B. pinnatum* est utilisé, sans préjuger du statut taxonomique définitif de ces plantes.

sont originaux dans la mesure où ils ont à faire face à une double contrainte : la sécheresse estivale et l'inondation périodique. La microhétérogénéité stationnelle est à l'origine d'une mosaïque de détail complexe.

## <u>Pelouses mésohygrophiles de transition du *Mesobromion* vers le *Molinion* et/ou le *Colchico-Arrhenatherion* - Code Corine Biotope 37.3 x 34.3 x 38.2</u>

Ces pelouses présentent de nombreux points communs avec les pelouses du mésobromion mais se caractérisent par la forte dominance de *Brachypodium pinnatum*, l'absence d'espèces xérophiles, une plus forte représentation des espèces de prairies amendées (*Lathyrus pratensis*,...) déjà citées, la présence d'espèces de pelouses humides (*Carex tomentosa, C. flacca, Inula salicina, Ophioglossum vulgatum, Colchicum autumnale, Viola elatior*) et l'infiltration d'espèces de mégaphorbiaies (*Calamagrostis epijeios, Valeriana officinalis, Eupatorium cannabinum, Epilobium tetragonum*,...). Elles occupent des sols gris alluviaux peu profonds ou typiques, en position topographique basse, plus inondables que les groupements précédents. Elles sont toutes en situation d'abandon et d'embroussaillement important ce qui ne facilite pas leur caractérisation. Au sein de la réserve, seules des formes dégradées (fort recouvrement du brachypode, d'*Elytrigia spp.* et du solidage) en marge des pelouses du *Mesobromion* pourraient être rattachées à ce type. Cet habitat n'est donc pas cartographié.

#### Pelouses dégradées - Code Corine Biotope 34.3 x 87.1

Ces pelouses présentent un assemblage d'espèces appartenant aux pelouses maigres calcaires (*Euphorbia cyparissias*, *Hippocrepis comosa*, *Trifolium campestre*, *Sedum spp.*,...), aux friches pionnières (*Crepis sancta*, *Crepis setosa*, *Oenothera biennis s.l.*, *Cerastium spp.*, *Cynodon dactylon*,...) et aux friches vivaces (*Elytrigia repens*, *E. campestre*, *Calamagrostis epigeios*, *Senecio jacobea*, *Solidago gigantea*,... Le cornouiller (*C. sanguinea*) y est souvent bien présent. Il s'agit de faciès de dégradation de pelouses du mésobromion suite à une mise en culture ou de faciès de colonisation de dépôts graveleux.

## Manteau de colonisation des pelouses - Code Corine Biotope 31.8

Ces groupements colonisent les pelouses abandonnées depuis 15 à 30 ans. Ils forment des fourrés quasi impénétrables d'aubépine, cornouiller, troène, fusain, nerprun cathartique. La présence de jeunes frênes, ormes champêtres, chênes pubescents et parfois de robiniers faux-acacia témoigne de la dynamique en cours vers un boisement mésophile et du caractère transitoire de ce groupement. Il est présent en auréole autour des différentes prairies, ou disséminé autour de bosquets de peupliers noirs ou de frênes dans le cas de structure de type « pré bois ».

#### Prairie inondable à chiendent et ivraie - Code Corine Biotope 37.242

Ces prairies sont dominées par *Elytrigia repens, Lolium perenne, Potentilla reptans, Ranunculus repens, Rumex cripus, Carex hirta,...* Elles sont installées sur des sols gris alluviaux peu profonds (quelques décimètres d'alluvions fines) en situation très inondable : grèves stabilisées du Rhône où elles occupent des surfaces importantes. Un faciès riche en Tanaisie semble assurer la transition vers les mégaphorbiaies.

## <u>Formation à hautes herbes nitrophiles (mégaphorbiaies du Calystegion sepii)</u> - Code Corine Biotope 37.715

Ce groupement est constitué de grandes herbes nitrophiles: *Urtica dioica, Calystegia sepium, Eupatorium cannabinum, Euphorbia esula, Symphytum officinale, Thalictrum flavum,...* Il est fortement infiltré par des espèces exotiques invasives (*Aster x-salignus, Solidago gigantea,...* et *Reynoutria x bohemica* sur les berges du Rhône). Il occupe les dépôts épais d'alluvions fines à nappe profonde (plus d'un mètre) sur les anciens bancs, dans les lônes asséchées et dans les casiers GIRARDON et les lisières de boisements alluviaux.

#### Habitats forestiers

Boisement alluvial pionnier de saule blanc sur alluvions fines (Salicion albae) - Code Corine Biotope 44.3

Ces boisements sont dominés par le saule blanc, localement associé au peuplier noir et au peuplier blanc qui ne sont toutefois jamais dominants en recouvrement. Le sous-bois est constitué de grandes herbes, *Phalaris arundinacea* ou cortèges nitrophiles à ortie, grand liseron,... Deux cohortes existent dans la plaine alluviale :

- l'une correspond à des successions végétales initiées dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Les saules y sont alors très gros (diamètres de l'ordre de un mètre), peu denses et l'érable negundo est fortement présent en sous bois.
- l'autre correspond à des successions initiées lors de la dérivation du Rhône (1977). Les saules y sont moins gros (diamètre de 40-50 cm), assez denses, il n'y a pas de sous-bois ligneux. Cette cohorte occupe d'anciens casiers Girardon mis hors d'eau par la dérivation du Rhône.

#### Boisement alluvial pionnier de peuplier noir (Populion nigrae) - Code Corine biotope 44.3b

Ces boisements sont constitués de peupliers noirs, localement associés au peuplier blanc et au robinier faux-acacia. Ils se sont installés sur des sols à texture grossière (graviers) ayant connu une perturbation quelques décennies auparavant (mise hors d'eau, travaux,...). Les crues apportent ensuite des alluvions fines. Les peupliers sont vigoureux, le peuplement est dense, le sous-bois est constitué de grandes herbes nitrophiles, de ronces bleuâtres et d'arbustes (cornouiller,...). Le frêne et l'orme apparaissent sous forme de régénération et témoignent de l'évolution progressive vers une forêt alluviale de bois dur.

# Boisement alluvial post pionnier à peuplier blanc des stations méso-hygrophiles sur alluvion fine (*Populion albae*) - Code Corine Biotope 44.612

Ce type regroupe 2 faciès :

- En l'absence d'altération, la strate arborescente est constituée majoritairement de peupliers blancs, associés au peuplier noir et localement à l'orme lisse (*Ulmus laevis*) et au saule blanc. La structure est de type futaie régulière avec des arbres pouvant atteindre des dimensions remarquables (arbre de plus 40 m de haut et 1 m de diamètre). Le sous bois est constitué de sureaux, de cornouillers et de jeunes ormes champêtres au niveau de la strate arbustive et de grandes herbes nitrophiles (ortie, chélidoine, pariétaire officinale,...) pour la strate herbacée. L'absence du frêne dans les strates hautes est remarquable (il peut être présent sous forme de semis). Il s'agit d'un groupement de transition qui s'intercale entre la saulaie blanche et la frênaie ormaie : il succède à la saulaie blanche après une cinquantaine d'années, la présence régulière de vieux saules blancs dépérissants ou morts l'atteste. Ce groupement se maintient quelques décennies et évolue progressivement vers le stade climacique. Il peut aussi être issu d'une dynamique secondaire de reconstitution forestière après coupe ou autre perturbation forte (défrichement,...). Avec l'arrivée massive de l'érable negundo, ce groupement subit de plein fouet le développement de cette espèce invasive : la plupart des peuplements présente une strate moyenne importante d'érables sous le couvert des grands peupliers.
- La majorité des surfaces est constituée d'une forme altérée du fait de l'histoire sylvicole où l'érable negundo est très dominant et les peupliers blancs et noirs et l'orme lisse très disséminés.

# Forêt alluviale mixte et à bois dur des stations mésohygrophiles à mésophiles (frênaie ormaie des grands fleuves *Ulmenion minoris*) - Code Corine Biotope 44.41

Il s'agit d'une forêt alluviale mature en structure de futaie irrégulière dominée par les frênes (*F. angustifolia* et intermédiaires entre *F. angustifolia* et *F. exelsior*), les ormes (*U. minor*, localement *U. montana*), le peuplier noir et le peuplier blanc. Le sous-bois comporte de nombreuses espèces arbustives (aubépine, cornouiller, fusain, troène, sureau,...) et les grandes lianes ligneuses (clématite, lierre, vigne « sauvage ») sont abondantes. Deux formes peuvent être identifiées en fonction du degré d'humidité stationnelle défini par l'accessibilité à la nappe phréatique : un groupement mésohygrophile où la strate herbacée comporte de grandes herbes nitrophiles et un groupement mésophile où les grandes herbes nitrophiles sont rares, où *Iris foetidissima*, *Euphorbia amygdaloides* apparaissent en sous bois et *Tilia platyphyllos*, *Acer platanoides*, *Quercus humilis* en strate arborée.

## Boisement alluvial résiduel (Ulmenion minoris) - Code Corine Biotope 44.42

Ce type d'habitat regroupe différentes formes de boisements alluviaux altérés, où les essences spontanées conservent une place dominante :

- taillis de frêne, orme, robinier et érable negundo issus d'une coupe à blanc ou d'une reconstitution après peupleraie artificielle. La composition floristique reste assez proche du groupement naturel. Toutefois peupliers noirs et blancs sont très disséminés ou absents et à l'inverse les deux arbres exotiques voient leur proportion augmenter. La structure est de type taillis (arbres le plus souvent en cépée, pas ou peu de grands arbres) et de grandes trouées sont envahies par les lianes (clématite et vigne);
- taillis de robiniers mêlé de frêne, orme, proche du précédent faciès, mais avec une plus forte dominance du robinier ;
- vieille peupleraie artificielle abandonnée. Le peuplement de peupliers est ancien (30 à 50 ans), constitué le plus souvent de clones proches du peuplier noir (« régénérés ») et fortement clairièré du fait de la mortalité. Le frêne et l'orme, voire localement le peuplier blanc, se développent dans les trouées, la strate arbustive est importante. Ces caractéristiques donnent au peuplement une structure irrégulière proche de celle de la forêt naturelle. L'érable negundo et le robinier sont présents mais pas majoritaires ;
- accrus composés d'espèces spontanées (frêne, orme, peuplier blanc) en formation basse (fourrés, gaulis) développés à la suite de coupes ou d'abandon de parcelles agricoles ;
- parcelles ayant bénéficiées d'action de restauration après coupe à blanc de peupleraies artificielles : dégagement des semis d'essences spontanées, plantation complémentaire de peuplier noir, saule blanc et peuplier blanc lorsque la quantité de semis naturel est insuffisante.

#### Plantation de peupliers hybrides - Code Corine Biotope 83.321 et 83.3211

Cet habitat regroupe toutes les plantations de peupliers hybrides. Elle sont constituées majoritairement de clones d'hybrides euraméricains (I 214,...) mais quelques clones d'hybrides interaméricains sont également présents. Deux types sont distingués :

- les peupleraies qui ne bénéficient pas d'un entretien régulier. Elles se caractérisent par la présence d'un sous-bois arbustif plus ou moins important (au moins 20% de recouvrement) constitué d'arbustes variés et de jeunes arbres des boisements alluviaux. Ces peupleraies présentent un potentiel important de retour à un boisement plus naturel après coupe ou abandon.
- les peupleraies régulièrement entretenues dont le sous-bois est constitué principalement de grandes herbes nitrophiles. Après coupe ou abandon, ces parcelles enregistrent un développement explosif des grandes lianes et sont susceptibles d'être colonisées par l'érable negundo.

#### Plantation de feuillus code - Corine Biotope 83.325

Il s'agit de plantations de novers hybrides réalisées en vue de la production de bois.

## Habitats agricoles et artificiels

Grandes cultures - Code Corine Biotope 82.11

Il s'agit de cultures de maïs irrigué.

Maraîchage - Code Corine Biotope 82.12

Il s'agit de cultures d'asperges.

Verger basse tige - Code Corine Biotope 83.22

Il s'agit de cassis, de pommiers et d'abricotiers.

#### Jardin - Code Corine Biotope 85.1

Il s'agit d'un jardin abandonné en bordure de la lône de la Platière qui comporte des restes d'arbres ornementaux (cèdre, hêtre pourpre, saule pleureur). Au moment de la rédaction du plan de gestion, il fait l'objet d'une action de reconstitution de boisement alluvial.

#### Jachère - Code Corine Biotope 87.2

Parcelle agricole non cultivée temporairement, occupée par des espèces annuelles ou bisannuelles (*Lolium perenne, Oenothera sp., Crepis sancta, Carduus spp., Cirsium arvensis, Ambrosia artemisaefolia, Artemisia annua, Bromus spp....*).

## Friche - Code Corine Biotope 87.1

Parcelle agricole non cultivée occupée par des espèces herbacées vivaces (*Elytrigia campestre*, *Solidago gigantea* principalement) et quelques arbustes (cornouiller).

## Route et chemin - Code Corine Biotope 86.3

Route asphaltée et chemin empierré, le plus souvent sans végétation. Des groupements de sols tassés à *Cynodon dactylon, Plantago sp., Polygonum aviculare,...* peuvent être localement présents.

## Eau profonde de la retenue et du canal – Code Corine Biotope 89

Il s'agit de la masse d'eau de la retenue et du canal qui atteint 10 m de profondeur.

## Egout – Code Corine Biotope 89.24

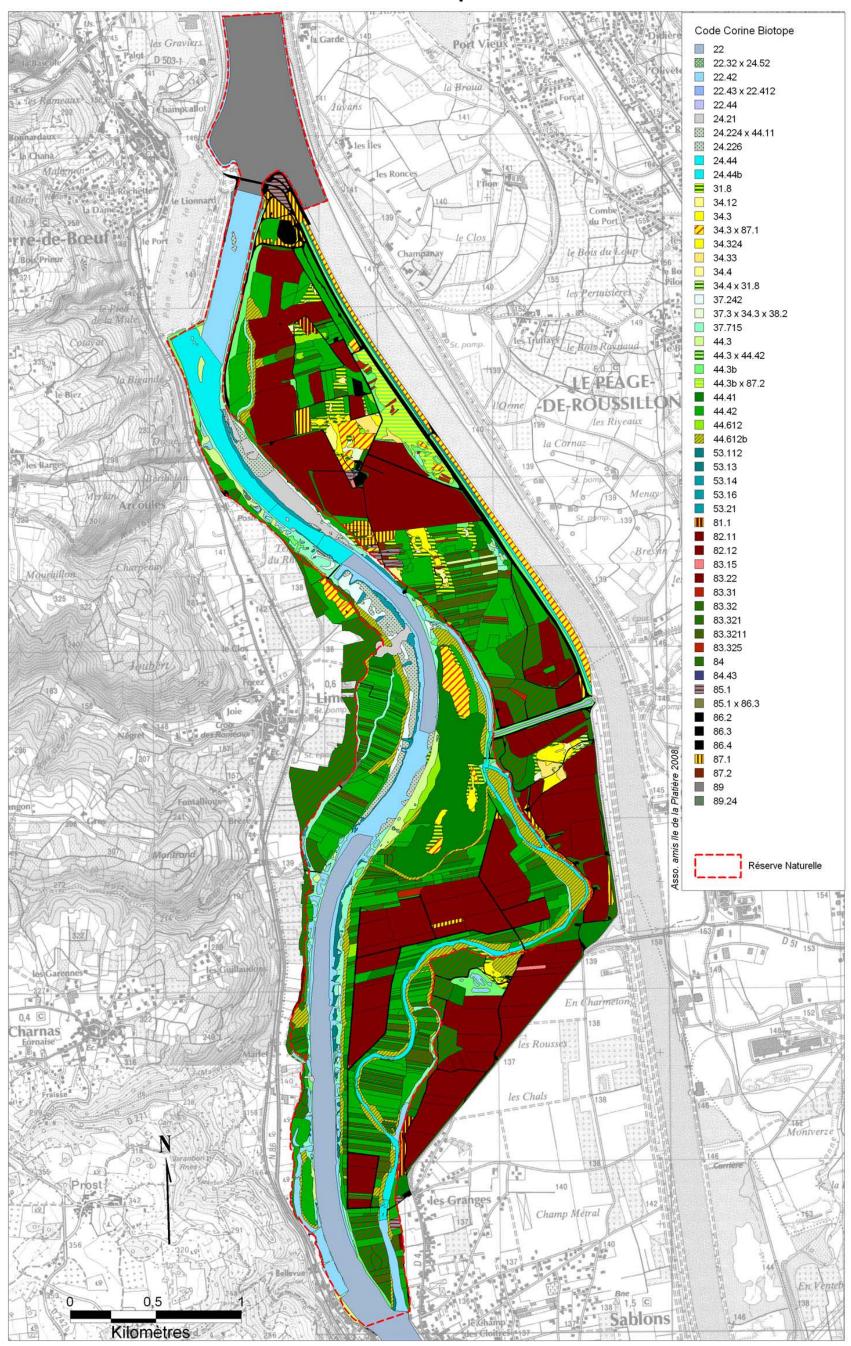
Il s'agit de 2 pièces d'eau alimentées par le rejet des eaux usées de la commune de Limony : l'un se situe dans un casier Girardon et l'autre dans une lône atterrie qui tient lieu de lagunage.

Sur la réserve naturelle, 34 habitats sont identifiés. La surface totale cartographiée est inférieure à la surface de la réserve apparaissant dans le décret du fait de l'imprécision des limites (DPF), principalement sur la partie retenue.

## Types d'habitats rencontrés sur la réserve naturelle

Habitat	Code Corine	Surface (ha)
Eau stagnante (partie profonde du vieux Rhône)	22	50,71
Herbier flottant de morène et de lentilles d'eau	22.41	nc
Herbier enraciné des eaux stagnantes	22.42	47,53
Herbier enraciné des eaux courantes	24.44	4,48
Herbier enraciné des eaux courantes (faciès lent)	24.44b	23,03
Banc de galets non ou peu végétalisés	24.21	7,55
Groupement pionnier des grèves et vasières	22.32 x 24.52	0,37
Peupleraie noire basse	24.224 x 44.11	3,78
Banc de galets à Sedum	24.226	7,33
Pelouse du Mésobromion	34.324	0,96
Fourré xérophile de colonisation des prairies alluviales	31.8	2,61
Pelouse dégradée du Mésobromion	34.3 x 87.1	4,62
Prairie à chiendent et ivraie des grèves stabilisées	37.242	5,94
Mégaphorbiaie	37.715	24,04
Forêt alluviale de bois tendre longuement inondable sur alluvions fines (saulaie blanche)	44.3	7,19
Forêt alluviale de bois tendre sur alluvions grossières (peupleraie noire)	44.3b	3,57
Forêt alluviale mixte ou à bois dur des stations mésohygrophiles à mésophiles (frênaie		
ormaie des grands fleuves)	44.41	36,26
Forêt alluviale dégradée, manteau intraforestier et coupes	44.42	73,35
Forêt alluviale post-pionnière des stations mésohygrophiles (peupleraie blanche)	44.612	2,01
Forêt alluviale post-pionnière des stations mésohygrophiles (faciès à A. negundo)	44.612b	29,25
Cariçaie	53.21	2,58
Phalaridaie	53.16	2,55
Roselière sèche	53.112	2,35
Grandes cultures	82.11	40,64
Maraîchage	82.12	3,75
Verger basse tige	83.22	5,21
Plantation de peupliers hybrides non entretenue	83.321	26,67
Peupleraie artificielle régulièrement entretenue avec sous-bois herbacé	83.3211	8,66
Autres plantations de feuillus	83.325	0,58
Jardin	85.1	0,64
Terrain en jachère	87.2	0,05
Terrain en friche	87.1	0,54
Route et chemin	86.3	4,43
Eau profonde de la retenue et du canal	89	42,84
Egout	89.24	0,54
	Total	476,64

## Carte des habitats présents en 2006



#### A2.5.1.2 Evaluation de la valeur patrimoniale des habitats naturels

Sur les 34 habitats identifiés, 13 présentent un fort intérêt patrimonial d'intérêt européen. Ces habitats représentent une surface de 255 ha 54 soit environ 55% de la surface de la réserve. Ils sont classés en deux catégories : les habitats prioritaires (PR - les plus rares et menacés à une échelle européenne) et les habitats d'importance communautaire (IC). La première catégorie compte 2 habitats pour une surface de 11 ha 59, la seconde 10 habitats pour une surface de 286 ha 48.

Le statut européen des habitats présents dans la RN doit être complété par une analyse des enjeux qu'il représente pour la RN en prenant notamment en compte un critère de représentativité et de contribution de la RN à leur conservation. 4 niveaux d'enjeu sont définis et indiqués dans la colonne « enjeu RN » du tableau ci-dessous:

- 1 : enjeu très fort : habitat rare n'existant que dans les corridors alluviaux et pour lesquels la réserve a une responsabilité très importante dans leur conservation (forte représentativité ou contribution)
- 2 : enjeu fort : habitat rare n'existant que dans les corridors alluviaux mais peu représentés dans la RN, pour lesquels la réserve a une responsabilité dans la conservation ;
- 3 : enjeu moyen : habitat remarquable mais plus répandu existant en dehors du contexte alluvial pour lesquels la réserve a une responsabilité partagée dans leur conservation ;
- 4 : enjeu faible : habitat remarquable assez répandu pour lesquels la réserve naturelle n'a pas de responsabilité particulière dans leur conservation compte tenu de leur faible représentation ou de leur état altéré

#### Statut des habitats rencontrés sur la réserve naturelle

Habitat	Code Corine	Surface (ha)	Statut européen	Statut ZNIEFF	Enjeu RN
Herbier flottant de morène et de lentilles d'eau	22.41	nc	IC	DC	3
Herbier enraciné des eaux stagnantes	22.42	47,53	IC	С	3
Herbier enraciné des eaux courantes	24.44	4,48	IC	DC	1
Herbier enraciné des eaux courantes (faciès lent)	24.44b	23,03	IC	DC	1
Groupement pionnier des grèves et vasières	22.32 x 24.52	0,37	IC	D	1
Pelouse du Mésobromion	34.324	0,96	IC	DC	2
Pelouse dégradée du Mésobromion	34.3 x 87.2	4,62	IC	DC	2
Mégaphorbiaie	37.715	22,92	IC	С	4
Forêt alluviale de bois tendre longuement inondable sur alluvions fines (saulaie blanche)	44.3	7,19	PR	С	1
Forêt alluviale de bois tendre sur alluvions grossières (peupleraie noire)	44.3b	3,57	PR	С	1
Forêt alluviale mixte ou à bois dur des stations mésohygrophiles à mésophiles (frênaie ormaie des grands fleuves)	44.41	36,26	IC	D	1
Forêt alluviale dégradée, manteau intraforestier et coupes	44.42	73,35	IC	D	
Forêt alluviale post-pionnière des stations mésohygrophiles (peupleraie blanche)	44.612	2,01	IC	С	1
Forêt alluviale post-pionnière des stations mésohygrophiles (faciès à A. negundo)	44.612b	29,25	IC	С	1
	Total	255,54			

#### Justification de la hiérarchisation des enjeux :

Les habitats d'herbier d'eau stagnante ont leur centre de gravité dans des systèmes d'étang. La responsabilité de la réserve dans leur conservation est donc assez faible.

Les habitats de vasières et de grèves sont toujours très localisés et même si ils se rencontrent aussi en contexte d'étang, la responsabilité de la réserve reste très importante pour la conservation des formes fluviales de cet habitat.

Les habitats d'herbier d'eau courante sont strictement liés au contexte alluvial et compte tenu de leur grande régression dans le couloir rhodanien, la réserve a une responsabilité très importante.

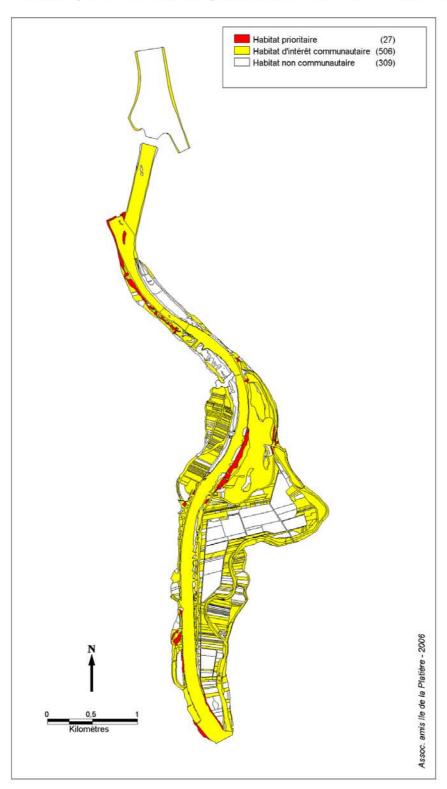
Il en va de même pour les différents habitats de forêt alluviale dans la mesure où la réserve abrite une proportion importante des surfaces de la moyenne vallée du Rhône et probablement le seul témoin à haut degré de naturalité.

Les habitats de pelouses alluviales du Mesobromion sont hautement menacés et le secteur de l'île de la Platière en abrite les principales superficies relictuelles. Mais elles se situent pour l'essentiel en dehors de la RN qui, de ce fait, ne peut prétendre assurer leur conservation à elle seule.

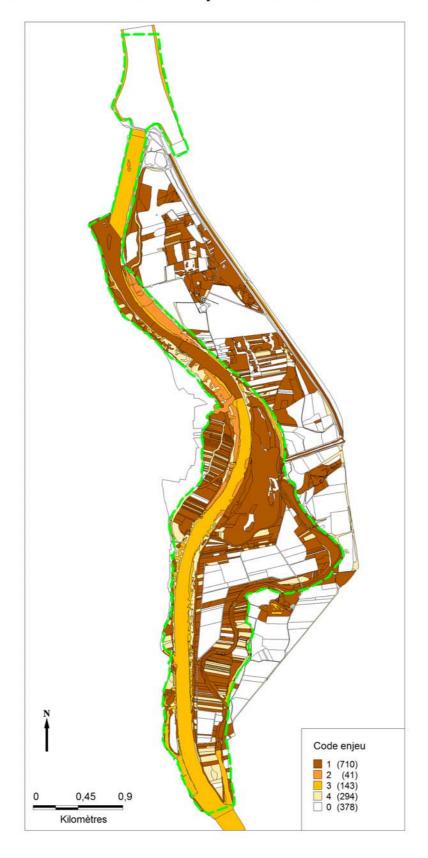
Les mégaphorbiaies sont assez largement répandues et les formes de ce groupement sont assez altérées sur la réserve.

Au delà, de ces habitats d'intérêt communautaire, il convient également de souligner l'importance locale des différents groupements d'hélophytes (cariçaies, roselières,...) qui sont en forte régression sur l'ensemble du fleuve et constituent des habitats d'espèces. Ces habitats sont placés à un niveau d'enjeu 4.

## Statut européen des habitats présents sur la Réserve Naturelle



## Localisation et hiérarchisation des enjeux des habitats sur la réserve naturelle



#### **Facteurs naturels**

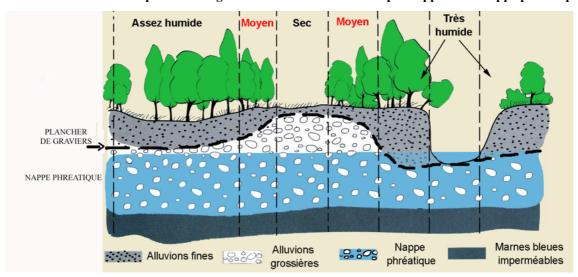
Du fait de la disparition de la **dynamique fluviale** suite aux endiguements du XIXème siècle, les milieux évoluent vers le stade ultime de leur succession végétale sans que le déplacement du lit du fleuve ne viennent réinitialiser de nouveaux stades pionniers: les annexes hydrauliques s'atterrissent progressivement du fait de l'alluvionnement, les forêts évoluent progressivement vers le stade de bois dur, les prairies humides évoluent vers un stade plus sec.

Le régime hydrologique et notamment **les crues** constituent un facteur majeur du fonctionnement des écosystèmes : la plupart des groupements végétaux présents dans la plaine alluviale ne peuvent conserver leur originalité qu'avec un régime d'inondation suffisant. Le risque d'inondation constitue également une contrainte à intégrer à toutes les actions de gestion (entretien des milieux, accueil du public,...).

La **nappe phréatique**, plus exactement son accessibilité pour la végétation, détermine la mosaïque de la végétation de la plaine alluviale. L'accessibilité à la nappe est déterminée d'une part par sa situation relative par rapport au plancher de graviers, d'autre part par sa situation relative par rapport à la surface du sol. On peut distinguer les cas suivants :

- La nappe semi-permanente est en dessous du plancher de graviers. L'accessibilité pour la végétation est alors faible ou nulle. En effet, les racines de la plupart des arbres (à l'exception du peuplier noir) ne peuvent traverser un horizon de graviers et les possibilités de remontée d'eau par capillarité sont extrêmement faibles dans le gravier et le sable (qui forme généralement la matrice des graviers). Il peut toutefois y avoir une connexion temporaire, lors des périodes de hautes eaux. Dans ce cas, la nappe remonte et peut, si elle n'est pas trop profonde, venir temporairement baigner la partie inférieure des alluvions fines, cette eau pouvant même diffuser par remontée capillaire dans le cas de texture limoneuse. Dans ce cas, les groupements végétaux en place vont variés selon l'épaisseur d'alluvions fines :
  - O Boisement alluviaux mésophiles à mésoxérophiles en cas de forte épaisseur d'alluvions fines (>2 m) permettant de constituer des réserves en eau suffisantes par les précipitations et lors des hautes eaux et crues :
  - Prairies alluviales de différents types lorsque cette épaisseur d'alluvions fines est moins importante (< 1 m);
  - o Les cas intermédiaires sont occupés alternativement par des boisements ou des prairies en fonction de l'histoire de la mise en valeur des terrains.
- La nappe semi-permanente est au dessus du plancher de graviers, tout en restant assez profonde (> 50 cm). La végétation a alors un accès permanent à l'eau, sans être soumise à une hydromorphie trop importante du fait d'une épaisseur importante d'alluvions fines non saturées. Il s'agit des conditions optimales de développement de la forêt alluviale méso-hygrophile et hygrophile.
- La nappe phréatique semi-permanente est affleurante (soit au niveau du sol, soit au dessus du niveau du sol). On est alors en présence d'un milieu humide stagnant ou courant en fonction de la morphologie de la dépression qui permet cet affleurement. Un cas intermédiaire se présente lorsque la nappe semi-permanente se situe peu en dessous de la surface du sol : la moindre montée d'eau dans le fleuve suffit à la faire affleurer, entretenant ainsi un milieu palustre.

Schéma de la situation du plancher de graviers et des alluvions fines par rapport à la nappe phréatique



En situation non perturbée, tous les paléo-chenaux de la plaine sont soit connectés avec la nappe, soit alimentés par celle-ci. A l'inverse, il est normal que les bancs soient, en partie au moins, déconnectés. Cette hétérogénéité des sols alluviaux héritée de l'histoire géomorphologique est à l'origine de la complexité, et du même coup de la richesse biologique, des plaines alluviales. En fonction des divers aménagements et prélèvements d'eau impactant le niveau de la nappe phréatique, ce degré de connexion varie. Il convient donc de mettre en relation le niveau de la nappe avec la nature du sol pour établir un diagnostic de la connexion sol/nappe.

Les données nécessaires à l'estimation du degré de connexion des paléo-chenaux sont les suivantes :

- Contour des paléo-chenaux, à partir de l'étude géomorphologique conduite par JP BRAVARD et al. (2005). La surface totale des paléo-chenaux totalise 188 ha, soit environ 30% de la plaine alluviale. Les marges fluviales (partie de la bande active historique soustraite au lit mineur par les endiguements Girardon) devraient être considérées comme un paléo-chenal mais ne peuvent être intégrées à cette analyse par manque de données.
- Extraction pour chaque paléochenal des données pédologiques de la base de données de l'association. La topographie du plancher de graviers est caractérisée par 5 paramètres synthétiques : côte maximale, 3° quartile = 75% des points de sondage du paléochenal ont un toit de graviers qui se situe en dessous de cette côte, 2° quartile = 50% des points de sondage du paléochenal ont un toit de graviers qui se situe en dessous de cette côte, 1° quartile = 25 % des points de sondage du paléochenal ont un toit de graviers qui se situe en dessous de cette côte , minimum = cote la plus basse du toit de graviers observée sur le paléochenal.
- Croisement avec les données piézométriques observées à différentes époques ou issues des simulations pour intégrer les projets de réhabilitation. La cote piézométrique retenue est celle qui est atteinte ou dépassée sur environ ¾ du linéaire (ou de la surface) du paléochenal.

#### Les classes de connexion suivantes sont définies :

Si le niveau piézométrique est supérieur à une valeur caractérisant la distribution du toit des graviers, le paléochenal est connecté à la nappe phréatique, le niveau de connexion étant caractérisé par la valeur du quartile dépassé. Ces situations sont considérées comme optimale pour la forêt alluviale.

Si le niveau piézométrique est inférieur à la valeur minimale du toit des graviers et que ce même niveau est inférieur de moins de 2 m à l'une des valeurs caractérisant la distribution du toit des graviers, le paléochenal est connecté temporairement à la nappe phréatique (connexion temporaire caractérisée par la valeur du quartile dépassé). En effet, lors des épisodes de hautes eaux (> module et < à la crue annuelle) la ligne d'eau du vieux Rhône s'élève d'environ 2 m, générant une onde de même amplitude qui est transmise à l'aquifère et qui se propage (en s'atténuant) sur l'ensemble de la plaine alluviale. Cette remontée temporaire de la nappe permet de rétablir une connexion temporaire avec les alluvions fines (et les racines des arbres), reconstituant ainsi les réserves d'eau du sol. Ces situations constituent une

altération potentielle de la végétation alluviale sans toutefois conduire à une perte totale des caractéristiques alluviales, au moins pour les classes CT max, CT Q3 et CT Q2

Si le niveau piézométrique est inférieur de plus de 2 m à la valeur minimale du toit des graviers, le chenal est déconnecté la plupart du temps de la nappe phréatique, à l'exception des grandes crues (> crue annuelle). Cette situation est jugée trop rare pour entretenir une végétation typique de forêt alluviale.

classe	Descriptif					
Connexion maximale	Niveau piézométrique > val	eur maximale du toit des graviers				
Connexion > Q3	Niveau piézométrique > 3°	Niveau piézométrique > 3° quartile du toit des graviers				
Connexion > Q2	Niveau piézométrique > 2°	quartile du toit des graviers				
Connexion > Q1	Niveau piézométrique > 1°	quartile du toit des graviers				
Connexion minimale	Niveau piézométrique > valeur minimale du toit des graviers					
Connexion Temporaire maximale	Niveau piézométrique < Et niveau piézométrique < de moins de 2 m					
	valeur minimale du toit des	la valeur maximale du toit des graviers				
Connexion Temporaire > Q3	graviers	Et niveau piézométrique < de moins de 2 m				
		au 3° quartile du toit des graviers				
Connexion Temporaire > Q2		Et niveau piézométrique < de moins de 2 m				
		au 2° quartile du toit des graviers				
Connexion Temporaire > Q1		Et niveau piézométrique < de moins de 2 m				
	]	au 1° quartile du toit des graviers				
Connexion Temporaire minimale		Et niveau piézométrique < de moins de 2 m à				
		la valeur minimale du toit des graviers				
Déconnexion	Niveau piézométrique inférieur de plus de 2 m à la valeur minimale du					
	toit des graviers					
Non Renseigné	Absence ou insuffisance de	données pédologiques				

## 3 situations sont présentées dans les cartes jointes :

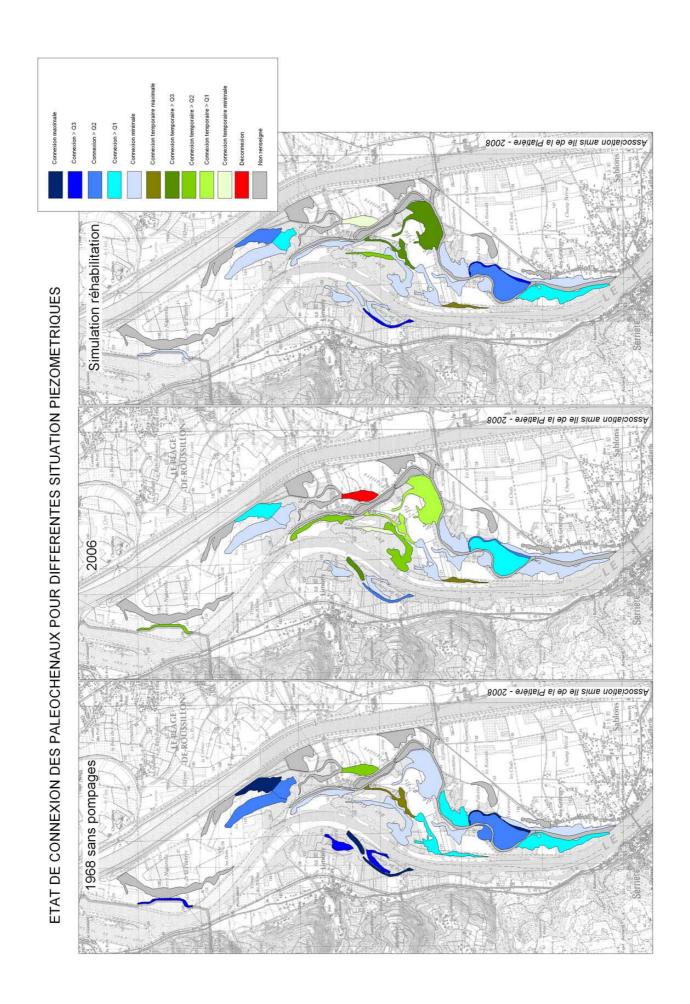
Elles se différentient par l'importance des prélèvements en nappe, la valeur du débit réservé dans le fleuve et la côte du seuil de Peyraud pour les 2 dernières.

La première fournit une bonne approche de l'état de référence avant aménagement CNR (pour le débit semi-permanent) et mise en route des pompages industriels. Les pompages industriels sont arrêtés depuis plusieurs jours. Toutefois le cône de rabattement n'est pas totalement résorbé et la situation décrite ne correspond pas exactement à une situation piézométrique stabilisée.

La seconde est représentative de la situation actuelle.

La troisième intègre un scénario de réhabilitation ambitieux portant le débit réservé à 109 m3/s (couplé à un léger abaissement du seuil de Peyraud pour optimiser les vitesses d'écoulement dans le vieux Rhône), réduisant les pompages industriels de 40 000 m3/j et intégrant l'augmentation maximale autorisée pour les 2 captages AEP voisins. Les données piézométriques sont restituées par un modèle numérique en régime permanent (BURGEAP 2006).

Situations	Valeur débit	Côte NGF	Valeur	Valeur	Valeur
	Rhône	seuil Peyraud	pompage industriel	pompage AEP	pompage AEP
				SIGEARPE	Limony
1968 sans	600 m3/s	Sans objet	0	?	inexistant
pompages					
2006	20 m3/s	131,4 m	170 000 m3/j	417 m3/h	214 m3/h
Simulation	109 m3/s	131,2 m	130 000 m3/j	1000 m3/h	850 m3/h
réhabilitation					



L'état de référence des années 1960 montre que la plupart des paléo-chenaux se caractérisent par une connexion permanente avec seulement 2 paléochenaux proche du champ captant industriel avec une connexion temporaire. La majorité des paléo-chenaux avec connexion permanente présente de plus un niveau de connexion important ( $\geq$  à Q1 et atteignant la connexion maximale sur quelques paléochenaux) La situation actuelle se caractérise par la présence de paléo-chenaux déconnectés et une forte progression des paléo-chenaux à connexion temporaire (majoritairement de faible intensité ; Q1 et Q2). Les connexions permanentes sont majoritairement des connexions minimum et ne dépassent pas le niveau Q2. La simulation de réhabilitation montre qu'un tel projet permet de faire disparaître les déconnexions et d'améliorer globalement les niveaux de connexion. Les connexions temporaires deviennent majoritairement de niveau Q3 alors que les connexions permanentes, tout en restant majoritairement de niveau Q1, atteignent également le niveau Q3. Ces trois cartes illustrent la progression des conditions mésophiles à xérophiles au détriment des conditions hygrophiles au cours des dernières décennies et permettent de cerner les possibilités de réhabilitation fonctionnelle des boisements alluviaux.

Au delà de l'accessibilité à la nappe phréatique, les habitats dépendent également fortement des paramètres de restauration suivant : la modulation saisonnière du débit réservé apparaît comme le second paramètre à privilégier, déterminant pour l'ensemble des habitats amphibies et important pour les boisements alluviaux et certains habitats aquatiques via l'effet sur la nappe phréatique.

La restauration physique de certaines annexes hydrauliques au fonctionnement particulier (alimentation phréatique, faible régime de perturbation par les crues), aujourd'hui disparu de la plaine alluviale, est déterminante pour certains habitats aquatiques ou amphibie. Enfin, la mobilité des alluvions fines apparaît déterminantes pour les habitats pionniers et post-pionniers (Nanocyperion/Bidention, roselière terrestre, forêt de bois tendre).

La faune peut jouer un rôle déterminant dans certains types d'habitat (lapin dans les pelouses sur sable, castor sur les berges, sanglier sur la plupart des habitats.

### **Facteurs humains**

Le contexte humain (socio-économique, culturel, historique) joue un rôle sur la manière dont les habitats naturels évoluent, sont façonnés ainsi que sur les potentialités de mise en place d'une gestion conservatoire.

Le paragraphe précédent a largement développé l'impact des prélèvements industriels dans la nappe phréatique.

La maîtrise foncière partielle du site par l'Etat, le Conservatoire Rhône Alpes des Espaces Naturels et le Conseil Général de l'Isère, le morcellement foncier rendent difficiles les possibilités de maîtriser la gestion conservatoire du site. A l'inverse, cette complexité explique en partie le maintien de certains habitats.

La gestion des prairies nécessite un temps de travail important. Cependant, la gestion de type conservatoire (pâturage, fauche tardive) réalisée sur les prairies par le gestionnaire depuis 15 ans permet d'arriver à des résultats positifs sur l'état de conservation des habitats prairiaux.

Le contexte agricole joue lui aussi un rôle important dans l'évolution et la gestion des habitats. Les relations entre les agriculteurs et les protecteurs de la nature sont toujours marquées par les difficultés rencontrées lors de la création de la Réserve Naturelle de l'île de la Platière, même si le dialogue s'est amélioré. D'autre part, le fonctionnement des exploitations dans la plaine est de type intensif et basé sur la culture du maïs essentiellement, système peu favorable à la biodiversité. L'abandon de l'élevage au cours des années 1960 s'est traduit par l'abandon des prairies et a conduit soit à leur conversion en labour soit à leur fermeture par reboisement spontané ou plantation de peupliers. Les prairies sont aujourd'hui des milieux de petites superficies et sont déconnectées les unes des autres, limitant les échanges entre les

populations d'espèces. L'utilisation des nitrates est également problématique pour la qualité de la ressource en eau.

Les peupleraies artificielles représentent 18% de la surface de la réserve mais la populiculture est depuis deux décennies en perte de vitesse du fait du morcellement de la propriété, de l'éloignement du lieu de résidence des propriétaires, de la stagnation du cours du bois et des conditions d'humidité moins favorables au peuplier... D'autre part, le marché du bois évolue et la demande en bois précieux est en augmentation, ce qui est une opportunité de valorisation du frêne et autres essences précieuses présentes spontanément dans la forêt alluviale.

Le contexte actuel de protection des milieux naturels a vu l'apparition de nouveaux outils de gestion : contrats Natura 2000, exonération de la taxe foncière, crédit d'impôts, qui sont des opportunités intéressantes pour permettre un développement des actions de gestion conservatoire des milieux par les propriétaires.

Enfin, les pratiques de loisir sont importantes sur le site et en périphérie : chasse, cueillette, promenade, plage naturiste, zone de rencontre homosexuelle... Leur impact sur le milieu peut être significatif sur certains secteurs : piétinement, dérangement de la faune et ces activités induisent une circulation importante sur le réseau de chemins. Des données précises sur l'évaluation de l'impact restent toutefois à acquérir.

## A2.5.1.4 Etat de conservation des habitats à fort intérêt patrimonial

L'évaluation de l'état de conservation présenté ici diffère de celle présentée dans l'évaluation du plan de gestion. En effet, elle profite des réflexions conduites depuis au sein du réseau RNF et distingue un état de conservation actuel établi sur des paramètres de composition et de structure de l'habitat et le risque d'altération qui pèse sur ce même habitat (altération de l'hydrosystème, espèces invasives, mauvaises connexions biologiques,...). On présentera d'abord l'évaluation de la fonctionnalité de l'hydrosystème qui détermine une part du risque d'altération puis on abordera l'évaluation des grands types d'habitats. Cette évaluation peut prendre quatre valeurs : état optimal (aucune altération), favorable (altération de certains attributs de l'habitat, ne remettant pas en cause son fonctionnement et son maintien à long terme (– ex : diminution de la quantité de bois mort en forêt), défavorable (altération compromettant le maintien à long terme – ex : forte proportion d'espèces exogènes), très défavorable (habitat très simplifié).

## Fonctionnalité de l'hydrosystème

Les habitats de la plaine alluviale sont étroitement dépendants du fleuve et du fonctionnement global de l'hydrosystème. L'évaluation de l'état de conservation des habitats de la Réserve Naturelle ne peut ignorer cette dimension fonctionnelle et doit porter un regard plus large sur le fleuve et sa plaine alluviale. L'outil de diagnostic fonctionnel utilisé est celui proposé par MICHELOT et al. (1996).

Le tableau ci-dessous présente les résultats sur la période couvrant les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles où les données sont suffisantes. Ce créneau temporel permet de renseigner la situation du fleuve « naturel » de la première moitié du 19<sup>e</sup> et les différentes étapes d'anthropisation intervenues depuis. Chacun des flux déterminant le fonctionnement de l'hydrosystème est ainsi analysé « à dire d'expert ».

Pour chaque période et chaque flux, un coefficient (pouvant prendre les valeurs 0= inopérant, 0,5= actif secondaire et 1=actif majeur) identifie son importance fonctionnelle sur le site et une note (variant de 0=flux nul à 5=flux très intense) quantifie son intensité. Au final le diagnostic fonctionnel global est établi en comparant la note globale obtenue (somme des produits de chaque coefficient et note) à la note maximale possible si tous les flux étaient à leur maximum (note de 5).

	Ava Girar	-				,	nràs C	irarda	n				
			mnogo				Après Girardon Après pompages						
			mpage		1.01.0								
			aména					•				t CNR	
	1830-	1840	1900-	1940	1950-	1977	198	80	19	95	20	05	
	Coeff.	Note	Coeff	Note	Coeff	Note	Coeff	Note	Coeff	Note	Coeff	Note	
Crue morphogène	1	3	0,5	1	0,5	1	0,5	1	0,5	1	0,5	1	
Crue inondante	1	4	1	4	1	4	1	3	1	3	1	3	
Nappe hauteur	1	4	1	4	1	2	1	3	1	1,5	1	1,5	
Nappe battement	1	4	1	4	1	4	1	3	1	3	1	3	
Etiage	0,5	4	0,5	4	0,5	3	0,5	1	0,5	1	0,5	1	
Charge de fond	1	3	1	3	1	2	1	1	1	1	1	1	
Charge en suspension	0,5	3	0,5	3	0,5	3	0,5	2	0,5	2	0,5	2	
Qualité physico-chimique	0,5	4	0,5	3	0,5	2	0,5	2	0,5	3	0,5	3	
Flux de matière organique	0,5	1	0,5	1	0,5	1	0,5	2	0,5	2	0,5	2	
Connexion biologique	0,5	5	0,5	4	0,5	3	0,5	2	0,5	2	0,5	2	
Note globale	26	,5	2	3	18	,5	1	5	1.	4	14	4	
Note maxi potentielle	37	,5	3	5	3	5	3	5	3	5	3	5	
Ecart	29	29% 34%			47% 57%		%	60%		60%			
									trè			ès	
Etat de conservation	favor	able	favor	able	défavo	orable	défavo	orable	défavo	orable	défavo	rable	

Ce diagnostic met en évidence une altération croissante de l'hydrosystème. L'écart entre note maximale potentielle et note obtenue en situation peu perturbée (début 19e siècle) caractérise le niveau de dynamisme propre au secteur, conditionné par le cadre géomorphologique. Il s'agit donc d'une donnée d'entrée intangible. L'altération est mise en évidence par l'augmentation de cet écart. On admet, compte tenu de l'écart initial de l'ordre de 30%, qu'un écart inférieur à 40% caractérise un niveau de fonctionnalité restant satisfaisant. Lorsque cet écart devient supérieur à 40% l'état de conservation est jugé défavorable ou très défavorable. Un scénario de restauration ambitieux mais réaliste permettrait de retrouver un niveau de fonctionnalité satisfaisant. Cette altération fait peser un risque majeur sur les habitats dans le cas ils n'ont pas encore enregistré ce changement.

#### Habitats des annexes hydrauliques

Une dizaine de grands types fonctionnels d'annexes hydrauliques existent dans les plaines alluviales peu perturbées et existaient probablement sur la plaine du Rhône dans le secteur de la RN au début du 20° siècle : Ces types fonctionnels se caractérisent par l'origine de l'eau alimentant l'annexe (eutrophe = eau de surface ou mésotrophe=eau de nappe phréatique), le caractère stagnant ou courant, le régime de mise en eau (permanent ou temporaire) et le régime de perturbation/connexion avec le chenal principal. Aujourd'hui le nombre de types fonctionnels d'annexes hydrauliques est fortement réduit : disparition des annexes à alimentation phréatique, à mise en eau temporaire et à faible régime de perturbation. Les annexes encore présentes se limitent à 2 types fonctionnels (eau de surface courante ou stagnante à fort régime de perturbation et mise en eau permanente). Au niveau de ces habitats, la qualité de l'eau joue un rôle déterminant. L'amélioration notable sur les paramètres d'eutrophisation enregistrée au cours des deux dernières décennies se traduit par une diversification des herbiers aquatiques, qui peuvent être considérés dans un état de conservation favorable. Par contre, le cortège faunistique est incomplet, probablement du fait de la pollution par les micro-toxiques minéraux et organiques. Cet élément, conjugué au faible nombre de types fonctionnels conduit donc à un diagnostic global d'état de conservation défavorable. L'altération de l'hydrosystème et le risque de développement des espèces invasives font peser un risque fort sur ces habitats.

## Habitats amphibies et de grèves

La qualité de ces habitats en contexte fluvial dépend principalement de 2 facteurs : la mobilité des alluvions et le marnage régulier entre hautes et basses eaux. Le diagnostic de l'hydrosystème a montré *Plan de gestion Réserve Naturelle de l'Île de la Platière - Période 2008-2017*51

l'altération de ces 2 paramètres : disparition de la dynamique fluviale, forte limitation du battement entre hautes et basses eaux du fait du débit réservé faible et non modulé. Ces habitats se présentent aujourd'hui sous une forme appauvrie et relictuelle et par conséquent en état de conservation très défavorable.

### Habitats forestiers

Il convient de distinguer les boisements pionniers de bois tendre et ceux de bois dur. Les premiers sont aujourd'hui relictuels de la dynamique antérieure et ne présentent aucune cohorte juvénile témoignant de leur renouvellement. Ils sont voués à une disparition certaine à un horizon de quelques décennies dans le contexte fonctionnel actuel. Leur état de conservation est donc très défavorable.

La situation est plus nuancée pour les forêts de bois dur : la dynamique végétale spontanée, la régression de la populiculture et la gestion conservatoire mise en place offrent de belles perspectives à cet habitat qui n'a probablement pas connu de conditions aussi favorables depuis plusieurs siècles. Une partie de cet habitat (code 44.41) présente une composition et une structure typiques et peut être considéré en état favorable. L'autre partie (code 44.42) présente un cortège partiel et une structure forestière simplifiée qui conduit à un état défavorable. A l'inverse, de nombreux risques pèsent sur le devenir de cet habitat : l'enfoncement de la nappe phréatique et la déconnexion généralisée induite constituent une menace importante pour sa pérennité. L'impact de la diminution de la fréquence d'inondation ne peut être estimé (pas d'évolution notable au cours des 2 dernières décennies mais l'absence de référence plus ancienne ne permet pas de conclure). Enfin, la pression exercée par les espèces exogènes invasives constituent une menace supplémentaire.

## Habitats prairiaux

La gestion conservatoire mise en place depuis 15 ans permet de retrouver des groupements typiques de pelouses maigres sur une partie des surfaces mais une grande partie de cet habitat reste marqué par les interventions malheureuses des années 1970 et 80 (labour). Par ailleurs la fragmentation de cet habitat est important et susceptible d'être à l'origine d'un net appauvrissement de la faune (lépidoptères, oiseaux nicheurs). Ces éléments conduisent à un état de conservation défavorable.

#### A2.5.2. Espèces animales et végétales

## A2.5.2.1 Description des espèces et de leurs populations

L'ensemble des données concernant les espèces est archivé dans des bases de données qui constituent un observatoire de la biodiversité de la plaine alluviale. Les inventaires sont réalisés à l'échelle de la plaine mais les informations distinguent les différents secteurs : ENS, réserve naturelle, reste de la plaine et permettent ainsi de replacer chaque site dans le contexte général. L'ensemble des inventaires figure en annexe 1 de ce document.

Les données sont obtenues à partir d'inventaires ou de suivis protocolés mais aussi à partir d'observations réalisées au hasard de la présence sur le terrain du personnel de l'association.

La colonne "Evaluation" du tableau suivant indique la qualité de chaque inventaire : +++ = inventaire quasi complet et fiable, ++ = inventaire partiel à compléter, + = inventaire très partiel et à faire valider par un spécialiste.

Groupe inventorié	Source	Période observation	Nb données RN	Evaluation
Oiseaux	Veille de terrain Suivis IPA/Quadrats/Stoc EPS Suivis oiseaux d'eau Recensement nids de guêpiers d'Europe Inventaires milan noir Données associations ornithologiques	1981 – 08/2006	15194	+++
Mammifères	Veille de terrain Prospection chiroptères par Y. Tupinier par ultrasons	1986 – 08/2006	762	++
Amphibiens	Veille de terrain Expertise de P. Joly en 1997 dans la plaine alluviale	1978 – 08/2006	55	+++
Reptiles	Veille de terrain	1979 - 08/2006	134	++
Poissons	Pêches électriques pour le suivi ARALEP Etude optimisation débit réservé en 95-96 Veille de terrain	1982 – 02/2008	343	+++
Odonates	Suivi « odonates » sur la lône de la Platière Veille de terrain	1982 – 08/2006	3964	+++
Lépidoptères rhopalocères	Suivi sur l'ensemble des prairies Veille de terrain	1992 – 08/2006	3300	+++
Lépidoptères hétérocères	Quelques prospections par piégeage (lumineux, piège à vin, miellée) Veille de terrain	1992 – 08/206	357	+
Orthoptères	Prospections par D. Grand Prospections par l'association et veille de terrain Inventaire approfondi en 2001 par S. Puissant de l'OPIE Languedoc-Roussillon	1995 – 08/2006	41	+++
Coléoptères	Inventaire réalisé dans les années 1970/80 par J. MOULIN Veille de terrain et inventaire récent partiel des	1970/80		+++
	coprophages, carabiques, cérambycidés	1992 – 08/2006	419	+
Mollusques	Collection de J. Moulin dans les années 1980 Inventaire par C. Audibert et A. Bertrand en	1980	690	++
F1 (-1/	2006	2006	680	+++
Flore (phanérogames et cryptogames vasculaires)	Inventaire initial Relevés phytosociologiques Veille de terrain	1986 – 08/2006	21894	+++

#### Oiseaux

Il s'agit de loin du groupe le mieux connu de la réserve naturelle par les données des associations ornithologiques et du personnel de la réserve depuis 1988. Plus de 40 ans d'observations (les premières données remontent à la fin des années 1960) permettent de dresser un tableau précis de l'avifaune. 218

espèces ont été observées depuis 1981 dans la plaine alluviale et 199 au sein de la réserve. La base de données constituée par l'association regroupe 21730 données de 1981 à mi-2006 (cf. tableau en annexe). Sur les 199 espèces recensées, 63 sont exceptionnelles (observées moins de 10 fois). Cette richesse de l'avifaune est remarquable pour une zone humide de relativement petite taille (environ 1 000 hectares) et isolée des grandes zones humides françaises (Camargue, Dombes...). Ceci s'explique par la situation de la réserve sur l'axe migratoire de la vallée du Rhône : de nombreux oiseaux sillonnent le ciel de la vallée aux deux passages, et une partie de ce flux stationne sur la réserve. Les oiseaux d'eau constituent un groupe important.

72 espèces nichent dans la plaine alluviale, dont 49 dans la réserve naturelle.

#### **Mammifères**

35 espèces sont à ce jour identifiées dans la plaine alluviale dont 33 dans la réserve.

Cet inventaire a été obtenu par les méthodes suivantes :

- Observations au hasard des présences sur le terrain,
- Suivi systématique des populations de castor,
- Analyse de pelotes de rejection et piégeage pour les petits mammifères (le tout essentiellement par le personnel de la réserve).
- Inventaire des chiroptères par écoute des émissions ultrasoniques par Y. TUPINIER en 1998 et 1999.

Le peuplement de mammifères est simplifié du fait de la contrainte apportée par les inondations. Plusieurs espèces ne semblent présentes que sur les marges de la plaine alluviale, moins inondables : belette, campagnol agreste et des champs. D'autres sont très rares et localisées dans la réserve et il n'est pas certain que leur présence soit durable : tous les insectivores, blaireau, campagnol roussâtre.

Les connaissances restent fragmentaires en ce qui concerne les mustélidés. Des crottes de gros mustélidés (fouine, putois, martre) sont régulièrement trouvées sans qu'il ne soit possible de les attribuer à une espèce. La présence de ces 3 espèces est toutefois attestée par des observations directes, sans qu'il soit possible de préciser le niveau de population. Il convient d'ajouter à cette liste la loutre : l'espèce était commune sur le fleuve jusque vers 1950, date à partir de laquelle elle s'est raréfiée, les dernières données sur l'île de la Platière datant du début des années 1970. L'extension de cette espèce depuis ses bastions de l'Ouest du massif central depuis deux décennies lui a permis récemment d'atteindre le Rhône au niveau des confluences de l'Ardèche et de la Drôme. Son retour spontané à moyen terme sur la Réserve Naturelle est donc possible.

Les deux ongulés (chevreuil, sanglier) se sont installés au cours des années 1980 et ont maintenant des populations significatives sur le site.

L'inventaire des chiroptères a permis de détecter la présence de 10 espèces dans la plaine alluviale, ce qui est assez élevé mais les densités sont faibles. La lône de la Platière semble être le site le plus attractif pour les chauves-souris.

#### **Amphibiens**

L'inventaire a été réalisé par le personnel de l'association, essentiellement de 1994 à 1997. Depuis, une veille est réalisée. Dans la plaine alluviale, 8 espèces ont été observées, mais l'alyte n'est présent que sur les marges de la plaine et la rainette méridionale semble accidentelle. Le peuplement d'amphibiens de la plaine est donc constitué de 6 espèces, ce qui représente une assez bonne diversité et celui de la réserve naturelle de 4 espèces.

Les espèces caractéristiques des zones alluviales étaient présentes dans la plaine au début des années 1990 : rainette arboricole, pélodyte ponctué, crapaud calamite. Toutefois cette richesse masque un statut très précaire pour la plupart des espèces (sauf la grenouille verte) en raison de la rareté des sites de reproduction favorables et des faibles effectifs présents. Cependant, 3 des espèces (triton palmé, crapauds commun et calamite) n'ont plus été observées dans la réserve depuis 2000.

#### **Reptiles**

Les connaissances sur ce groupe restent fragmentaires : elles résultent seulement des observations du personnel de l'association. Toutefois, on peut supposer que les inondations périodiques constituent pour

ce groupe comme pour les mammifères une contrainte forte. Actuellement, 3 lézards et 3 serpents constituent la faune herpétologique de la plaine alluviale et de la réserve. A cela il faut ajouter une espèce introduite (la tortue de Floride) et une espèce à confirmer (le lézard des souches).

La cistude semble avoir été présente sur le Rhône dans le secteur : des données anciennes (années 1960 et 70) existent au nord (Vienne) et au sud (Valence). Aucune observation récente ne permet de confirmer la présence de l'espèce. Par ailleurs, certains herpétologues doutent de la possibilité de maintien d'une population de cistude dans une plaine alluviale inondable (sensibilité des œufs à la submersion). Au vu de ces éléments, cette espèce n'est pas prise en compte dans l'inventaire.

#### **Poissons**

C'est un groupe bien connu, grâce aux nombreuses pêches électriques réalisées dans le secteur. Le peuplement piscicole du fleuve au cours des 20 dernières années comporte 35 espèces, dont 31 dans la réserve. Cette richesse masque en fait un fort déséquilibre au sein du peuplement puisque 4 espèces constituent à elles seules les ¾ des individus capturés : ablette, chevaine, gardon, perche-soleil. Ce déséquilibre s'explique par l'altération du milieu physique (débit réservé insuffisant, retenue) et de la qualité de l'eau. Ainsi, les espèces rhéophiles et/ou exigeantes pour la qualité de l'eau ne sont présentes qu'en très faibles effectifs et sur quelques points qui restent favorables. Les grands migrateurs (alose, lamproies marine et de rivière) ont disparu avec les premiers barrages hydro-électriques construits dans les années 1950. De même, l'apron n'a pas été observé depuis le milieu du 20° siècle.

## Coléoptères

Ce groupe d'insectes a fait l'objet d'observations approfondies par un entomologiste local, Mr Jean MOULIN, dans les années 1960, 70 et début 80. Un inventaire partiel a ensuite été débuté par l'équipe de l'association en 1997 pour les Cérambycidés et en 1998 pour les Carabidés. Des observations ponctuelles concernent également certaines espèces de coléoptères facilement identifiables.

Pour ces deux groupes, l'état actuel des données fait état de 61 espèces dans la plaine alluviale et 50 au sein de la réserve.

#### **Odonates**

Ce groupe est maintenant bien connu par les observations de l'équipe de l'association, complétées par d'autres observateurs (D. GRAND, ARALEP). L'inventaire est réalisé par observation des imagos et recherche d'exuvies. Des données sur les larves proviennent du suivi hydrobiologique réalisé par l'ARALEP. L'inventaire fait état de 46 espèces dans la plaine et 41 espèces dans la réserve. Sur ce total, 24 se reproduisent de manière certaine dans la réserve. L'année 2007 a permis d'ajouter une espèce reproductrice à l'inventaire (*Gomphus flavipes*).

#### Lépidoptères

L'inventaire des rhopalocères a été initié par D. GRAND en 1994-95. L'équipe de l'association a poursuivi cet inventaire (rhopalocères et hétérocères hors microlépidoptères) : recherche des imagos (chasse à vue, piégeage lumineux, piège à vin) et de manière ponctuelle des chenilles et des chrysalides. Depuis 1998, un suivi des rhopalocères a été mis en place sur les prairies de la plaine alluviale. Les données relatives aux hétérocères restent pour la plupart à valider.

64 espèces de rhopalocères et 113 espèces d'hétérocères ont été identifiées dans la plaine alluviale. Sur ce total, 58 et 79 espèces respectivement ont été contactées dans la réserve naturelle.

#### **Orthoptères**

Un inventaire a été initié par D. GRAND en 1994-95. Quelques observations ont également été effectuées par l'équipe de l'association. Ces premières données ont été présentées à B. DEFAUT qui a relevé des erreurs de détermination manifestes compte tenu de la répartition ou de l'écologie des espèces citées. L'inventaire a été relancé en 1997 par l'équipe de la réserve avec des outils d'identification plus efficaces. Un inventaire a été réalisé en 2001 par un spécialiste sur les prairies et les grèves de la plaine alluviale. L'ensemble des données fait état de 44 espèces dans la plaine alluviale dont 39 dans la réserve.

### **Mollusques**

Ce groupe a fait l'objet d'un inventaire au niveau de la plaine alluviale du Rhône par Mr J. MOULIN : 64 espèces ont été recensées. L'inventaire est à compléter au niveau des limaces. Les données ne sont pas localisées et cet inventaire doit être considéré comme une base de travail pour un inventaire précis de la réserve naturelle. Un nouvel inventaire, réalisé par C. Audibert et A. Bertrand en 2006, fait état de 100 taxons présents sur l'ensemble de la plaine, dont 23 citées dans l'inventaire de J. MOULIN n'ont pas été retrouvées (la richesse totale s'élèverait donc à 123 espèces). Sur la réserve naturelle l'inventaire récent compte 70 espèces.

#### Autres invertébrés

Les invertébrés aquatiques, benthiques et interstitiels, sont bien connus par les travaux hydrobiologiques réalisés sur le secteur. Ces données concernent de nombreux groupes taxonomiques et n'ont pas été synthétisées compte tenu de l'information fragmentaire apportée pour chaque groupe taxonomique (seul la fraction aquatique de chaque groupe est renseignée). Seuls les données sur les odonates ont été intégrées à l'inventaire exposé précédemment.

#### **Flore**

Seul le groupe des phanérogames a fait l'objet d'un inventaire. Les connaissances sur ce groupe ont considérablement progressé : 191 espèces recensées à la création de la réserve, 365 en 1990 lors de la rédaction du 1° plan de gestion, 659 en fin d'année 1993 (PONT et DELAIGUE 1995) et 745 actuellement. Sur ce total, 610 espèces ont été observées dans la Réserve Naturelle. Ce groupe est donc particulièrement diversifié. Par ailleurs des données bibliographiques ou non localisées de quelques botanistes viennent compléter ces informations et apportent 90 espèces supplémentaires dont certaines paraissent douteuses.

## A2.5.2.2 Evaluation de la valeur patrimoniale des espèces

L'évaluation utilise les outils suivants : directive Habitats, directive Oiseaux, protection nationale ou régionale, listes rouges européennes, nationales, régionales et départementales, convention de Washington, atlas de répartition et priorité de conservation départementale.

L'identification des espèces remarquables par au moins un des outils d'évaluation patrimoniale doit, comme pour les habitats, être complétée par une analyse des enjeux qu'il représente pour la RN en prenant notamment en compte un critère de représentativité et de contribution de la RN à leur conservation. 5 niveaux d'enjeu sont définis et indiqués dans la colonne « enjeu RN » du tableau de chaque groupe taxonomique :

- 1 : enjeu très fort : espèces très rares n'existant que dans les corridors alluviaux du Sud Est de la France et pour lesquels la réserve a une responsabilité très importante dans leur conservation ;
- 2 : enjeu fort : espèces rares fortement liées aux corridors alluviaux pour lesquels la réserve a une responsabilité dans la conservation ;
- 3 : enjeu moyen : espèces rares mais plus répandues existant en dehors du contexte alluvial pour lesquels la réserve a une responsabilité partagée dans leur conservation ou espèces répondant aux critères de niveau d'enjeu 2 mais insuffisamment représentées dans la RN ;
- 4 : enjeu faible : espèces remarquables assez répandues pour lesquels la réserve naturelle n'a pas de responsabilité particulière dans leur conservation compte tenu de leur faible représentation ;
- 5 : espèces occasionnelles qui ne représentent pas un enjeu pour la RN (Les tableaux ci-dessous ne mentionnent pas ces espèces pour les oiseaux, les odonates et la flore où elles sont nombreuses. On trouvera en annexe les tableaux d'évaluation complets de ces 3 groupes).

Des cartes ont été établies à partir de ces niveaux afin d'identifier et de hiérarchiser les secteurs présentant des enjeux en terme de conservation des espèces. Pour chaque maille ou secteur, les valeurs ont été obtenues en additionnant le code enjeu de chaque espèce contactée (Cf. cartes p. 65 et 71 ). De plus, afin de valider la pertinence des informations présentées, la pression d'observation a été cartographiée et figure en annexe.

#### **Oiseaux**

En ce qui concerne les oiseaux, la liste des espèces protégées au niveau national paraît peu significative dans la mesure où cette liste vise à la fois des espèces communes dont la capture est interdite (la plupart des passereaux) et des espèces réellement rares et menacées. L'apparition dans cette seule liste n'est donc pas retenue dans l'évaluation patrimoniale.

On distinguera également le cas des espèces nicheuses et de celles qui sont de passage ou hivernantes.

Sur la réserve naturelle, 17 espèces nicheuses ont une forte valeur patrimoniale : 7 au niveau mondial, 7 au niveau européen et 3 au niveau départemental. A ce nombre, il faut ajouter les non nicheurs (migrateurs et hivernants) : 113 espèces ont un intérêt patrimonial certain, parmi lesquelles 37 fréquentent régulièrement la réserve.

#### Oiseaux nicheurs

Famille	Espèce	Statut dans la RN	Dir Ois	LR Nat	LR Dép	PDOP Dép	ZNIEFF	Conv Wash	Enjeu RN
Ardeidae	Aigrette garzette Egretta garzetta	Nicheur régulier (1-5 couples) Passage régulier	OI		M	4	D	W3, C1	3
	Héron bihoreau Nycticorax nycticorax	Nicheur régulier (10-50 couples) jusqu'en 2000	OI		M	3	D		2
	Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>	Nicheur régulier (60-80 couples)	M		R	6	DC		4
Accipitridae	Bondrée apivore Pernis apivorus	Nicheur occasionnel Passage régulier	OI		R	6		W2, C1	4
	Epervier d'Europe Accipiter nisus	Nicheur régulier	M			6		W2, C1	4
	Milan noir Milvus migrans	Nicheur régulier (20-40 couples) Dortoir migratoire important (100-200 ind)	OI			5	DC	W2, C1	2
Falconidae	Faucon hobereau Falco subbuteo	Nicheur régulier (1-3 couples)	M		R	6	DC	W2, C1	4
Charadriidae	Petit Gravelot Charadrius dubius	Nicheur régulier (1-5 couples) occasionnel depuis 1998	M		V	5	D		2
Alcedinidae	Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	Nicheur régulier (1-3 couples) Passage régulier	OI		V	4	D		3
Méropidae	Guêpier d'Europe Merops apiaster	Nicheur régulier depuis 1999 (5-35 couples)	M		R	5	D		3
Saxicolidae	Tarier pâtre Saxicola torquata	Nicheur régulier jusque dans les années 1970, occasionnel depuis				5			4
Sylviidae	Bouscarle de Cetti Cettia cetti	Nicheur abondant jusqu'en 1985, régulier depuis (< 10 couples)			M	5	D		4

#### Oiseaux non nicheurs

Les outils d'évaluation sont peu pertinents pour cette catégorie puisqu'ils concernent les oiseaux nicheurs ou hivernants. La liste présentée est avant tout indicative.

Famille	Espèce	Statut dans la RN	Dir Ois	LR Nat	LR Dép	PDOP Dép	ZNIEFF	Conv Wash	Enjeu RN
Podicipitidae	Grèbe castagneux Tachybaptus ruficollis	Passage et hivernant régulier (20-70 ind)	M		V	5			4
	Grèbe huppé Podiceps cristatus	Passage et hivernant régulier (30-100 ind)	M			6			4

Phalacrocoracidae	Grand cormoran Phalacrocorax carbo	Passage et hivernant régulier (500-600 ind)	OI, M						4
Ardeidae	Grande aigrette Casmerodius albus	Passage régulier, hivernage en développement	OI				DC		3
	Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>	Passage régulier	OI		M	1	D		4
Ciconiidae	Cigogne blanche Ciconia ciconia	Passage régulier	OI	V			D		4
	Cigogne noire Ciconia nigra	Passage exceptionnel	OI, M	V			D	W2, C1	4
Anatidae	Canard chipeau  Anas strepera	Passage et hivernant régulier (5-15 ind)	M				D		4
	Canard pilet Anas acuta	Passage régulier	M	Е				W3	4
	Canard siffleur  Anas penelope	Passage et hivernant régulier (5-15 ind)	M					W3	4
	Canard souchet  Anas clypeata	Passage régulier	M				D	W3	4
	Fuligule milouin Aythya ferina	Passage et hivernant régulier (500 ind en 1990, 20-50 depuis 2003)	M		M	3	DC		4
	Fuligule morillon Aythya fuligula	Passage et hivernant régulier (300-400 ind avant 1990, <10 depuis 2003)	M	R			DC		4
	Harelde boréale Clangula hyemalis	Passage occasionnel, hivernant exceptionnel	M						4
	Harle bièvre Mergus merganser	Passage occasionnel	M	V	M	2	D		4
	Harle huppé Mergus serrator	Passage occasionnel	M				DC		4
	Harle piette  Mergus albellus	Passage et hivernant exceptionnel	OI				DC		4
	Macreuse brune Melanitta fusca	Passage exceptionnel	M						4
	Nette rousse Netta rufina	Passage régulier	M	V	M	1	D		4
	Sarcelle d'été  Anas querquedula	Passage régulier	M	Е	M	1	D	W3, C1	4
	Sarcelle d'hiver Anas crecca	Passage et hivernant régulier (5-30 ind)	M	R	M	3	DC	W3	4
	Tadorne de Belon Tadorna tadorna	Passage occasionnel	M				DC		4
Accipitridae	Busard des roseaux Circus aeruginosus	Passage régulier	OI		M	4	DC	W2, C1	4
	Busard Saint-Martin Circus cyaneus	Passage régulier	OI		R	3	DC	W2, C1	4
	Circaète Jean-le-Blanc Circaetus gallicus	Passage régulier	OI		M	2	DC	W2, C1	4
	Milan royal Milvus milvus	Passage régulier	OI		M	4	DC	W2, C1	4
Pandionidae	Balbuzard pêcheur Pandion haliaetus	Passage régulier, estivage en développement	OI	V			DC	W2, C1	2
Rallidae	Foulque macroule Fulica atra	Passage et hivernant régulier (250-600 ind)	M			6	DC		4
Charadriidae	Vanneau huppé Vanellus vanellus	Passage régulier	M		М	3	DC		4

Scolopacidae	Bécasse des bois Scolopax rusticola	Passage régulier, hivernant occasionnel	M		I	5	D		3
	Bécasseau variable Calidris alpina	Passage exceptionnel	M						4
	Bécassine des marais Gallinago gallinago	Passage et hivernant régulier (5-20 ind)	M	Е			DC		3
	Chevalier aboyeur Tringa nebularia	Passage régulier	M						3
	Chevalier arlequin Tringa erythropus	Passage exceptionnel	M						4
	Chevalier cul-blanc Tringa ochropus	Passage régulier	M						3
	Chevalier gambette Tringa totanus	Passage exceptionnel	M	V					4
	Chevalier guignette Actites hypoleucos	Passage régulier	M		V	4	D		3
	Chevalier sylvain Tringa glareola	Passage occasionnel	OI						3
	Combattant varié Philomachus pugnax	Passage exceptionnel	OI	E					4
	Courlis cendré Numenius arquata	Passage occasionnel	M		M	4	DC		4
Laridae	Goéland brun Larus fuscus	Passage occasionnel	M			6			4
	Goéland cendré Larus canus	Passage occasionnel	M	V			D		4
	Goéland leucophée Larus michahellis	Passage et hivernant régulier	M		M	5	DC		4
	Mouette rieuse Larus ridibundus	Passage et hivernant régulier	M				D		4
Sternidae	Sterne pierregarin Sterna hirundo	Passage exceptionnel	OI				D		2
Columbidae	Pigeon colombin Columba oenas	Disparu comme nicheur, passage régulier			M	3	D		4
Strigidae	Hibou grand-duc Bubo bubo	Zone de chasse régulière	OI	R	R	3	DC	W2, C1	4
Upupidae	Huppe fasciée Upupa epops	Eteint comme nicheur, passage régulier			V	4	D		4
Alaudidae	Alouette des champs Alauda arvensis	Passage et hivernant régulier				5			4
Hirundinidae	Hirondelle de rivage <i>Riparia riparia</i>	Passage occasionnel	M		V	4	D		4
Sylviidae	Pouillot fitis Phylloscopus trochilus	Passage régulier			M	5			4
Muscicapidae	Gobe mouche noir Ficedula hypoleuca	Passage régulier			M	5	D		4
Remizidae	Rémiz penduline Remiz pendulinus	Passage exceptionnel	M	V			DC		3
Laniidae	Pie grièche écorcheur Lanius collurio	Eteint comme nicheur, passage occasionnel	OI			5			4
Emberizidae	Bruant des roseaux Emberiza scoeniclus	Passage régulier				6	DC		4

Légendes des symboles utilisés et résumé des réglementations en annexe .

## Justification des enjeux

Parmi les oiseaux nicheurs, le milan noir, le héron bihoreau et le petit Gravelot peuvent être considérés comme fortement dépendants du contexte alluvial et justifier d'un niveau 2. Le martin pêcheur et

l'aigrette garzette semblent redevables d'un niveau 3 compte tenu des faibles effectifs. Le guêpier d'Europe est présent en dehors du contexte alluvial ce qui justifie un niveau 3.

Pour les migrateurs, le niveau 3 semble justifié pour les espèces suivantes : balbuzard (importance du site comme halte migratoire et développement de l'estivage qui permet d'envisager une nidification à moyen terme), la bécasse (rareté des zones boisées dans le couloir rhodanien), la bécassine des marais (attractivité des grèves du fleuve), les chevaliers aboyeur, culblanc, sylvain et guignette (limicoles priorisant la voie de migration continentale) et la grande aigrette (développement de l'hivernage).

#### **Mammifères**

En ce qui concerne les mammifères, le castor, le putois (et la loutre potentiellement) ont une forte valeur patrimoniale. Les 10 espèces de chauves-souris recensées dans la plaine ont un intérêt patrimonial moindre.

Espèce	Statut dans la RN	Protect Nat	dir Habitats	LR Nat	LR Dép	PDOP Dép	ZNIEFF	Enjeu RN
Murin de Daubenton  Myotis daubentoni	inconnu	Nm.1	An 4	S		6	DC	4
Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus</i>	inconnu	Nm.1	An 2, An 4	V		4	D	4
Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	inconnu	Nm.1	An 4	S		6	DC	4
Sérotine commune Eptesicus serotinus	inconnu	Nm.1	An 4	S		6	DC	4
Noctule de Leisler Nyctalus leisleri	inconnu	Nm.1	An 4	V		5	DC	4
Noctule commune Nyctalus noctula	inconnu	Nm.1	An 4	V	V	4	DC	4
Oreillard brun Plecotus auritus	inconnu	Nm.1	An 4	S		6	DC	4
Pipistrelle commune Pipistrellus pipistrellus	inconnu	Nm.1	An 4	S		6	DC	4
Pipistrelle de Khul Pipistrellus kuhli	inconnu	Nm.1	An 4	S		6	DC	4
Vespère de Savi Hypsugo savii	inconnu	Nm.1	An 4	S		6	DC	4
Putois Mustela putorius	inconnu	Nm.2	An 5	Ι	ID	5	DC	3
Loutre Lutra lutra	Abondante avant 1950, éteinte depuis les années 1970	Nm.1	An 2, An 5	Е	M	1	D	2
Castor d'Europe Castor fiber	5 à 7 familles, population stable depuis 20 ans	Nm.1	An 2, An 4	S	R	5	DC	2

Légendes des symboles utilisés et résumé des réglementations en annexe .

## Justification des enjeux :

Le castor semble justifier un enjeu fort compte tenu de l'importance de la population rhodanienne pour la conservation de l'espèce. Il convient toutefois d'avoir à l'esprit que la population de la réserve n'est pas viable sans le maintien des échanges avec le reste de la vallée. La loutre reste un enjeu fort compte tenu de son potentiel de retour. Le putois semble une espèce suffisamment liée aux zones humides et au cours d'eau pour justifier un niveau 3. Les chauves souris ne semblent pas représenter un enjeu pour la RN du fait des niveaux d'effectifs très faibles. Toutefois deux espèces très dépendantes des ripisylves (murin à oreille échancré et noctule commune) d'après la bibliographie pourrait constituer un enjeu plus important (niveau 3) si une présence régulière ou la reproduction étaient avérées.

#### **Amphibiens**

2 espèces présentes en périphérie de réserve (rainette arboricole et pélodyte ponctué) figurent en liste rouge nationale (vulnérable) et départementale (vulnérable).

Espèces	Statut dans la RN	Protect Nat	Dir. Habitats	LR Nat	LR Départ	PDOP Départ	ZNIEFF	Enjeu RN
Triton palmé Triturus helveticus	Reproducteur, en déclin?	Nar.1		S		6		4
Crapaud commun Bufo bufo	Inconnu	Nar.1		S	R	6	DC	4
Crapaud calamite  Bufo calamita	Reproducteur, en déclin ?	Nar.1	An 4	S	R	6	DC	3
Pélodyte ponctué Pelodytes punctatus	Présence supposée avant 1970	Nar.1		V	V	4	D	2
Rainette arboricole <i>Hyla arborea</i>	Présence supposée avant 1970	Nar.1	An 4	V	V	2	D	2

Légendes des symboles utilisés et résumé des réglementations en annexe .

#### Justification des enjeux :

Le pélodyte et la rainette arboricole, jugées typique d'un peuplement de plaine alluviale (MORAND 1992) constitueraient un enjeu fort. Parmi les espèces observées récemment, seul le crapaud calamite semble justifier un enjeu moyen compte tenu de sa relative attirance pour les corridors alluviaux.

## **Reptiles**

En ce qui concerne les reptiles, toutes les espèces recensées sont protégées nationalement et sont considérées comme à surveiller sur la liste rouge nationale. Le lézard vert, le lézard des murailles et la couleuvre verte et jaune sont en plus à l'annexe IV de la directive Habitats. Aucune espèce ne semble présenter un enjeu important pour la RN.

Espèce	Statut dans la RN	<b>Protection Nat</b>	Dir Habitats	LR Nat	LR Départ	PDOP Départ	Enjeu RN
Lézard vert Lacerta viridis	Commun sur toutes les lisières	Nar.1	An 4	S		6	4
Lézard des murailles Podarcis muralis	Commun sur toutes les lisières	Nar.1	An 4	S		6	5
Couleuvre verte et jaune Coluber viridiflavus	Commune sur toutes les lisières	Nar.1	An 4	S		6	4
Couleuvre vipérine Natrix maura	Observée régulièrement sur les milieux aquatiques	Nar.1		S	ID	6	4
Couleuvre à collier Natrix natrix	Observée régulièrement sur les milieux aquatiques	Nar.1		S		6	4

Légendes des symboles utilisés et résumé des réglementations en annexe .

#### **Poissons**

En ce qui concerne les poissons, 9 espèces ont une forte valeur patrimoniale : 1 au niveau mondial, 5 au niveau européen et 4 au niveau national. On peut ajouter les espèces qui n'ont pas été revues récemment : apron et les espèces migratrices (alose, lamproies) qui sont toutes en annexe II directive Habitats et en liste rouge UICN.

Famille	Espèces	Statut dans la RN	Protect Nat	LR Nat	Dir. Habitats	UICN	Enjeu RN
Anguillidés		Observée					
	Anguille	régulièrement,		V			4
	Anguilla anguilla	Possibilité de migration		V			4
		des civelles à confirmer					
Blennidés		Observée					
	Blennie fluviatile	ponctuellement au	Np.1	V	V		4
	Blennius fluviatilis	niveau des	Np. 1	V			4
		enrochements Girardon					
Clupéidés	Alogo foints	Eteinte depuis la					
	Alose feinte  Alosa fallax	construction du barrage	Np.1	V	An 2, An 5	DD	2
	Atosa janax	de Donzère (1952)	,				

Cottidés	Chabot commun Cottus gobio	Observée ponctuellement sur le vieux Rhône			An 2		4
Cyprinidés	Barbeau fluviatile Barbus barbus	Petite population relictuelle sur le vieux Rhône (radier Arcoules) et la lône de la Platière			An 5		3
	Toxostome Chondrostoma toxostoma	éteint ? (dernière donnée dans la RN : 1989)		V	An 2		2
	Vandoise Leuciscus leuciscus	Petite population relictuelle sur le vieux Rhône (radier Arcoules) et la lône de la Platière	Np.1				3
	Bouvière Rhodeus amarus	Abondante sur toutes les eaux calmes	Np.1	V	An 2		2
Esocidés	Brochet Esox lucius	Commun, site de frai à préciser	Np.1	V			4
Percidés	Apron du Rhône Zingel asper	Pas de données depuis les années 1940	Np.1	Е	An 2, An 4	CR	1
Petromyzonidés	Lamproie fluviatile  Lampetra fluviatilis	Eteinte depuis la construction du barrage de Donzère (1952)	Np.1	V	An 2, An 5	LR : nt	2
	Lamproie de planer Lampetra planeri	Inconnu (1 observation : 1996)	Np.1		An 2	LR: nt	3
	Lamproie marine Petromyzon marinus	Eteinte depuis la construction du barrage de Donzère (1952)	Np.1	V	An 2		2

Légendes des symboles utilisés et résumé des réglementations en annexe .

## Justification des enjeux :

Les espèces typiques de la zone à barbeaux constituent un enjeu moyen à fort selon leur statut européen, la bouvière, espèce typique des annexes hydrauliques fluviales également. Les grands migrateurs, aujourd'hui disparus, constitueraient un enjeu fort en cas de retour. Enfin l'Apron constituerait un enjeu très fort mais son retour semble très improbable.

## Coléoptères

Une espèce figurant en annexe II de la directive habitat est bien présente sur le site. On remarquera que d'après les entomologistes cette espèce n'est pas rare dans la moitié sud de la France.

Nom latin	Nom vulgaire	Statut dans la RN	Habitat fréquenté	Dir. Habitats	Enjeu RN
Lucanus cervus	Lucane cerf volant	commun	Boisements (lié au bois mort)	An 2	4

Légendes des symboles utilisés et résumé des réglementations en annexe .

#### **Odonates**

18 espèces figurant dans l'inventaire sont identifiées par l'un ou l'autre des outils d'évaluation patrimoniale.

Famille	Espèces	Statut dans la RN	Protec Nat	Dir Hab	LR Europe	LR Nat	LR Rég	ZNIEFF	Enjeu RN
Aeshnidae	Aeschne paisible Boyeria irene	Petite population sur la lône de la Platière et le vieux Rhône			V		R	D	2

Calopterygidae	Caloptéryx méditerranéen	Occasionnel (5 données de 1995 à			D		Г	D	2
	Calopteryx haemorrhoidalis	2001), potentiel sur la lône de la Platière			R		Е	D	3
Coenagrionidae	Agrion de Mercure	Eteint depuis 1982 sur la lône de la Platière							
	Coenagrion mercuriale	du fait de la perte d'alimentation phréatique	Ni. 1	An 2	Е	Е	V	DC	2
	Naïade à corps vert Erythromma viridulum	Abondante sur les mares, colonisent les lônes au profit des périodes de calme hydrologique					R		4
	Agrion nain Ischnura pumilio	Occasionnel (4 données de 1996 à 2004)					R		4
Gomphidae	Gomphus très commun Gomphus vulgatissimus	Population importante sur la lône de la Platière. Reproducteur également sur le vieux Rhône			V		R	DC	2
	Gomphe à pattes jaunes <i>Gomphus flavipes</i>	Découvert en 2007, statut à préciser		An 4	E	Е			2
	Gomphus à pinces Onychogomphus forcipatus	Population importante sur la lône de la Platière et le vieux Rhône			V		R	DC	2
Libellulidae	Libellule fauve Libellula fulva	Une petite population a colonisé la lône de la Platière depuis 2003			Ml				4
	Orthetrum brun Orthetrum brunneum	Petite population sur les mares des grèves et la lône de la Platière			Ml		V		4
	Orthetrum bleuissant Orthetrum coerulescens	Petite population sur la lône de la Platière					R		4

Légendes des symboles utilisés et résumé des réglementations en annexe .

## Justification des enjeux

Les espèces typiquement « fluviales » (*Boyeria*, Gomphidés) constituent un enjeu fort. Il en est de même pour l'agrion de mercure et, dans une moindre mesure pour le *C. haemorhoidalis*, dont le retour sur la réserve signerait la restauration d'un bon niveau de fonctionnalité de l'hydrosystème (alimentation phréatique).

## Lépidoptères

4 espèces de rhopalocères présentent un intérêt patrimonial marqué. Aucun outil d'évaluation n'est disponible pour les hétérocères.

Famille	Espèces	Statut dans la RN	LR Europe	ZNIEFF	Enjeu RN
Lycaenidae	Azuré des cytises Glaucopsyche alexis	Petite population dans les pelouses alluviales en périphérie de RN, 2 données dans la RN (1996)	VU		5
	Azuré de la coronille Plebejus argyrognomon	Population importante sur les pelouses, semblant en déclin	LR		3
	Thécla de l'orme Satyrium w-album	Inconnu (6 données de 1996 à 2006, mais espèce discrète)		DC	3
Nymphalidae	Petit mars changeant  Apatura ilia	Petite population dans les saulaies	LR		3

Légendes des symboles utilisés et résumé des réglementations en annexe .

## Justification des enjeux

Le thécla de l'orme et le petit mars semble justifier d'un niveau 3 du fait de leur relative exclusivité sur les zones alluviales et l'azuré de la coronille du fait de son abondance dans le Mésobromion.

### **Orthoptères**

La liste rouge nationale est établie par zone biogéographique. La RN se situe à la charnière de 2 zones : némorale et sub-méditerranéenne. 4 espèces de l'inventaire sont identifiées en liste rouge « némoral », aucune en sub-méditerranéen. Ceci relativise l'importance patrimoniale des taxons identifiés.

Famille	Nom latin	Statut dans la RN	LR Nat Zone Némorale	Enjeu RN
Acrididae	Oedipode soufrée Oedaleus decorus	Observée dans les prairies, indigénat à confirmer	1	4
	Criquet rouge-queue Omocestus haemorrhoidalis	Inconnu (1 donnée : 2006)	2	5
	Oedipode aigue-marine <i>Sphingonotus caerulans</i>	Petite population sur les grèves	3	2
Catantopidae	Caloptène ochracé Calliptamus barbarus barbarus	Inconnu (1 donnée : 2006) à rechercher dans les importantes populations de <i>C. italicus</i>	3	5

<sup>1 =</sup> espèce proche de l'extinction - 2 = espèce fortement menacée - 3 = espèce menacée, à surveiller

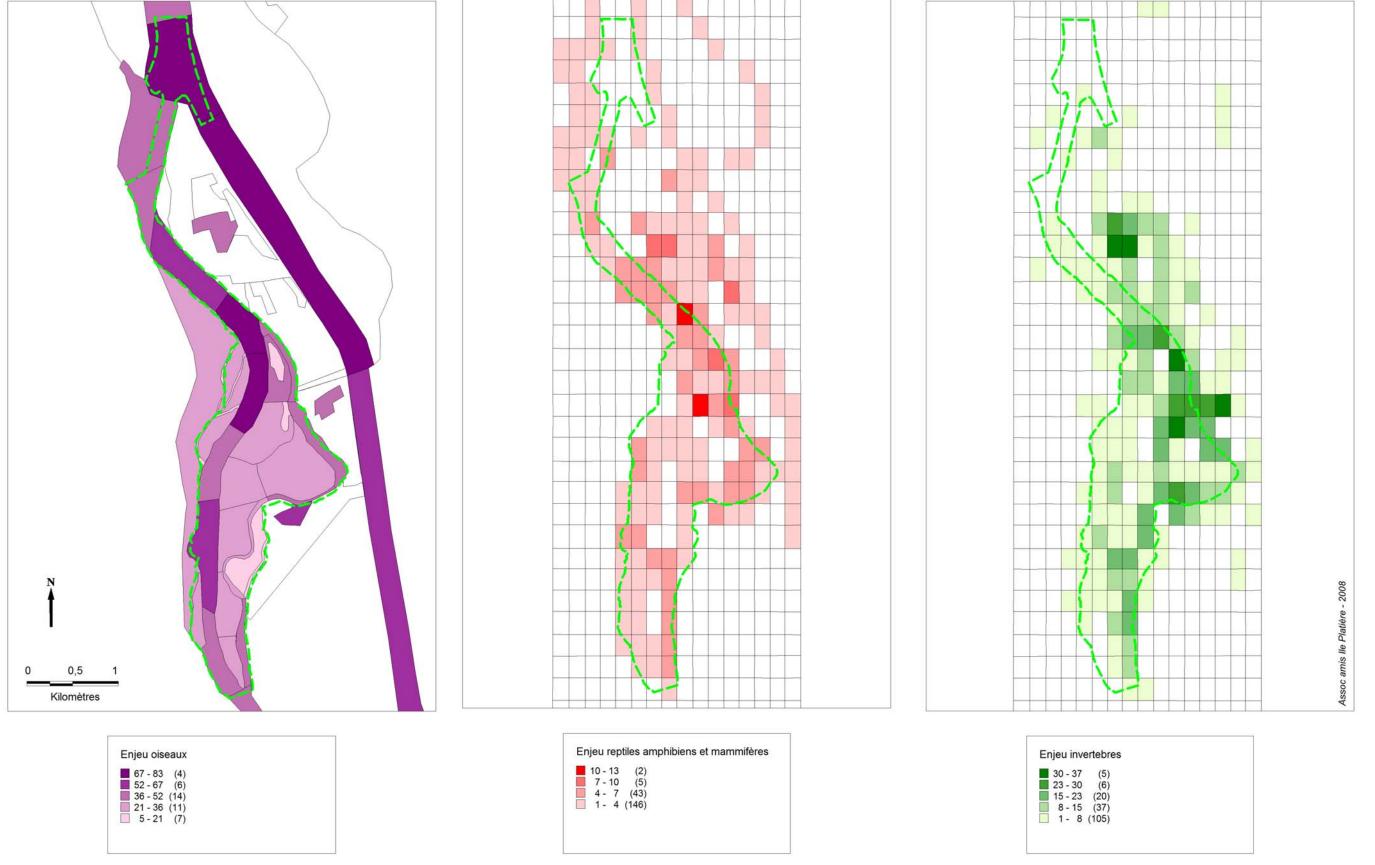
#### Justification des enjeux

L'oedipode aigue-marine justifie par son habitat étroitement dépendant de la dynamique fluviale d'un enjeu fort à la fois du fait de son niveau de menace en zone némorale et de son caractère indicateur de la fonctionnalité de l'hydrosystème.

#### **Mollusques**

Les auteurs de l'inventaire de 2006 estiment qu'aucune espèce à forte valeur patrimoniale n'est présente dans le site Natura 2000. Par contre la découverte de *Vertigo moulinsiana* (Annexe II Directive habitats) dans un paléo-chenal à Saint Maurice l'Exil (à moins de 2 km de la réserve naturelle) permet de considérer cette espèce comme potentielle (disparition probable du fait de l'assèchement généralisé de la plaine et de la réduction et l'altération importante des habitats d'hélophytes nécessaire à cette espèce).

## Répartition des enjeux des espèces animales dans la réserve naturelle



#### **Flore**

Les critères retenus pour identifier ces espèces sont les suivants :

- Protection nationale : N
- Liste rouge nationale tome I ou II : LRn I ou LRn II
- Protection régionale : R, protection régionale dans le département de la Loire : R42
- Liste rouge régionale: LRrDéterminants ZNIEFF : D
- Déterminants ZNIEFF avec critère : DC
- Espèces rares de la Drôme (cotation RRR dans GARAUD 2003). L'utilisation de cette liste est justifiée par le fait que le site d'étude se trouve juste en limite Nord du département de la Drôme et que le contexte biogéographique de la moyenne vallée du Rhône est cohérent entre Valence et Vienne.
- Intérêt local pour la réserve naturelle : quelques espèces en limite d'aire, rare dans le département de l'Isère ou ayant un lien particulier avec le corridor alluvial ont également été prises en compte.

Les 2 premiers critères sont regroupés dans un niveau d'intérêt national, les 2 suivants dans un niveau d'intérêt régional et les 4 derniers dans un niveau d'intérêt local (départemental).

Quelques espèces conservent un statut taxonomique incertain :

- Concernant la vigne sauvage, les différents auteurs ne s'accordent pas sur les critères permettant de la distinguer des formes cultivées ensauvagées. Les critères utilisés ici sont relatifs à la forme des pépins (sans bec) et des feuilles (sinus pétiolaire ouvert).
- Concernant le chêne pédonculé, il s'hybride avec le chêne pubescent et il existe de nombreuses formes intermédiaires. La très grande majorité des chênes présents sur le secteur sont dans ce cas. Seules 3 stations de chêne pédonculé au sens strict, comptant moins de 10 individus, sont connues dans la réserve.
- Concernant le peuplier noir, il peut être confondu avec le peuplier d'Italie (*P. nigra var italica*) qui est un cultivar ancien. Ces deux essences se différencient par leur port : étalé pour le peuplier noir, fastigié pour le peuplier d'Italie.

Famille	Espèce	Statut RN	Protec	Liste Rouge	ZNIEFF	Statut Drôme	Intérêt local	Enjeu RN
Alismaceae	Sagittaria sagittifolia	Régulièrement observé sur les grèves, mais petites stations instables				RRR		3
Alliaceae	Allium ursinum	Quelques stations en forêt de bois dur, stable depuis 15 ans (voire en extension)			DC	R		3
Asteraceae	Achillea ptarmica	Quelques stations en mégaphorbiaie et prairie à Elytrigia				RRR		4
	Bidens cernua	Régulièrement observé sur les grèves, mais petites stations instables				RRR		3
	Carduus acanthoides	Régulièrement observé en lisière de boisement			DC	abs		4
	Centaurea aspera	Présente sur la plupart des prairies				PC	1	4
	Filago vulgaris	Abondant dans les pelouses (en progression)			DC	R		4
	Inula britannica	Quelques stations prairie à <i>Elytrigia</i> , station instable	R	LRn II	D	abs		2
	Senecio erraticus	Accidentel sur les grèves (1 donnée : 2004)				RRR		3

I		Observé dans les						
	Senecio paludosus	cariçaies/phalaridaies, instable et en déclin	R		D	abs		2
Brassicaceae	Barbarea intermedia	Méconnu (1 donnée : 1994 sur une grève)				RRR		4
	Calepina irregularis	Occasionnel en sous bois de peupleraie			DC	RRR		4
	Erysimum cheiranthoides	Régulièrement observé en mégaphorbiaie et saulaie				RRR		3
	Neslia paniculata	Méconnu (1 donnée : 1994 sur une grève)			DC	RRR		4
	Rorippa palustris	Méconnu (2 données : 1994 sur une grève)				RRR		3
Butomaceae	Butomus umbellatus	Quelques stations instables sur le vieux Rhône et la lône de la Platière avant 1994. Seulement 1 station observée en 2002 et 2003	R		D	abs		2
Ceratophyllaceae	Ceratophyllum demersum	Abondant sur tous les milieux aquatiques			DC	RR		4
Crassulaceae	Sedum rubens	Petite population sur les grèves du Rhône			DC	RRR		4
Cyperaceae	Carex acuta	Espèce dominante des cariçaies				RRR		4
	Carex melanostachya	1 station se maintient depuis 1990 sur une prairie à <i>Elytrigia</i>	R	LRn I	D	abs		1
	Carex pseudocyperus	Plusieurs stations au niveau des lônes et mares. Semble en extension		LRr	DC	RR		3
	Isolepis setacea	Instable sur les grèves (3 données de 1990 à 2005)			DC	RRR		4
	Schoenoplectus triqueter	Régulièrement observé sur les grèves, mais petites stations instables			DC	abs		2
Dipsacaceae	Dipsacus pilosus	Méconnu en lisière de boisements alluviaux (2 données : 2000 et 2001)			DC	abs		4
Equisetaceae	Equisetum hyemale	Quelques stations sur des bourrelets de berge sableux			DC	RR		4
Euphorbiaceae	Euphorbia esula esula	Présente surtout dans les mégaphorbiaies riveraines et localement dans les boisements les plus humides				RR	2	3
Fabaceae	Astragalus cicer	Présente dans le <i>Mésobromion</i> , ponctuellement en peupleraie entretenue				RRR		4
Fagaceae	Quercus robur	<10 ind considérés comme vrai Q. robur				R	4	4
Gentianaceae	Centaurium pulchellum	Régulière au niveau des tonsures du <i>Mésobromion</i>			DC	RR		4
Grossulariaceae	Ribes rubrum	Présent dans tous les boisements alluviaux hygrophile			DC	RR		4

	11.11	I					I	
Hydrocharitaceae	Hydrocharis morsus-ranae	Instable dans les mares	R		D	abs		2
	Najas marina	Abondante dans tous les milieux aquatiques	R		D	RRR		4
	Najas minor	Assez fréquente dans les mares, instable dans les lônes	R		D	RRR		2
	Vallisneria spiralis	Abondante dans tous les milieux aquatiques				RRR		4
Lamiaceae	Stachys palustris	Petite population en berge, en extension sur la lône de la Platière				RRR		3
Lemnaceae	Lemna trisulca	Petite population dans la lône de la Platière		LRr		R		4
	Spirodela polyrhiza	Abondante dans tous les milieux aquatiques		LRr		RR		4
Lentibulariaceae	Utricularia australis	Instable dans les mares			DC	abs		4
Menyanthaceae	Nymphoides peltata	1 station apparue en 2001 dans une mare			DC	abs		4
Nymphaeaceae	Nuphar lutea	Instable sur les mares, apparu dans la retenue depuis 1996			DC	RRR		4
Oenotheraceae	Ludwigia palustris	Apparue en 2006 sur une grève	R		D	abs		2
Orchidaceae	Anacamptis pyramidalis	Petite population dans le Mésobromion, semble en extension			DC	С		4
	Epipactis fibri	3 stations totalisant			DC	RRR		1
	Epipactis muelleri	environ 200 pieds Instable (1 donnée : 1998)			DC	C		4
	Himantoglossum hircinum	Petite population dans le Mésobromion, semble en extension	R42		DC	CC		4
	Ophrys apifera	Population importante dans le Mésobromion, semble en extension			DC	С		4
	Spiranthes spiralis	Apparue depuis 2004 dans un Mésobromion			DC	RR		4
Poaceae	Leersia oryzoides	Fréquent sur les berges vaseuses			DC	RR		3
	Poa palustris	Assez fréquent sur les berges et en lisière de boisements humides	R		D	RRR		2
Polygonaceae	Fallopia dumetorum	Instable (et méconnue ?) en saulaie blanche				RRR		4
	Polygonum mite	Fréquente sur les grèves				RRR		4
Potamogetonaceae	Potamogeton lucens	Localisé sur la retenue. Apparue dans quelques mares depuis 2004			DC	abs		4
	Potamogeton perfoliatus	Petite population à l'aval de la lône de la Platière. instable plus à l'amont et sur les mares			DC	RRR		3
Ranunculaceae	Ranunculus auricomus	Localisée à quelques boisements très humides				RRR		4
	Ranunculus circinatus	Petite population à l'aval de la lône de la Platière. instable plus à l'amont				RRR		4

	Ranunculus sceleratus	Régulièrement observé sur les grèves, mais petites stations instables	R		D	RR		2
	Thalictrella thalictroides	Petite station sur les îles de Limony			DC	RR		4
	Thalictrum flavum	Fréquente dans les mégaphorbiaies		LRr	DC	RR		3
Rosaceae	Potentilla anserina	Méconnue sur les grèves du Rhône				RRR		4
Salicaceae	Populus nigra	Répandu dans les boisements naturels, en régression (très peu de régénération et beaucoup d'ind. sénescents)				CC	6	2
Scrophulariaceae	Scrophularia auriculata	En extension sur les berges depuis 1998		LRn II		R		3
	Verbascum blattaria	Ponctuellement dans les prairies alluviales				RRR		4
Sparganiaceae	Sparganium emersum	Instable sur les grèves, mares et lônes	R		D	RR		2
Ulmaceae	Ulmus laevis	3 stations spontanées totalisant une 30aine d'ind, plus une 50aine plantée depuis 2000				RR	3	2
Vitaceae	Vitis vinifera subsp. sylvestris	Les vignes « sauvages » sont fréquentes dans les boisements mais statut taxonomique à préciser	N	LRn II				2
Zannichelliaceae	Zannichellia palustris	Petite population semblant en extension	R		DC	abs		2

Légendes des symboles utilisés et résumé des réglementations en annexe .

## Justification des enjeux

Epipactis fibri (en raison de son endémisme) et Carex melanostachya (en raison de sa répartition nationale uniquement sur le couloir Saône/Rhône) justifient un enjeu très fort.

Les espèces protégées ou en liste rouge nationale justifient un niveau d'enjeu fort.

Enfin certaines espèces inféodées aux habitats de grèves, d'annexes hydrauliques fluviales et aux boisements humides justifient un enjeu moyen.

Il convient d'ajouter à cette liste des espèces signalées sur le secteur sans localisation précise ou anciennement :

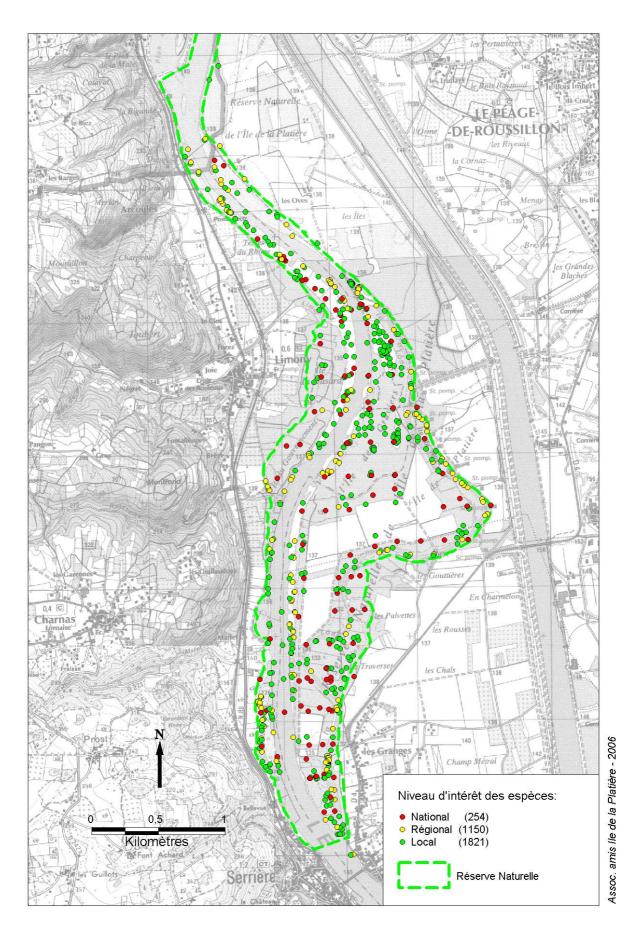
Marsilea quadrifolia (Annexe 4 Directive Habitats et Liste Rouge Nationale) citée par VERLOT en 1880 de Saint Maurice l'Exil. Il semble probable que cette station se situait dans les paléoméandres du fleuve qui constituaient a priori un habitat favorable. Aujourd'hui ces milieux sont soit détruits, soit fortement altérés. L'espèce reste potentielle sur l'ENS du Méandre des Oves en cas d'amélioration de la fonctionnalité de l'hydrosystème.

*Pulicaria vulgaris* (Liste Rouge Nationale et Protection Nationale) a été observé par J. DELAIGUE a plusieurs reprises dans la plaine alluviale dans les années 1990 sur les communes de Serrières et Péage de Roussillon, sans localisation précise. Cette espèce est potentielle sur les grèves.

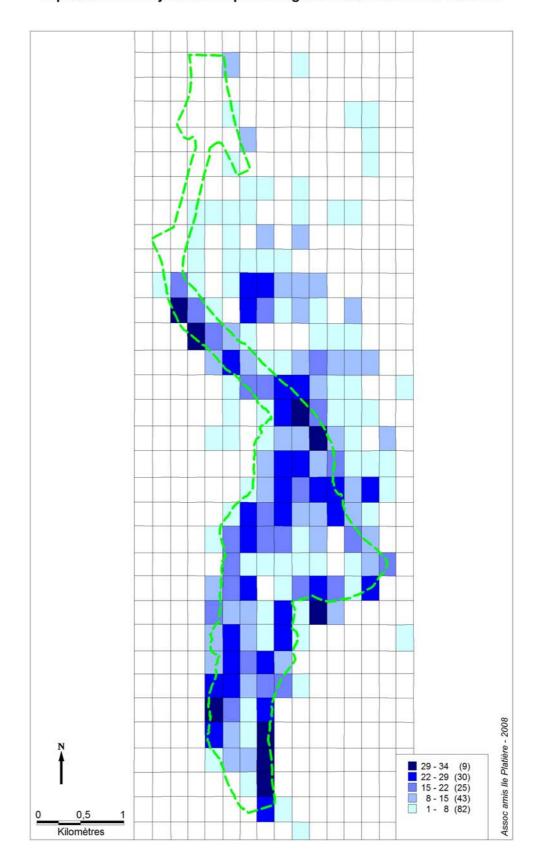
Ce même auteur cite également *Galium tricornutum* (années 1990, sans localisation), *Polygonum salicifolium* (années 1990 sans localisation), *Viola persicifolia* (années 1970 commune de Salaise/Sanne, hors RN, sur une station actuelle de *Viola elatior*) et *Sisymbrella aspera* (années 1990, sans localisation). Les 3 premières sont inscrites en Liste Rouge Nationale et la dernière bénéficie d'une protection régionale. Les informations de ce botaniste sont généralement fiables et la présence de ces espèces dans la plaine reste potentielle.

Rumex aquaticus (Liste Rouge Nationale) est cité en 1974 dans le premier inventaire botanique de l'île de la Platière par LEBRETON et DORGELO.

## Localisation des espèces végétales remarquables



# Répartition des enjeux des espèces végétales dans la réserve naturelle



### A2.5.2.3 Les facteurs limitants les populations d'espèces

#### **Facteurs naturels**

La présence d'une espèce dépend avant tout de la disponibilité de son habitat. Les facteurs cités pour les habitats opèrent donc sur la plupart des espèces. L'altération de l'hydrosystème limite les possibilités de développement ou de maintien pour de nombreuses espèces. Une analyse particulière a été conduite pour la flore. Le tableau suivant reprend les espèces à enjeu de la plaine, fortement dépendante de l'hydrosystème, et évalue l'importance des différents paramètres de restauration envisagés, sur la base des connaissances locales et des informations bibliographiques disponibles.

xx : paramètres ayant une influence très forte pour cette espèce

x : paramètre ayant une influence forte sur cette espèce

0 : paramètre sans influence sur cette espèce

i : doute sur l'influence de ce paramètre sur cette espèce.

Espèce	valeur du débit réservé	modulation du débit réservé	mobilité des alluvions fines	niveau de la nappe phréatique semi- permanente	restauration lônes phréatiques	restauration lônes stagnantes peu perturbées par les crues
Carex melanostachya	X	XX	i	Х	0	0
Butomus umbellatus	X	XX	XX	X	X	0
Hydrocharis morsus-ranae	X	0	0	Х	0	х
Inula britannica	X	XX	XX	Х	0	0
Ludwigia palustris	X	XX	XX	Х	X	х
Marsilea quadrifolia	X	XX	i	Х	i	xx
Najas minor	х	0	i	X	0	i
Poa palustris	Х	XX	i	X	i	i
Pulicaria vulgaris	х	XX	XX	X	0	0
Ranunculus sceleratus	X	XX	XX	Х	X	xx
Scrophularia auriculata	Х	XX	0	Х	X	i
Senecio paludosus	Х	XX	X	Х	0	0
Sparganium emersum	Х	XX	X	Х	XX	х
Zannichellia palustris	Х	0	X	Х	X	0
Bidens cernua	х	XX	XX	X	0	0
Carex pseudocyperus	Х	XX	i	Х	X	0
Euphorbia palustris	Х	0	0	X	0	0
Isolepis setacea	х	XX	XX	X	i	0
Leersia oryzoides	Х	XX	XX	Х	X	х
Potamogeton perfoliatus	Х	i	i	X	i	i
Sagittaria sagittifolia	Х	XX	XX	Х	0	0
Schoenoplectus triqueter	Х	XX	X	Х	i	0
Senecio erraticus	X	XX	XX	Х	0	0
Achillea ptarmica	X	XX	0	Х	0	0
Carex acuta	X	XX	0	Х	X	0
Ceratophyllum demersum	X	0	0	Х	0	X
Erysimum cheiranthoides	X	XX	XX	Х	X	0
Euphorbia esula esula	X	XX	0	X	0	0
Fallopia dumetorum	X	XX	XX	х	i	i

Lemna trisulca	Х	0	0	X	XX	0
Najas marina	Х	0	0	X	0	Х
Nuphar lutea	х	0	0	X	XX	XX
Nymphoides peltata	х	X	0	X	X	X
Polygonum mite	х	XX	XX	X	X	X
Potamogeton lucens	Х	0	0	X	i	XX
Potentilla anserina	Х	XX	?	X	i	i
Ranunculus circinatus	X	X	0	X	X	0
Rorippa palustris	X	XX	XX	X	X	0
Spirodela polyrhiza	х	0	0	X	X	XX
Stachys palustris	X	X	0	X	X	X
Thalictrum flavum	х	X	0	X	0	0
Utricularia australis	X	0	0	X	0	XX
Vallisneria spiralis	х	0	0	X	0	0

le caractère fondamental pour la préservation de l'ensemble des espèces floristique du relèvement du niveau piézométrique, lui même dépendant partiellement de la valeur du débit réservé, est mis en évidence. La modulation du débit réservé apparaît comme essentielle pour une majorité d'espèces liées aux grèves et aux formations d'hélophytes. La mobilité des alluvions constituent ensuite un paramètre important pour plus du 1/3 des espèces qui sont soit des pionnières liées aux stades initiaux de la dynamique végétale, soit des vivaces ayant besoin de perturbations pour trouver des conditions favorables à leur installation ("niche de régénération"). Enfin, la restauration de certaines annexes hydrauliques au fonctionnement particulier (alimentation phréatique, faible régime de perturbation par les crues), aujourd'hui disparu de la plaine alluviale, est déterminante pour certaines espèces.

Tous les groupes taxonomiques sont concernés par cette question de la fonctionnalité de l'hydrosystème :

- Une approche similaire conduite sur les oiseaux d'eau permet d'identifier 2 facteurs essentiels : la « modulation du débit réservé » et la « mobilité des alluvions fines » montre un effet très clair en faveur de près de 60% des espèces remarquables de la plaine, avec des niveaux fort à très fort. En effet, ces espèces comme les limicoles, les espèces des roselières et les oiseaux d'eau peu profonde dans une moindre mesure, sont intimement liées à ces deux paramètres.
- Les amphibiens sont fortement dépendant de la modulation du débit pour leur habitat de reproduction. La trop grande stabilité actuelle ne permet plus la présence de points d'eau à mise en eau temporaire par remontée de la nappe, nécessaires à la plupart des espèces.
- Les poissons et invertébrés rhéophiles sont aujourd'hui lourdement pénalisés par la faible valeur du débit réservé qui est à l'origine de faibles vitesses d'écoulement. L'augmentation du débit réservé est un passage obligé pour le rétablissement des espèces encore présentes à l'état résiduel.

La disponibilité des ressources alimentaires constitue un élément important. La forte régression des canards plongeurs s'explique probablement par la forte régression de la moule zébrée suite à l'envasement de la retenue.

#### Facteurs liés à l'homme

La fragmentation des habitats et le manque de connexion biologique constituent probablement le risque le plus important pour nombre d'espèces. La disparition des grands poissons migrateurs est ainsi directement liée aux barrages bloquant leur remontée. Même les espèces non migratrices ont besoin d'échanger des gènes et des individus avec les populations voisines et l'isolement croissant de la RN par l'extension urbaine, les grandes infrastructures de transport et l'agriculture intensive n'est pas favorable à la conservation de nombre d'espèces.

Pour les grandes espèces (oiseaux, mammifères), le dérangement par les activités humaines constitue un facteur limitant potentiel, a fortiori dans le contexte périurbain croissant.

Les espèces soumises à une gestion halieutique ou cynégétique sont fortement dépendantes de ces politiques (niveau de prélèvement, renforcement de population par lâcher ou alevinage,...).

#### A2.5.2.4 L'état de conservation des populations d'espèces

L'évaluation objective de l'état de conservation d'une population nécessiterait d'avoir accès à des paramètres démographiques détaillés qui ne sont pas disponibles. Par ailleurs, l'échelle de travail est globalement peu adaptée puisqu'il conviendrait de raisonner à l'échelle de l'aire de répartition de la population. Néanmoins, une évaluation empirique est proposée. Les espèces disparues de la RN sont classées en état très défavorable, celles en déclin manifeste en état défavorable et celles qui présentent des effectifs importants en état favorable, éventuellement avec doute. De nombreuses espèces restent non évaluées.

Pour chaque espèce, le statut est synthétisé selon 3 champs :

- Etat de conservation dans la RN. La terminologie de l'évaluation Natura 2000 est utilisée :
  - favorable = population importante et viable, stable ou en augmentation,
  - défavorable = population peu importante dont la viabilité est incertaine, ou en déclin,
  - très défavorable = population très faible, irrégulière ou en fort déclin,
  - dans certains cas, le manque de données ne permet pas de conclure avec certitude : un point d'interrogation suit alors l'état de conservation proposé et dans les cas extrêmes un état de conservation inconnu est défini.
- Tendance. Les informations sur 2 décennies permettent d'esquisser la tendance de l'espèce : en progression (+), stable (=), en déclin (-). Lorsque la tendance n'est pas nette le signe est suivi d'un point d'interrogation, parfois seul le point d'interrogation apparaît.
- Habitat. Le grand type d'habitat occupé par l'espèce dans la plaine est indiqué.

# Faune

Classe	Espèce	Enjeu RN	Etat de conservation	Tendance	Habitat fréquenté
Oiseaux nicheurs	Aigrette garzette Egretta garzetta	3	?	+	Boisements, espaces aquatiques
	Héron bihoreau Nycticorax nycticorax	2	Défavorable	-	Boisements, espaces aquatiques
	Héron cendré Ardea cinerea	4	Favorable	=	Boisements, espaces aquatiques
	Bondrée apivore Pernis apivorus	4	?	?	Boisements, milieux ouverts
	Epervier d'Europe Accipiter nisus	4	Favorable	?	Boisements, milieux ouverts
	Milan noir Milvus migrans	2	Favorable ?	= ?	Boisements, espaces aquatiques, milieux ouverts
	Faucon hobereau Falco subbuteo	4	?	= ?	Boisements, milieux ouverts
	Petit gravelot Charadrius dubius	2	Défavorable	-	Grèves
	Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	3	Défavorable	=?	Espaces aquatiques, talus des berges
	Guêpier d'Europe Merops apiaster	3	Favorable?	= ?	Pelouses alluviales, grèves
	Tarier pâtre Saxicola torquata	4	Défavorable	-	Pelouses alluviales
	Bouscarle de Cetti Cettia cetti	4	?	- ?	Boisements
Oiseaux non- nicheurs	Grèbe castagneux Tachybaptus ruficollis	4	?	=	Espaces aquatiques
	Grèbe huppé Podiceps cristatus	4	?	=	Espaces aquatiques
	Grand cormoran Phalacrocorax carbo	4	Favorable	=	Espaces aquatiques
	Grande aigrette Casmerodius albus	3	?	+	Espaces aquatiques
	Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>	4	?	= ?	Espaces aquatiques
	Cigogne blanche Ciconia ciconia	4	Défavorable	= ?	Pelouses alluviales, cultures, grèves
	Cigogne noire Ciconia nigra	4	?	?	Vieux Rhône, grèves
	Canard chipeau Anas strepera	4	?	=	Espaces aquatiques
	Canard pilet Anas acuta	4	?	?	Espaces aquatiques
	Canard siffleur Anas penelope	4	?	=	Espaces aquatiques
	Canard souchet Anas clypeata	4	?	?	Espaces aquatiques
	Fuligule milouin Aythya ferina	4	Défavorable	-	Espaces aquatiques
	Fuligule morillon Aythya fuligula	4	Défavorable	-	Espaces aquatiques
	Harelde boréale Clangula hyemalis	4	?	?	Retenue

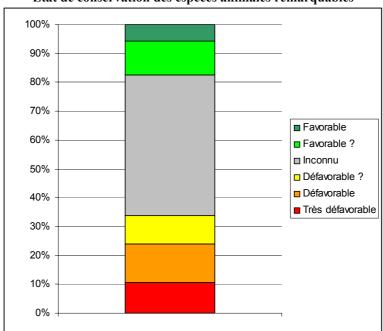
Harle bièvre Mergus merganser	4	?	?	Espaces aquatiques
Harle huppé Mergus serrator	4	?	?	Espaces aquatiques
Harle piette Mergus albellus	4	?	?	Retenue, Vieux Rhône
Macreuse brune Malanitta fusca	4	?	?	Retenue
Nette rousse Netta rufina	4	?	?	Espaces aquatiques
Sarcelle d'été Anas querquedula	4	?	?	Espaces aquatiques
Sarcelle d'hiver Anas crecca	4	?	=	Espaces aquatiques
Tadorne de Belon Tadorna tadorna	4	?	?	Espaces aquatiques
Busard des roseaux Circus aeruginosus	4	?	?	Grèves
Busard Saint-Martin Circus cyaneus	4	?	?	Grèves, milieux ouverts
Circaète Jean-le-Blanc Circaetus gallicus	4	?	?	Pelouses alluviales
Milan royal Milvus milvus	4	?	?	Milieux ouverts, grèves
Balbuzard pêcheur Pandion haliaetus	2	?	+ ?	Espaces aquatiques
Foulque macroule Fulica atra	4	?	- ?	Espaces aquatiques
Vanneau huppé Vanellus vanellus	4	?	?	Grèves
Bécasse des bois Scolopax rusticola	3	?	?	Boisements
Bécasseau variable <i>Calidris alpina</i>	4	?	?	Grèves, berges canal
Bécassine des marais Gallinago gallinago	3	?	= ?	Grèves
Chevalier aboyeur Tringa nebularia	3	?	- ?	Grèves
Chevalier arlequin Tringa erythropus	4	?	?	Grèves
Chevalier cul-blanc Tringa ochropus	3	?	- ?	Grèves
Chevalier gambette Tringa totanus	4	?	?	Grèves, berges canal
Chevalier guignette Actites hypoleucos	3	?	= ?	Grèves
Chevalier sylvain Tringa glareola	3	?	?	Grèves
Combattant varié Philomachus pugnax	4	?	?	Grèves, berges canal
Courlis cendré Numenius arquata	4	?	?	Grèves
Goéland brun Larus fuscus	4	?	?	Espaces aquatiques
Goéland cendré Larus canus	4	?	?	Espaces aquatiques

•					
	Goéland leucophée Larus michahellis	4	?	?	Espaces aquatiques
	Mouette rieuse  Larus ridibundus	4	Favorable ?	?	Espaces aquatiques
	Sterne pierregarin Sterna hirundo	2	?	?	Grèves, espaces aquatiques
	Pigeon colombin Columba oenas	4	?	- ?	Boisements et milieux ouverts
	Hibou grand-duc Bubo bubo	4	Favorable ?	= ?	Boisements et milieux ouverts
	Huppe fasciée Upupa epops	4	Très défavorable	-	Pelouses alluviales
	Alouette des champs Alauda arvensis	4	?	?	Milieux ouverts
	Hirondelle de rivage <i>Riparia riparia</i>	4	Défavorable	?	Espaces aquatiques
	Pouillot fitis Phylloscopus trochilus	4	?	?	Boisements
	Gobemouche noir Ficedula hypoleuca	4	?	?	Boisements
	Rémiz penduline Remiz pendulinus	3	?	?	Roselière, fourrés de saules
	Pie grièche écorcheur Lanius collurio	4	Très défavorable	-	Pelouses alluviales
	Bruant des roseaux Emberiza schoeniclus	4	?	?	Grèves, roselières, lisières
Mammifères	Murin de Daubenton Myotis daubentoni	4	?	?	Boisements, espaces aquatiques
	Murin à oreilles échancrées Myotis emarginatus	4	?	?	Boisements, espaces aquatiques
	Murin de Natterer Myotis nattereri	4	?	?	Boisements, espaces aquatiques
	Sérotine commune Eptesicus serotinus	4	?	?	Boisements, espaces aquatiques
	Noctule de Leisler Nyctalus leisleri	4	?	?	Boisements, espaces aquatiques
Mammifères	Noctule commune Nyctalus noctula	4	?	?	Boisements, espaces aquatiques
	Oreillard brun Plecotus auritus	4	?	?	Boisements
	Pipistrelle commune Pipistrellus pipistrellus	4	?	?	Boisements, espaces aquatiques
	Pipistrelle de Khul Pipistrellus kuhli	4	?	?	Boisements, espaces aquatiques
	Vespère de Savi Hypsugo savii	4	?	?	Boisements, espaces aquatiques
	Putois Mustela putorius	3	?	?	Boisements, espaces aquatiques
	Loutre <i>Lutra lutra</i>	2	Très défavorable	Disparue	Espaces aquatiques
	Castor d'Europe Castor fiber	2	Favorable ?	=	Espaces aquatiques, boisements
Amphibiens	Triton palmé Triturus helveticus	4	Défavorable ?	- ?	Espaces aquatiques, boisements
	Crapaud commun Bufo bufo	4	?	?	Espaces aquatiques, boisements

	Crapaud calamite Bufo calamita	3	Défavorable	Disparu ?	Milieux ouverts, mares temporaires
	Pélodyte ponctué Pelodytes punctatus	2	Très défavorable	Disparu	Milieux ouverts, mares temporaires
	Rainette arboricole Hyla arborea	2	Très défavorable	Disparu	Boisements, mares temporaires
Reptiles	Lézard vert Lacerta viridis	4	Favorable ?	= ?	Lisières
	Couleuvre verte et jaune Coluber viridiflavus	4	Favorable ?	= ?	Lisières
	Couleuvre vipérine Natrix maura	4	?	?	Espaces aquatiques
	Couleuvre à collier Natrix natrix	4	?	?	Espaces aquatiques
Poissons	Anguille Anguilla anguilla	4	Défavorable ?	- ?	Espaces aquatiques
	Blennie fluviatile Blennius fluviatilis	4	Défavorable ?	?	Eau courante du chenal
	Alose feinte Alosa fallax	2	Très défavorable	Disparue	Eau courante du chenal
	Chabot commun Cottus gobio	4	Défavorable ?	?	Eau courante du chenal
	Barbeau fluviatile Barbus barbus	3	Défavorable ?	- ?	Eau courante du chenal
	Toxostome Chondrostoma toxostoma	2	Défavorable	Disparu ?	Eau courante du chenal
	Vandoise Leuciscus leuciscus	3	Défavorable	Disparu ?	Eau courante du chenal
	Bouvière Rhodeus amaras	2	Favorable ?	= ?	Lônes, mares
	Brochet Esox lucius	4	Défavorable ?	?	Espaces aquatiques
	Apron du Rhône Zingel asper	1	Très défavorable	Disparu	Eau courante du chenal
Poissons	Lamproie fluviatile Lampetra fluviatilis	2	Très défavorable	Disparue	Eau courante du chenal
	Lamproie de planer Lampetra planeri	3	?	?	Espaces aquatiques
	Lamproie marine Petromyzon marinus	2	Très défavorable	Disparue	Eau courante du chenal
Coléoptères	Lucane cerf volant Lucanus cervus	4	Favorable	= ?	Bois mort
Odonates	Aeschne paisible Boyeria irene	2	Défavorable ?	?	Eau courante
	Caloptéryx méditerranéen Calopteryx haemorrhoidalis	3	Très défavorable	Occasionnel	Lône courante mésoptrophe
	Agrion de Mercure Coenagrion mercuriale	2	Très défavorable	Disparu	Lône courante mésoptrophe
	Naïade à corps vert Erythromma viridulum	4	Favorable	= ?	Lône, mares
	Agrion nain Ischnura pumilio	4	Défavorable	Occasionnel	Mares temporaires
	Gomphus très commun Gomphus vulgatissimus	2	Favorable	= ?	Lône courante
	Gomphus à pinces Onychogomphus forcipatus	2	Favorable	= ?	Lône courante

	Gomphe à pattes jaunes Gomphus flavipes	2	?	?	Lône courante
	Libellule fauve Libellula fulva	4	Défavorable	+?	Lône courante mésoptrophe
	Orthetrum brun Orthetrum brunneum	4	Défavorable	-?	Lône courante mésoptrophe, mare temporaire
	Orthetrum bleuissant Orthetrum coerulescens	4	Défavorable	- ?	Lône courante mésoptrophe, mare temporaire
Lépidoptères	Azuré de la coronille Plebejus argyrognomon	3	Défavorable ?	= (forte fluctuation)	Pelouses alluviales
	Thécla de l'orme Satyrium w-album	3	?	?	Lisières à orme
	Petit mars changeant Apatura ilia	3	Défavorable ?	= ?	Forêt de bois tendre
Orthoptères	Oedipode soufrée Oedaleus decorus	4	?	?	Grèves, pelouses alluviales
	Oedipode aigue-marine Sphingonotus caerulans	2	Défavorable ?	- ?	Grèves

#### Etat de conservation des espèces animales remarquables



Pour près de la moitié des espèces animales remarquables, l'état de conservation ne peut être évalué. Pour celles qui sont évaluées, 2/3 sont classées défavorablement et 1/3 favorablement.

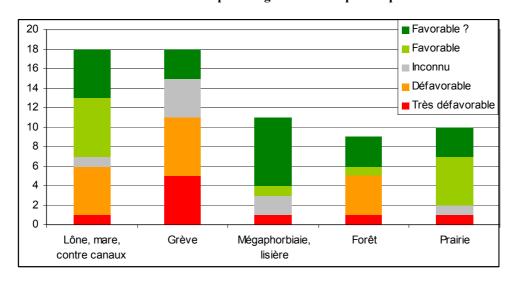
# Flore

# Etat de conservation, tendance et habitat des espèces remarquables

Famille	Espèces	Enjeu RN	Etat de conservation	Tendance	Habitat
Alismaceae	Sagittaria sagittifolia	3	Défavorable	= ?	Grèves
Alliaceae	Allium ursinum	3	Favorable ?	= ?	Forêt
Asteraceae	Achillea ptarmica	4	Favorable?	= ?	Mégaphorbiaie
l	Bidens cernua	3	Très défavorable	= ?	Grèves
l	Carduus acanthoides	4	Favorable?	= ?	Lisière
l	Centaurea aspera	4	Favorable	= ?	Prairie
l	Filago vulgaris	4	Favorable	+	Prairie
l	Inula britannica	2	Défavorable	= ?	Grèves
l	Senecio erraticus	3	Très défavorable	?	Grèves
l	Senecio paludosus	2	Très défavorable	- ?	Grèves
Brassicaceae	Barbarea intermedia	4	Inconnu	?	Mégaphorbiaie
l	Calepina irregularis	4	Favorable ?	= ?	Lisière
l	Erysimum cheiranthoides	4	Favorable?	= ?	Mégaphorbiaie
l	Neslia paniculata	4	Inconnu	?	Grèves
l	Rorippa palustris	4	Inconnu	?	Grèves
Butomaceae	Butomus umbellatus	2	Très défavorable	_	Grèves
Ceratophyllaceae	Ceratophyllum demersum	4	Favorable	_	Lône, mare
Crassulaceae	Sedum rubens	4	Favorable ?	= ?	Grèves
Cyperaceae	Carex acuta	4	Favorable ?	= ?	Grèves
	Carex melanostachya	1	Défavorable	=	Grèves
l	Carex pseudocyperus	3	Favorable	+	Lône, mare
l	Isolepis setacea	3	Très défavorable	?	Grèves
l	Schoenoplectus triqueter	3	Défavorable	= ?	Grèves
Dipsacaceae	Dipsacus pilosus	4	Très défavorable	?	Lisière
Equisetaceae	Equisetum hyemale	4	Favorable ?	= ?	Lisière
Euphorbiaceae	Euphorbia esula esula	4	Favorable ?	= ?	Mégaphorbiaie
Fabaceae	Astragalus cicer	4	Favorable	=	Prairie
Fagaceae	Quercus robur	4	Très défavorable	=	Forêt
Gentianaceae	Centaurium pulchellum	4	Favorable?	+	Prairie
Grossulariaceae	Ribes rubrum	4	Favorable ?	= ?	Forêt
Hydrocharitaceae	Hydrocharis morsus-ranae	2	Défavorable	-	Lône, mare
	Najas marina	4	Favorable	+?	Lône, mare
l	Najas minor	2	Favorable ?	=	Lône, mare
	Vallisneria spiralis	4	Favorable	+?	Lône, mare
Lamiaceae	Stachys palustris	4	Inconnu	+?	Lône, mare
l	Lemna trisulca	4	Favorable?	+?	Contre canaux
	Spirodela polyrhiza	4	Favorable	=	Lône, mare
Lentibulariaceae	Utricularia australis	4	Très défavorable	?	Lône, mare
Menyanthaceae	Nymphoides peltata	4 4	Défavorable	+ ? + ?	Lône, mare
Nymphaeaceae Oenotheraceae	Nuphar lutea Ludwigia palustris	2	Défavorable Inconnu	?	Lône, mare Grèves
Orchidaceae	Anacamptis pyramidalis	4	Favorable ?	+?	Prairie
Siemaacac	Epipactis fibri	1	Défavorable	= ?	Forêt
1	Epipactis muelleri	4	Très défavorable	?	Prairie
1	1 1	4	Favorable	=	
1	Himantoglossum hircinum	+			Prairie Proirie
	Ophrys apifera	4	Favorable	+	Prairie
	Spiranthes spiralis	4	Favorable ?	= ?	Prairie

Famille	Espèces	Enjeu RN	Etat de conservation	Tendance	Habitat
Poaceae	Poa palustris	2	Favorable	= ?	Mégaphorbiaie
Polygonaceae	Fallopia dumetorum	4	Inconnu	?	Mégaphorbiaie
	Polygonum mite	4	Favorable?	= ?	Grèves
Potamogetonaceae	Potamogeton lucens	4	Défavorable	+ ?	Lône, mare
	Potamogeton perfoliatus	3	Favorable?	= ?	Lône, mare
Ranunculaceae	Ranunculus auricomus	4	Favorable	=	Forêt
	Ranunculus circinatus	4	Favorable?	= ?	Lône, mare
	Ranunculus sceleratus	2	Défavorable	+	Grèves
	Thalictrella thalictroides	4	Défavorable	?	Forêt
	Thalictrum flavum	4	Favorable?	= ?	Mégaphorbiaie
Rosaceae	Potentilla anserina	4	Inconnu	?	Grèves
Salicaceae	Populus nigra	2	Défavorable	-	Forêt
Scrophulariaceae	Scrophularia auriculata	2	Favorable	+	Lône, mare
	Verbascum blattaria	4	Inconnu	?	Prairie
Sparganiaceae	Sparganium emersum	2	Défavorable	?	Grèves
Ulmaceae	Ulmus laevis	2	Défavorable	+?	Forêt
Vitaceae	Vitis vinifera subsp. sylvestris	2	Favorable ?	= ?	Forêt
Zannichelliaceae	Zannichellia palustris	2	Défavorable	+?	Lône, mare

#### Etat de conservation des espèces végétales remarquables par milieux



Les milieux aquatiques et amphibies (grèves) regroupent la majorité des espèces végétales à enjeux patrimoniaux. L'état de conservation défavorable domine sur les grèves, en accord avec le diagnostic fonctionnel de l'hydrosystème. La situation est plus nuancée pour les herbiers aquatiques. Les espèces de forêt sont majoritairement en état défavorable, principalemrent du fait du déficit hydrique lié à l'enfoncement de la nappe. A l'inverse, une majorité des espèces terrestres de milieux ouverts est dans un état de conservation favorable.

#### A3. Cadre socio-économique et culturel

#### A3.1. Régime foncier

Deux grands types de propriétés se rencontrent dans la réserve naturelle:

- Domaine privé cadastré : 188 ha 13 a 40 ca
- Domaine Public Fluvial non cadastré : environ 295 ha 17 a 12 ca (par différence entre superficie cadastrée et surface annoncée dans le décret)

Le Domaine Public Fluvial est géré pour le compte de l'Etat par le Service de la Navigation Rhône-Saône. En outre, du fait de l'aménagement du Rhône, l'ensemble du D.P.F. est concédé à la Compagnie Nationale du Rhône. Le cahier des charges de cette concession impose un certain nombre d'obligations au concessionnaire, notamment en terme d'entretien du lit et des berges. Enfin, les Francs Bords du D.P.F. (partie comprise entre le niveau moyen des eaux et le "plenissimum flumen" - ligne atteinte par les eaux juste avant qu'il n'y ait débordement du fleuve, qui délimite légalement le D.P.F.) pouvaient encore dans un passé récent être amodiés temporairement à des riverains. Dans les faits, ces anciennes amodiations temporaires sont encore parfois considérées par leurs bénéficiaires comme partie intégrante de leur propriété.

Le Domaine privé appartient essentiellement à des particuliers. Il est caractérisé par son morcellement extrême et donc des propriétés de petites superficies (moyenne = 2746 m² et médiane = 1550 m²). A la fin des années 1980, on recensait 305 propriétaires différents et du fait des programmes d'acquisition foncière (cf. ci dessous), le nombre de propriétaires est aujourd'hui de 295 (pour 228 propriétés compte tenu des indivisions). De plus, l'ensemble du périmètre de la réserve naturelle regroupe 178 parcelles en indivisions, soit environ 26% du parcellaire.

En 2006, l'état foncier cadastré est le suivant :

Propriétaires	Surface (en m²)
Etat	243 866
CREN	251 084
CG Isère	107 843
Propriétaires privés	1 278 547

Des conventions de gestion permettent à l'association de gérer des parcelles appartenant à des propriétaires « publics » ou privés :

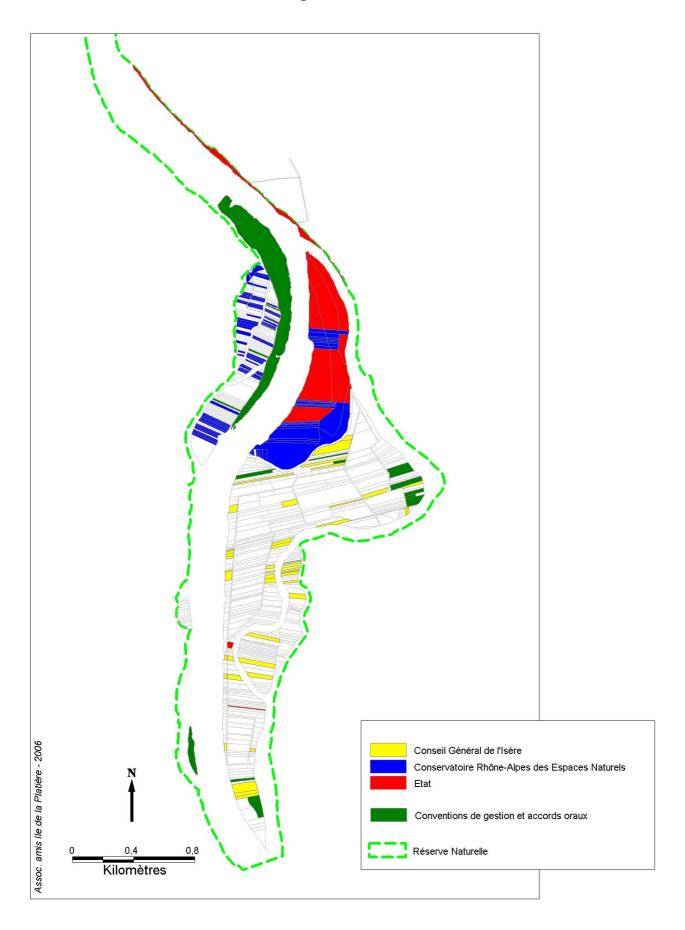
- 4 parcelles totalisant 18 930 m² appartenant à la commune de Salaise sur Sanne,
- 3 parcelles totalisant 14 868 m² appartenant à OSIRIS,
- 3 parcelles totalisant 3 887 m<sup>2</sup> appartenant au CORA,
- 4 parcelles totalisant 27 777 m<sup>2</sup> appartenant à des propriétaires privés,
- 158 552 m<sup>2</sup> de D.P.F. mis à disposition par la CNR à l'association.

Les parcelles acquises ainsi que les parcelles en convention de gestion représentent:

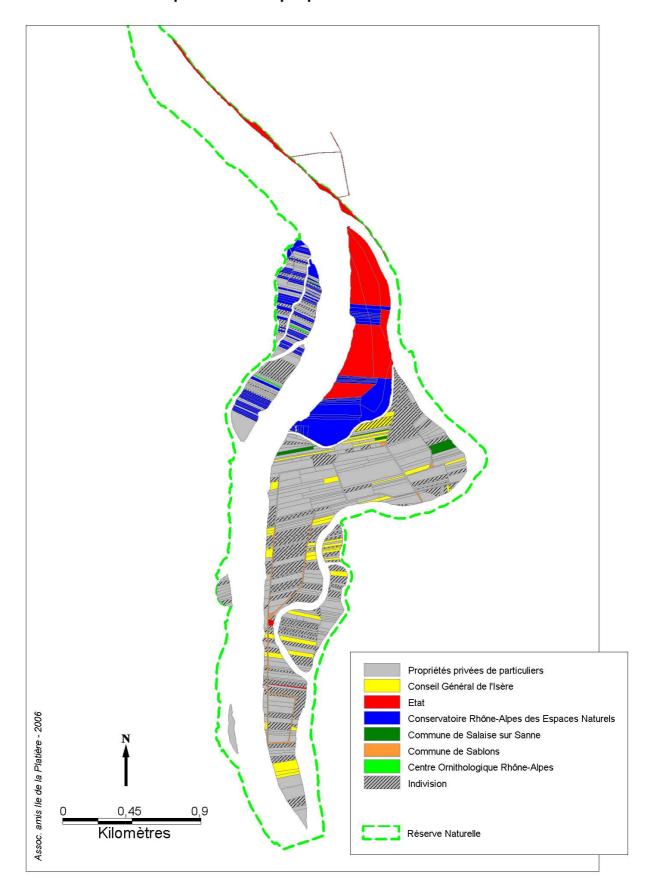
- une surface globale de 820 807 m², ce qui représente environ 17% de la surface totale de la Réserve Naturelle, dont :
  - une surface cadastrée de 662 255 m² (35,2% du Domaine privé cadastré) ;
  - une surface non cadastrée de 158 552 m² (5,37% du Domaine Public Fluvial).

A ce jour, les programmes d'acquisition foncière se font essentiellement par le Conseil Général de l'Isère, et toujours à l'amiable. Ces acquisitions se font dans le cadre de la politique « Espaces Naturels Sensibles », à ce titre une zone de préemption de 105 ha a été mise en place au début des années 1990 sur les communes de Salaise sur Sanne et Sablons. Le conventionnement, notamment via les contrats Natura 2000, reste également un outil majeur auprès des particuliers.

# Maîtrise foncière et d'usage sur la Réserve Naturelle en 2006



# Répartition des propriétaires et statuts



#### A3.2. Infrastructures

Sur la réserve naturelle sont présents :

- Des infrastructures de communication, comprenant :
- Un réseau de chemins empierrés ou en terre, carrossables avec un véhicule léger, représentant un linéaire d'environ 13 km. Leur statut est varié et très majoritairement privé, près de la moitié n'est pas cadastré (DPF, domaine privé Etat et servitude sur parcelles); Depuis fin 2007 l'ensemble des chemins pénétrant dans la réserve naturelle sont munis d'une barrière bois non cadenassée et d'une signalétique renforcée sur la réglementation de circulation des véhicules à moteur.

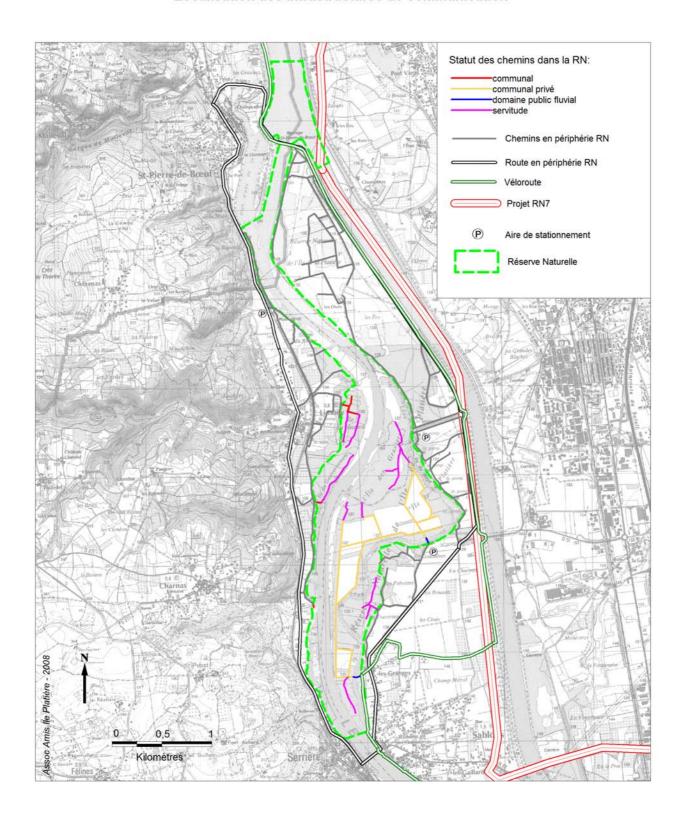
	Linéaire (m)			
Statut	Réserve naturelle	Périphérie		
Chemin sur domaine privé CNR		5360		
Chemin communal	730	10 890		
Chemin communal privé	6670	1720		
Chemin sur DPF	820	220		
Chemin sur domaine privé Etat		870		
Servitude sur parcelles privées	4520	7450		
Total	12 740	26 510		

Statuts et linéaire des différents chemins

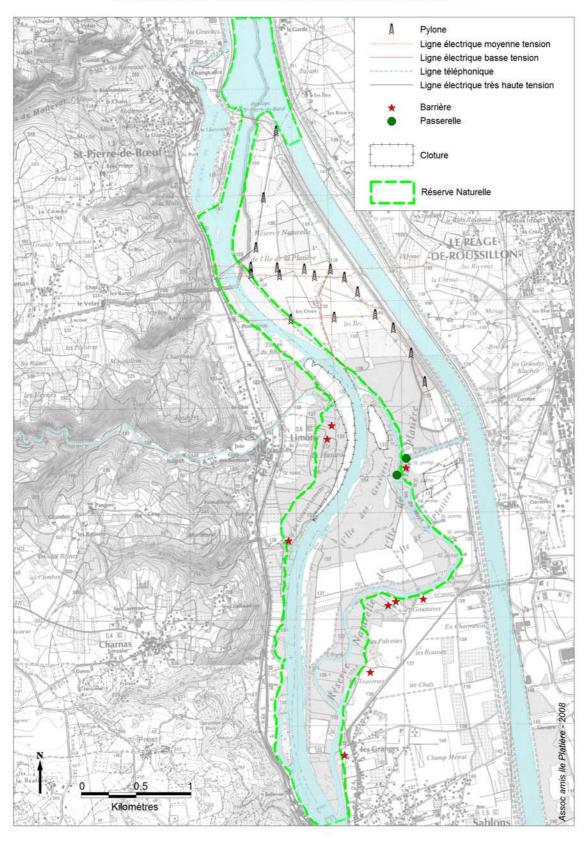
- Deux radiers submersibles donnant accès d'une part à l'île de la Platière, d'autre part à l'île de Brèze ;
- Une passerelle permettant l'accès à l'île des Graviers ;
- Trois aires de stationnement situées en limite de réserve naturelle : Pomerol sur la commune de Salaise/Sanne, Rotissots sur la commune de Sablons et Arcoules sur la commune de Limony. Les 2 premières ont été aménagées par les communes en 1990 pour le compte de la réserve, la troisième par le gérant du restaurant d'Arcoules.
- En périphérie, on note le projet de véloroute voie verte « Léman-Méditerrannée » qui longe le canal en rive droite après avoir franchi le Rhône par le barrage de dérivation. Sur la partie avale, le tracé projeté vient tangenter la réserve naturelle à l'entrée de Sablons.
- Enfin on ne peut passer sous silence le fuseau d'étude de la déviation de la RN7 au niveau de Péage de Roussillon qui envisage d'amener aux portes de la réserve naturelle le flux routier de cette voie.
- Des infrastructures liées au fleuve et à l'eau :
- Un réseau de piézomètres :
- Les aménagements fluviaux du 19° siècle (digues et épis Girardon, échelles limnimétriques, bornes SNR);
- Les vestiges du bac à traille d'Arcoules (pylônes, digues d'accostage);
- Les restes du réseau d'effluents de la plateforme chimique (« barrage Pomerol », 2 conduites enterrées) désaffectés en 1977 suite à la mise en service du canal de dérivation ;
- Les repères de profil en travers installés par la CNR pour le suivi du lit du Rhône (un tube tous les 100 m environ, sur chaque rive) ;
- Une station de mesures en continu de paramètres physicochimiques (température, pH, conductivité, Oxygène dissous) gérées par EDF dans le cadre du suivi du CNPE de St Alban St Maurice.
- Les ouvrages hydroélectriques de l'aménagement CNR (barrage de dérivation, digue du canal) se situent en dehors de la réserve naturelle mais jouent bien évidemment un rôle majeur.
- Un réseau de lignes électriques et téléphoniques : 3 lignes moyenne tension (63 kV) et une très haute tension (400 kV) traversent le Rhône dans la RN. Par ailleurs la ligne d'alimentation basse tension et téléphonique de la station EDF circule sur une centaine de mètres dans la RN.
- Des infrastructures liées à la gestion de la RN :
- Deux enclos dans le cadre de l'entretien des prairies et des grèves par pâturage extensif : celui de la prairie des Graviers Nord a un périmètre de 1022 m pour une superficie de 4 ha, celui du banc 2 a un périmètre de 3886 mètres pour une superficie de 15 ha ;
- Un sentier d'interprétation comptant 12 bornes et un observatoire, le tout aménagé en 1990 (signalétique remplacée en 2004). Ce sentier est équipé d'un éco-compteur.
- Une signalétique d'entrée dans la RN.

- Les vestiges d'une « maisonnette », style cabane de vigne, en bordure du Rhône, sur l'île des Graviers à proximité de la prairie « Graviers Nord ».
- Des miradors pour la chasse au grand gibier (Cf. carte).
- Un réseau d'irrigation agricole (Cf. carte).

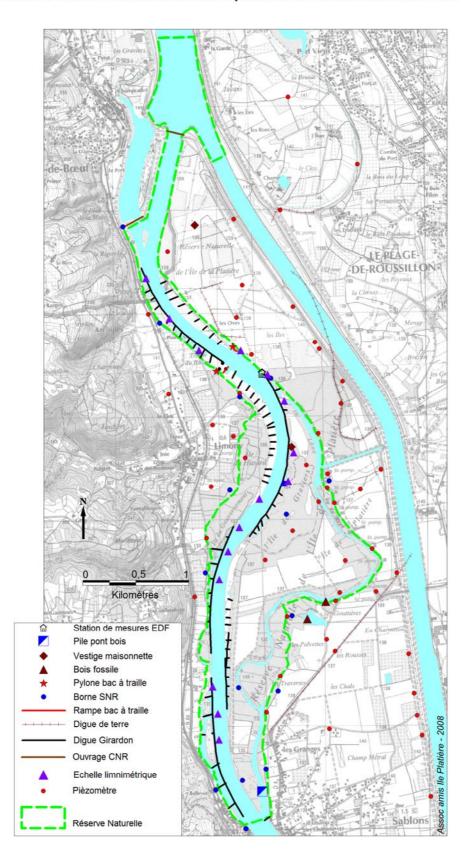
#### Localisation des infrastructures de communication



#### Localisation des infrastructures sur la réserve naturelle



# Localisation des infrastructures et du patrimoine liés au fleuve et à l'eau



#### A3.3. Les représentations culturelles de la Réserve Naturelle

La plaine alluviale est perçue de longue date comme un espace de « liberté » et collectif. Les pratiques agro-pastorales anciennes étaient en partie collectives et les berges du fleuve ont depuis l'industrialisation pris une fonction d'espace public de récréation (pêche, pique-nique, guinguette, fête musicale). Cet espace largement boisé et identifié comme« collectif » est propice aux activités nécessitant la discrétion : lieu de rencontre des couples illégitimes puis des homosexuels, abandon de voitures et autres objets volés....

De ce fait, l'identification comme réserve naturelle reste minoritaire : D'après les résultats de l'étude de fréquentation menée en 2004, près de 15 % des visiteurs identifient le site comme une réserve naturelle et 24 % le perçoivent comme un site protégé. Les autres perceptions majoritaires montrent un sentiment orienté sur la notion d'espace tranquille, naturel et de "loisirs verts". Cependant, l'image du site est altérée par l'utilisation de cet espace et de ses alentours comme lieu de rencontre et de naturisme.

Une enquête réalisée en 2005 auprès de la population riveraine portait sur le ressenti et la connaissance des locaux vis-à-vis des espaces protégés que sont la réserve naturelle et l'Espace Naturel Sensible proche. Il ressort de cette étude que les sentiments liés à la réserve sont également liés à la nature, la forêt et les oiseaux. D'autre part, la majorité des enquêtés (70%) connaît la Réserve Naturelle et y est déjà allé. 51 % des enquêtés pensent que c'est une richesse de vivre à proximité de cet espace naturel.

Il apparaît enfin de cette étude que l'association des Amis de l'Ile de la Platière est très peu connue de la population locale. Rares sont les personnes la connaissant qui savent le rôle qu'elle joue sur le territoire.

D'autre part, afin de disposer d'un regard extérieur, l'avis des partenaires concernés par la gestion de la réserve naturelle a été sollicité par l'intermédiaire d'une enquête en 2003. Les partenaires ont été interrogés sur les objectifs à long terme. Un effort a été fait pour tenter de rendre ces objectifs intelligibles pour un non spécialiste (suppression ou "traduction" des termes techniques).

Le plan de diffusion a été le suivant : ensemble des membres du comité consultatif, ensemble des administrateurs de l'association, ensemble des propriétaires de terrain dans la réserve naturelle dont l'adresse est valide, partenaires de la gestion identifiés, conseillers municipaux des communes limitrophes.

Le taux de réponse a été faible (7%). Deux éléments peuvent être avancés pour expliquer ce constat : d'une part le caractère technique du questionnaire qui a pu rebuter un certain nombre de personnes. Mais il faut surtout y voir un manque d'appropriation de la réserve naturelle et de sa gestion par les différents acteurs locaux. Ce faible taux de réponse limite les possibilités d'exploitation de cette enquête. On peut néanmoins identifier quelques grandes tendances :

#### Niveau d'approbation des objectifs à long terme

L'ensemble des objectifs fait l'objet d'une large approbation : selon les objectifs, de 64 à 93% des réponses expriment une totale approbation. Les différences sont donc plutôt à rechercher sur les niveaux de désapprobation partielle ou totale.

Seuls deux objectifs font l'objet d'une approbation totale et unanime : « Restaurer l'humidité de la plaine alluviale » et « retrouver un fleuve vif et courant ».

A l'inverse, deux objectifs ont fait l'objet d'une désapprobation totale par une réponse : « Restaurer le peuplement d'oiseaux d'eau » et « Promouvoir un tourisme de découverte ».

Les vingt-deux autres objectifs font l'objet d'une proportion plus ou moins importante de réponse « réservée » (approuve ou désapprouve plutôt). On notera la proportion relativement importante de « réservé » sur les objectifs suivants :

- Au niveau de l'hydrosystème, sur les objectifs « Conserver une fréquence d'inondation suffisante » et « Conserver les derniers témoins de la dynamique fluviale »,
- Sur les objectifs liés à l'entretien des milieux ouverts (prairies, grèves du Rhône) ainsi qu'à celui sur le projet agri-environnemental,
  - Sur les inventaires d'espèces et sur l'extension de l'orme diffus et du chêne pédonculé,

- Au niveau de la plupart des objectifs liés à l'accueil et à l'information du public. C'est d'ailleurs dans cette famille que se trouve l'objectif ayant le plus faible taux d'approbation (« Mettre en place un observatoire de la fréquentation »).

# A3.4. Le patrimoine culturel, paysager, archéologique et historique de la réserve naturelle

En raison de l'origine récente des îles (quelques siècles au plus) le patrimoine historique est très peu développé.

La partie la plus importante est sans conteste constituée par les premiers travaux d'endiguement du 19<sup>e</sup> : digues, épis d'enrochements, échelles limnimétriques maçonnées, bornes en pierre de délimitation du cours du Rhône (bornes SNR). Les vestiges du bac à traille constituent également un élément fort du patrimoine : digues et pylônes soutenant le câble, maison du passeur au niveau du bassin de joute de Limony. En outre il faut signaler les ruines d'une ancienne maisonnette dans la pointe nord de l'île. Plus récemment (1950) des constructions industrielles, liées aux rejets liquides de l'usine Rhône-Poulenc, ont laissé des traces imposantes : barrage "Pomerol",... . Les puits de la zone de captage de Rhône-Poulenc (maintenant Rhodia) sont toujours en activité à proximité immédiate de la réserve.

En revanche, les alentours de la réserve sont dotés d'un patrimoine historique et culturel assez riche. Autour du Rhône, élément fort du paysage, s'est développée toute une tradition rhodanienne. Le musée des mariniers de Serrières et l'ancien relais de batellerie «Moly Sabata» témoignent des activités passées de navigation sur le fleuve. Des jeux de joutes et des courses en barques sont d'ailleurs toujours pratiqués. Cette vie locale, intimement liée au fleuve, est représentée dans la littérature (romans de Bernard CLAVEL) ainsi que dans la tradition orale des contes et légendes.

Le fleuve, obstacle naturel, a par ailleurs donné naissance à des ponts. Chaque pont possède son histoire qui témoigne de celle des hommes : le pont entre Sablons et Serrières, que l'on retrouve fréquemment sur des cartes postales anciennes, est riche en enseignements.

#### A3.5. Activités socio-économiques en périphérie de la Réserve Naturelle

La réserve naturelle apparaît comme un havre de verdure à proximité de l'agglomération roussillonnaise et sa plate-forme industrielle, des grandes cultures (céréales, vergers) caractéristiques de la vallée.

#### A3.5.1. Exploitation de la ressource en eau et maîtrise de l'eau

La nappe d'accompagnement du Rhône est sollicitée par de nombreux ouvrages. Le tableau ci-dessous en établit l'inventaire et la carte présente leur localisation.

Origine et imp	portance des	prélèvements	dans	la nappe
Origine et mi	por united acs	present circuits	CALLED !	in iimppe

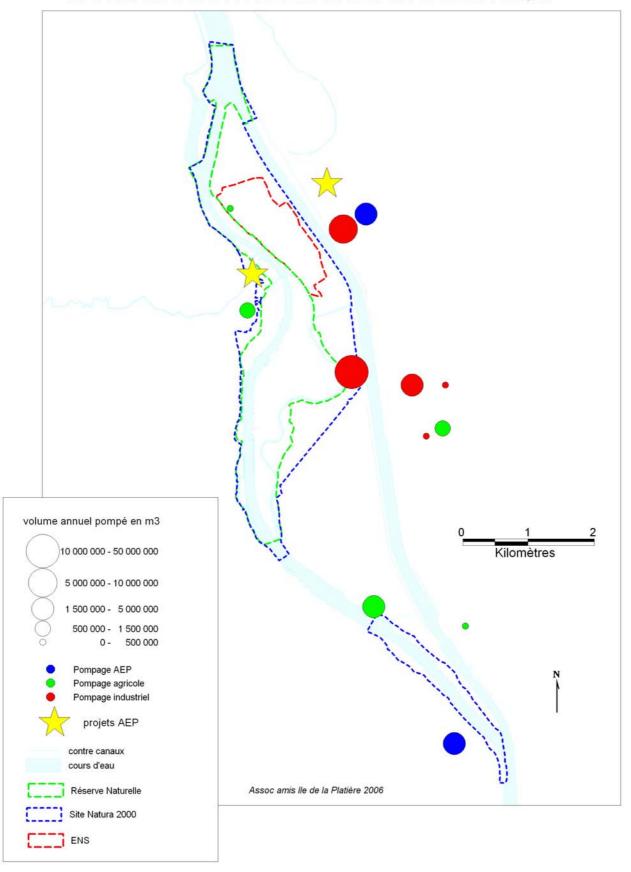
Type	Ouvrages	Année dernières données	Prélèvements annuels (m3)
AEP	SIGEARPE champ captant des Iles	2004	1 606 000
AEP	SIAEP puit de Limony	2004	350 000
Industrie	OSIRIS champ captant Nord	2005	11 450 000
Agriculture	ASA Sablons puit des Oves	2003	423 500
AEP	Ferme des Oves	Pas de compteur	1 000
			Estimation
Agriculture	ASA Limony	inconnu	800 000
			estimation avec 200 m3/h sur 6 mois
Industrie	OSIRIS champ captant Sud	2005	46 747 000
Industrie	LINDE	2003	172 600
Industrie	TREDI	2003	2 154 600
Industrie	EUROFLOAT	2003	99 500
Agriculture	ASA Salaise/Chanas	2003	1 401 100
Agriculture	ASA Sablons puit de Moly	2003	1 857 900
Agriculture	ASA Sablons puit Est canal	2003	37 300
AEP	SIAEP puit de Peyraud	2004	2 800 000

Ce sont plus de 69 millions de mètres cubes d'eau qui sont prélevés annuellement, l'industrie étant majoritaire (89,6%), suivi de l'AEP (6,9%) puis de l'agriculture (6,5%). En ce qui concerne l'industrie, un industriel (OSIRIS) prélève, à lui seul, 83 % de l'ensemble des prélèvements, tous usages confondus. Ce fort prélèvement s'explique par son utilisation principale pour du refroidissement en circuit ouvert. Il convient de souligner que les volumes réellement prélevés sont inférieurs aux volumes autorisés : ainsi pour OSIRIS le volume autorisé de 200 000 m3/j est « consommé » à 85% alors que pour le SIGEARPE le volume autorisé actuel (500 m3/h) est consommé à 36% en moyenne annuelle (mais de manière plus importante en période de pointe estivale).

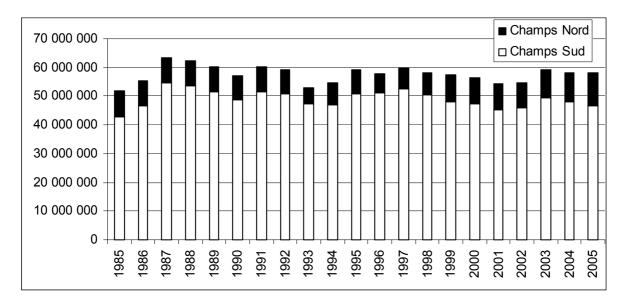
Sur les deux dernières décennies, les prélèvements OSIRIS sont globalement stables, avec une tendance à la baisse depuis 2000, alors que ceux du SIGEARPE aux puits des Iles sont en progression.

Un projet d'augmentation du pompage SIGEARPE destiné à l'alimentation en eau potable est en cours. La demande porte sur un doublement de la capacité maximale autorisée, qui passerait de 500 à 1000 m3/h. Après un blocage au stade de la première enquête publique (2005), ce dossier a fait l'objet d'une étude approfondie en 2006 et 2007 (modélisation) afin de mieux en préciser les impacts potentiels. Cette étude conclut à une absence d'impact significatif jusqu'à 750 m3/h, mais à un risque d'impact au delà. Un nouveau dossier va être déposé sur ces bases et l'augmentation de prélèvement devrait être accompagnée d'un suivi permettant de vérifier les conclusions issues du modèle

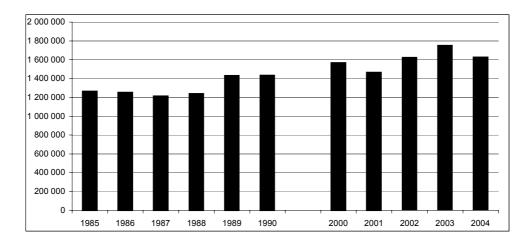
# LOCALISATION DES PRELEVEMENTS EN NAPPE PHREATIQUE



#### Evolution des prélèvements industriels OSIRIS en m3/an (données communiquées par OSIRIS)



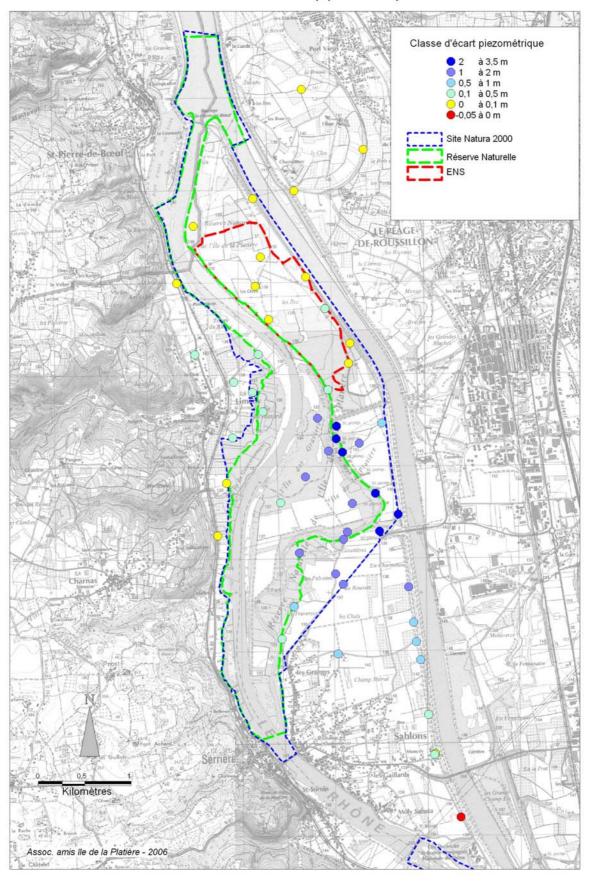
Evolution des prélèvements AEP du SIGEARPE (champ captant des Iles) en m3/an (données issues de GRESSARD (1992) et BURGEAP (2006), pas de données disponibles de 1991 à 1999)



L'impact des pompages industriels OSIRIS peut être précisé par les observations piézométriques réalisées à l'occasion de l'arrêt septennal de cet établissement en septembre 2006 (Cf. carte). Cet arrêt se traduit par une remontée spectaculaire de la nappe phréatique, principalement sur le secteur de l'île de la Platière. L'arrêt du champ captant Nord se traduit par une remontée de 0,4 m environ au niveau du marais du méandre des Oves. Dans le même temps, le contre canal rive droite enregistre une remontée du même ordre de la ligne d'eau, ce qui témoigne de son rôle de drain de l'aquifère dans ces conditions. Ces observations démontrent que le canal de dérivation ne constitue pas une barrière hydraulique et que les prélèvements exercés à l'Est du canal ont une influence à l'Ouest.

Enfin, l'utilisation hydro-électrique du fleuve se traduit au niveau de la réserve naturelle par la présence du canal de dérivation et la dérivation du Rhône qui déterminent fortement le fonctionnement de l'aquifère et plus globalement de l'hydrosystème. La question de la valeur du débit réservé est centrale dans cette problématique. Ce débit réservé varie actuellement selon les saisons entre 1% et 2% du module (10 à 20 m3/s). Les études visant à l'optimisation de ce débit réservé actuellement en cours (CNR, 2006 - BURGEAP, 2006) montrent qu'une valeur de 5% du module (54 m3/s) est un minimum pour retrouver un meilleur fonctionnement de l'hydrosystème (fleuve vif et courant, relèvement de la nappe phréatique). Par ailleurs, la modulation saisonnière du débit apparaît comme un élément décisif pour retrouver une « respiration » saisonnière de la nappe phréatique déterminante pour le fonctionnement des annexes hydrauliques.

# Ecart piézométrique entre le 7/09/2006 (avant arrêt) et le 25/09/2006 (après arrêt)



#### A3.5.2. Activités industrielles

Si aucune activité industrielle ne s'exerce dans le périmètre de la réserve naturelle, la plateforme industrielle voisine marque le paysage et l'environnement olfactif. Le Centre Nucléaire de Production Electrique (CNPE) de St Alban St Maurice se situe également à moins de 2 km à vol d'oiseau de la réserve.

Plusieurs établissements présentent un risque industriel marqué :

Etablissement	Niveau du risque	Commune
CNPE St Alban St Maurice	Risque radio-actif	St Maurice l'Exil
ADISSEO	Seveso seuil haut	Salaise/Sanne
RHODIA Intermediaires	Seveso seuil haut	Salaise/Sanne
RHODIA Silicones	Seveso seuil haut	Salaise/Sanne
BM Chimie	Seveso seuil haut	Salaise/Sanne
Engrais Sud Vienne	Seveso seuil haut	Salaise/Sanne
NOVAPEX	Seveso seuil haut	Salaise/Sanne
RUBIS STOCKAGE	Seveso seuil haut	Salaise/Sanne
SIRA	Seveso seuil haut	Sablons
LINDE Gaz industriels	Seveso seuil bas	Salaise/Sanne

Niveau de risque des industries proches de la réserve naturelle

Les risques liés aux établissements SEVESO sont de type explosif, émission de gaz toxique, incendie. Aucun périmètre Seveso n'intersecte le périmètre de la réserve naturelle. Par contre, le rayon de risque le plus important (DRIRE, 2002) est de 1 200 m ce qui amène a frôler la limite de la réserve. Le rayon d'information du CNPE (zone où le CNPE a obligation d'informer la population sur les risques) de 10 km englobe lui une partie de la réserve.

A ce jour, les établissements Seveso identifiés à proximité ne semblent pas avoir d'incidences sur la RN ou sur les visiteurs. Il convient toutefois de préciser que tous ces périmètres sont en cours de révision suite aux nouvelles dispositions législatives introduisant les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Ces révisions peuvent aussi bien conduire à une extension qu'à une réduction de la zone de risque. Les résultats des études en cours servant de base à l'établissement des futurs PPRT ne seront pas connus avant un horizon d'un à deux ans.

#### A3.5.3. Conséquences sociales de l'activité industrielle

L'importance et l'ancienneté de la présence industrielle sur le secteur marque la sociologie de la population. F. DUCHENE (2002) a montré la ségrégation sociale induite par l'industrialisation. Les résidences des cadres se situent à l'Est de l'usine, plutôt sur les collines, alors que les cités ouvrières ont été installées sur les basses terrasses à proximité de l'usine ou à l'Ouest. La partie située à l'Ouest de l'usine, notamment au pied des « Balmes » (donc le début de la plaine alluviale), est même qualifiée par cet auteur comme le lieu du « sale » dans l'imaginaire collectif. Cette partie était utilisée par l'industrie pour stocker ses déchets industriels, envoyer ses effluents liquides au fleuve et même « cantonner » les ouvriers étrangers.

La classe ouvrière, nombreuse (jusqu'à 5 000 emplois dans les années 1960/70) et disposant de « temps libre » dans la journée du fait du travail posté, s'est appropriée les traditions de cueillette, pêche, chasse et aussi de loisirs (guinguette, baignade) de cet espace riverain situé à leur porte. Ceci est à l'origine d'une utilisation assez intense de la plaine alluviale. Dans la première moitié du 20° siècle, ces activités de « cueillette » avaient sans doute une importance réelle comme complément de ressources alimentaires, voire de revenus pour les plus défavorisés. Il n'en est plus de même depuis le développement économique des années 1950 mais les pratiques sont restées et expliquent en partie l'importance sociale de la pêche et de la chasse. Cette présence industrielle s'exprime jusque dans le nom de l'AAPPMA « l'Ablette Rhodienne » qui tire son nom de l'établissement industriel Rhodia et non du fleuve.

#### A3.5.4. Dynamique urbaine

Les communes concernées par la réserve naturelle et plus globalement l'ensemble de celles de la moyenne vallée du Rhône, connaissent une dynamique urbaine rapide (études préalables à la révision du SCOT du territoire Rives du Rhône). Cette dynamique a des effets indirects sur la réserve naturelle :

- les emprises liées au développement de la zone industrialo-portuaire de Salaise/Sanne-Sablons se font sur des espaces agricoles exploités pour partie par les agriculteurs sablonnais. Dans les années 1970, les emprises du canal CNR et de la zone portuaire ont été à l'origine des projets de mise en culture dans l'île. Ces nouvelles emprises poussent la profession agricole à demander des compensations dans la zone inondable qui est de fait protégée de l'urbanisation, soit en terme de surface, soit en terme d'amélioration de desserte ou de réseau d'irrigation. Par ailleurs, ces emprises entretiennent une « pression foncière » agricole sur la zone inondable, ne facilitant pas les évolutions foncières nécessaire au monde agricole (agrandissement/reprise d'exploitation) ou au projet environnementaux ;
- l'artificialisation croissante des espaces autour de la réserve naturelle altère les possibilités de circulation de la faune et de la flore et augmente son isolement biologique. La prise en compte des corridors biologiques devient une nécessité absolue ;
- la diminution progressive des grands espaces non urbanisés augmente la demande de loisirs et d'espaces verts sur les derniers grands ensembles naturels. A l'échelle du territoire du SCOT « Rives du Rhône » ces grands ensembles non urbanisés ne sont plus que trois : forêts des Bonneveaux qui viennent se terminer dans les pays Roussillonnais et Viennois, massif du Pilat et plaine alluviale du Rhône au niveau du vieux Rhône de Péage de Roussillon. Par ailleurs, la diminution progressive de la mobilité du fait de l'augmentation des coûts de transport (hausse des carburants) poussera de plus en plus à l'avenir à privilégier des espaces récréatifs de proximité. Il faut donc s'attendre et se préparer à une augmentation sensible de la demande récréative dans la (les) décennie(s) à venir.

#### A3.5.5. Un espace naturel aux confins de territoires...

On a vu que la réserve naturelle se situe à cheval sur 3 départements et 7 communes. Cet « écartèlement » administratif se retrouve au niveau des établissements publics de coopération intercommunal (EPCI) : trois communautés de communes (Pilat Rhodanien, Vivarhône, Pays Roussillonnais), deux pays (Ardèche verte, Rhône pluriel), deux schémas de cohérence territoriale (SCOT) en cours d'élaboration (rives du Rhône, Pays Annonéen). A l'échelle du tronçon court-circuité se rajoute une communauté de communes (Rhône Valloire) et un pays (Drôme des collines). Cette situation de confins, outre le fait de sérieusement compliquer le travail administratif, ne contribue pas à l'appropriation de l'espace protégé par les collectivités comme un élément fort de leur territoire. Logiquement, la réserve naturelle n'apparaît peu en tant que telle dans les projets de territoire et ce cloisonnement administratif se retrouve au niveau des sentiers de randonnée.

Cette situation a conduit à la mise en place d'un EPCI spécifique pour porter le projet de réhabilitation du Rhône et de gestion de la ressource en eau à l'échelle du tronçon court-circuité : le Syndicat Mixte pour la Réhabilitation du Rhône Court-cuité Loire Ardèche Isère Drôme (SMIRCLAID) qui regroupe 9 communes ou EPCI.

#### A3.5.6. Le plan Rhône : un cadre pour le plan de gestion

Le programme décennal de réhabilitation écologique et hydraulique du Rhône a été décidé par l'Etat à la fin des années 1990. Il ambitionnait une réhabilitation de 6 tronçons court-circuités prioritaires, 3 sur le haut Rhône (Chautagne, Belley, Brégnier-Cordon) et 2 sur le Rhône moyen (Péage de Roussillon, où se situe la RN, Montélimar et Donzère-Mondragon). La démarche devait s'appuyer sur une demande locale traduite par une structure inter-communale. Elle visait à la fois une réhabilitation écologique reposant sur l'augmentation des débits réservés et la restauration d'annexes hydrauliques fluviales et un projet de développement des territoires concernés autour de la ré-appropriation du fleuve. Les 3 sites du haut Rhône ont finalisé leur programme au milieu des années 2000 alors que la démarche est plus longue à démarrer sur le Rhône moyen.

A la suite des grandes crues inondantes sur la bas Rhône et la Camargue (1992, 1993 puis 2002, 2003) une étude globale sur les crues du Rhône a été mise en place. Elle a débouché en 2005-2006 sur l'adoption du plan Rhône qui ambitionne un projet de développement durable du fleuve et de sa vallée. Ce plan se structure autour de 6 volets : patrimoine et culture ; inondations : qualités des eaux, ressources et biodiversité ; énergie ; transport fluvial ; tourisme. Ce plan est porté à la fois par l'Etat et les 3 Régions riveraines du fleuve. Le volet qualités des eaux, ressources et biodiversité reprend les objectifs hydrauliques et écologiques du programme décennal. Le volet inondation affiche notamment une ambition de rélargissement du lit (par remobilisation par le fleuve les alluvions fines des marges fluviales accumulées depuis l'aménagement Girardon du 19° siècle) pour permettre un meilleur passage des crues. Le plan de gestion de la réserve naturelle doit s'appuyer et être en cohérence avec ce plan Rhône.

Localement, les premières études liées au projet de réhabilitation du vieux Rhône ont été réalisées en 1993-95 sous maitrise d'ouvrage Agence de l'Eau et CNR à la suite de la réalimentation d'urgence de la lône de la Platière. Dans la foulée, la création d'une structure intercommunale rassemblant les 9 communes riveraines du vieux Rhône a été envisagée. L'association gestionnaire de la réserve naturelle a contribué à la mise en place de ce syndicat par un travail de sensibilisation des élus et un accompagnement technique. Le syndicat (SMIRCLAID = Syndicat Mixte du Rhône Court-circuité Loire Ardèche Isère Drôme) a été mis en place en 2002-2003. Ce syndicat a constitué un groupe de suivi technique du projet de réhabilitation qui regroupe :

- les acteurs de la gestion de l'eau : CNR, GIE Osiris pour le compte des industriels, les 2 syndicats d'eau potable, les structures agricoles d'irrigation ;
- les institutions accompagnant et/ou finançant le plan Rhône : Etat (DIREN, Service Navigation), Agence de l'eau Rhône Méditerrannée, Région Rhône-Alpes, les départements de l'Isère, l'Ardèche, la Loire et la Drôme ;
- des partenaires techniques : ONEMA, gestionnaire de la réserve naturelle.

Ce groupe de suivi technique examine et donne un avis sur les différentes phases d'études et sur les scénarios de réhabilitation à retenir. Il joue d'une certaine manière le rôle d'une Commission Locale de l'Eau dans un SAGE.

#### A3.6. Activités socio-économiques au sein de la Réserve Naturelle

#### A3.6.1. Agriculture

Sur la Réserve Naturelle, la surface cultivée s'élève à 49 ha 61 a, pour 17 îlots de culture et 8 exploitants.

L'essentiel de la SAU de la réserve est occupée par le maïs dont la part est croissante (60% en 2003, près de 90% en 2007), complété par le maraîchage (asperges) et les vergers (cassis, pommiers et abricotiers, les 2 derniers types ayant disparu depuis 2007). Les rendements en maïs atteignent des valeurs de l'ordre de 110/120 quintaux à l'hectare.

L'irrigation est collective dans le cadre de l'association syndicale autorisée (ASA) de Sablons. Toutes les parcelles agricoles situées dans la RN sont engagées dans l'ASA. Le principe d'organisation financière de cette ASA est le suivant : les frais fixes, représentant l'essentiel de la charge et comprenant l'amortissement et l'entretien du réseau, sont répartis au prorata de la surface irriguée ; la consommation annuelle est facturée sur la base de compteurs individuels, et correspond approximativement au coût d'alimentation électrique du pompage. L'engagement d'une parcelle dans l'ASA se fait pour une longue période et suit la parcelle en cas de changement de propriétaire. Cette organisation garantit la stabilité financière de l'ASA et à tendance à figer les types de culture : compte tenu des charges fixes importantes et indépendantes du volume d'eau consommé, l'exploitant a intérêt à mettre en place des cultures irriguées sur les parcelles engagées dans l'ASA.

Deux exploitations ont leur siège sur la commune de Serrières, les 6 autres se situent sur la commune de Sablons. La majorité des exploitants ont moins de 50 ans.

Actuellement, 59% de la surface agricole est en faire-valoir direct, le reste étant en fermage.

La proportion de chaque exploitation dans le périmètre de la réserve est majoritairement dans la fourchette 10-15 % (5 exploitations), mais 2 exploitations ont moins de 5% dans la réserve et une se situe dans la classe 15-20%.

Les terres de la plaine alluviale inondable constituent un des piliers économiques de chaque exploitation en garantissant un revenu assez constant par les céréales. L'autre pilier économique de chaque exploitation est constitué soit par la production fruitière (pomme, pêche, cerise,...) sur les terrasses fluvio-glaciaires non inondables de rive gauche ou le plateau annonéen en rive droite, soit par la vigne (AOC St Joseph et Condrieu) en rive droite. Quelques exploitants diversifient également leurs activités par la location immobilière.

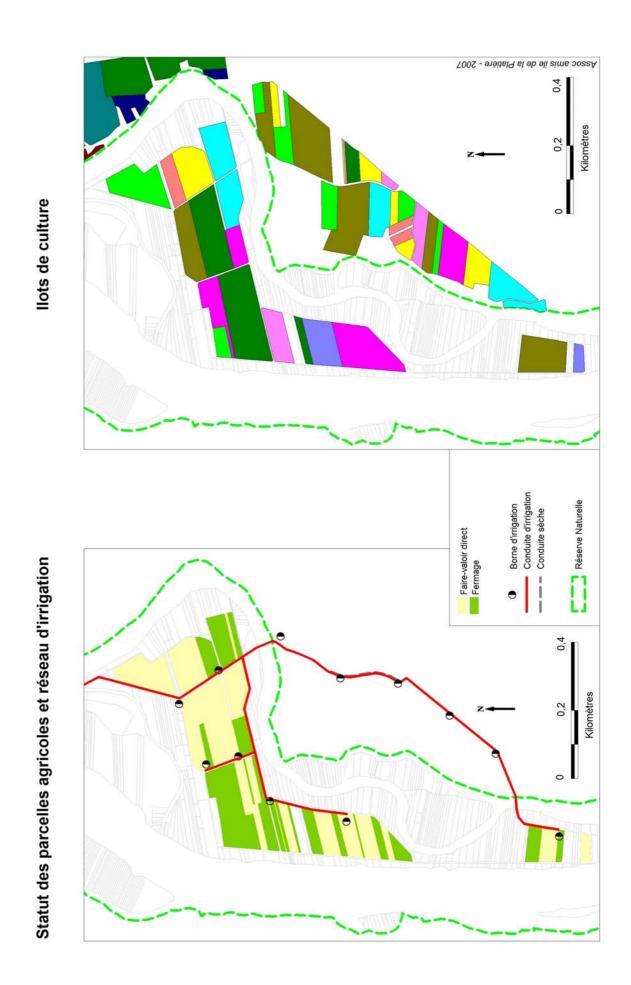
La commercialisation des produits se fait majoritairement dans le cadre de coopératives agricoles ou de négociants en céréales. Les viticulteurs de Serrières commercialisent leur vin directement. Un producteur de fruit de Sablons est engagé dans un point de vente directe collectif. Un des exploitants envisage, à l'occasion de l'installation de son fils une reconversion partielle en maraîchage avec vente directe.

Depuis le début des années 2000, des discussions ont lieu avec la profession agricole autour d'un projet agri-environnemental. 7 exploitants sur 8 se déclarent ouverts à cette réflexion agri-environnementale mais posent la condition impérative du maintien du revenu. Une des productions alternative identifiée est la production de semence fourragère (graminées, luzerne, trèfle,...) qui est susceptible de procurer un revenu important et permet de retrouver des couverts herbacées intéressant pour la faune. Une expérience a été conduite de 2004 à 2006 avec 2 parcelles de production de semences de fétuques. Le bilan environnemental est largement positif (moins d'intrant, fort attrait pour les oiseaux comme zone d'alimentation), mais le bilan économique s'est révélé décevant (rendement inférieur au standard attendu du fait d'une mauvaise installation de la culture liée au printemps sec de 2004 et d'une conduite non optimale de la culture).

Le cadre des mesures agri-environnementales en place depuis 2006 (MAET) s'avère insuffisant pour rendre une culture de semences fourragère compétitive face au maïs irrigué, d'autant plus avec l'envolée du cours des céréales depuis 2007. Certains agriculteurs évoquent des cultures de biomasse (taillis de saules à courte révolution, chanvre,...). Le type de cultures pratiquées dans la réserve naturelle reste donc conditionnées par le contexte économique (cours mondiaux, politique agricole commune) et l'organisation de la profession agricole locale aujourd'hui résolument tournée vers des productions très intensives et une commercialisation en circuit long.

Les moyens de peser sur les choix agricoles apparaissent aujourd'hui très limités. Trois hypothèses de travail sont identifiables mais semblent toutes utopiques :

- Une évolution concomitante de la politique agricole (PAC), des cours des céréales et du dispositif agri environnemental national remettant en selle des productions alternatives. Cette évolution parait très improbable.
- Une démarche foncière d'acquisition par une collectivité permettant à long terme d'inclure une plus forte éco-conditionnalité dans les baux agricoles. Les ¾ environ des parcelles agricoles de la réserve (partie agricole de la commune de Salaise/Sanne) sont incluses dans la zone de préemption mise en place par le Conseil Général de l'Isère. Toutefois, ce droit de préemption a été mis en sommeil depuis le milieu des années 1990 du fait d'une forte réaction de la profession agricole et pour permettre de renouer le dialogue. Il conviendrait probablement de réexaminer cette question à la lueur des résultats de 10 ans de discussions avec la profession agricole.
- Une réglementation par arrêté préfectoral au titre de l'article 4 du décret de création de la réserve naturelle fixant les cultures autorisées dans la réserve naturelle. Cette option parait irréaliste pour des raisons politiques et économiques.

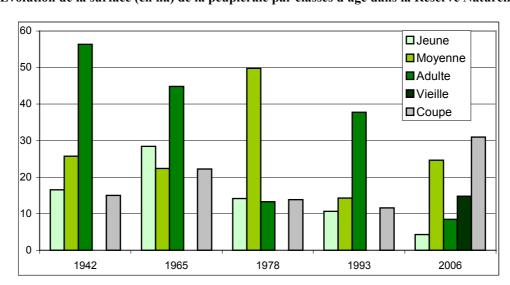


#### A3.6.2. Activités forestières

L'arrêté inter préfectoral n°90-1079 datant du 12 mars 1990 réglemente l'exploitation forestière et l'entretien des boisements au sein de la réserve naturelle. Cet arrêté liste les essences autorisées à la plantation et fixe les conditions de gestion et de coupes sylvicoles.

La sylviculture n'a pas de tradition dans les forêts alluviales rhodaniennes. En effet, la populiculture est assez récente (première moitié du  $20^e$  siècle) et seule l'exploitation du bois de chauffage est ancienne. La sylviculture est fortement imprégnée de l'esprit agricole, où seuls les arbres plantés ont de la valeur. Actuellement dans la réserve naturelle, la surface boisée totale équivaut à 188 ha 47 a et la surface en peupleraie est de 83 ha 13 a et se scinde en 52 ha 16 a de peupliers sur pied et 30 ha 97 a de coupes. La peupleraie équivaut donc à 44 % de la surface totale boisée mais la part de peupleraie encore exploitée ne s'élève qu'à 28 %.

Le graphique ci-dessous montre le vieillissement des plantations, notamment à partir de 1978 où les peupleraies coupées n'ont pas été replantées et où le renouvellement est donc très faible. La répartition de 2006 indique une forte proportion de zones coupées récemment mais celles-ci n'ont pas été replantées. Ces données mettent en lumière le déclin de la populiculture dans le secteur de la réserve naturelle, à l'image du reste de la plaine alluviale.



Evolution de la surface (en ha) de la peupleraie par classes d'âge dans la Réserve Naturelle

## A3.6.3. Fréquentation et activités de loisir

Les espaces naturels rhodaniens constituent traditionnellement des espaces de loisir pour la population riveraine, et notamment celle de l'agglomération roussillonnaise. Ces espaces apparaissent en fait comme non appropriés et sont de fait considérés comme publics. L'aménagement du Rhône, en réduisant considérablement ces espaces "naturels" a concentré cette fonction sur les quelques zones relictuelles, d'autant plus que les accès carrossables sont nombreux.

L'étude de fréquentation menée en 2004 donne les informations suivantes sur la fréquentation de loisir :

- La zone d'influence du site est locale. Les visiteurs sont originaires pour moitié des communes riveraines (St Pierre de Bœuf, St Maurice l'Exil, Péage de Roussillon, Roussillon, Salaise/Sanne, Sablons, Serrières et Limony) et 39.1% viennent des départements limitrophes.
- La fréquentation piétonne sur le sentier des Hérons représente 25% des visiteurs de la plaine. La fréquentation hebdomadaire du sentier est irrégulière, la moitié du public vient le week-end. Plus des deux tiers de la fréquentation se fait au printemps et en été, les mois de décembre et de janvier ne

représentent que 5% de la fréquentation annuelle totale. La moitié des visiteurs du sentier vient en famille

- La fréquentation automobile dans le périmètre de la réserve naturelle représente une dizaine de véhicules par jour et 60% de cette circulation se réalise entre juillet et septembre. Le stationnement des véhicules se fait uniquement de manière « sauvage » car aucun parking n'est aménagé dans le périmètre de la réserve naturelle. Les aires de stationnement aménagées se situent en limite de réserve, l'aire de Pomerol concentre 85% du stationnement « contrôlé ». Dans la plaine, le stationnement « sauvage » est largement majoritaire bien que les parkings aménagés ne soient pas saturés, la moitié du stationnement sauvage se situe sur le chemin des puits.
- Les activités pratiquées majoritairement sont la promenade, l'observation et la découverte de la nature ainsi que la pêche. L'importance de l'activité de rencontre sur la réserve naturelle et en périphérie est difficile à évaluer mais cette pratique est avérée sur le banc de gravier 1 et sur le chemin des puits (observations sur le terrain et enquêtés venant seul dans ces zone supérieur à 80%).

L'arrêté inter préfectoral n°90-1078 datant du 12 mars 1990 réglemente la navigation et les activités sportives et touristiques sur le Rhône et ses dépendances. Entre les P.K.51 et 56.50, la navigation de plaisance et les activités sportives sont interdites à l'exception du plan d'eau de St Pierre de Bœuf. Dans la zone comprise entre les P.K.56.50 et 58.350, seules les pratiques du canoë-kayak, de l'aviron et du canotage sont autorisées. Sur la lône de la Platière, la navigation et les activités sportives sont interdites entre les P.K.54 et 58.350. Les plongées subaquatiques sont également interdites entre les P.K.50 et 58.350.

#### A3.6.4. Chasse, pêche de loisir et cueillette

La pêche, la chasse et la cueillette sont des pratiques traditionnelles fortement ancrées dans la culture rhodanienne. Auparavant pratiquées par les riverains du fleuve, elles sont, depuis la phase d'industrialisation, largement reprises par la population ouvrière.

Le décret de création de la réserve naturelle réglemente ces pratiques :

- la cueillette de végétaux est interdite,
- celle des champignons est autorisée pour la consommation familiale,
- le ramassage d'escargots est autorisé dans le cadre de l'arrêté ministériel du 24 avril 1979,
- la pêche est autorisée dans le Rhône et les lônes, à l'exception de l'utilisation d'engins et de filets,
- la chasse est interdite sur l'Ile des Graviers, sur les parcelles de l'Ile de la Platière situées entre le Vieux Rhône et le chemin, des communes de Salaise sur Sanne et de Sablons, ainsi que sur le Domaine Public Fluvial (DPF). Toutefois, la chasse au gibier d'eau est autorisée en rive droite du Rhône sur une portion de franc-bord comprise entre la limite nord de la commune de Limony et le bassin de joute (P.K. 53.70) jusqu'à la digue parallèle au lit du Rhône. Est également autorisée la récupération du gibier mort tombé sur la portion de franc-bord d'une largueur de 100m comprise entre le P.K. 53.70 et le B.K. 54, sans l'usage d'une embarcation.

La chasse est pratiquée dans la réserve naturelle par 3 associations communales de chasse agréées (ACCA): Limony, Sablons, Salaise/Sanne. Les ACCA des 4 autres communes riveraines n'ont pas de territoire de chasse dans la réserve puisque leur territoire n'est concerné que par le Domaine Public Fluvial où la chasse est interdite par le décret. Les espèces chassées sont :

- Le petit gibier de plaine : lapin, lièvre, faisan et perdrix grises et rouges. Ces espèces ont fortement déclinées depuis trois décennies du fait des modifications d'occupation du sol et des pratiques agricoles : le lapin n'est présent que sur les communes de Péage de Roussillon et Limony (hors réserve) le lièvre se maintient dans la plaine de Limony, y compris dans la réserve et les autres espèces ne sont encore observées que grâce aux lâchers d'oiseaux de tir ou de reproduction ;
- Le gibier migrateur : les grives, la bécasse et les canards Une association intercommunale de chasse agréée (AICA) gère les baux de chasse au gibier d'eau sur le DPF.

- Le gros gibier (chevreuil et sanglier) qui est une chasse apparue il y a une dizaine d'année avec le développement de ces deux espèces dans la plaine alluviale (le chevreuil au début des années 1990, le sanglier à la fin des années 1990). Cette chasse se pratique en battue et les prélèvements sont définis dans le cadre du plan de chasse attribué à chaque commune.

La chasse a connu des évolutions importantes du fait des modifications du territoire. Tous les chasseurs regrettent l'état existant avant l'aménagement CNR où la plaine était beaucoup plus giboyeuse. La création de la Réserve Naturelle de l'île de la Platière, en interdisant la chasse au gibier d'eau sur le Rhône, a laissé une forte rancœur. La chasse s'est adaptée au nouveau contexte en développant de nouvelles pratiques. D'une part en créant des aménagements pour favoriser le gibier (palettes ou pneus enterrés pour créer des gîtes souterrains pour le lapin ). D'autre part, et plus récemment, l'ACCA de Péage de Roussillon a mis en place une « réserve de chasse terrestre » sur les digues CNR et des terrains situés en rive gauche du canal dans le but de favoriser le développement d'une population sauvage de perdrix. La raréfaction du petit gibier et le développement des populations de chevreuils et sangliers a entraîné une modification des pratiques : la chasse en battue est ainsi apparue. Les obligations de sécurité (« tir fichant ») ont également conduit les ACCA à construire des miradors sur les postes de chasse au gros gibier. L'arrivée du sanglier a également généré de nouvelles pratiques : nourrissage à l'aide de dépôt de pommes, badigeonnage d'arbres avec du goudron.

La pratique de la chasse est également à l'origine de l'abandon de nombreuses cartouches vides disséminées sur tout le territoire, la plupart des chasseurs ne ramassant pas les cartouches éjectées de leur arme.

La pêche est pratiquée toute l'année puisque le fleuve est classé en seconde catégorie piscicole. Il y a toutefois des périodes de fermeture pour les carnassiers. Une association agrée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) est concernée par le secteur : l'Ablette Rhodienne. Cette activité a également connu des évolutions au cours des dernières décennies du fait de la transformation du fleuve. Si les espèces recherchées traditionnellement sont les carnassiers (brochet, sandre, perche fluviatile dans une moindre mesure) et la friture, de nouvelles pratiques sont apparues : pêche à la carpe par des "carpistes" souvent lourdement équipés et s'installant pour plusieurs jours, pêche du silure, souvent depuis une embarcation. Un secteur de pêche de nuit pour la carpe existe sur la commune de Serrières, à l'aval immédiat de la réserve, mais la pêche de nuit est de plus en souvent constaté dans la réserve. La plupart des pêcheurs pratiquent leur activité depuis la berge ou en marchant dans l'eau. Les pêcheurs spécialisés sur une espèce (carpe, silure, black bass) sont de plus en plus équipés d'embarcation légère ou de « float tub ». Il faut enfin souligner que l'activité de pêche a une influence importante sur la fréquentation automobile car les pêcheurs souhaitent accèder en voiture au plus près de leur site de pêche.

#### A3.6.5. Les actes contrevenants et la police de la nature

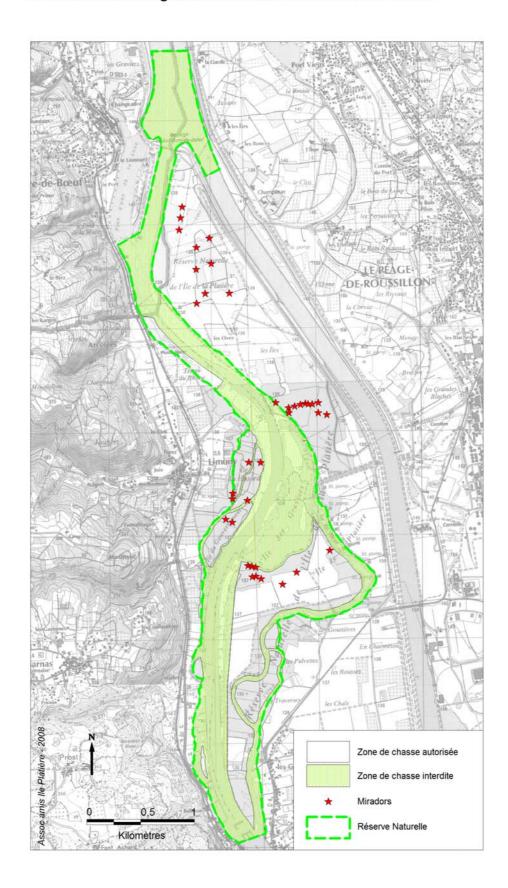
Les infractions constatées sont majoritairement liées aux activités de loisirs : de 2003 à 2007, les 26 infractions constatées se répartissent comme suit : introduction de chiens : 9, navigation en zone interdite : 11, camping : 1, circulation de véhicules à moteur : 5.

On soulignera que jusqu'à maintenant l'application de la reglementation de la circulation des véhicules à moteur ne s'est faite que sur le Domaine Public Fluvial et sur l'île des Graviers. L'application de cette disposition sur les chemins desservant la partie cadastrée de la réserve naturelle augmenterait très significativement le nombre d'infractions constatées. Il s'agit d'un des enjeux importants du futur plan de gestion.

\_\_\_\_\_

Le diagnostic socio-économique montre que la réserve naturelle et la plaine alluviale en général sont des espaces fortement sollicités par les usagers locaux pour leurs diverses activités : agriculture, loisirs, chasse, pêche. D'autre part, l'implantation proche de nombreuses agglomérations et de la plate-forme industrielle a des impacts importants sur l'état de conservation des milieux naturels : forte demande en eau, pollutions diverses...

# Localisation de la réglementation de la chasse et des miradors



#### A4. Vocation à accueillir et intérêt pédagogique de la Réserve Naturelle

#### A4.1. Activités pédagogiques et équipements en vigueur

Un bilan détaillé de l'activité pédagogique sur la réserve naturelle a été réalisé dans le cadre de l'évaluation du plan de gestion 1999-2005. Il ne figure ici que les données postérieures à 1994, année où s'est réellement structurée l'offre pédagogique avec l'arrivée de la première animatrice.

Les publics visés sont de quatre types :

- le public scolaire (maternelle jusqu'à bac +2),
- le public loisir (crèche, CLSH, clubs nature, association...),
- le grand public,
- les formations professionnelles (enseignants, techniciens et ingénieurs...) et l'enseignement secondaire (à partir de bac +3).

Les animations réalisées sont classées en quatre catégories :

- les animations sur le terrain pour le public scolaire et « loisir », les visites guidées pour le grand public,
- les animations en salle pour le public scolaire et « loisir », les conférences pour le grand public,
- les permanences et le maraudage sur la réserve,
- les stands et les expositions avec la présence d'un animateur de l'association lors d'un évènement extérieur.

Les thèmes se regroupent en deux catégories, DECOUVRIR et COMPRENDRE, et sont les suivants :

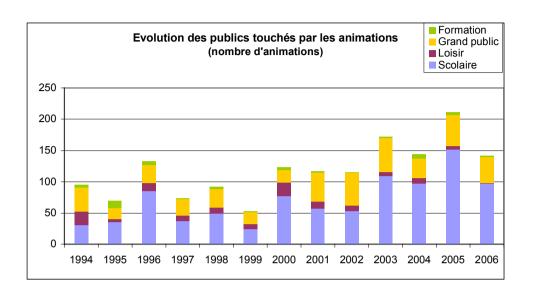
	Groupes	Grand Public
La plaine alluviale du Rhône	X	X
Le castor, bûcheron des bords du Rhône	X	X
Métamorphoses du Rhône (transformations du fleuve au fil des siècles)	X	X
L'eau, aujourd'hui et demain	X	
La petite jungle du bord du Rhône (forêt alluviale)	X	X
La nature au fil des saisons	X	
La gestion et la protection des milieux naturels	X	X
La lecture de paysage	X	
La vie au rythme du fleuveou le saule à la conquête des berges	X	
Devenir éco-citoyen	X	
Raconte-moi les crues	X	
Les trésors de la mare	X	
Le patrimoine Rhodanien		X
Campagnes FRAPNA (la rivière m'a dit, la forêt m'a dit, malle biodiversité)	X	

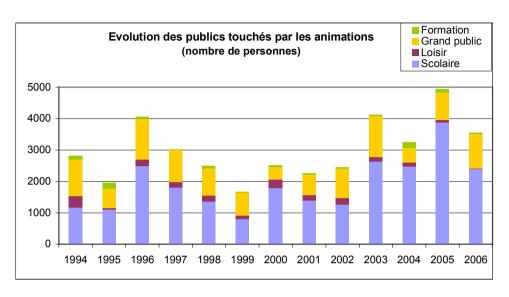
Un catalogue regroupant les différentes animations est édité par l'Association des Amis de l'Île de la Platière et est envoyé systématiquement en milieu scolaire ainsi qu'à la demande pour les autres types de public.

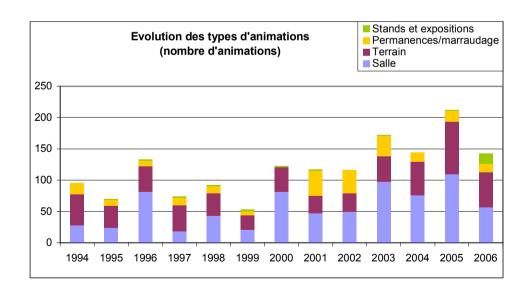
Concernant les animations estivales à destination du grand public, un programme est distribué dans les offices du tourisme et les mairies situés à une vingtaine de kilomètre.

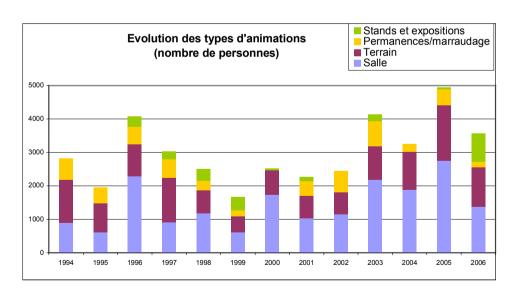
Globalement, on note une augmentation du nombre de personnes touchées ainsi que du nombre d'animations réalisées. On constate cependant une diminution sur la période 1997-1999, probablement due à l'accident survenu sur le Drac.

Les animations en salle sont les plus nombreuses et touchent le plus de personnes, elles sont suivies par les animations de terrain. Il faut toutefois préciser que les animations en salle concernent la réserve naturelle mais aussi les autres sites gérés par l'association. Leur poids peut être maximisé par rapport aux animations de terrain, qui sont réparties sur les différents sites. Ces 2 types d'animation représentent plus de 80% des animations totales.









Le public touché est très majoritairement scolaire (maternelle et primaire principalement). Depuis 2005, on assiste à une baisse de la fréquentation scolaire, pouvant s'expliquer par le faible renouvellement des thèmes proposés, il sera donc nécessaire au cours des prochaines années de développer de nouveaux thèmes d'animations.

Les animations scolaires touchent un public régional (périmètre allant jusqu'à 190km), les animations en salle attirant un public plus local que celles sur le terrain. Les établissements ayant bénéficiés de plus de 2 animations sont concentrés dans un rayon de moins de 90km et essentiellement dans le département de l'Isère. Ceci peut s'expliquer par l'opération « En chemin sur les ENS » menée par le Conseil Général de l'Isère, qui subventionne les sorties des établissements, mais également par la gratuité des animations pour les communes riveraines.

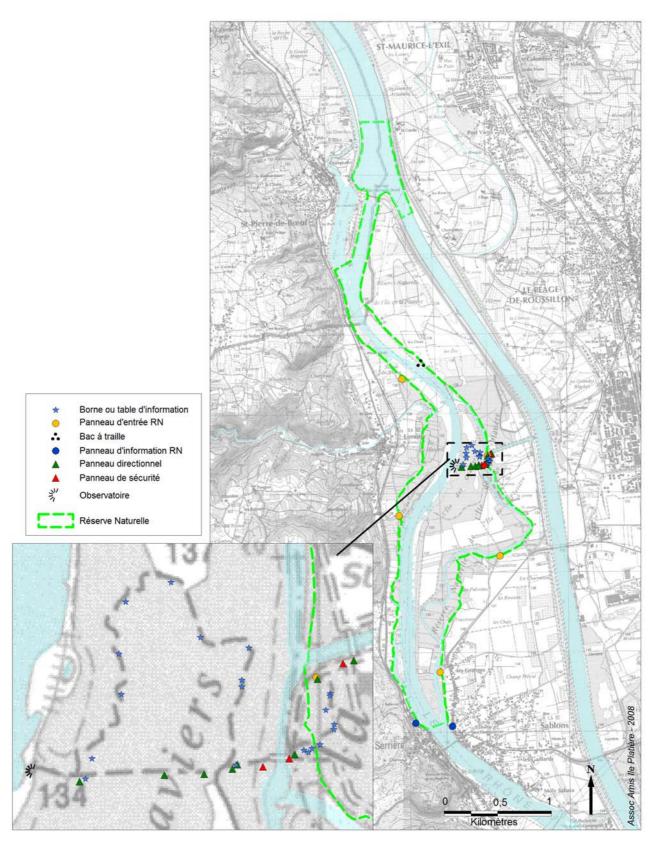
De plus, de nombreuses communes et établissements scolaires proches, notamment situés en rive droite du Rhône, n'ont jamais participé aux animations de la réserve naturelle. Une des raisons pourrait être l'absence de politique d'aide aux projets pédagogiques sur leur territoire. On peut également supposer qu'il s'agit d'un manque de sensibilité du personnel de ces établissements vis-à-vis des activités proposées par l'association. Une attention particulière devra donc être portée sur ces établissements lors de la communication réalisée chaque début d'année scolaire.

Les équipements et les infrastructures d'accueil sur la réserve naturelle sont les suivants : (Cf.carte)

- une aire de stationnement aménagée pour les voitures et les vélos à l'entrée Pomerol,
- une aire de stationnement à l'entrée des Rotissots,
- une barrière située sur l'aire de stationnement fermant l'accès lors de crues.
- un observatoire équipé de 2 éléments d'information et de 5 panneaux sur les oiseaux du Rhône,
- un sentier des arbres comportant 9 éléments d'information,
- un sentier des hérons comportant 10 éléments d'information sur la forêt alluviale, 1 table de lecture sur la prairie et 2 bornes de fléchage,
- un chemin reliant Pomerol aux Oves avec une borne de fléchage,
- un Point d'Information Nature, situé sur l'ENS des Oves, commun à la réserve naturelle et à l'ENS ouvert l'été avec une présence des Guides Nature du Conseil Général de l'Isère,
- deux panneaux d'entrée dans la réserve naturelle situés à Pomerol et aux Rotissots,
- des panneaux de bornage de la réserve,
- des panneaux routiers indiquant la réserve naturelle :
  - o 2 en venant de Sablons.
  - o 4 en venant de Salaise sur sanne,
- deux panneaux d'information sur la réserve naturelle :
  - o 1 place des mariniers à Sablons,
  - o 1 sur les quais à Serrières,
- trois panneaux d'information vis-à-vis de la sécurité du public :
  - o 1 sur l'aire de stationnement à Pomerol concernant les débits et les crues,
  - o 1 sur la passerelle d'accès à l'Île de la Platière concernant les débits et les crues,
  - o 1 après la passerelle concernant les risques liés au vent,
- un dépliant de 3 volets réactualisé en 2007,
- un livret sur les sentiers.
- un livret sur la réserve naturelle,
- une brochure sur les 20 ans de la réserve naturelle,
- un site Internet,
- des panneaux d'exposition :
  - o 5 panneaux retraçant les 20 ans de la réserve naturelle.
  - o 4 panneaux concernant la plaine alluviale, les différents outils de protection et les actions menées par l'association,
  - o 1 panneau sur la lône de la Platière,
  - o 4 panneaux sur le réseau RNF et les missions des réserves naturelles,
- une exposition, intitulée Métamorphoses du Rhône, composée de 10 modules et d'une maquette représentant la plaine alluviale.

Par ailleurs, il existe plusieurs sentiers de découverte situés en périphérie de la réserve naturelle : sentier de la lône, histoires de Rhodaniens, les hauteurs de Serrières et les hauteurs de Limony.

### Localisation des aménagements existants pour l'accueil du public



### A4.2. Capacité à accueillir du public

L'accueil du public induit un dérangement sur le site et peut conduire à sa dégradation. Il est donc important de déterminer le seuil au-delà duquel la qualité du site sera altérée tant d'un point de vue du milieu naturel (capacité de charge) que du confort du visiteur (capacité d'accueil). Ces deux termes sont difficilement chiffrables mais il est possible d'identifier certains points.

Les problèmes et contraintes identifiés actuellement sur la réserve naturelle sont les suivants :

- Le parking de Pomerol est prévu pour accueillir une vingtaine de vélos et 15 véhicules légers, soit environ 30 personnes (un véhicule léger contient en moyenne 1,5 personne selon l'étude de fréquentation menée en 2004).
- Pour les animations, le choix de l'association est d'accueillir au maximum une classe c'est-àdire une trentaine de personnes, par animateur et sur un site donné. Deux animateurs peuvent accompagner les groupes, les animations ne peuvent donc excéder une soixantaine de personnes.
- L'observatoire ne peut accueillir plus d'une quinzaine de personnes en même temps. D'autre part, il permet l'observation de la faune sur le Rhône et sur le banc 2 situé sur l'autre rive. Les visiteurs doivent donc y rester discrets tout comme sur les sentiers aménagés.
- Le site de la digue neuve, utilisé pour certaines animations, n'est pas équipé de supports pédagogiques à l'heure actuelle.
- Le chemin de liaison entre Pomerol et la digue neuve se trouve en partie sur des propriétés privées.
- La fréquentation automobile et le stationnement sauvage restent importants sur le chemin des puits, sur la liaison entre Pomerol et les Oves et dans la zone agricole de la réserve, ce qui induit un dérangement de la faune et une dégradation des habitats.
- La fréquentation liée aux activités de rencontre nécessite une certaine vigilance de la part des animateurs pour l'accueil du public ainsi qu'une surveillance régulière de la propreté du site.

On peut émettre l'hypothèse que l'accueil du public dans des conditions d'animation (2 groupes de 30 personnes maximum, sentiers aménagés) permet aujourd'hui d'avoir un impact minimum sur le site.

Une réflexion globale concernant l'organisation de la circulation et du stationnement dans la réserve et sa périphérie est en cours, afin d'en réduire les nuisances. A terme, la réserve naturelle devrait être un espace réservé aux piétons, où l'accès des véhicules ne serait autorisé que pour les propriétaires et les ayant droits. Pour cela un dispositif de barrière et de signalisation a été installé aux entrées de la réserve. De plus, cette concertation se poursuit sur les secteurs en périphérie, chemin des puits et liaison Pomerol-Oves.

L'impact des visiteurs « libres » reste difficile à évaluer. Actuellement, le sentier des arbres prolongé par celui des hérons sont les seuls sentiers à être aménagés pour la découverte du grand public dans le périmètre de la Réserve Naturelle. Aucune dégradation n'est constatée sur le milieu naturel (état des sentiers, création de sentiers sauvages...), ce qui laisse supposer que la pression actuelle (de l'ordre de 8 000 passage par an selon l'éco-compteur) exercée par la fréquentation du public sur ces sentiers est acceptable.

### A4.3. Intérêt pédagogique de la Réserve Naturelle

### A4.3.1. Inventaire des potentiels pédagogiques

La première étape consiste à identifier les thèmes exploitables dans la réserve naturelle, c'est à dire l'ensemble des points d'intérêt que présente le site. Ces potentiels prennent en compte le site lui-même mais également sa situation dans la plaine alluviale. Ils sont regroupés en trois catégories : les potentiels abiotiques (géologie, géomorphologie, pédologie, climat, hydrologie...), les potentiels biotiques (milieux naturels, faune, flore...) et les potentiels humains (histoire, culture, ethnologie...). Les cartes présentent ces différents potentiels à la suite du texte.

### Potentiels abiotiques:

Le réseau hydrographique, hérité pour une part de la dynamique fluviale (hydrosystème sur la carte), d'autre part de l'aménagement CNR (Retenue et canal sur la carte) constitue un potentiel important. Les paléo-chenaux qui parcourt la plaine (repris de Bravard et al., 2005) constituent des témoins de l'histoire du fleuve. Le cadre géographique, notamment la côtière orientale du massif central (figurée sur la carte sous l'appellation coteaux) à laquelle on pourrait ajouter le complexe des terrasses fluvio-glaciaires du bas Dauphiné constituent des témoins de l'histoire géologique de la vallée. Les bois fossiles affleurant dans le secteur des Rotissots évoquent également la dynamique fluviale et l'histoire du fleuve. L'un d'eux a fait l'objet d'une datation C14 et a fourni une date de 5300 BP. Le radier d'Arcoules constitue un faciès particulier du fleuve du fait de la mise en vitesse locale. D'après Bravard (com. pers.), ce radier est en partie hérité d'un héritage fluvio-glaciaire (présence de blocs erratiques, orientation non conforme à la dynamique fluviale) augmentant ainsi son potentiel pédagogique. Enfin le réseau de piézomètres permet d'aborder la nappe phréatique sous jacente.

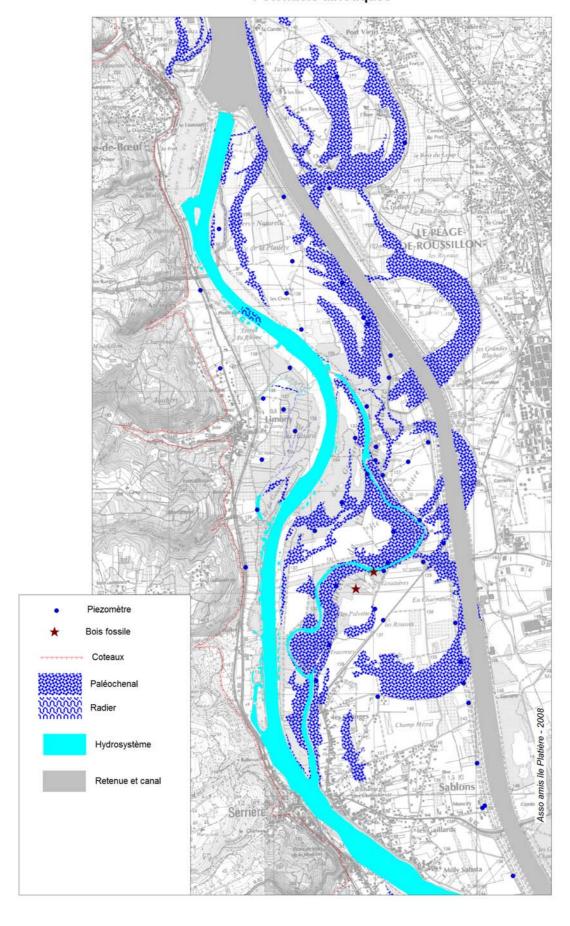
### Potentiels biotiques:

L'occupation du sol sous une forme simplifiée, telle qu'elle peut être perçue par le public, structure fortement le paysage de la plaine. 5 types d'occupations sont retenus : boisement, cultures, prairie, grève du fleuve. Des éléments facilement remarquables sont intégrés dans cette catégorie : les oiseaux, bien qu'observables partout dans la plaine sont plus facilement détectables sur des points de rassemblement (remises de canards, dortoirs, héronnières,....). De la même manière, les libellules sont plus facilement détectées aun niveau des points de traversée de lônes. Des indices de présence de castor (arbres coupés, réfectoire) peuvent trouvés sur tout le réseau hydrographique. Enfin l'importante quantité de bois mort présent dans la « réserve forestière intégrale » impressionne toujours les visiteurs.

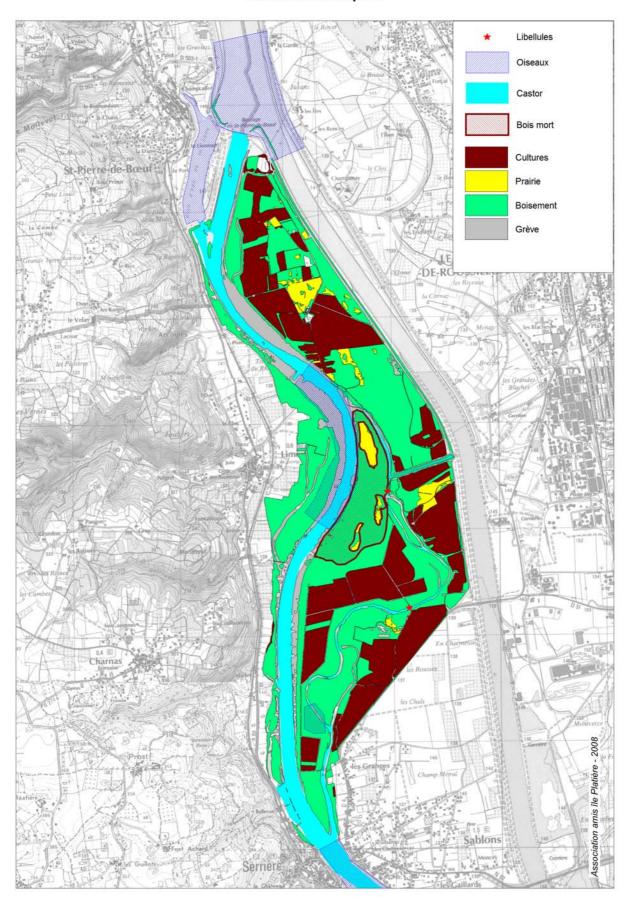
### Potentiels humains

Cette catégorie regroupe tous les éléments liés à la présence humaine dans la plaine. On citera d'abord les ouvrages liés au fleuve, que ce soit pour son contrôle (digue de terre, digue Girardon, ouvrages CNR, borne SNR) ou à son franchissement (vestiges de bac à traille, pile du pont en bois construit à la fin du 19° siècle pour accéder à l'île, pont suspendu de Serrières). Les éléments bâtis liés aux activités agropastorales sont peu nombreux puisque seuls 2 vestiges de « cabanes de champs » existent dans la plaine. Les éléments témoignant de l'usage industriel sont plus nombreux avec les puits de captage et les anciennes conduites d'effluents industriels. Les éléments de patrimoine culturels liés au fleuve regroupe les bassins de joute (Serrières et Saint Pierre de Bœuf), le musée des Mariniers de Serrières alors que la base nautique de Saint Pierre de Bœuf témoigne des pratiques nautiques modernes. La maison de Moly Sabata à Sablons témoigne d'une aventure artistique du 20° siècle dont les principales figures furent Albert Gleize (peintre), Anne Dangar (potière), César Geoffray (musique) pour lesquels le fleuve a été source d'inspiration. Cette bâtisse est aujourd'hui gérée par la fondation Albert Gleize. Enfin les différents points de vue, que ce soit à partir des coteaux ou des points d'accès aux berges du fleuve, constituent des points privilégiés de perception et de lecture du paysage. Ces points de vue peuvent être organisés en 3 catégories : point de vue des coteaux qui donne une vision de l'ensemble de la plaine dans son cadre géographique, point de vue des berges du Rhône « sauvage » (=non urbanisé) et point de vue des villages rhodaniens au niveau des quais de Sablons/Serrières.

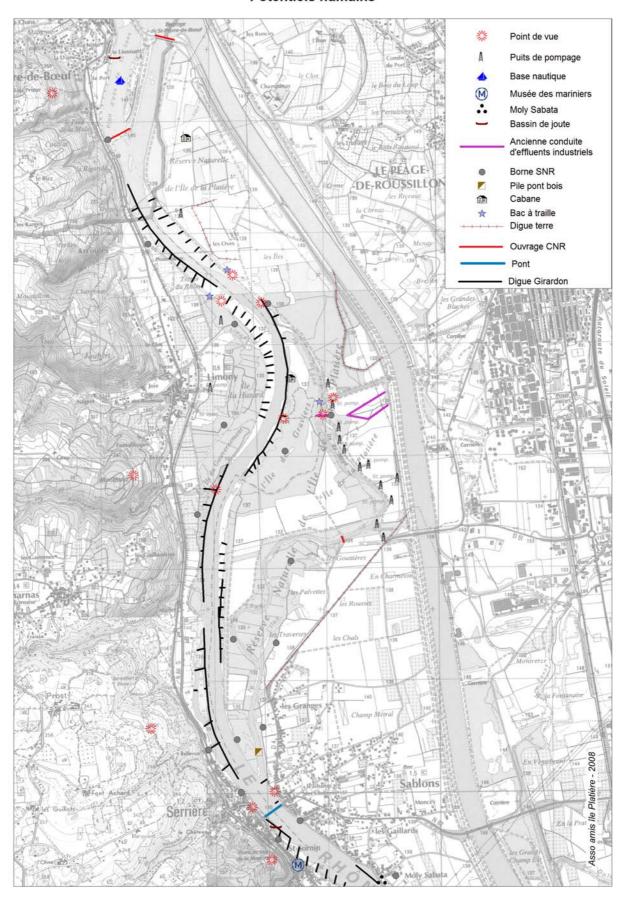
### Potentiels abiotiques



### Potentiels biotiques



### Potentiels humains



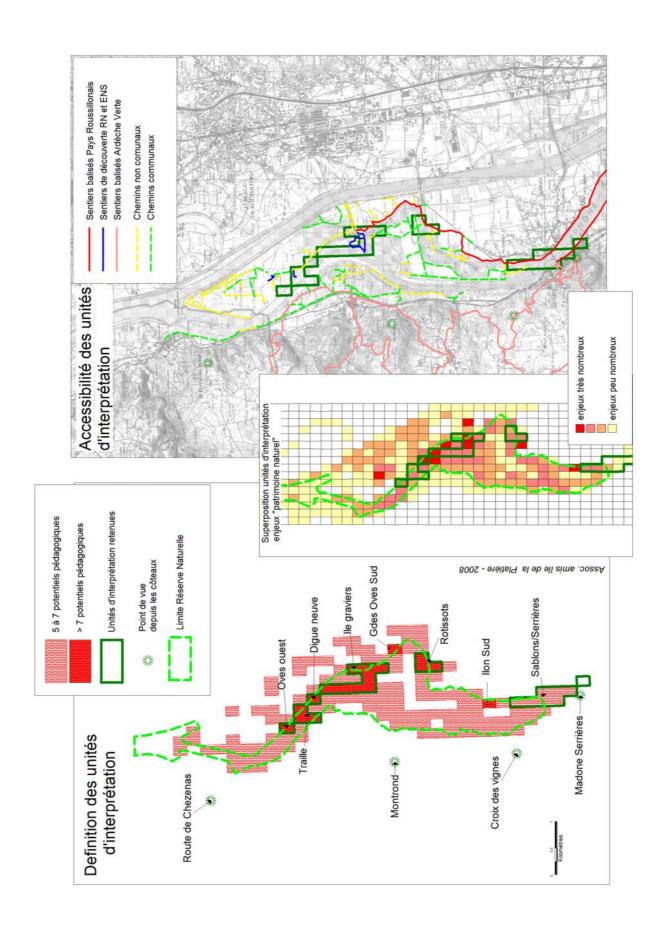
### A4.3.2. Unités d'interprétation

Une fois cet inventaire établi, il convient d'identifier les secteurs particulièrement riches en potentiels pédagogiques ou présentant des potentiels particuliers. Pour conduire cette analyse, le territoire est découpé selon le même maillage que celui utilisé pour zoner la sensibilité. Le SIG permet de calculer le nombre de potentiels pédagogiques apparaissant dans chaque maille.

L'analyse de cette approche quantitative montre qu'un nombre important de mailles (de l'ordre de 150 pour chaque classe) présente aucun ou un seul potentiel. Une quarantaine de mailles sont concernées par chacune des valeurs comprises entre 2 et 7 potentiels. Enfin les mailles présentant plus de 7 potentiels sont au nombre de 19. Ceci conduit à définir 4 classes de maille en fonction de leur nombre de potentiel : < 2, de 2 à 4, de 5 à 7 et > 7. les deux dernières classes se superposent assez largement au périmètre de la réserve naturelle, la dernière permettant d'identifier sept unités d'interprétation particulièrement riches. L'inventaire des potentiels identifiés dans ces sept unités montre que la majorité des potentiels y sont

L'inventaire des potentiels identifiés dans ces sept unités montre que la majorité des potentiels y sont représentés à l'exception de plusieurs potentiels humains localisés au niveau de Sablons/Serrières. Ce constat conduit à compléter l'analyse quantitative précédente par une approche plus qualitative et à identifier une huitième unité d'interprétation construite autour des potentiels humains de Sablons/Serrières. Enfin, les quatre points de vue depuis les coteaux constituent des lieux particulièrement adaptés à une lecture de paysage et à la compréhension des enjeux globaux du territoire. Le tableau suivant présente l'inventaire des potentiels des huit unités d'interprétation définies.

	gdes oves S	ilon S	oves W	digue neuve	traille	rotisots	serrières sablons	ile graviers	nb occurrence
ancienne conduite d'effluents industriels								X	1
bois fossile						X			1
bois mort								X	1
cabane								X	1
digue terre			X						1
radier Arcoules			X						1
ouvrage CNR (radier Rotissots)						X			1
bassin de joute							X		1
pont suspendu							X		1
piles pont de bois							X		1
musée des mariniers							X		1
point de vue village rhodanien							X		1
libellules						X		X	2
puits pompages Osiris	X							X	2
bac à traille					X			X	2
borne SNR				X			X	X	3
point de vue Rhône sauvage				X	X		X	X	4
prairie				X	X	X		X	4
digues Girardon			X	X	X		X	X	5
oiseaux		X		X	X		X	X	5
piezomètres	X	X			X	X		X	5
paléochenal	X	X	X			X	X	X	6
cultures	X	X	X		X	X	X	X	7
grèves		X	X	X	X	X	X	X	7
boisement	X	X	X	X	X	X	X	X	8
castor	X	X	X	X	X	X	X	X	8
hydrosystème	X	X	X	X	X	X	X	X	8
nb potentiels	7	8	9	9	11	11	15	18	27



Il apparaît que ces huit unités rassemblent 27 des 32 potentiels identifiés. Les 5 potentiels non identifiés sont : coteaux et point de vue des coteaux (qui se situent en dehors du maillage d'analyse), retenue et canal, base nautique, Moly Sabata. Les ouvrages CNR ne sont représentés que par le radier des Rotissots qui est peu représentatif. Par ailleurs les unités « Grandes Oves Sud » et « Ilon Sud » se caractérisent par une faible originalité (peu de potentiel et aucun propre à ces unités). En définitive, six unités permettent de concentrer l'essentiel des potentiels.

Les « interstices » entre ces six unités ne sont pas pour autant à négliger puisque l'essentiel du territoire de la réserve naturelle et de ses abords immédiats présentent au moins cinq potentiels par maille et peuvent être exploités dans le cadre d'itinéraire d'accès ou de liaison aux unités identifiées.

A ce stade de l'analyse il convient de croiser les unités d'interprétations définies avec les contraintes de terrain : sensibilité du patrimoine naturel et possibilités d'accès ou de perception.

La superposition des cartes d'enjeux présentées au paragraphe « patrimoine naturel » et des unités d'interprétation montre un large chevauchement. L'unité « île des Graviers » qui se superpose largement au « cœur » de la réserve naturelle doit notamment être utilisé avec précaution dans la démarche d'interprétation. De la même manière, le fleuve et les lônes concentrent à la fois des enjeux patrimoine naturel (notamment oiseaux) et des potentiels pédagogiques. Il conviendra donc là aussi d'être prudent en préservant systématiquement des écrans végétaux entre les cheminements des visiteurs et le fleuve et en organisant les accès aux « point de »vue ». L'unité des Rotissots devra être utilisé dans le cadre d'un accès piéton de type « tour de la réserve » car elle se superpose au principal accès automobile à l'île et il convient de ne pas encourager de circulation automobile sur cette voie d'accès.

L'accessibilité des différentes unités d'interprétation est approchée en croisant deux nouvelles informations : le réseau de chemins et sentiers existant dans la plaine qui définit différentes « cellules » en fonction des entrées et du cloisonnement de ce réseau par l'hydrographie ou l'absence de connexion. Chacune de ces cellules permet une perception plus ou moins étendue en fonction de l'occupation du sol : un cheminement en secteur boisé donne une perception étroite alors qu'un cheminement dans des espaces agricoles ou prairials ou un point de vue depuis une berge donne une perception large. Des « cellules de perception » sont donc dessinées à partir de ces informations.

Les points de vue depuis les coteaux sont tous accessibles par des chemins ruraux et présentent par définition une large perception.

L'unité « Oves Ouest » n'est pas accessible mais peut être perceptible à partir des points de vue de la Traille rive droite et gauche

L'unité « Traille » est accessible en rive gauche par la liaison Oves-Pomerol et en Rive droite à partir d'Arcoules

L'unité « Digue neuve » est accessible en rive gauche par la liaison Oves-Pomerol

L'unité « Ile des graviers » est accessible par la liaison Oves-Pomerol, le sentier des Hérons, le chemin des puits, les deux pistes longeant l'exutoire du siphon. Elle est très perceptible depuis le point de vue de la Digue neuve. La passerelle d'accès à l'île constitue un point de vue sur la lône.

L'unité « Rotissots » est accessible par le chemin rural de desserte de l'île, le sentier « équestre » reliant le chemin des puits aux Rotissots. le passage busé d'accès à l'île constitue un point de vue sur la lône.

L'unité Sablons/Serrières est accessible par le chemin remontant de Sablons au passage à charrettes et par les quais de Sablons/Serrières qui constituent également des points de vue remarquables.

### Synthèse

Au vu des éléments ci-dessus, les cheminements suivants permettent de traverser ou d'atteindre les unités d'interprétation définies :

Liaison Oves-Pomerol+ partie Nord du sentier balisé du Pays Roussillonnais qui permet un accès aux unités « Traille », « Digue neuve » et une partie de « Ile des graviers », et qui permet une perception de « Oves Ouest » et « Ile des graviers »

Route et chemin d'Arcoules au « bassin de joute de Limony » (balisé par l'Ardèche Verte) qui permet un accès à l'unité « Traille » par la rive droite et une perception de « Oves ouest » et « Digue neuve »

Le sentier des hérons qui donne accès au cœur de l'unité « île des graviers ». Compte tenu de la forte sensibilité de ce secteur, ce cheminement ne doit pas être développé et sa fréquentation pourrait même être réduite à terme pour optimiser ce secteur de tranquillité.

Le sentier reliant Sablons au « Passage à Charrettes » (balisé par le Pays Roussillonnais) qui traversent une partie de l'unité Sablons/Serrières et gagnerait à être complété hors réserve par le cheminement balisé sur les quais.

En rive droite les 4 points de vue des coteaux constituent enfin des points forts, partiellement accessibles par le réseau de randonnée de l'Ardèche Verte.

Ces cheminements dessinent l'esquisse d'un « grand tour de la réserve naturelle » passant en rive gauche de la plaine des Oves à Sablons puis en rive droite passant par les 2 points de vue de la croix des vignes et Montrond en empruntant les sentiers de l'Ardèche verte, puis traversant la plaine de Limony pour rejoindre la traille et Arcoules. La liaison vers St Pierre de Bœuf existe sans être balisée. A l'inverse, la liaison « barrage de St Pierre de Bœuf-Oves » reste difficile. Ce circuit peut être complété vers le Sud, hors réserve naturelle, par l'ancien « sentier des rhodaniens » faisant une boucle par les 2 rives du Rhône en empruntant le pont SNCF de Peyraud. Ces 2 boucles présentent par rapport au dispositif d'interprétation actuel, qui se limite au « sentier des hérons » dans l'île des Graviers, les avantages suivants :

- donner une vision beaucoup plus complète de la plaine alluviale et de la réserve naturelle en diffusant des éléments d'interprétation sur les 2 rives.
- répondre à la demande du public de cheminement piétonnier plus long
- d'éviter de concentrer la fréquentation dans le secteur le plus sensible de l'île des Graviers.

Un tel projet doit nécessairement être conçu de manière large et partagé avec les acteurs du territoire et constitue une occasion de donner de la cohérence et du lien entre les différents réseaux de sentiers de découverte existant ou en projet : sentiers de l'Ardèche verte, du Pilat rhodanien et du Pays roussillonnais, dispositifs d'interprétation de la réserve naturelle et de l'Espace naturel sensible du Méandre des Oves.

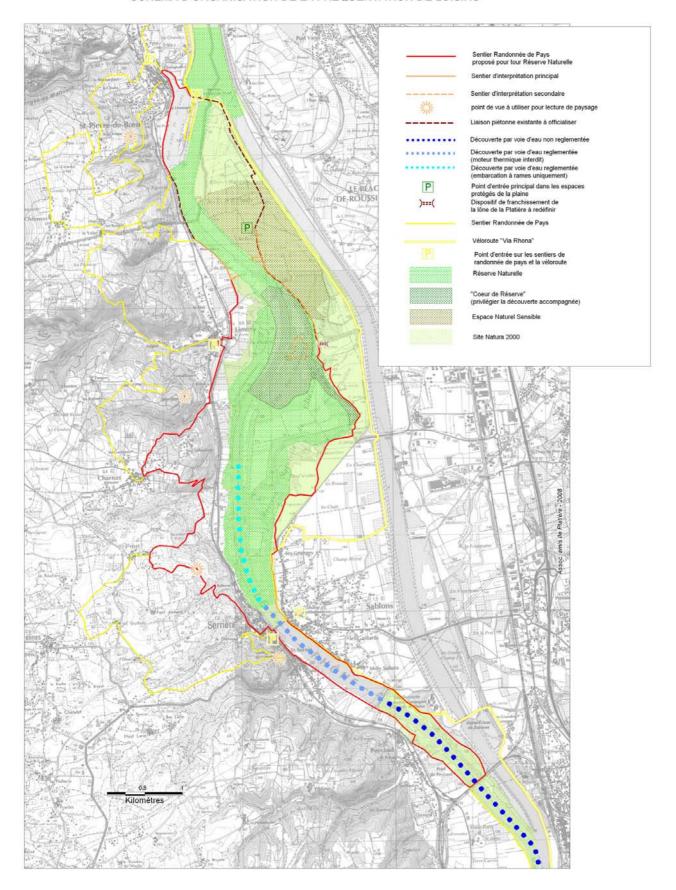
Vers une réorganisation du dispositif d'accueil et d'interprétation

Cette redéfinition des unités d'interprétation permet donc de proposer un schéma de réorganisation profonde du dispositif d'accueil et d'interprétation qui semble nécessaire au vu de la croissance de la fréquentation dans la plaine alluviale qui ne peut que s'accroître à l'avenir du fait du contexte de plus en plus péri-urbain. Ce schéma se structure autour des points suivants :

- Trouver l'équilibre conservation/accueil en privilégiant l'incitation plutôt que l'interdiction (= orienter les visiteurs vers les secteurs à la fois intéressant et moins sensibles);
- Utiliser le réseau de randonnée de pays pour mettre en place un "grand tour" de la réserve naturelle, incluant régulièrement des éléments d'interprétation, de manière à optimiser les moyens nécessaire à la maintenance, créer du lien entre village et espaces protégés et contribuer à l'animation des villages ;
- Avoir un projet coordonné de mise en valeur et d'interprétation des différents espaces protégés de la plaine alluviale ;
- Identifier les points d'entrée dans les espaces protégés, permettant de structurer la signalétique de fléchage d'accès routier. Pour la rive gauche, il est proposé d'organiser une entrée commune ENS/RN sur le site des Oves où le projet de Grange Nature (dans le cadre de l'ENS), pourrait devenir un point d'accueil commun ENS/RN bien identifié. La question d'une seconde entrée principale identifiée en rive droite (aire de stationnement et RIS au niveau du passage à niveau d'Arcoules par exemple) est à débattre. Au delà de ces entrées principales, la réflexion engagée avec les acteurs du territoire pour identifier un réseau d'aires de stationnement secondaires (sans fléchage d'accès routier), commun au différents usages (chasse, pêche, promenade, découverte,...) sera poursuivie. Au delà de ces aires de stationnement, les déplacements piétonniers seront encouragés.
- Développer la réflexion sur le projet global d'interprétation de la plaine dans le cadre du projet "sentiers- inondation- patrimoine fluvial" en cours de démarrage ;
- Réserver le sentier d'interprétation de l'île des Graviers à la thématique de la forêt alluviale naturelle en privilégiant la découverte accompagnée. Les modalités de franchissement de la lône de la Platière doivent être redéfinies en intégrant à la fois les informations récentes de

- statut des ouvrages de l'ancien "barrage Pomerol" et la sensibilité du secteur de l'île des Graviers mise en évidence par le nouveau diagnostic.
- Répondre à la demande de découverte par voie d'eau en l'organisant à partir de Serrières/Sablons, à la fois vers l'amont (sur la partie du Rhône inclus à navigation autorisée par le reglement de la RN) et vers l'aval où l'aménagement d'un ouvrage de franchissement du seuil de Peyraud prévu dans le programme de restauration du Rhône (double objectif piscicole et nautique) décloisonnera le vieux Rhône.

#### SCHEMA D'ORGANISATION DE LA FREQUENTATION DE LOISIRS



### A4.4. La place de la Réserve Naturelle dans le réseau local d'éducation à l'environnement

L'Association des Amis de l'Île de la Platière fait partie du Réseau Education Nature Environnement (RENE) Frapna Isère, regroupant des structures d'éducation à l'environnement. Les actions du réseau sont fondées sur la découverte de la nature et de l'environnement par des approches multiples : scientifiques, sensorielles, artistiques, ludiques... Outre les animations et les formations proposées, des campagnes éducatives thématiques sont créées et englobent différents outils : livrets, malles pédagogiques... L'implication dans ce réseau permet à la fois un réel échange de compétences et de savoirs entre les différentes structures mais également une communication commune dans le département. Depuis 3 ans, un programme d'éducation au territoire a été mis en place par le Syndicat mixte "Rhône Pluriel" portant le Contrat de Développement Rhône Alpes sur ce territoire. L'association est intégrée dans ce dispositif où elle met en avant des projets pédagogiques liés au fleuve, son fonctionnement, son histoire et son patrimoine. Elle aborde également des notions plus générales qui ont un lien direct avec la gestion des espaces naturels de la plaine alluviale : notion de risque lié au crue, problématique de gestion de la ressource en eau, empreinte écologique de nos choix de vie et de consommation,...

Un programme d'éducation au territoire est en projet sur le territoire "Ardèche verte" et permettra à moyen terme de dynamiser la même démarche sur l'autre rive du fleuve.

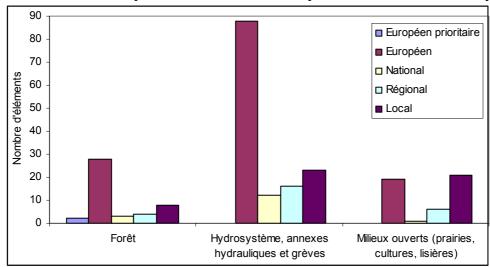
Au sein des différentes structures d'éducation au territoire, à l'environnement ou au développement durable, l'association se distingue par des thématiques construites autour du fleuve et surtout de son fonctionnement, visant à diffuser une culture "hydrosystème" auprès des scolaires et dans une moindre mesure du grand public.

### A5. La valeur et les enjeux de la Réserve Naturelle

### A5.1. La valeur du patrimoine naturel de la Réserve

L'évaluation du patrimoine, conduite au paragraphe A2.5., a permis de mettre en évidence 199 éléments remarquables à fort intérêt patrimonial (habitats, faune, flore).

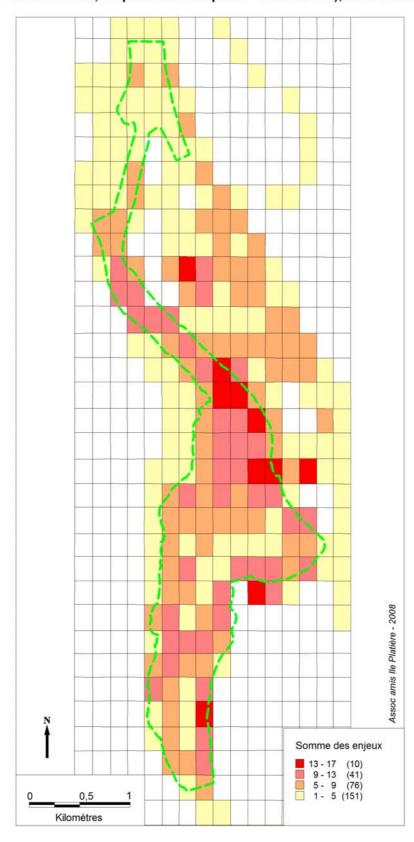
Chacun de ces éléments ne peut faire l'objet d'un objectif particulier au niveau du plan de gestion et il convient de définir des regroupements et des priorités. Les éléments ayant le plus fort intérêt patrimonial et structurant la réflexion sont sans conteste les habitats. La surface d'habitats d'intérêt communautaire occupe environ 64% de la surface de la réserve. Parmi eux, les boisements alluviaux de bois tendre constituent des enjeux de conservation prioritaire au niveau européen. Les habitats liés aux espaces aquatiques et amphibies rassemblent le plus grand nombre d'éléments à forte valeur patrimoniale. Par contre, la plupart des espèces remarquables ne sont pas à un stade de menace justifiant des actions autres que la conservation de leurs habitats.



Répartition des éléments remarquables de la réserve naturelle par milieu et niveau d'intérêt aptrimonial

La carte des enjeux globaux présentés ci-dessous somme les enjeux identifiés par maille au cours de l'évaluation patrimoniale (synthèse des cartes présentées pages 65 et 71). Il apparaît que la réserve naturelle englobe bien la majorité des mailles à fort enjeu du secteur, l'Espace Naturel Sensible du Méandre des Oves venant prendre le relais pour les mailles situées dans la partie Nord Est. Il apparaît clairement une complémentarité entre ces deux espaces même si ils présentent de nombreux points communs : la réserve naturelle est ainsi structurée principalement autour des enjeux liés au fleuve et ses annexes hydrauliques et aux boisements, qui sont rappelons-le les enjeux identifiés dans les années 1980. A l'inverse, l'ENS se construit surtout autour des enjeux « prairies et pelouses alluviales », qui ont été identifiés plus tardivement. Ces deux espaces sont inclus dans le périmètre du site Natura 2000 qui joue en définitive le rôle de périmètre de protection. L'apparent « mille feuille » de mesures de protection prend ainsi du sens avec deux espaces de protection forte (RNN, ENS) couvrant les enjeux majeurs (« cœur de nature » en référence à la nouvelle loi sur les parcs nationaux) inclus dans un zonage permettant de développer des mesures contractuelles.

### Répartition des enjeux présents sur la réserve naturelle faune (oiseaux - mammifères, amphibiens et reptiles - invertébrés), flore et habitats



L'enjeu connexion biologique apparaît comme de plus en plus important à la lecture du diagnostic socioéconomique. Les cartes ci-dessous présentent une première tentative de diagnostic du degré de connexion biologique de la réserve naturelle. Elles sont largement inspirées des réflexions issues de l'étude « corridors écologiques » réalisées actuellement par le région Rhône Alpes.

Sur l'axe fluvial, une différence nette oppose les partie situées au Sud et le Nord de l'agglomération valentinoise : au Sud, la succession d'espaces naturels assez proche permet un niveau de connectivité plus satisfaisant, même si les ouvrages hydro-électriques restent des obstacles majeurs pour la composante aquatique. A l'inverse, sur la partie Nord, les espaces naturels se comptent sur les doigts de la main et le secteur de l'île de la Platière apparaît comme très isolé.

Dans une dimension Est-Ouest, la connectivité reste correcte à l'ouest avec les coteaux et ravins rhodaniens. Cette connectivité est avérée pour les oiseaux (hibou grand duc nichant dans les ravins et chassant dans la plaine, ...). Elle est probable pour les papillons à travers le réseau de pelouses de la plaine alluviale et du côteau (étude en cours) : c'est en effet la seule hypothèse permettant d'expliquer la recolonisation rapide des pelouses alluviales par plusieurs espèces de lépidoptères rhopalocères après les années sèches 2003 à 2005. Toujours pour les papillons, il semble que les digues CNR jouent également un rôle important.

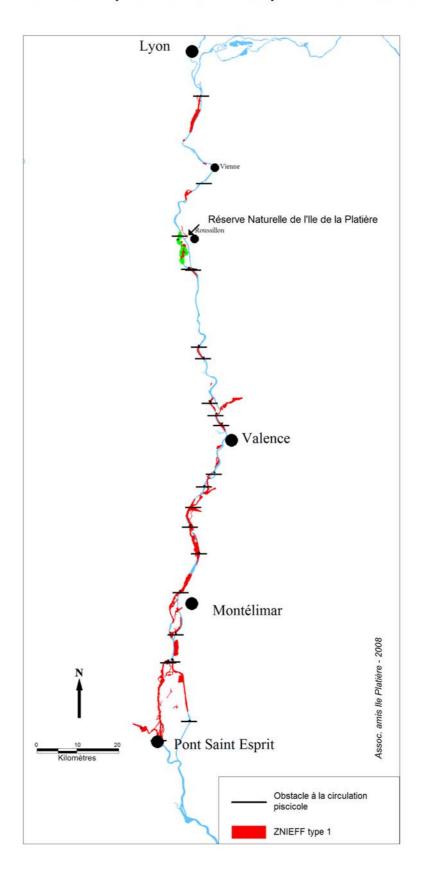
A l'Est par contre, la connexion avec le massif des Bonneveaux ne semble pouvoir être assurée que par le réseau hydrographique de la Varèze et de la Sanne et leurs cordons de ripisylves, l'agglomération roussillonnaise et sa plateforme industrielle constituant un obstacle majeur. Par ailleurs, les infrastructures linéaires (route nationale 7, autoroute, voie ferré) franchissent ces cours d'eau par des ouvrages supérieurs souvent de grande ouverture, ménageant ainsi des possibilités de passage. Malheureusement, la Varèze conflue avec le Rhône dans un secteur très anthropisé et les possibilités de connexion avec la réserve naturelle n'existe peut être que pour des espèces aquatiques via le fleuve lui-même (avec la coupure du barrage de St Pierre de Bœuf néanmoins). Seule la Sanne semble permettre une connexion correcte avec le fleuve et permettre des échanges avec la réserve naturelle via la partie avale du tronçon court-circuité. Toutefois le maintien de cette fonction corridor dans la partie avale de la Sanne apparaît fragile avec les extensions urbaines de Salaise/Sanne et les projets d'aménagement de la zone industrialo-portuaire de Salaise/Sanne-Sablons.

A l'échelle de l'ensemble du cours du fleuve, le secteur de l'île de la Platière apparaît comme le secteur du Rhône moyen (de Lyon à la Camargue) présentant le plus d'enjeux patrimoniaux. D'autres secteurs du Rhône moyen présentaient des niveaux d'enjeux comparables, voire supérieurs (notamment le secteur de Donzère Mondragon) mais l'altération rapide de ces secteurs au cours des dernières décennies place aujourd'hui le secteur de la Platière en tête. Ce secteur se caractérise notamment par la faible présence d'altérations irréversibles telles que les extractions de granulats en lit majeur ou mineur. Il compte la plus grande superficie de boisements alluviaux du Rhône moyen et présente des capacités de restauration fonctionnelle importante (débit réservé, réduction des pompages industriels) qui nécessite un consensus local pour leurs mises en œuvre.

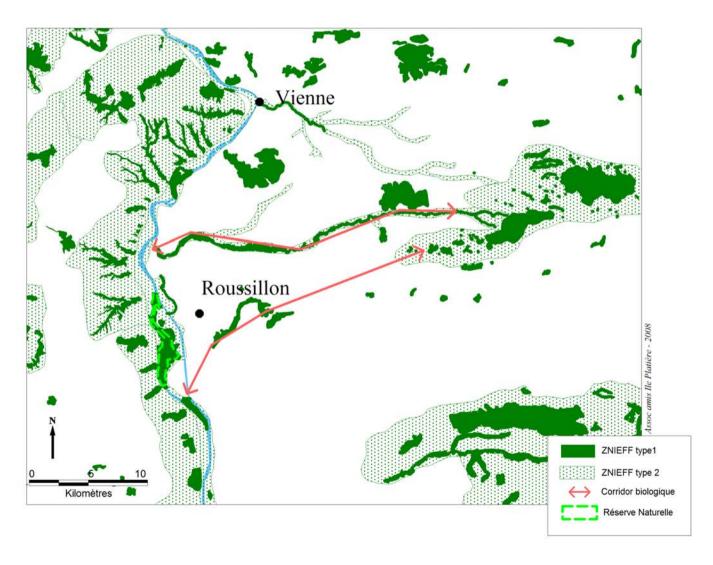
En regard avec la situation du haut Rhône, le secteur de la Platière parait globalement plus altéré : qualité de l'eau moindre, surface plus réduite, environnement plus anthropisé, moindre connexion biologique avec les milieux naturels environnants. Le secteur de la Platière présente néanmoins des atouts, au moins en ce qui concerne les boisements alluviaux : du fait de la perte de dynamique fluviale plus ancienne, les sols alluviaux présentent des épaisseurs d'alluvions fines plus importantes que sur le haut Rhône. Ceci induit une moindre sensibilité des boisements alluviaux à l'enfoncement de la nappe phréatique et explique leur transformation nettement moins rapide suite à la dérivation du fleuve : 30 ans après la dérivation, les boisements alluviaux de la Platière conserve encore une grande part de leur caractéristique alluviale alors que l'évolution vers des communautés collinéennes s'est produite en une à deux décennies sur le haut Rhône où les communautés installées sur des sols majoritairement graveleux sont très sensibles aux variations de niveau phréatique.

Au niveau des espèces à enjeu patrimonial, la réserve naturelle possède très peu d'espèces extrèmement rares pour lesquelles elle aurait une responsabilité très forte. Toutefois la mise en perspective à l'échelle du bassin rhodanien pour la flore montre que le secteur de l'île de la Platière concentre plusieurs espèces à la répartition devenue très fragmentaire sur le fleuve.

### Connectivité des espaces naturels de la plaine alluviale du Rhône



### Position de la réserve naturelle sur les corridors Est-Ouest entre Bonnevaux et le Massif du Pilat



Les facteurs qui déterminent ou influencent l'état de conservation sont en définitive peu nombreux puisque seulement douze grands facteurs apparaissent comme réellement déterminants pour la conservation des habitats, de la flore et de la faune. Ces douze facteurs peuvent eux même se regrouper en 3 familles : La fonctionnalité de l'hydrosystème apparaît comme la famille la plus importante, suivie par les activités socio-économiques. Le fonctionnement des écosystèmes intervient uniquement via la dynamique naturelle de la végétation (processus de succession végétale).

Facteurs influençant l'état de conservation des différents milieux (++ facteur majeur, + facteur important)

	Facteurs	Vieux Rhône et communautés rhéophiles	Annexes hydrauliques	Grèves et communautés amphibies	Forêts de bois tendre	Forêt de bois durs	Pelouses alluviales
	Valeur du débit réservé	++	+				
	Dynamique fluviale (mobilité alluvions et chenal)		+	+	++		
	Battement ligne d'eau du Vieux Rhône (hors crue = modulation saisonnière du débit réservé)		++	++	+	+	
Hydro	Niveau de la nappe		++		+	++	
	Qualité de l'eau (nappe et eau de surface)	+	+				
	Régime d'inondation				+	+	
	Dynamique naturelle de la végétation		+	+	+	+	++
lnes	Fragmentation des habitats, connectivité	+	+	+	+	+	+
onomiq	Existence et modalité d'entretien des prairies						++
ocio-éc	Type de gestion forestière				+	+	
Activités socio-économiques	Espèces invasives		++	+	++	+	+
Act	Intensité des activités de loisirs	+	+	++	+	+	++

### A5.2. Les enjeux de la Réserve Naturelle

Le diagnostic réalisé dans les paragraphes précédents permet maintenant d'identifier les enjeux de la réserve naturelle. Ces enjeux serviront de base à la définition des objectifs et des opérations.

### • Un hydrosystème plus fonctionnel

Les milieux présents sur la réserve naturelle ont été façonnés par le fleuve et en sont toujours dépendants. Certains facteurs sont particulièrement importants :

- Le débit réservé dont l'importance est déterminante pour les communautés d'espèces rhéophiles et la modulation saisonnière essentielle pour les habitats amphibies des grèves et plus généralement de la plaine alluviale

- La nappe phréatique. Son niveau d'accessibilité pour la végétation ligneuse (profondeur et surtout situation relative de la nappe et du plancher de graviers) détermine la nature des boisements alluviaux et conditionne leur évolution. Son affleurement dans les paléo-chenaux est à l'origine de milieux humides, amphibies et aquatiques.
- La dynamique fluviale qui permet au fleuve de remobiliser les alluvions et de créer des zones favorables aux communautés pionnières.
- Les crues inondantes, dont la fréquence et la durée déterminent la composition des communautés végétales et animales en sélectionnant les espèces adaptées à cette contrainte et qui sont de ce fait typique de la plaine alluviale.

### • Un réseau d'annexes hydrauliques diversifiées

Les annexes hydrauliques fluviales correspondent aux paléo-chenaux issus de la dynamique fluviale ancienne. Ils contribuent fortement à la diversité de la mosaïque de la plaine alluviale et confortent son caractère de zone humide. Retrouver une plus grande diversité de type fonctionnel (notamment ceux liés à une alimentation phréatique) constitue un enjeu majeur.

# • Boisements alluviaux : laisser évoluer spontanément les forêts de bois dur en bon état, accompagner la maturation des forêts de bois dur en cours de reconstitution, permettre aux stades pionniers de se maintenir durablement

La réserve naturelle abrite une des rares forêts alluviales à haut degré de naturalité du Rhône. L'exploitation sylvicole d'une partie des boisements et leur transformation en plantation de peupliers ont amoindri leur hétérogénéité et leur richesse. La déprise progressive de la populiculture permet la reconstitution progressive de boisements plus naturels. Mais un coup de pouce est nécessaire pour faciliter cette reconstitution et limiter le développement des espèces invasives (érable negundo et robinier principalement). Les stades pionniers (saulaies, peupleraies noires et blanches) ne sont aujourd'hui plus fonctionnels (absence de régénération naturelle). Seule la restauration d'un espace de mobilité du fleuve permettrait leur maintien durable.

### • Un réseau de pelouses alluviales maigres à rétablir

Le secteur de l'île de la Platière compte les dernières prairies maigres à litières de la vallée du Rhône, héritées des pratiques agro-pastorales en vigueur jusque dans les années 1960. Conserver ces derniers témoins constitue une priorité, dans la RN et à sa périphérie. Mais la fragmentation actuelle de cet habitat ne permettra pas sa conservation à long terme, et un changement des pratiques agricoles dans la plaine serait nécessaire.

### • Des grèves fluviales fonctionnelles

Les grèves, qu'elles soient colonisées par une végétation pérenne (roselière, cariçaie, phalaridaie,...) ou annuelle (vasière) constituent un milieu essentiel pour la plupart des espèces d'oiseaux d'eau. Elles abritent des espèces végétales et d'invertébrés très originales, comptent un habitat d'importance européenne (vasière à végétation annuelle pionnière estivale) et constituent le stade initial des forêts de bois tendre. Leur conservation passe par le retour à une meilleure fonctionnalité de l'hydrosystème (dynamique fluviale, battement des lignes d'eau du vieux Rhône hors crue).

### • Des espèces à fort enjeu patrimonial ou à fort potentiel invasif à surveiller

La RN compte un nombre élevé d'espèces à forts enjeux patrimoniaux dont il convient de documenter régulièrement le statut pour valider le bien fondé des actions et renseigner les bases de données régionales et nationales. L'anthropisation importante du secteur et la présence du corridor fluvial sont deux facteurs influençant fortement la colonisation des milieux naturels par les espèces invasives. En ce qui concerne les espèces invasives déjà bien installées, il s'agit avant tout d'éviter de favoriser leur développement dans le cadre des actions de gestion. Par contre il est important d'exercer une surveillance pour tenter de limiter l'apparition de nouvelles espèces.

### • Des connexions biologiques et un aménagement du territoire concerté nécessaires au bon fonctionnement des milieux et des espèces associées

La question de la connectivité se pose à une échelle plus large que la réserve naturelle. Si la réserve naturelle s'inscrit dans un vaste ensemble naturel (pour la plaine alluviale) de près de 1 000 hectares, cet ensemble apparaît assez isolé du fait de l'environnement majoritairement urbain et des infrastructures de communication. Cette situation peut encore s'aggraver à l'avenir en fonction des choix d'aménagement du territoire qui seront faits. Il semble donc essentiel d'intégrer cette dimension dans le plan de gestion.

### • Un équilibre entre les objectifs de conservation et la demande pédagogique et récréative

Dans un contexte de plus en plus péri-urbain, la demande pédagogique et récréative sur les espaces naturels s'intensifie, ce qui entraîne une fréquentation en forte croissance. La fréquentation et l'accueil du public doivent être ré-organisés afin d'améliorer la compatibilité entre l'accueil et les objectifs de conservation des milieux et limiter les conflits d'usage. Cette réorganisation doit être envisagée à l'échelle de l'entité naturelle (la plaine alluviale) dans une démarche d'interprétation implicant largement les acteurs locaux.

La diversité naturelle et les éléments historiques de la plaine alluviale sont exploités pour permettre une meilleure compréhension de la plaine et une appropriation du site.

Les publics ciblés restent le public scolaire local, de la maternelle au lycée et le grand public local.

La présence régulière sur le site reste un élément indispensable d'identification et d'animation de la réserve naturelle. La circulation des véhicules à moteurs, dans la RN et surtout en périphérie, est bien identifiée comme problématique pour atteindre les objectifs de conservation du site.

### • Un patrimoine historique préservé, témoin de l'histoire et des pratiques locales

Les témoins de l'histoire humaine du site, attestant de pratiques aujourd'hui disparues, méritent d'être conservés en tant que tel, mais aussi en tant que support potentiel de l'interprétation du site.

### A5.3. Hiérarchisation des enjeux

L'ensemble de ces enjeux induit un nombre d'actions important. Afin de faciliter le travail de planification, mais aussi d'évaluation en fin de plan de gestion, il est nécessaire de définir des priorités.

Enjeu	Niveau de Priorité
Un hydrosystème plus fonctionnel	1
Un réseau d'annexes hydrauliques diversifiées	1
Boisements alluviaux	1
Un réseau de pelouses alluviales maigres à rétablir	2
Des grèves fluviales fonctionnelles	1
Des espèces à surveiller	2
Connexions biologiques et aménagement du territoire	2
Equilibre conservation / accueil	2
Patrimoine historique	3

### **Gestion**

### B1. Les objectifs à long terme

Les objectifs à long terme découlent des enjeux. Ils permettent d'atteindre ou de maintenir un état « idéal » pour les habitats et les espèces de la réserve naturelle.

L'évaluation du précédent plan de gestion 1999-2003 a permis de faire ressortir des incohérences concernant l'organisation de l'arborescence du plan ainsi que des problèmes de formulation de certains objectifs. Ce constat conduit à restructurer et redéfinir certains objectifs à long terme.

L'ensemble des enjeux induit un nombre important d'objectifs à long terme. Afin de faciliter le travail de planification, mais aussi d'évaluation en fin de plan de gestion, il est nécessaire de définir des priorités. Ainsi les objectifs à long terme sont hiérarchisés au sein d'un même enjeu :

- 1 : objectifs prioritaires dont la réalisation est indispensable pour la conservation du patrimoine naturel.
- 2 : objectifs secondaires qui contribuent fortement à la conservation du patrimoine naturel.
- 3 : objectifs potentiels qui présentent un intérêt pour la conservation du patrimoine.

### Enjeu Hydrosystème

Quatre objectifs à long terme justifient un niveau de priorité élevé :

- Atteindre un niveau de nappe permettant une connexion avec les alluvions fines dans 25% des paléo-chenaux et aucune déconnexion ;
- Retrouver un fleuve courant;
- Restaurer une dynamique fluviale;
- Conserver la dynamique de la confluence du ruisseau de Limony.

Les deux autres objectifs sont secondaires, car l'action du gestionnaire est limitée :

- Préserver la bonne qualité des eaux souterraines ;
- Conserver ou restaurer une fréquence d'inondation suffisante.

### Enjeu Annexes hydrauliques

L'objectif de restauration d'un réseau d'annexes hydrauliques au fonctionnement diversifié est fondamental pour redonner à la plaine son caractère humide et relève par conséquent d'un niveau 1.

### Enjeu Forêt alluviale

Les deux objectifs à long terme, de conservation de la forêt de bois dur et des groupements pionniers de forêt de bois tendre, possèdent un niveau de priorité fort. En effet, les boisements alluviaux de la réserve représentent un des derniers massifs de la moyenne vallée du Rhône et possèdent un haut degré de naturalité.

### Enjeu Prairies alluviales

Conserver et restaurer les habitats de prairies alluviales et les espèces associées est un objectif prioritaire car ces habitats sont extrêmement menacés.

Cet objectif est complété par un second consistant à mettre en place une agriculture diversifiée favorisant la biodiversité. Ce dernier est classé en niveau 2 compte tenu des doutes sur sa faisabilité.

### Enjeu Grèves du vieux Rhône

L'objectif « conserver les habitats des grèves et les espèces associées » justifie un niveau 1 car ce type d'habitat est fortement lié au fonctionnement « naturel » du fleuve. Or le vieux-Rhône du secteur de l'Île de la Platière est identifié comme un des tronçons court-circuités ayant un fort enjeu biologique.

### Enjeu Espèces

« Assurer une veille sur les espèces invasives » apparaît comme prioritaire du fait du contexte dans lequel se situe la réserve. Or jusqu'à présent ce secteur n'est que modérément touché, il faut donc être extrêmement vigilant face à l'arrivée et au développement d'espèces invasives.

Tous les autres objectifs sont de niveau plus faible.

### Enjeu Connexions biologiques et aménagement du territoire

Le premier objectif, qui consiste à améliorer la connectivité des milieux aquatiques et terrestres, est jugé prioritaire. En effet, la réserve est située dans un environnement fortement urbanisé (infrastructure de transport, zone industrielle...) et le Rhône est fortement cloisonné du fait de la succession de barrages, la problématique de corridor écologique est donc primordiale.

Le second objectif « Faire reconnaître les espaces protégés dans l'aménagement du territoire » possède un niveau de priorité moindre.

### Enjeu Equilibre objectifs de conservation / Demande pédagogique

La politique des réserves naturelles est basée sur la réglementation, l'objectif « Faire respecter la réglementation » est donc une priorité.

Les deux autres objectifs possèdent un niveau de priorité 2.

### Enjeu conservation du patrimoine historique

L'objectif de conservation du patrimoine historique lié au fleuve n'apparaît pas comme une priorité et possède donc un niveau 3.

Enjeu	Niveau de Priorité	Objectifs à long terme	Niveau de Priorité
Hydrosystème	1	OLT 01 Atteindre un niveau de nappe permettant une connexion avec les alluvions fines dans 25% des paléo-chenaux et aucune déconnexion ainsi qu'une alimentation phréatique des lônes Platière, Limony, Ilon	1
		OLT 02 Préserver la bonne qualité des eaux souterraines	2
		OLT 03 Retrouver un fleuve courant permettant le développement des espèces rhéophiles caractéristiques du Rhône, avec un débit réservé modulé selon la saison permettant d'avoir une amplitude de battement de la ligne d'eau d'au moins 50cm	1
		OLT 04 Restaurer une dynamique fluviale permettant au fleuve de remobiliser progressivement les alluvions fines piégées par les aménagements Girardon et de retrouver des communautés pionnières fonctionnelles tout en conservant la stabilité du profil en long du lit du vieux Rhône	1
		OLT 05 Conserver la dynamique de la confluence du ruisseau Limony OLT 06 Conserver ou restaurer une fréquence d'inondation suffisante pour	1 2
Annexes	1	maintenir la spécificité des milieux terrestres (forêts et prairies)  OLT 07 Restaurer des annexes hydrauliques au fonctionnement diversifié (eau	1
hydrauliques		eutrophe et mésotrophe, courante et stagnante) et un réseau de mares (temporaires et permanentes)	
Forêts alluviales	1	OLT 08 Conserver la forêt de bois dur (tous les boisements hors DPF) avec une partie à haut degré de naturalité (sans intervention sylvicole d'au moins 50 ha) et les espèces qui y vivent	1
		OLT 09 Conserver des groupements pionniers de forêt de bois tendre fonctionnelle et les espèces associées	1
Grèves du fleuve	1	OLT 10 Conserver les habitats des grèves (formations herbacées pionnières, pelouses, prairies, mégaphorbiaies, saulaies basses) et les espèces associées (limicoles)	1
Prairies	2	OLT 11 Conserver et restaurer les habitats de prairies alluviales maigres, mésohygrophiles à mésoxérophiles, avec une structure de type « pré-bois » (10-20 % de la surface des prairies), tels qu'ils existaient au début des années 80, et les espèces associées (flore : violette élevée, ophioglosse, orchidées, avifaune des	1
		prairies et lisières buissonneuses, lapins, papillons)  OLT 12 Mettre en place une agriculture diversifiée favorisant la biodiversité (haies, arbres creux, surfaces en herbe permanente ou temporaire d'au moins la moitié) et les espèces associées (huppe, chevêche, colombin, torcol, grive, perdrix, faisan, lapin, lièvre)	2
Espèces	2	OLT 13 Assurer une veille pour détecter l'arrivée de nouvelles espèces à fort potentiel invasif (jussie, Amorpha, <i>Egeria densa</i> , grenouille taureau) et déclencher les actions correctrices ainsi que pour surveiller les espèces présentes (tortue de Floride, renouée du Japon)	1
		OLT 14 Conserver la population de castors	2
		OLT 15 Restaurer un peuplement d'oiseaux nicheurs, migrateurs et hivernants caractéristiques du fleuve	2
		OLT 16 Assurer une veille sur le patrimoine naturel du site pour alimenter des observatoires locaux et nationaux	2
		OLT 17 Améliorer les connaissances sur les groupes taxonomiques susceptibles de présenter des enjeux patrimoniaux forts ou de constituer des indicateurs de l'état de conservation des différents milieux	2
		OLT 18 Maintenir la population de sangliers à un niveau équilibré	2
Connexions biologiques et	2	OLT 19 Contribuer à des actions en périphérie de RN améliorant le niveau de connectivité des milieux aquatiques et terrestres de la RN	2
aménagement du territoire		OLT 20 Faire reconnaître les espaces protégés et naturels de la plaine pour leur contribution dans l'aménagement du territoire, notamment sur les problématiques de champs d'expansion des crues et de ressource en eau	3
Equilibre conservation /	2	OLT 21 Faire respecter la réglementation de la RN OLT 22 Faire de la RN un espace non motorisé pour les usagers en situation de	1 2
accueil		loisir en les orientant vers les secteurs les moins sensibles  OLT 23 Permettre l'appropriation du site et de son patrimoine ainsi que la	2
		compréhension de son fonctionnement par la population locale à travers des opérations compatibles avec les objectifs de conservation du patrimoine naturel du site	<u> </u>
Patrimoine historique	3	OLT 24 Conserver des témoins du patrimoine historique hérité des aménagements du fleuve	3

### B2. Les objectifs du plan et les opérations

Les différents facteurs et contraintes passés en revue dans le diagnostic influencent les objectifs à long terme et donnent un cadre à la stratégie qu'il est nécessaire de mettre en place pour atteindre ces objectifs. Il est donc nécessaire que le gestionnaire se fixe des objectifs réalisables au cours du plan de gestion, les objectifs opérationnels. A ces objectifs correspondent des actions précises, de gestion, d'accueil du public..., à mettre en œuvre et à planifier.

Les opérations sont identifiées par un code intégrant un type d'opération et un numéro d'ordre. Les types d'opérations sont les suivants :

- PO : police de la nature et gardiennage ;
- SE : suivi écologique, études et inventaires ;
- RE: recherche;
- TU: travaux uniques, équipements;
- TE: travaux d'entretien, maintenance;
- PI: pédagogie, informations, animations;
- AD : gestion administrative.

Objectifs à long terme	Facteurs influençant	Objectifs du plan	Indicateurs	Opérations	N°	Indicateurs
	la gestion		de résultat		Op	de réalisation

## A: CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL I-GESTION DE L'HYDROSYSTEME

OLT 01 Atteindre un niveau de nappe permettant une connexion avec les alluvions fines dans 25% des paléo-chenaux et	Pompages industriels Débit réservé (valeur et saisonnalité) Projet AEP Alimentation lône	OP 011 Réduire les pompages industriels en dessous de 130 000 m³/jour  OP 012 Contribuer à la mise en place et à	Evolution du niveau de la nappe	Participer à la concertation pour la gestion de la ressource en eau	AD1	Nb réunions
aucune déconnexion ainsi	Platière	l'alimentation d'un observatoire	Парре	Suivi piézométrique et limnimétrique	SE1	Nb données
qu'une alimentation	Côte d'arase seuil de	concernant les aspects quantitatifs de la	Surface en	Analyse du suivi piézométrique et limnimétrique	SE2	
phréatique des lônes Platière, Limony, Ilon	Peyraud	nappe phréatique	connexion	Entretenir et renouveler les piézomètres et les échelles limnimétriques	TE1	Tps
				Etablir la carte de connexion sol/nappe	SE3	
OLT 02 Préserver la bonne qualité des eaux	Intrants agricoles Pollutions	OP 021 Inciter les agriculteurs à limiter les apports d'intrants sur les cultures		Cf. mesures agri-environnementales (Opérations AD17 et AD18)		
souterraines	industrielles	OP 022 Contribuer à la mise en place et à		Concertation pour la gestion de la ressource en eau	AD1	Nb réunions
	Coût analyses d'eau	L'encernant les aspects qualitatits de la	Evolution des paramètres	Suivi des paramètres de qualité de l'eau de la nappe	SE4	Nb données
		nappe phréatique	parametres	Analyse du suivi des paramètres de qualité de l'eau de la nappe	SE5	
OLT 03 Retrouver un fleuve courant permettant le développement des	Débit réservé Seuil de Peyraud :	OP 031 Mettre en place un débit réservé modulé entre 50 et 125 m3/s OP 032 Abaisser le seuil de Peyraud à la	Structure des communautés	Participer à la concertation pour la définition et la mise en œuvre du programme de restauration hydraulique du vieux Rhône	AD40	Nb réunions Valeur mensuelle du
espèces rhéophiles caractéristiques du Rhône,	impact sur la ligne d'eau	cote 131.2	aquatiques du vieux Rhône	J 1		DR Côte du seuil
avec un débit réservé modulé selon la saison		OP 033 Suivre les communautés aquatiques du vieux Rhône et des grèves	et des grèves	Pérenniser la convention avec le CNPE pour la transmission des données de suivi hydrobiologique	AD2	Nb données
permettant d'avoir une amplitude de battement de la ligne d'eau d'au moins			Importance des espèces rhéophiles	Etablir une convention avec la ZABR pour un échange de données dans le cadre du suivi du Plan Rhône	AD3	Nb données
50cm			-	Cf. gestion des grèves (Op SE39)		

Objectifs à long terme	Facteurs influençant	Objectifs du plan	Indicateurs	Opérations	Ν°	Indicateurs
	la gestion		de résultat		Op	de réalisation

OLT 04 Restaurer une dynamique fluviale permettant au fleuve de remobiliser progressivement les alluvions fines piégées par les aménagements Girardon et de retrouver des communautés pionnières fonctionnelles tout en conservant la stabilité du profil en long du lit du vieux Rhône  Aménagements Girardon Diminution de la fréquence et de la durée des crues du fait des aménagements Pas de savoir-faire Evolution de la charge de fond du Rhône Impact éventuel des dragages dans la retenue	Girardon Diminution de la fréquence et de la durée des crues du fait des	OP 041 Conserver les possibilités d'apports sédimentaires grossiers de l'amont du barrage  OP 042 Assurer une veille sur le profil en long du lit du vieux Rhône	Evolution du profil en long	Exercer une vigilance sur la gestion sédimentaire entre la confluence de la Varèze et le barrage (dragage)  Etablir une convention avec la CNR pour la communication des données des profils en long	AD4 AD5	Nb données
	Pas de savoir-faire Evolution de la charge de fond du	OP 043 Expérimenter une modification des aménagements Girardon permettant la reprise progressive des alluvions		Participer à l'étude de faisabilité  Accompagner les procédures administratives d'autorisations	AD6 AD7	Linéaire de digues modifiées
	sableuses stockées sur les marges fluviales et conserver les mares OP 044 Définir un suivi adapté de l'expérience de modification des	A définir	Accompagner les travaux  Accompagner la définition et la mise en place d'un suivi de l'expérimentation de la modification des	TU1 SE6	71	
	Crues exceptionnelles (>crue décennale) Pâturage contribuant à la remobilisation	aménagements Girardon OP 045Poursuivre ou mettre en place la gestion pastorale des bancs		aménagements Girardon  Cf. gestion des grèves (Opération TE9)		
OLT 05 Conserver la dynamique de la confluence du ruisseau de Limony		OP 051 Mettre en place une gestion concertée de la charge sédimentaire du ruisseau de Limony	Evolution du cours du ruisseau	Organiser la concertation avec la commune de Limony, le SIAEP et la CNR	AD8	Nb réunions
OLT 06 Conserver ou restaurer une fréquence	Diminution fréquence et durée d'inondation	OP 061 Réaliser une veille sur les crues et les zones inondées		Suivre les débits du Rhône	SE7	Nb données
d'inondation suffisante du fait de pour maintenir la dérivation	du fait de la dérivation Interférence avec		Structure phytosocio	Réaliser la cartographie des zones inondées lors de chaque crue	SE8	Nb carto
terrestres (forêts et prairies)	l'objectif ci-dessus (baisse de la ligne d'eau possible) Niveau de la nappe	OP 062 Evaluer l'état de conservation des milieux terrestres	des milieux terrestres	Cf. suivis des forêts (Opérations SE17 et SE19) et des prairies (Opération SE29)		

Objectifs à long terme	Facteurs influençant	Objectifs du plan	Indicateurs	Opérations	Ν°	Indicateurs
	la gestion		de résultat		Op	de réalisation

## II - GESTION DES HABITATS 1 - Annexes hydrauliques

OLT 07 Restaurer des annexes hydrauliques au fonctionnement diversifié	Alluvionnement Niveau de nappe Digues et casiers	OP 071 Réhabiliter les lônes de l'Ilon (alimentation phréatique), du Noyer Sud (eau de surface), de Limony,		Appui au SMIRCLAID pour inciter la commune de Limony à étudier une alternative aux rejets des égouts dans la lône	AD9	Nb réunions
(eau eutrophe et mésotrophe, courante et	Girardon Projet d'exploitation	(alimentation phréatique) si une alternative au point de rejet actuel est		Contribuer à la définition du projet de réhabilitation de chaque lône	AD10	Linéaire de
stagnante) et un réseau de mares (temporaires et	AEP Limony Débit réservé	trouvée, la partie amont de la lône de la Platière (renaturation des berges) et la	Diversité et	Accompagner les procédures administratives d'autorisation	AD11	lônes remises en eau
permanentes)	Rejets égouts de Limony	gravière des Rotissots (roselière)	Diversité et proportion des	Accompagner la réalisation des travaux Suivi des profils topographiques	TU2 SE9	Nb données
			différentes communautés	Analyse du suivi des profils topographiques	SE10	Tvo domitos
		OP 072 Evaluer l'état de conservation	Communautes	Suivi des hydrophytes et des hélophytes	SE11	Nb données
	des annexes hydrauliques		Analyse du suivi des hydrophytes et des hélophytes	SE12		
				Renouveler l'inventaire des amphibiens	SE13	Réalisation
				Suivi des odonates	SE14	Nb données
				Analyse du suivi des odonates	SE15	
	Développement de la végétation Manque de lumière	OP 073 Contrôler le développement des ligneux afin de maintenir un bon écoulement des crues et un éclairement		Entretenir la végétation ligneuse sur bouchon amont de la lône de la Platière en taillis bas par coupe bisannuelle sélective des rejets de + de 3 m	TE2	Nb interventions
	du au développement des érables negundo	des lônes suffisant (recouvrement arboré < 30%)	Diversité et	Coupe bisannuelle de tous les ligneux poussant dans les chenaux des lônes de l'Ilon et de Limony	TE3	Nb interventions
	sur les bords des lônes		proportion des différentes	Contrôle des ligneux sur les marges des lônes	TE4	Nb interventions
	Travaux favorisant le développement de la	OP 074 Limiter l'apparition et la prolifération d'espèces invasives dans les	communautés	Effectuer une veille sur l'apparition d'espèces invasives dans les secteurs de travaux	SE16	Temps de surveillance
] ]	renouée, de l'ambroisie	secteurs de travaux		Arracher les espèces invasives repérées	TE5	
	Rejet du by-pass en cas de forte pluie	OP 075 Obtenir l'arrêt des rejets du by- pass dans le contre canal		Appui au SMIRCLAID pour inciter le SIGEARPE à supprimer les rejets du by-pass de la station d'épuration dans le contre canal	AD12	Nb contacts

Objectifs à long terme	Facteurs influençant	Objectifs du plan	Indicateurs	Opérations	Ν°	Indicateurs
	la gestion		de résultat		Op	de réalisation

### 2 – Forêt alluviale

OLT 08 Conserver la forêt de bois dur (tous les boisements hors DPF) avec une partie à haut degré de naturalité (sans intervention sylvicole d'au moins 50 ha) et les espèces qui y vivent	Statuts fonciers Outils: Natura 2000, exonération taxe foncière, crédit d'impôt Evolution de la populiculture (intensification ou	OP 081 Développer la maîtrise foncière	Nb de parcelles	Suivre les éventuelles acquisitions foncières dans le cadre de la politique menée par le Conseil Général de l'Isère	AD13	Temps
qui y viveiii	abandon)  OP 082 Développer la gestion  Propriété privée très	Nb de contrats Surfaces	Promouvoir et mettre en place les différents outils (charte, contrat, convention) avec les propriétaires forestiers	AD14	Temps	
	Programme national RNF « Suivi des	OP 083 Poursuivre le suivi de la dynamique spontanée de la forêt alluviale	Résultats du suivi	Réaliser la troisième campagne de relevés sur le réseau de placettes permanentes	SE17	Nb données
	ripisylves »			Analyser la troisième campagne de relevés	SE18	Temps
	Structure forestière dégradée ou peu	OP 084 Restaurer des structures forestières "naturelles" et diversifiées sur	Structure des peuplements	Renouveler le marquage délimitant les parcelles forestières maîtrisée par le gestionnaire	TE6	Temps
	favorable à la les parcelles bénéficiant d'une maîtrise loiodiversité foncière ou d'usage permettant à moyen	lors du diagnostic décennal	Diagnostic sur l'état des peuplements forestiers présents sur les nouvelles parcelles maîtrisées ainsi que sur toutes les parcelles tous les 10 ans	SE19	Nb de diagnostics	
	peuplements			Mise en œuvre d'une gestion en fonction du diagnostic :  - Régénération assistée des anciennes coupes - Balivage des taillis de frênes - Evolution spontanée des boisements "naturels" - Vieillissement des peupleraies n'ayant pas atteint l'age d'exploitabilité - Utilisation de plants d'origine locale	TE7	Surface traitée et en non- intervention
	Faible effectif	OP 085 Favoriser l'extension de l'orme	Nb d'ormes	Récolte de graines sur les semenciers présents dans	TE8	Nb de plants
d	d'ormes lisses	lisse, arbre spécifique de la forêt alluviale		la réserve et semis en pépinière	anac.	installés
		à bois dur, actuellement en très faible effectif	classe de taille	Inventaire décennal des ormes lisses	SE20	Nb données
	Connaissances insuffisantes	OP 086 Améliorer la connaissance de la biologie d' <i>Epipactis fibri</i>	Résultats étude	Poursuivre le programme de recherche sur Epipactis fibri	RE1	Nb de placettes

Objectifs à long terme	Facteurs influençant	Objectifs du plan	Indicateurs	Opérations	N°	Indicateurs
	la gestion		de résultat		Op	de réalisation
		OP 087 Mieux connaître l'évolution des	Evolution	Suivi de la population de milans noirs	SE21	Nb données
		populations de certaines espèces à forte	populations	Analyse du suivi de la population de milans noirs	SE22	
		OP 088 Améliorer les connaissances de F	Présence	Veille sur les populations de lucanes et éventuellement d'autres insectes saproxyliques à enjeu (présence /absence)	SE23	Nb données
			Résultats inventaires	Poursuivre l'inventaire des insectes saproxyliques (longicornes, buprestes)	SE24	Réalisation inventaire
				Réaliser l'inventaire des champignons saproxyliques	SE25	Réalisation inventaire
				Réaliser l'inventaire des bryophytes	SE26	Réalisation inventaire
OLT 09 Conserver des groupements pionniers de forêts de bois tendre fonctionnels et les espèces associées	Appropriation du DPF par les riverains	OP 091 Poursuivre la délimitation amiable du DPF	Surface parcelles délimitées et peupleraies restantes	Surveillance pour localiser les coupes de peupleraies situées sur le DPF et délimitation amiable du DPF en partenariat avec la CNR et les riverains	AD15	
	Régression de stades post-pionniers du fait de l'absence de	OP 092 Régénérer par des interventions « artificielles » des surfaces suffisantes de forêts de bois tendre dans l'attente de	Surface	Régénération de boisements alluviaux pionniers de bois tendre (saulaie blanche, peupleraie noire ou blanche)	TU3	Nb interventions
	dynamique fluviale Erable negundo en extension Disponibilité des	la restauration d'un espace de mobilité du fleuve		Obtenir un approvisionnement régulier et continu de plants d'origine locale (peuplier noir, peuplier blanc, saule blanc) par une convention avec un pépinièriste	AD16	
	plants	OP 093 Mieux connaître l'évolution des populations d'espèces à forte valeur patrimoniale	Présence	Veille sur la population d' <i>Apatura ilia</i> (présence/absence)	SE27	Nb données

Objectifs à long terme	Facteurs influençant	Objectifs du plan	Indicateurs	Opérations	Ν°	Indicateurs
	la gestion		de résultat		Op	de réalisation

### 3 – Grèves du vieux Rhône

OT T. 10 C	0.1: 1.1	OD 101 D : 12 / /: 1 1 2			4 D 1 0	1
OLT 10 Conserver les		OP 101 Poursuivre l'entretien du banc 2		Gestion de la convention de gestion pastorale avec	AD19	
habitats des grèves		(végétations herbacées rases et pionnières)		la CNR (transhumance du troupeau)		
(formations herbacées pionnières, pelouses,	Convention de gestion pastorale			Poursuivre l'entretien par pâturage du banc 2	TE9	Surface
	CNR/Association			Coupe manuelle bisannuelle des saules pourpres	TE13	Surface
prairies, mégaphorbiaies, saulaies basses) et les	Modulation débit	OP 102 Accompagner l'entretien réalisé		Entretien mécanique annuel et coupe manuelle	TE14	Surface
,		par la CNR sur les grèves du vieux Rhône		bisannuelle des ligneux, ménageant des ressources		
espèces associées (flore,	16861 VE	hors banc 2		alimentaires pour le castor		
limicoles,)	Dynamique végétale	OP 103 Obtenir une remobilisation du		Expérimenter la scarification et le charruage	TU5	Surface
	spontanée Exhaussement	« bourrelet » sableux du banc 2 par le				
		fleuve				
	Gestion du troupeau Banc 1 et delta du	OP 104 Mettre en place une gestion		Mettre en place l'entretien par pâturage du banc 1	TE15	Surface
		pastorale du banc 1 (végétations		The word of the control of the partial go and control	1210	
		pionnières et graviers nus)				
		OP 105 Limiter la prolifération d'espèces		Contrôle des asclépias et solidages par coupe	TE11	Temps
	a y mannique ma viare	invasives	Structure et	manuelle sur le banc 2	LETT	Temps
	Espèces invasives	in vasives	évolution des	Contrôle des glédichias par arrachage manuel sur le	TF16	Temps
	Especes ilivasives		peuplements	banc 2	ILIO	Temps
		OP 106 Evaluer les actions de gestion		Veille floristique	SE28	Nb données
				Suivi floristique: cartographie quinquennale des	SE39	Nb données
				groupements et relevés phytosociologiques sur		
				transects		
				Recensement annuel des colonies de guêpiers	SE40	Nb données
				d'Europe		
				Analyse du recensement des guêpiers d'Europe	SE41	
				Veille sur l'avifaune	SE42	Nb données
				Définir et mettre en place un protocole permettant	SE64	Nb données
				d'évaluer l'impact sur l'occupation dès grèves par		
				l'avifaune migratrice de la future modulation du		
				débit réservé.		
				Actualisation de l'inventaire des orthoptères	SE35	Réalisation
						inventaire
		OP 107 Tester le rôle d'indicateur de	Résultats	Inventaire des coléoptères carabiques	SE43	Réalisation
		fonctionnement du peuplement de	inventaire			inventaire
		carabiques des grèves				

Objectifs à long terme	Facteurs influençant	Objectifs du plan	Indicateurs	Opérations	Ν°	Indicateurs
	la gestion		de résultat		Op	de réalisation

### 4 – Prairies alluviales

OLT 11 Conserver et	Dynamique naturelle	OP 111 Conserver les milieux ouverts en		Poursuivre l'entretien par pâturage de la prairie	TE9	
restaurer les habitats de	d'embroussaillement	place en 1998 (5,5 ha) et poursuivre la		Graviers Nord		Surface
prairies alluviales maigres,	Présence d'espèces	restauration des groupements végétaux		Poursuivre l'entretien par fauche tardive de la	TE10	entretenue par
mésohygrophiles à	végétales			prairie Graviers Sud		mode de
mésoxérophiles, avec une	subspontanées à fort			Poursuivre l'entretien par fauche tardive et	TE10	gestion
structure de type « pré-	pouvoir de			broyage de la prairie Graviers Sud Ouest		
bois » (10-20 % de	colonisation	OP 112 Limiter la prolifération d'espèces		Contrôle des solidages et des asclépias par coupe	TE11	Temps
recouvrement	Gestion du troupeau	invasives sur la prairie des Graviers Nord		manuelle		
arbustifs/arborée)s), tels		_	Structure et	Contrôle des robiniers, des érables negundo et des	TE12	Temps
qu'ils existaient au début			évolution des	ailantes		1
des années 80, et les		OP 113 Evaluer les actions de gestion	peuplements	Veille floristique	SE28	Nb données
espèces associées (flore :				Suivi phytosociologique	SE29	Nb données
violette élevée,				Analyse du suivi phytosociologique	SE30	
ophioglosse, orchidées,				Suivi du peuplement des lépidoptères rhopalocères	SE31	Nb données
avifaune des prairies et				Analyse du suivi des lépidoptères rhopalocères	SE32	
lisières buissonneuses,				Veille sur l'avifaune nicheuse des prairies	SE33	Nb données
lapins, papillons)				Analyse de la veille de l'avifaune nicheuse des	SE34	
				prairies		
				Actualisation de l'inventaire des orthoptères	SE35	Réalisation
		OP 114 Comprendre le rôle des prairies	Résultats	Réaliser une étude sur les peuplements de	SE36	Réalisation
		de la plaine alluviale pour les	étude	lépidoptères rhopalocères dans les différentes		étude
		peuplements de lépidoptères		prairies de la vallée du Rhône autour de l'Île de la		
		rhopalocères		Platière		
OLT 12 Mettre en place	Contexte économique	OP 121 Promouvoir et engager la mise	Surfaces avec	Contact avec les agriculteurs et leurs organisations	AD17	Nb contacts
une agriculture diversifiée	des exploitations	en place de mesures "agri-	cultures	professionnelles		
favorisant la biodiversité	agricoles	environnementales"	favorables à la			
(haies, arbres creux,	Relations agriculteurs		biodiversité			
surface en herbe	/ protecteurs de la					
permanente ou temporaire	nature				4 D 1 0	3.11
d'au moins la moitié) et les	Nouvelle politique			Mise en place de mesures agri-environnementales	AD18	Nb contrats
espèces associées (huppe,	agrienvironnementale					
chevêche, colombin,	Evolution de la PAC					
torcol, grives, perdrix,		OP 122 Evaluer les actions de gestion		Cartographie des surfaces agricoles par type de	SE37	Nb carto
faisan, lapin, lièvre)		mises en place		culture		
		-		Veille sur l'avifaune	SE38	Nb données

Objectifs à long terme	Facteurs influençant	Objectifs du plan	Indicateurs	Opérations	Ν°	Indicateurs
	la gestion		de résultat		Op	de réalisation

### **III - GESTION DES ESPECES**

OLT 13 Assurer une veille pour détecter l'arrivée de nouvelles espèces à fort		OP 131 Connaître l'évolution de la répartition de la renouée du Japon afin de raisonner d'éventuelles actions de lutte	Evolution surface	Suivi de l'évolution de la renouée du Japon	SE44	Nb données
potentiel invasif (jussie, Amorpha, <i>Egeria densa</i> , grenouille taureau) et	Risque d'arrivée de nouvelles espèces et de développement	OP 132 Assurer une veille	Présence / Absence	Réaliser des fiches identité sur les espèces exotiques	AD20	Réalisation fiches
déclencher les actions correctrices ainsi que pour surveiller les espèces	d'espèces présentes			Veille sur l'apparition et le développement d'espèces exotiques	SE45	
présentes (tortue de Floride, renouée)				Elimination des espèces exotiques nouvellement apparues	TE17	Temps
OLT 14 Conserver la population de castors	Dégâts sur les arbres plantés pour la	OP 141 Connaître l'évolution de la population de castors	Evolution population	Recensement hivernal des territoires à partir des indices de présence sur le secteur fonctionnel	SE46	Nb données
	production	OP 142 Améliorer la compatibilité entre la présence de castors et les usages des propriétaires forestiers		Analyse du suivi de la population de castors  Poursuivre le service "SOS castor" (protection des arbres dans les secteurs sensibles à la demande des propriétaires)	SE47 TE18	Nb interventions
OLT 15 Restaurer un peuplement d'oiseaux	Craintes du monde de la pêche vis-à-vis des	OP 151 Connaître l'évolution de certaines populations d'oiseaux d'eau		Recensement annuel des colonies d'ardéidés arboricoles	SE48	Nb données
nicheurs, migrateurs et hivernants caractéristiques	grands cormorans	(hérons et martins pêcheurs nicheurs, canards, foulques, grèbes, et cormorans hivernants)	Evolution des populations	Analyse du suivi des colonies d'ardéidés arboricoles	SE49	
du fleuve				Comptage des oiseaux d'eau hivernants, en remise diurne sur le secteur fonctionnel en décembre et janvier	SE50	Nb données
				Analyse du suivi des oiseaux d'eau hivernants	SE51	
				Comptage hivernal mensuel des dortoirs de grands cormorans	SE52	Nb données
				Analyse du suivi des grands cormorans	SE53	
			Présence / Absence nidification	Veille sur les indices de nidification du martin pêcheur	SE54	Nb données
	Augmentation des observations estivales	OP 152 Etudier la possibilité de nidification du balbuzard pêcheur sur la réserve naturelle	Résultats évaluation	Evaluer les besoins du balbuzard pêcheur vis-à-vis de la nidification	SE55	Réalisation évaluation

Objectifs à long terme	Facteurs influençant la gestion	Objectifs du plan	Indicateurs de résultat	Opérations	N° Op	Indicateurs de réalisation
	Fonctionnement hydraulique du barrage Disponibilité de matériaux lors de la réhabilitation des annexes hydrauliques	OP 153 Saisir les opportunités permettant de créer des hauts fonds et des îles sur la retenue afin d'améliorer les conditions d'accueil des oiseaux d'eau et de la faune aquatique		A définir en fonction des opportunités		
OLT 16 Assurer une veille sur le patrimoine naturel du site et alimenter des		OP 161 Assurer une veille faune-flore de fond ciblant en particulier les espèces à enjeux patrimonial		Saisir les observations dans des bases de données	SE56	Nb données acquises et
observatoires locaux et nationaux		OP 162 Assurer une veille sur l'avifaune commune		Participer au programme de suivi temporel des oiseaux communs (Stoc-EPS)	SE57	transmises
OLT 17 Améliorer les connaissances sur les groupes taxonomiques	Manque de connaissances	OP 171 Connaître les populations de Gomphidae, de <i>Boyeria irene</i> et d' <i>Oxygastra curtisii</i>	Statut espèces	Recherche des larves et des exuvies	SE58	
susceptibles de présenter des enjeux patrimoniaux		OP 172 Documenter l'éventuel retour de la loutre		Veille de terrain	SE59	Temps Nb données
forts ou de constituer des indicateurs de l'état de		OP 173 Recherche présence Campagnol amphibie	Présence /	Prospections concernant la présence du campagnol amphibie	SE60	
conservation des différents milieux		OP 174 Recherche présence Cistude	Absence	Prospections des solariums sur les lônes et les casiers Girardon	SE61	Temps
OLT 18 Maintenir la population de sangliers à un niveau équilibré	Ressource alimentaire (maïs) Gîte offert par la RN	OP 181 Maintenir la population de sangliers à un niveau équilibré	Importance des dégâts agricoles	Mettre en place un échange régulier avec les ACCA et les agriculteurs pour définir le niveau de population acceptable	AD21	Nb contacts
-	Agrainage clandestin Impact sur milieux et espèces à enjeux			Rechercher les points d'agrainage clandestin	PO1	Temps Nb points agrainage

Objectifs à long terme	Facteurs influençant	Objectifs du plan	Indicateurs	Opérations	Ν°	Indicateurs
	la gestion		de résultat		Op	de réalisation

## IV - CONNEXIONS BIOLOGIQUES ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

OLT 19 Contribuer à des	1	OP 191 Reconnecter le vieux Rhône avec		Réaliser une passe à poissons au niveau du seuil de	TU6	Présence passe
actions en périphérie de RN		le reste du fleuve par l'aval	passe à	Peyraud		à poissons
améliorant le niveau de	Seuil de Peyraud :		poissons			
connectivité des milieux	impact sur la					
aquatiques et terrestres de la	circulation des espèces					
RN	aquatiques					
	Viabilité des	OP 192 Rester acteur dans la démarche		Participer aux comités de pilotage	AD22	Temps
	populations de castors,	Natura 2000 sur les sites de la Platière et		Etre opérateur ou apporter un soutien technique à	AD23	
		du		l'opérateur		
	dépendante de	Rhône aval				
	l'extérieur	OP 193 S'impliquer dans le plan de	1	Participation aux démarches	AD24	
		gestion de la CNR, pour une bonne prise				
		en compte de la fonction de corridor				
		OP 194 Contribuer à atteindre les		Participation aux démarches	AD24	
		objectifs de la partie biodiversité du Plan		The second secon		
		Rhône				
	Corridor	OP 195 Faire valoir l'importance de la	1	Participation aux démarches	AD24	1
		Sanne dans la réflexion sur les corridors	Nb actions			
		Est-Ouest, initiée par le Conseil Général	hors RN			
		de l'Isère				Temps
OLT 20 Faire reconnaître		OP 201 Contribuer à la mise en place		Cf. gestion de l'hydrosystème (Op AD1)		Nb réunions
les espaces protégés et		d'une gestion concertée de la ressource		Ci. gestion de l'hydrosystème (op 1151)		1 (0 1 0 0 111 0 115
naturels de la plaine pour	_	en eau				
leur contribution dans		OP 202 Faire comprendre l'intérêt et le	-	Participation à la réflexion sur la gestion concertée	AD24	
l'aménagement du		rôle des espaces protégés et naturels tels		du fleuve (partie crues du Plan Rhône)	1102	
territoire, notamment sur les		la RN dans l'atténuation des crues		Cf. aspects pédagogiques (Op PI20, PI21 et PI22)		1
problématiques de champs		OP 203 Participer à l'élaboration des	1	Participation aux démarches (SCOT, CDRA,)	AD24	
d'expansion des crues et de		documents d'aménagement du territoire		a discipation aux demarches (SCO1, CDKA,)	AD24	
ressource en eau		et des programmes de développement				
Tobbo di ca		territoriaux				
		territoriaux				

Objectifs à long terme	Facteurs influençant	Objectifs du plan	Indicateurs	Opérations	N°	Indicateurs
	la gestion		de résultat		Op	de réalisation

## <u>V - EQUILIBRE OBJECTIFS DE CONSERVATION / DEMANDE PEDAGOGIQUE ET RECREATIVE</u>

OLT 21 Faire respecter la réglementation de la RN	Infractions 1 seul agent commissionné Mauvaise connaissance du site	OP 211 Développer et organiser l'information concernant la réglementation vis à vis des différents usagers du site OP 212 Inciter le public à la propreté		réglementation Ramasser les ordures sur le site et ses abords	PO3 TE19	Temps
infractions	services de police Difficulté à faire	OP 213 Assurer la surveillance du site		heures de travail	PO4 PO5	Temps  Nb agents
	réglementation pour les infractions	surveillance at d'information en partenariat	Nb infractions - constatées	Organiser des actions communes de surveillance	PO6	Nb actions
	des parquets	avec les autres agents de police de la nature (ONCFS, ONEMA, Gendarmerie, Douanes,)	<ul><li>verbalisées</li><li>poursuivies</li></ul>	Participer aux réunions départementales interservices de police de la nature	PO7	Nb réunions
	(classement des PV)	OP 215 Obtenir la poursuite des infractions verbalisées  OP 216 Mettre en place un système de repérage commun avec les services de police et de secours permettant une intervention rapide en cas d'alerte donnée par l'association	_	Etablir un contact régulier avec les procureurs concernés et mettre en place la procédure du timbre amende	PO8	Nb contacts Timbre amende mis en place
				Finaliser et diffuser la carte maillée		Carte diffusée
		<u> </u>	Etat des équipements	Entretenir et renouveler la signalétique réglementaire	TE20	Temps
				Entretenir les barrières	TE21	Temps

Objectifs à long terme	Facteurs influençant	Objectifs du plan	Indicateurs	Opérations	Ν°	Indicateurs
	la gestion		de résultat		Op	de réalisation

DILT 22 faire de la RN un personane naturo des gapace non motorisé pour les usagers en situation dois rei les orientant vez les secteurs les moins sensibles entièles exécurs les moins sensibles entièles périphériques. Circulation automobile des différents espaces protegés de la paine (RN, ENS, Natura 2000).  Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Velo route "Via Rhôna". Iliméraires de randonnées de pays. Usure de la signalètique. Manque de signalètique directionnelle entiète directionnelle entiète. Diversifier l'offre de promenade/randonnée. Exécution se la content entiète de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée				•			
les usagers en situation de la réquentation mignortante et mal organisée.  Augmentation de la fréquentation de la réquentation de la roissance ut de la croissance ut de confirme périphérique.  Circulation automobile les des confirmes vers les importante.  Pas de cohérence dans les dispositifs d'accuell des différents espaces protégés de la plaine (RN, ENS, Natura 2000).  Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol.  Vélo route "Via Rhôna".  Ilinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.						TU7	Présence
loisir en les orientant versi limportante et mal organisée. Augmentation du fait de la croissance urbaine pérphérique. Circulation automobile des differents espares non motorisés vers les sontenent en bordure de la RN et protente de different espares non motorisés vers les sontenent en bordure de la RN et protente des differents espares non motorisés vers les sontenent en bordure de la RN et protente des differents espaces protégés de la plaine (RN, ENS, Natura 2000). Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Velo route "Via Rhôna".  Il interaires de randonnées de pays. Usure de la signalétique de signalétique de signalétique de signalétique de directomelle en rive droite. Diversifier l'offic de promenade/randonnée.  Ne les observatoires de promenade/randonnée.  Ne les decisions prises lors de la concertation TU9 Réalisation des stationnement suvage/ parking limportance fréquentation passerelle Pomerol.  Velo route "Via Rhôna".  Il interaires de randonnées de pays. Usure de la signalétique de signalétique de signalétique de directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offic de promenade/randonnée.  Ne de la fire quentation » SE64 Réalisation Completer le dispositif de panneaux directionnelle a RN depuis des stationnement les aires de stationnement suvage/ parking limportance fréquentation passerelle Pomerol.  Velo route "Via Rhôna".  Il interaires de randonnées de pays.  Usure de la signalétique de la fire des firentes sentiers balisées l'interaires de randonnées de pays.  Usure de la signalétique de la fire des firentes sentiers de la fire des firentes sentiers balisées l'interaires de randonnées de pays.  Usure de la signalétique de l'interaires de randonnées de pays.  Usure de la signalétique de l'interaires de randonnées de pays.  Usure de la signalétique de l'interaires de randonnées de pays.  Usure de la		sur le patrimoine naturel.	automobile	fréquentation			_
les secteurs les moins sensibles  Augmentation de la fréquentation de la fréquentatio		Fréquentation			Relever les compteurs piétons et automobiles	SE62	Nb données
Augmentation de la fréquentation du fait de la croissance de la croissance urbaine périphérique. Circulation automobile de suspers non motorisés vers les importante. Pas de cohérence dans les dispositifs d'accueil des différents espaces protégés de la plaine (RN, ENS, Natura 2000). Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Vélo route "Via Rhôna". Hinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/andonnée. Manque de promenade/andonnée. Pas de cohérence de la frequentation de loisers de la croissance de la réquentation de loisers de la réquentation de loisers des différents espaces protégés de la plaine (RN, ENS, Natura 2000). Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Vélo route "Via Rhôna". Hinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/andonnées de pays. Usure de la signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/andonnées de pays. Usure de la signalétique de directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/andonnées de pays. Usure de la signalétique de directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/andonnées de pays. Usure de la signalétique de directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/andonnées de pays. Usure de la signalétique de directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/andonnées de pays. Usure de la signalétique de directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/andonnées de pays. Usure de la signalétique de directionnelle en rive droite de promenade/andonnées de pays. Usure de la fréquentation de l'indication		importante et mal			Analyse des données des compteurs	SE63	
frèquentation du fait de la croissance urbain e périphérique. Circulation automobile importante. Pas de cohérence dans les dispositifs d'accueil des différents espaces protégés de la plaine (RN, ENS, Natura 2000). Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Vélo route "Via Rhôna". Il inferaires de randonnées de pays. Usure de la signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique de directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique de directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique de directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique de directionnelle en rive droite.  Manque de signalétique de di		organisée.			Réaliser une deuxième « Etude fréquentation »	SE64	Réalisation
fériquentation du fait de la croissance surbaine périphérique. Circulation automobile importante. Pas de cohérence dans les dispositifs d'accuel des différents espaces protégés de la plaine (RN, ENS, Natura 2000). Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Vélo route "Via Rhôna". Itinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  définir un réseau d'aires de tenteur la fréquentation de la RN et l'entretonir et orienter la fréquentation de la RN et l'entretonir et orienter la fréquentation de susgers non motorisés vers les senties sensibles, conformément au schéma d'organisation la fréquentation de loisirs  définir un réseau d'aires de l'entretonir et orienter la fréquentation des usagers non motorisés vers les sensibles, conformément au schéma d'organisation la fréquentation de loisirs  définir un réseau d'aires de la RN et l'entretonir et orienter la fréquentation des susgers non motorisés vers les sensibles, conformément au schéma d'organisation les stationnement  Entretenir les aires de stationnement les aires de stationnement les aires de stationnement les a	sensibles	Augmentation de la	OP 222 Organiser l'accès à la RN,		Compléter le dispositif de panneaux directionnels	TU8	Pose panneaux
de la croissance urbaine périphérique. Circulation automobile importante. Pas de cohérence dans les dispositifs d'accuaid des différents espaces protégés de la plaine (RN, ENS, Natura 2000). Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Vélo route "ia Rhôna" lineraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de promenade/randonnée.  Manque de promenade/randonnée.  Manque de promenade/randonnée.  Manque de promenade/randonnée.		fréquentation du fait					1
Circulation automobile importante. Pas de cohérence dans les dispositifs d'accueil le moins sensibles, secteurs les moins sensibles, par de cohérence dans les dispositifs d'accueil des différents espaces protégés de la plaine (RN, ENS, Natura 2000). Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Vélo route "Via Rhôna", litnéraries de randonnées de pays. Usure de la signalétique de signalétique de signalétique de signalétique de riconnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.		de la croissance	stationnement en bordure de la RN et	Niveau		AD26	Nb réunions
secteurs les moins sensibles, conformément au schéma d'organisation les dispositifs d'accueil des diffèrents espaces protégés de la plaine (RN, ENS, Natura 2000).  Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Vélo route "Via Rhôna".  Itinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique. Manque de signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.			l'entretenir et orienter la fréquentation	circulation dans	stationnement		
secteurs les moins sensibles, conformément au schéma d'organisation les dispositifs d'accueil des diffèrents espaces protégés de la plaine (RN, ENS, Natura 2000).  Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Vélo route "Via Rhôna".  Itinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique. Manque de signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.		Circulation automobile	des usagers non motorisés vers les	la RN	Dágligar las dágigions prisas lars de la concertation	THO	Dágligation
les dispositifs d'accueil des différents espaces protégés de la plaine (RN, ENS, Natura 2000).  Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Vélo route "Via Rhôna".  Itinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Les dispositifs d'accueil de la fréquentation de loisirs sauvage/ parking Importance fréquentation piétonne hors sentiers balisés l'ille des Graviers  Rédisir les travaux définis en AD40 TU12 Réalisation Entretenir les sentiers TE23 Temps  Entretenir/renouveler la signalétique de Signalétique d'inectionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique d'inectionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.		importante.	secteurs les moins sensibles,	Proportion			
des différents espaces protégés de la plaine (RN, ENS, Natura 2000).  Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Vélo route "Via Rhôna".  Ilinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique directionnelle en rive droite.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Medification de la Platière au niveau de l'île des Graviers  OSIRIS, CNR, Serv. Navigation) le dispositif de franchissement de la lône de la Platière au niveau de l'île des Graviers  OSIRIS, CNR, Serv. Navigation) le dispositif de franchissement de la lône de la Platière au niveau de l'île des Graviers  OSIRIS, CNR, Serv. Navigation) le dispositif de franchissement de la lône de la Platière au niveau de l'île des Graviers  Nealiser les travaux définis en AD40  Entretenir les sentiers  Entretenir les sentiers  Entretenir les observatoires  Entretenir les observatoires  Définir la pertinence du maintient de l'observatoire du sentier de spotions retenues pour le programme de remobilisation des alluvions fines des marges fluviales  Renouveller l'observatoire du sentier des hérons si pertinence avérée  Officialiser la liaison Pomerol-Oves  AD27 Proportion du linéaire où sentier ouvert au public  Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un nouvel observatoire à la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des  SE65 Nb carto			conformément au schéma d'organisation	stationnement	Entretenir les aires de stationnement	TE22	Temps
protégés de la plaine (RN, ENS, Natura 2000). Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Vélo route "Via Rhôna". Itinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Redéfinir avec les partenaires concernés (commune, fréquentation piétonne hors pietonne hors sentiers balisés  Redéfinir avec les partenaires concernés (commune, fréquentation piétonne hors pietonne hors sentiers balisés  Redéfinir avec les partenaires concernés (commune, fréquentation piétonne hors sentiers balisés  Redéfinir avec les partenaires concernés (commune, fréquentation piétonne hors de franchissement de la lône de la Platière au niveau de franchissement de la lône de la Platière au niveau de franchissement de la lône de la Platière au niveau de franchissement de la lône de la Platière au niveau de franchissement de la lône de la Platière au niveau de franchissement de la lône de la Platière au niveau de franchissement de la lône de la Platière au niveau de franchissement de la lône de la Platière au niveau de franchissement de la lône de la Platière au niveau de franchissement de la lône de la Platière au niveau de franchissement de la lône de la Platière au niveau de franchissement de la lône de la Platière du niveau de franchissement de la lône de la Platière au niveau de franchissement de la lône de la Platière au niveau de franchissement de la lône de la Platière de franchissement			de la fréquentation de loisirs	sauvage/			
(RN, ENS, Natura 2000).  Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Vélo route "Via Rhôna".  Itinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique  directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Réalisation piétonne hors sentiers balisés a l'eque de sentiers balisés a l'eque de sentiers aux définis en AD40 proposition des alluvions fines des marges fluviales alluvions fines des marges				parking			
2000). Etat et statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Vélo route "Via Rhôna", Itinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique, Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Mandonnée.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier la patient de la la la la loigue Neuve Réaliser las annuel de la l'ille des Gravius (Falsation De Tentretenir les observatoires TE25 Temps Temps Temp				Importance	Redéfinir avec les partenaires concernés (commune,	AD40	Nb réunions
Etat ét statut des ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Vélo route "Via Réaliser les travaux définis en AD40 TU12 Réalisation Entretenir les sentiers balisés Réaliser les travaux définis en AD40 TU12 Réalisation Entretenir les sentiers Entretenir les sentiers TE23 Temps Entretenir/renouveler la signalétique de cheminement TE24 Temps Cheminement Usure de la signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée. Proportion de promenade/randonnée.  Etat ét statut des sentiers balisés Réaliser les travaux définis en AD40 TU12 Réalisation Entretenir les observatoires TE24 Temps Cheminement Usure de la signalétique de cheminement du maintient de l'observatoire du sentier des observatoires du sentier des hérons en fonction des options retenues pour le programme de remobilisation des alluvions fines des marges fluviales Renouveler l'observatoire du sentier des hérons si pertinence avérée Officialiser la liaison Pomerol-Oves AD27 Proportion du linéaire où sentier ouvert au public Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un nouvel observatoire à la Digue Neuve Réaliser les aménagements de la Digue Neuve TU14 Réalisation Expérimenter la réalisation d'une cartographie des SE65 Nb carto				fréquentation			
ouvrages supportant la passerelle Pomerol. Vélo route "Via Rhôna". Itinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Manque de signalétique de cheminement du maintient de l'observatoire du sentier des hérons en fonction des options retenues pour le programme de remobilisation des alluvions fines des marges fluviales Renouveler l'observatoire du sentier des hérons si pertinence avérée Officialiser la liaison Pomerol-Oves  AD27 Proportion du linéaire où sentier ouvert au public Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un nouvel observatoire à la Digue Neuve Réaliser les aménagements de la Digue Neuve Réaliser les aménagements de la Digue Neuve Expérimenter la réalisation d'une cartographie des SE65 Nb carto		/		piétonne hors	franchissement de la lône de la Platière au niveau de		
passerelle Pomerol. Vélo route "Via Rhôna". Itinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'atlation d'une cartographie des Diversifier l'emps Temps				sentiers balisés			
Vélo route "Via Rhôna".  Itinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Mélo route "Via Rhôna".  Itinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Mélo route "Via Rhôna".  Entretenir/renouveler la signalétique de cheminement  Entretenir les observatoires  Définir la pertinence du maintient de l'observatoire du sentier des hérons en fonction des options retenues pour le programme de remobilisation des alluvions fines des marges fluviales  Renouveler l'observatoire du sentier des hérons si pertinence avérée  Officialiser la liaison Pomerol-Oves  AD27 Proportion du linéaire où sentier ouvert au public  Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un nouvel observatoire à la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des  SE65 Nb carto					Réaliser les travaux définis en AD40	TU12	Réalisation
Rhôna".  Itinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Entretenir/renouveier la signalétique de cheminement  Entretenir/renouveier la signaletique de cheminement  Entretenir/renouveier la signaletique de cheminement  Entretenir/renouveir la signaletique de cheminement  Entretenir/renouveier la signaletique de cheminement  Entretenir/renouveir la signaletique de cheminement le réalisation de maintient de l'observatoire du sentier de l'observatoire allaluvions fines des marges fluviales  Renouveler l'observatoire du sentier de shérons si pertinence avérée  Officialiser la liaison Pomerol-Oves  AD27 Proportion du linéaire où sentier ouvert au public  Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un nouvel observatoire à la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  Réalisation  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des  SE65 Nb carto					Entretenir les sentiers	TE23	Temps
Itinéraires de randonnées de pays. Usure de la signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Entretenir les observatoires Définir la pertinence du maintient de l'observatoire du sentier des hérons en fonction des options retenues pour le programme de remobilisation des alluvions fines des marges fluviales Renouveler l'observatoire du sentier des hérons si pertinence avérée Officialiser la liaison Pomerol-Oves  AD27 Proportion du linéaire où sentier ouvert au public Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un nouvel observatoire à la Digue Neuve Réaliser les aménagements de la Digue Neuve Expérimenter la réalisation d'une cartographie des SE65 Nb carto					Entretenir/renouveler la signalétique de	TE24	Temps
randonnées de pays. Usure de la signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Entretenir les observatoires  Définir la pertinence du maintient de l'observatoire du sentier des hérons en fonction des options retenues pour le programme de remobilisation des alluvions fines des marges fluviales  Renouveler l'observatoire du sentier des hérons si pertinence avérée  Officialiser la liaison Pomerol-Oves  AD27  Proportion du linéaire où sentier ouvert au public  Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un nouvel observatoire à la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  Réalisation  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des  SE65  Nb carto					cheminement		_
Usure de la signalétique.  Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un nouvel observatoire à la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  Réalisation d'une cartographie des SE65  Nb carto					Entretenir les observatoires	TE25	Temps
signalétique. Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  AD27 Proportion du linéaire où sentier ouvert au public.  Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un nouvel observatoire à la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des  SE65 Nb carto					Définir la pertinence du maintient de l'observatoire	AD41	Temps
Manque de signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de linition Pomerol-Oves  AD27 Proportion du linéaire où sentier ouvert au public  Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un nouvel observatoire à la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des  Nb carto							1
signalétique directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un nouvel observatoire à la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  Réalisation  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des  SE65 Nb carto					retenues pour le programme de remobilisation des		
directionnelle en rive droite.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Renouveler l'observatoire du sentier des hérons si droite.  Officialiser la liaison Pomerol-Oves  AD27 Proportion du linéaire où sentier ouvert au public  Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un nouvel observatoire à la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  Réalisation  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des  SE65 Nb carto					alluvions fines des marges fluviales		
droite. Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Diversifier l'offre de Officialiser la liaison Pomerol-Oves  Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un au public  Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un nouvel observatoire à la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des  SE65 Nb carto					Renouveler l'observatoire du sentier des hérons si	TU13	Réalisation
Diversifier l'offre de promenade/randonnée.  Officialiser la liaison Pomerol-Oves  AD27 Proportion du linéaire où sentier ouvert au public  Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un nouvel observatoire à la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des  Nb contacts  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des					pertinence avérée		
promenade/randonnée.    Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un au public					Officialiser la liaison Pomerol-Oves	AD27	Proportion du
Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un AD28 Nb contacts nouvel observatoire à la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des SE65 Nb carto							
Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un anouvel observatoire à la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des SE65 Nb carto		promenade/randonnee.					sentier ouvert
nouvel observatoire à la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  TU14 Réalisation  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des SE65 Nb carto							au public
nouvel observatoire à la Digue Neuve  Réaliser les aménagements de la Digue Neuve  TU14 Réalisation  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des SE65 Nb carto					Instaurer une réflexion pour l'aménagement d'un	AD28	Nb contacts
Réaliser les aménagements de la Digue Neuve TU14 Réalisation  Expérimenter la réalisation d'une cartographie des SE65 Nb carto							
Expérimenter la réalisation d'une cartographie des SE65 Nb carto						TU14	Réalisation
					Expérimenter la réalisation d'une cartographie des	SE65	Nb carto
					sentiers sauvages		

Objectifs à long terme	Facteurs influençant la gestion	Objectifs du plan	Indicateurs de résultat	Opérations	N° Op	Indicateurs de réalisation
	cas de vent	OP 223 Assurer la sécurité du public	Nb jours site ouvert où débit	Fermer le site lorsque le débit à Ternay est supérieur à 1800 m³/s	PI2	Nb fermetures site
	Problème d'accès en cas de crue		> 1800 m <sup>3</sup> /s	Informer le public sur les risques de chutes de branches	PI3	Présence panneau
				mortes situées au dessus des sentiers	TE26	Nb interventions
			Nb sorties où débit > aux consignes	Appliquer les consignes de sécurité pour l'accueil de groupes	PI4	Nb annulations
OLT 23 Permettre	Connaissance	OP 231 Informer le public sur la Réserve			PI5	Nb envois doc
l'appropriation du site et de son patrimoine ainsi	partielle du site et de sa gestion	Naturelle et la gestion mise en oeuvre		Rééditer le dépliant RN régulièrement	PI6	Nb dépliants réédités Année
que la compréhension de son fonctionnement par la	Carrefour départemental (peu			Assurer une diffusion des dépliants aux offices du tourisme, aux communes proches et aux partenaires	PI7	Nb envois doc
population locale à travers des opérations compatibles avec les	de communication en rive droite)			Assurer une communication régulière (10 échos presse/an) au travers des différents médias avec un équilibre entre la rive gauche et droite	PI8	Nb échos presse
objectifs de conservation du patrimoine naturel du			Statistiques fréquentation	Actualiser le site Internet de la RN chaque trimestre et le site de RNF	PI9	Nb actualisations
site			Nb personnes touchées	Participer à deux événements locaux par an, touchant un public possédant une sensibilité écologique	PI10	Nb événements
	RN intégrée dans un	OP 232 Informer les partenaires proches			PI11	Nb éditées
	territoire			Diffuser la « Lettre de la Platière »	PI12	Nb envois
		OP 233 Participer à la concertation et aux actions communes avec les structures d'éducation au territoire		Participer à la commission « éducation au territoire » de Rhône Pluriel et à une éventuelle démarche similaire sur Ardèche Verte si elle se met en place	AD29	
	Diversifier l'offre de promenade	OP 234 Sensibiliser le grand public préser sur le site (5 % des visiteurs) et les		(2 fois/mois)	PI13	Nb actualisations
	l'absence autour de la r	scolaires locaux dans un rayon de 50 Km autour de la réserve (75 interventions et 1900 scolaires touchés par an)	Nb personnes touchées	Assurer une permanence sur les équipements d'accueil (1 fois/mois d'octobre à juin et 1 fois/semaine pendant les vacances scolaires hormis noël)	PI14	Nb permanences
	droite Plan d'interprétation Plan Rhône et risque		Nb de fois où plus de 2 groupes	d'éviter la présence simultanée de plus de 2 groupes sur les équipements d'accueil		Réalisation planning
	d'inondations Multiplication des intervenants			Informer les intervenants d'éducation à l'environnement utilisant la RN et contrôler l'adéquation des interventions au site	PI16	Nb informations

Objectifs à long terme	Facteurs influençant	Objectifs du plan	Indicateurs	Opérations	N°	Indicateurs
	la gestion		de résultat		Op	de réalisation
			1	1	1	1
	pédagogiques			Editer un programme d'animations scolaires	PI17	Nb édités
				Diffuser le programme d'animations scolaires	PI18	Nb envois
			Nb animations et pers touchées Satisfaction professeurs % dans rayon	Réaliser des animations scolaires	PI20	Nb animations Nb pers touchées
			50 km			
			compréhension satisfaction des usagers	Concevoir des éléments d'information sur les différents itinéraires sur le patrimoine naturel et historique, le fonctionnement des milieux et les risques d'inondations, en associant des personnes ressources locales	PI21	Nb réunions
			l'étude fréquentation	Installer les éléments d'information sur les différent itinéraires		Nb éléments installés
			Etat signalétique	Entretenir la signalétique d'information	TE27	Temps
			Nb personnes touchées	Organiser des conférences sur les thèmes en relation avec l'actualité de la gestion de la réserve	PI22	Nb conférences
			Nb personnes touchées	Etre présent aux manifestations organisées par d'autres structures sur le site	PI23	Nb manifestations
	Remobilisation des sédiments fins des marges fluviales prévue au Plan Rhône et dans le plan de gestion	permettre sa compréhension par les	Perception àsociale de la gestion sédimentaire	Définir un programme de communication et d'explication de la future gestion sédimentaire du Vieux Rhône	PI24	Existence programme de communication
	Impression d'ensablement du lit ressentie par les riverains Craintes vis-à-vis de modifications des ouvrages Girardon			Réaliser les actions définies dans le programme	PI25	
		OP 236 Préserver l'ambiance calme de la RN et requalifier l'image de sa périphérie	Ressenti des visiteurs lors de l'étude de	Prendre contact avec les maires afin de faire respecter la réglementation sur la route communautaire	PO9	Nb contacts

Objectifs à long terme	Facteurs influençant	Objectifs du plan	Indicateurs	Opérations	N°	Indicateurs
	la gestion		de résultat		Op	de réalisation
	Circulation PL et		fréquentation	Poursuivre la réflexion collective permettant de	AD30	Nb réunions
	matières dangereuses		Fréquence	limiter la circulation sur le chemin des puits aux		
	sur route		circulation PL	riverains		
	communautaire (risque	2	Importance	Réaliser les aménagements définis lors de la	TU16	Réalisation
	pollution)		activités de	concertation		
	Projet rocade		rencontre à	Accompagner l'instauration d'une réflexion	AD31	Nb réunions
	Zone de « rencontre »		l'entrée RN	collective pour déplacer les activités de rencontre de		
	Sentiment de calme			l'entrée de la RN		
	ressenti par les visiteur	rs				

# **B**: CONSERVATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE

OLT 24 Conserver des	Bac à traille	OP 241 Restaurer et entretenir les	Etat du	Accompagner une réflexion collective	AD32	Nb réunions
témoins du patrimoine	Aménagements	vestiges du bac à traille du côté de	patrimoine	Restaurer les vestiges du bac à traille	TU17	Travaux
historique hérité des	Girardon	Limony : pylône, digue, cabane du	historique			réalisés
aménagements du fleuve	Echelles	passeur		Entretenir les vestiges du bac à traille	TE28	Temps
	limnimétriques Bornes SNR	OP 242 Entretenir les bornes SNR et échelles limnimétriques situées aux		Entretien des bornes SNR et des échelles limnimétriques	TE29	Temps
		abords des chemins				

Objectifs à long terme	Facteurs influençant	Objectifs du plan	Indicateurs	Opérations	N°	Indicateurs
	la gestion		de résultat		Op	de réalisation

# **ACTIONS GENERALES**

Ces actions couvrent l'ensemble de l'activité de gestion de la réserve naturelle et ne peuvent être rattachées à un enjeu particulier.

Gestion administrative et financière	Comité consultatif et scientifique	AD33
	Gestion du personnel	AD34
	Gestion financière	AD35
	Appui à l'instruction des dossiers d'autorisation	AD36
Relation partenaires et acteurs du site	Relation partenaires et acteurs du site	AD37
Evaluation et renouvellement du plan de	Rapport d'activité, évaluation annuelle, quinquennale et décennale	AD38
gestion	Renouvellement du plan de gestion	AD39

#### B3. La programmation du plan de gestion

#### **B3.1.** Le plan de travail

On trouvera en annexe les fiches descriptives de chaque opération incluant sa programmation, l'estimation financière et l'identification du maître d'ouvrage. La synthèse de ces informations permet d'établir le plan de travail global et la programmation des moyens nécessaires.

Le tableau suivant permet de visualiser le programme indicatif de chaque année, sur l'ensemble du plan. Il donne pour chaque opération, l'occurrence par année. Les opérations annuelles (répétées chaque année) sont placées en tête du tableau.

Intitulé opération	20 08	20 09	20 10	20 11	20 12	20 13	20 14	20 15	20 16	20 17
Participation démarches connexions biologiques et aménagement du territoire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Veille avifaune	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Fauche	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Contrôle solidage et asclépias	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Pâturage	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Evaluation PG	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Actualiser information observatoire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Actualiser site internet platière	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Analyse compteur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Animation des comités	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Approvisionnement plants	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Appui instruction dossier autorisation	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Carte maillée	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Carte zones inondées	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Commission Rhône Pluriel	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Communication médias	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptage cormorans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptage oiseaux d'eau	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Consignes sécurité accueil groupes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Contact procureurs et timbre amende	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Contrôle gledichias	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Contrôle robiniers, negundo et ailantes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
COPIL N2000	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Diffuser le programme d'animations scolaires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Diffusion dépliant RN	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Diffusion lettre platière	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Echange ACCA sangliers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Editer un programme d'animations scolaires	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Elagage préventif	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Elimination espèces exotiques	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Entretenir les piézomètres et les échelles limnimétrique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Entretien aires de stationnement	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Entretien barrières	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Entretien bornes SNR et échelles limnimétriques	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Entretien des sentiers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Entretien mécanique et coupe ligneux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Entretien observatoire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Entretien signalétique cheminement	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Entretien signalétique information	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Entretien signalétique réglementaire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Etre présent aux manifestations organisées sur la RN	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Fermeture site risque crue	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Gérer planning reservation	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Gestion convention CNR	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Costian du paragraph			4	4	4			-	4	4
Gestion du personnel	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Gestion financière	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Information chute de branches	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Information public lors des présences terrain	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Informer intervenants extérieurs	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Mise en œuvre gestion forestière	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Opérateur N2000	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Participation réunion police de la nature	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Participer à 2 événements locaux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Participer à la concertation pour la gestion de la ressource en eau	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Permanence observatoire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Poursuite programme epipactis fibri	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Poursuite sos castor	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Promouvoir et mettre en place les différents outils	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Prospections solariums	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ramassage ordures	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Réaliser des animations	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Réaliser lettre platière	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Recensement ardeides	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Recensement castors	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Recensement guêpiers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Recherche agrainage	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Recherche larves et exuvies	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Récolte et semis graines d'orme lisse	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Régénération bois tendre	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Réglementation dans animation	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Relation partenaires et acteurs du site	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Relevé compteur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Répondre demandes renseignements	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Saisie données observations	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
STOC-EPS	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Suivi acquisitions foncières	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
suivi débits Rhône	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Suivi des hydrophytes et hélophytes Suivi des odonates	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Suivi lépidoptères										
suivi piézomètrique et limnimétrique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Suivi qualité de la nappe	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Surveillance commune autres agents police	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Surveillance coupe DPF et délimitation	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Surveillance du site en dehors des horaires de travail	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Veille apatura ilia	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Veille espèces exotiques	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Veille floristique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Veille martin pêcheur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Veille population insectes saproxyliques	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Veille présence loutre	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Vigilance sur gestion sédimentaire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Accompagner définition et mise en oeuvre suivi girardon		1	1	1	1	1	1	1	1	1
Diagnostics forestiers	1	1	1	1	1		1			1
Participer concertation définition et mise en œuvre réhab hydraulique VR	1	1	1	1	1	1	1			
Débroussaillage	1	1	1	1	1	1	<u> </u>			<u> </u>
Réaliser des conférences	1		1		1		1		1	1
Coupe saules pourpres	1		1		1		1		1	
Entretien végétation ligneuse sur bouchon amont lône Platière	1		1		1		1	<u> </u>	1	
Rééditer dépliant RN Contrôler ligneux sur les marges de lônes		1		1		1		1		1
	1	1	1	1	1	i	1	1	l	ĺ

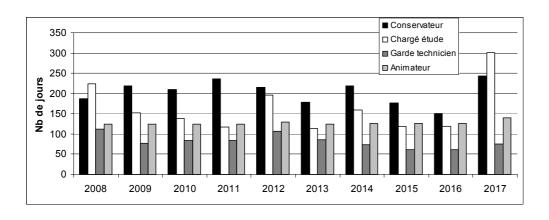
Sulvi phytosociologique prairies	Suivi phytosociologique prairies	Marquage délimitation parcelles forestières	1			1			1		1
Suivi population milans noirs	Suivi population milans noirs         1	. •	1			1			1		1
Concevoir déments information	Concertation activités de rencontres								1		1
Concevoir éléments information	Concevoir eléments information		4	1	1	-					
Contact pour faire respecter la réglementation route communautaire	Contact pour faire respecter la réglementation oute communautaire										
Etude peuplements lépidoptères	Elude peuplements lepidoptères		<del>                                     </del>			1	1				
Poursuivre concertation aires de stationnement	Poursuivre concertation aires de stationnement		1		1		<u> </u>				
Réalisation programme communication Girardon	Réalisation programme communication Girardon         1 <td></td> <td>4</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>		4								
Actualisation inventaire orthoptères Analyse comptage comorans Analyse comptage oiseaux d'eau Analyse recensement ardeides Analyse recensement ardeides Analyse recensement dreides Analyse recensement duépiers Analyse suivi des hydrophytes et hélophytes Analyse suivi des hydrophytes et hélophytes Analyse suivi des donates Analyse suivi lepidoptères Analyse suivi lepidoptères Analyse suivi piézo Analyse suivi piézo Analyse suivi privatosciologique  Inalyse suivi privatosciologique Analyse suivi population milans noirs Analyse suivi publation milans noirs Analyse suivi qualité nappe Analyse suivi qualité nappe Analyse veille avifaume Arracher les espèces invasives des égouts Arracher les espèces invasives and in a la l	Actualisation inventaire orthoptères Analyse comptage comorans Analyse comptage oiseaux d'eau Analyse recensement ardeides Analyse recensement ardeides Analyse recensement deides Analyse recensement guépiers Analyse suivi des hydrophytes et hélophytes Analyse suivi des hydrophytes et hélophytes Analyse suivi des odonates Analyse suivi des odonates Analyse suivi lepidoptères Analyse suivi piczo Analyse suivi piczo Analyse suivi piczo Analyse suivi piczo Analyse suivi propriete et hélophytes Analyse suivi population milans noirs Analyse suivi surface agriculation Analyse suivi propriete et se de gouts Analyse suivi propriete et se de gouts Analyse suivi propriete et se de gouts Analyse suivi propriete et all to the propriete et al to the proprie		<u> </u>			1	1				
Analyse comptage correars	Analyse comptage comorans Analyse comptage oiseaux d'eau Analyse recensement ardeides Analyse recensement castors Analyse recensement castors Analyse recensement castors Analyse suvi des hydrophytes et hélophytes Analyse suivi des odonates Analyse suivi flejidoptères Analyse suivi lépidoptères Analyse suivi pléjdoptères Analyse suivi phytosociologique Analyse suivi propulation milans noirs Analyse suivi population milans noirs Analyse suivi propulation milans noirs Analyse suivi propulation milans noirs Analyse suivi portia surfaure Analyse suivi propulation milans noirs Analyse suivi population milans noirs Analyse suivi propulation milans noirs Analyse suivi propula					2	<u> </u>				
Analyse comptage oiseaux d'eau Analyse recensement ardeides Analyse recensement castors I 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Analyse comptage oiseaux d'eau Analyse recensement ardeides Analyse recensement guépiers Analyse recensement guépiers Analyse survi des nydrophytes et hélophytes I 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	<u> </u>				_					2
Analyse recensement ardeides Analyse recensement ardeides Analyse recensement castors Analyse sure recensement guépiers  1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Analyse recensement ardeides Analyse recensement delices Analyse survi des hydrophytes et hélophytes Analyse suivi des odonates Analyse suivi phytosociologique Analyse suivi phytosociologique Analyse suivi piezo Analyse suivi piezo Analyse suivi piezo Analyse suivi propulation milans noirs Analyse suivi population milans noirs Analyse suivi qualité nappe Analyse suivi qualité nappe Analyse suivi qualité nappe Analyse suivi qualité nappe Analyse suivi des hydrauliques Analyse suivi des hydrauliques Analyse suivi des des senters sauvages Analyse suivi des sentiers sauvages Analyse ville des sentiers sauvages Analyse dynalyse des sentiers sauvages Analyse dynalyse	, ,					1				
Analyse recensement guépiers	Analyse recensement guépiers Analyse suivi des hydrophytes et hélophytes Analyse suivi des odonates Analyse suivi des odonates Analyse suivi leptophyters Analyse suivi leptophyters Analyse suivi phytosociologique Analyse suivi phytosociologique Analyse suivi population milans noirs Analyse suivi qualité nappe Analyse divides agricoles Analyse suivi profits topographiques annexes hydrauliques Anenager aire de stationnemnt Analyse dynamique forêt Analyse suivi profits topographiques annexes hydrauliques Concevoir de nouvelles animations Concevoir de nouvelles animations Concevoir panneaux absence poubelle Connection CNP données profits topo Analyse suivi profits topographic convention CNP données profits topo Analyse dynamique forêt Analyse d										
Analyse recensement guépiers	Analyse suivi des hydrophytes et hélophytes Analyse suivi des hydrophytes et hélophytes Analyse suivi des donates Analyse suivi lépidopères Analyse suivi lépidopères Analyse suivi phytosociologique Analyse suivi problemant de la	•					<u> </u>				
Analyse suivi des odonates	Analyse suivi des hydrophytes et hélophytes Analyse suivi des odonates Analyse suivi phytosociologique Analyse suivi population milans noirs Analyse suivi population milans noirs Analyse suivi qualité nappe Analyse suivi possible avifacus Analyse suivi qualité nappe Analyse suivi publicé angle saluriages Analyse suivi qualité nappe Analyse dynamique forté Analyse suivi profits topographiques annexes hydrauliques Anénager aire de stationnement Analyse dynamique forté Analyse suivi profits topographiques annexes hydrauliques Anénager aire de stationnement Analyse dynamique forté Analyse suivi profits topographiques annexes hydrauliques Anénager aire de stationnement Analyse dynamique forté Analyse suivi profits topographiques annexes hydrauliques Anénager aire de stationnement Analyse dynamique forté Analyse suivi profits topographiques annexes hydrauliques Anénager aire de stationnement Analyse dynamique forté Analyse suivi profits topographiques annexes hydrauliques Anénager aire de stationnement Analyse dynamique forté Analyse suivi profits topographique annexes hydrauliques Anénager aire de stationnement Analyse dynamique forté Analyse suivi profits topographique annexes hydrauliques Anénager aire de stationnement Analyse dynamique forté Analyse suivi profits topographique annexes hydrauliques Anénager aire de stationnement Analyse suivi profits topographique annexes hydrauliques Anénager										
Analyse suivi des odonates	Analyse suivi des odonates  Analyse suivi plépidoptères  Analyse suivi phytosociologique  Analyse suivi phytosociologique  Analyse suivi pièzo  Analyse suivi pezo  Analyse suivi pezo  Analyse suivi qualité nappe  Analyse suivi qualité nappe  Analyse veille avifaune  Arracher les espèces invasives  Cartographie des sentiers sauvages  1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		-				H	1			
Analyse suivi lépidoptères	Analyse suivi lépidoptères         1 </td <td></td> <td>-</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td><del>- '</del>-</td> <td></td> <td></td> <td></td>		-				1	<del>- '</del> -			
Analyse suivi phytosociologique	Analyse suivi phytosociologique Analyse suivi pézo Analyse suivi population milans noirs Analyse dynamique forêt Analyse dynamique foret Analyse dynamique foret Context of a gants Cont	,	-								
Analyse suivi piézo	Analyse suivi piézo Analyse suivi population milians noirs Analyse suivi population milians noirs Analyse suivi qualité nappe  In 1	, , ,	-								
Analyse suivi population milans noirs	Analyse suivi population milans noirs  Analyse suivi qualitic nappe  1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1										
Analyse suivi qualité nappe	Analyse suivi qualité nappe  Analyse veille avifaune  Arracher les espèces invasives  Cartographie des sentiers sauvages  Cartographie surfaces agricoles  Cartographie surfaces agricoles  Cartographie surfaces agricoles  Contexori réléments information  Contact commune Limony sur rejets des égouts  Contact SIGEARPE  I 1 1 1	, 1									
Analyse veille avifaune	Analyse veille avifaune Arracher les espèces invasives Cartographie des sentiers sauvages Cartographie des sentiers sauvages Cartographie surfaces agricoles Concevoir éléments information 1 1 1 Contact commune Limony sur rejets des égouts Contact SIGEARPE 1 1 1 Contact Sigearphie surfaces hydrauliques 1 1 1 Etude faisabilité annexes hydrauliques 1 1 1 Inventaire amphibiens Inventaire amphibiens Inventaire amphibiens Inventaire des ormes lisses 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1						<u> </u>				
Arracher les espèces invasives	Arracher les espèces invasives         1 <td< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></td<>										
Cartographie des sentiers sauvages  Cartographie surfaces agricoles  Cartographie surfaces agricoles  Concevoir éléments information  Contact commune Limony sur rejets des égouts  1 1	Cartographie des sentiers sauvages         1							1			
Cartographie surfaces agricoles Concevoir éléments information Contact commune Limony sur rejets des égouts Contact SIGEARPE 1 1 1  Etude faisabilité annexes hydrauliques 1 1 1  Inventaire amphibiens 1 1 1  Inventaires des ormes lisses 1 1 1 1  Suivi floristique 1 1 1 1  Suivi floristique 1 1 1 1  Suivi renouée 1 1 1 1  Aménager aire de stationnement 1 Analyse dynamique forêt Analyse suivi profils topographiques annexes hydrauliques Carte connexion sol/nappe Commissionnement de 2 agents Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony Concevoir panneaux absence poubelle Contact agriculteurs et organisations professionnelles Convention CNR données profils topo 1 Convention CNR données profils topo Convention CNR données profils topo 1 Convention CNR données profils topo Convention CNR données profils topo 1 Convention CNR données profils topo 1 Convention CNR données profils topo 1 Convention CNR données profils topo Convention CNR données profils	Cartographie surfaces agricoles Concevoir éléments information 1 1 1 Concevoir éléments information 1 1 1 Contact Gommune Limony sur rejets des égouts Contact SIGEARPE 1 1 1 Etude faisabilité annexes hydrauliques 1 1 1 Etude faisabilité Girardon 1 1 1 Inventaire amphibies Inventaires des ormes lisses 1 1 1 1 Inventaires des ormes lisses 1 1 1 1 1 I I I I I I I I I I I I I I I		1	1			<u> </u>	<u> </u>			
Concevoir éléments information  Contact commune Limony sur rejets des égouts  Contact SIGEARPE  1 1 1  Etude faisabilité annexes hydrauliques  1 1 1  Etude faisabilité Girardon  Installer compteur  Inventaire amphibiens  Inventaires des ormes lisses  1 1 1  Suivi floristique  1 1 1 1  Suivi renouée  1 1 1 1  Veille espèces invasives dans secteurs travaux  Aménagements circulation  Anénager aire de stationnement  Analyse qynamique forêt  Analyse suivi profils topographiques annexes hydrauliques  carte connexion sol/nappe  Commissionnement de 2 agents  Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony  Concevoir de nouvelles animations  Concevoir panneaux absence poubelle  Contact agriculteurs et organisations professionnelles  Convention CNPE pour Suivi ARALEP  Convention CNR données profils topo  1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Concevoir éléments information	• .	+				1				1
Contact Commune Limony sur rejets des égouts  Contact SIGEARPE  Etude faisabilité annexes hydrauliques  Etude faisabilité Girardon  Installer compteur  Inventaire amphibiens  Inventaires des ormes lisses  Inventaires des des des des des des des des des d	Contact commune Limony sur rejets des égouts         1 <td></td> <td>1</td> <td>4</td> <td></td> <td></td> <td><u> </u></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>   </td>		1	4			<u> </u>				
Contact SIGEARPE Etude faisabilité annexes hydrauliques 1 1 1 Etude faisabilité Girardon 1 1 1 Installer compteur Inventaire amphibiens 1 1 1 Inventaires des ormes lisses 1 1 1 1 Suivi floristique 1 1 1 1 Suivi floristique 1 1 1 1 Suivi renouée 1 1 1 1 Suivi renouée 1 1 1 1  Aménagements circulation 1 1 1 1  Analyse dynamique forêt Analyse suivi profils topographiques annexes hydrauliques carte connexion sol/nappe Corcertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony Concevoir de nouvelles animations Concevoir panneaux absence poubelle Contact agriculteurs et organisations professionnelles Convention CNPE pour Suivi ARALEP 1 Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony Définition programme communication Girardon Entretenir le bac à traille Etude fréquentation	Contact SIGEARPE         1 1 1 1		ı		1						
Etude faisabilité annexes hydrauliques  Etude faisabilité Girardon  Installer compteur  Inventaire amphibiens  Inventaires des ormes lisses  Inventaires des	Etude faisabilité annexes hydrauliques  Etude faisabilité Girardon  Installer compteur  Inventaire amphibiens  Inventaires des ormes lisses  Inventaires des ormes listes  Inventaires des ormes lettes  Inventaires des ormes lettes  Inventaires des	·									
Etude faisabilité Girardon	Etude faisabilité Girardon		1								
Installer compteur	Installer compteur		1		1						
Inventaire amphibiens	Inventaire amphibiens Inventaires des ormes lisses Inventaires des ormes listes Inventaires des ormes l		1	1			1				
Inventaires des ormes lisses  1	Inventaires des ormes lisses  1	•	1		4		<u> </u>			4	
Suivi floristique 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Suivi floristique 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	•	4		ı					- 1	4
Suivi renouée  Veille espèces invasives dans secteurs travaux  Aménagements circulation  Aménager aire de stationnement  Analyse dynamique forêt  Analyse suivi profils topographiques annexes hydrauliques carte connexion sol/nappe  Commissionnement de 2 agents  Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony  Concevoir de nouvelles animations  Concevoir panneaux absence poubelle  Contact agriculteurs et organisations professionnelles  Convention CNPE pour Suivi ARALEP  1  Convention CNR données profils topo  1  Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony  Définition programme communication Girardon  Entretenir le bac à traille  Etude fréquentation	Suivi renouée       1       <			4					4		
Veille espèces invasives dans secteurs travaux       1       1         Aménagements circulation       1       1         Aménager aire de stationnement       1       1         Analyse dynamique forêt       1       1         Analyse suivi profils topographiques annexes hydrauliques       2       1         carte connexion sol/nappe       1       1         Commissionnement de 2 agents       1       1         Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony       1       1         Concevoir de nouvelles animations       1       1         Concevoir panneaux absence poubelle       1       1         Contact agriculteurs et organisations professionnelles       1       1         Convention CNPE pour Suivi ARALEP       1       1         Convention CNR données profils topo       1       1         Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône       1       1         Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony       1       1         Définition programme communication Girardon       1       1         Etude fréquentation       1       1	Veille espèces invasives dans secteurs travaux       1       1       1         Aménagements circulation       1       1       1         Aménager aire de stationnement       1       1       1         Analyse dynamique forêt       1       1       1         Analyse suivi profils topographiques annexes hydrauliques       1       1         carte connexion sol/nappe       1       1       1         Commissionnement de 2 agents       1       1       1         Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony       1       1       1         Concevoir de nouvelles animations       1       1       1       1         Concevoir panneaux absence poubelle       1       1       1       1       1         Contact agriculteurs et organisations professionnelles       1										-
Aménagements circulation Aménager aire de stationnement Analyse dynamique forêt Analyse suivi profils topographiques annexes hydrauliques carte connexion sol/nappe Commissionnement de 2 agents Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony Concevoir de nouvelles animations Concevoir panneaux absence poubelle Contact agriculteurs et organisations professionnelles Convention CNPE pour Suivi ARALEP Convention CNR données profils topo Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône Coupe ligneux chenaux lônes Ilon et Limony Définition programme communication Girardon Entretenir le bac à traille Etude fréquentation	Aménagements circulation  Aménager aire de stationnement  Analyse dynamique forêt  Analyse suivi profils topographiques annexes hydrauliques carte connexion sol/nappe  Commissionnement de 2 agents  Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony  Concevoir de nouvelles animations  Concevoir panneaux absence poubelle  Contact agriculteurs et organisations professionnelles  Convention CNPE pour Suivi ARALEP  Convention CNR données profils topo  Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône  Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony  Définition programme communication Girardon  Entretenir le bac à traille  Etude fréquentation  Evaluation nidification balbuzard  Expérimentation scarification et charruage			ı			4	4	ı		-
Aménager aire de stationnement  Analyse dynamique forêt  Analyse suivi profils topographiques annexes hydrauliques carte connexion sol/nappe  Commissionnement de 2 agents  Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony  Concevoir de nouvelles animations  Concevoir panneaux absence poubelle  Contact agriculteurs et organisations professionnelles  Convention CNPE pour Suivi ARALEP  Convention CNR données profils topo  Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône  Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony  Définition programme communication Girardon  Entretenir le bac à traille  Etude fréquentation	Aménager aire de stationnement  Analyse dynamique forêt  Analyse suivi profils topographiques annexes hydrauliques carte connexion sol/nappe  Commissionnement de 2 agents  Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony  Concevoir de nouvelles animations  Concevoir panneaux absence poubelle  Contact agriculteurs et organisations professionnelles  Convention CNPE pour Suivi ARALEP  Convention CRR données profils topo  Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône  Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony  Définition programme communication Girardon  Entretenir le bac à traille  Etude fréquentation  Evaluation nidification balbuzard  Expérimentation scarification et charruage	·	-	4			1	1			
Analyse dynamique forêt Analyse suivi profils topographiques annexes hydrauliques carte connexion sol/nappe Commissionnement de 2 agents Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony Concevoir de nouvelles animations Concevoir panneaux absence poubelle Contact agriculteurs et organisations professionnelles Convention CNPE pour Suivi ARALEP 1 Convention CNR données profils topo 1 Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône 1 Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony Définition programme communication Girardon Entretenir le bac à traille Etude fréquentation	Analyse dynamique forêt Analyse suivi profils topographiques annexes hydrauliques carte connexion sol/nappe Commissionnement de 2 agents 1 Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony 1 Concevoir de nouvelles animations Concevoir panneaux absence poubelle 1 Contact agriculteurs et organisations professionnelles Convention CNPE pour Suivi ARALEP 1 Convention CNR données profils topo 1 Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône 1 Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony Définition programme communication Girardon Entretenir le bac à traille Etude fréquentation Evaluation nidification balbuzard Expérimentation scarification et charruage		4	1							
Analyse suivi profils topographiques annexes hydrauliques carte connexion sol/nappe Commissionnement de 2 agents Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony Concevoir de nouvelles animations Concevoir panneaux absence poubelle Contact agriculteurs et organisations professionnelles Convention CNPE pour Suivi ARALEP 1 Convention CNR données profils topo 1 Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône 1 Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony Définition programme communication Girardon Entretenir le bac à traille Etude fréquentation	Analyse suivi profils topographiques annexes hydrauliques  carte connexion sol/nappe  Commissionnement de 2 agents  Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony  Concevoir de nouvelles animations  Concevoir panneaux absence poubelle  Contact agriculteurs et organisations professionnelles  Convention CNPE pour Suivi ARALEP  1 Convention CNR données profils topo  1 Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône  Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony  Définition programme communication Girardon  Entretenir le bac à traille  Etude fréquentation  Evaluation nidification balbuzard  Expérimentation scarification et charruage		1							_	
carte connexion sol/nappe       1         Commissionnement de 2 agents       1         Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony       1         Concevoir de nouvelles animations       1         Concevoir panneaux absence poubelle       1         Contact agriculteurs et organisations professionnelles       1         Convention CNPE pour Suivi ARALEP       1         Convention CNR données profils topo       1         Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône       1         Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony       1         Définition programme communication Girardon       1         Entretenir le bac à traille       1         Etude fréquentation       1	carte connexion sol/nappe       1         Commissionnement de 2 agents       1         Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony       1         Concevoir de nouvelles animations       1         Concevoir panneaux absence poubelle       1         Contact agriculteurs et organisations professionnelles       1         Convention CNPE pour Suivi ARALEP       1         Convention CNR données profils topo       1         Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône       1         Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony       1         Définition programme communication Girardon       1         Entretenir le bac à traille       1         Etude fréquentation       1         Evaluation nidification balbuzard       1         Expérimentation scarification et charruage       1									1	<del>                                     </del>
Commissionnement de 2 agents  Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony  Concevoir de nouvelles animations  Concevoir panneaux absence poubelle  Contact agriculteurs et organisations professionnelles  Convention CNPE pour Suivi ARALEP  Convention CNR données profils topo  Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône  Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony  Définition programme communication Girardon  Entretenir le bac à traille  Etude fréquentation	Commissionnement de 2 agents  Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony  Concevoir de nouvelles animations  Concevoir panneaux absence poubelle  Contact agriculteurs et organisations professionnelles  Convention CNPE pour Suivi ARALEP  1										
Concertation sur gestion sédimentaire ruisseau Limony Concevoir de nouvelles animations Concevoir panneaux absence poubelle Contact agriculteurs et organisations professionnelles Convention CNPE pour Suivi ARALEP Convention CNR données profils topo 1 Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône Coupe ligneux chenaux lônes Ilon et Limony Définition programme communication Girardon Entretenir le bac à traille Etude fréquentation	Concevoir de nouvelles animations Concevoir panneaux absence poubelle Contact agriculteurs et organisations professionnelles Convention CNPE pour Suivi ARALEP Convention CNR données profils topo Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony Définition programme communication Girardon Entretenir le bac à traille Etude fréquentation Evaluation nidification balbuzard Expérimentation scarification et charruage										1
Concevoir de nouvelles animations Concevoir panneaux absence poubelle Contact agriculteurs et organisations professionnelles Convention CNPE pour Suivi ARALEP 1 Convention CNR données profils topo 1 Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône 1 Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony Définition programme communication Girardon Entretenir le bac à traille Etude fréquentation	Concevoir de nouvelles animations Concevoir panneaux absence poubelle Contact agriculteurs et organisations professionnelles Convention CNPE pour Suivi ARALEP 1 Convention CNR données profils topo 1 Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony Définition programme communication Girardon Entretenir le bac à traille Etude fréquentation Evaluation nidification balbuzard 1 Expérimentation scarification et charruage	<u> </u>	1	4							<del>                                     </del>
Concevoir panneaux absence poubelle  Contact agriculteurs et organisations professionnelles  Convention CNPE pour Suivi ARALEP  Convention CNR données profils topo  Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône  Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony  Définition programme communication Girardon  Entretenir le bac à traille  Etude fréquentation	Concevoir panneaux absence poubelle Contact agriculteurs et organisations professionnelles Convention CNPE pour Suivi ARALEP Convention CNR données profils topo Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony Définition programme communication Girardon Entretenir le bac à traille Etude fréquentation Evaluation nidification balbuzard  Expérimentation scarification et charruage			1							
Contact agriculteurs et organisations professionnelles  Convention CNPE pour Suivi ARALEP  1  Convention CNR données profils topo  Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône  Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony  Définition programme communication Girardon  Entretenir le bac à traille  Etude fréquentation	Contact agriculteurs et organisations professionnelles Convention CNPE pour Suivi ARALEP 1			4							
Convention CNPE pour Suivi ARALEP  Convention CNR données profils topo  Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône  Coupe ligneux chenaux lônes Ilon et Limony  Définition programme communication Girardon  Entretenir le bac à traille  Etude fréquentation  1	Convention CNPE pour Suivi ARALEP  Convention CNR données profils topo  Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône  Coupe ligneux chenaux lônes Ilon et Limony  Définition programme communication Girardon  Entretenir le bac à traille  Etude fréquentation  Evaluation nidification balbuzard  Expérimentation scarification et charruage	·		1							
Convention CNR données profils topo       1         Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône       1         Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony       1         Définition programme communication Girardon       1         Entretenir le bac à traille       1         Etude fréquentation       1	Convention CNR données profils topo  Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône  Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony  Définition programme communication Girardon  Entretenir le bac à traille  Etude fréquentation  Evaluation nidification balbuzard  Expérimentation scarification et charruage		<b>.</b>								<u> </u>
Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône       1         Coupe ligneux chenaux lônes Ilon et Limony       1         Définition programme communication Girardon       1         Entretenir le bac à traille       1         Etude fréquentation       1	Convention ZABR Suivi scientifique Plan Rhône       1         Coupe ligneux chenaux lônes Ilon et Limony       1         Définition programme communication Girardon       1         Entretenir le bac à traille       9         Etude fréquentation       1         Evaluation nidification balbuzard       1         Expérimentation scarification et charruage       1	·									<u> </u>
Coupe ligneux chenaux lônes llon et Limony  Définition programme communication Girardon  Entretenir le bac à traille  Etude fréquentation  1	Coupe ligneux chenaux lônes Ilon et Limony Définition programme communication Girardon 1 Entretenir le bac à traille Etude fréquentation Evaluation nidification balbuzard 1 Expérimentation scarification et charruage	·	1								
Définition programme communication Girardon  Entretenir le bac à traille  Etude fréquentation  1	Définition programme communication Girardon  Entretenir le bac à traille  Etude fréquentation  Evaluation nidification balbuzard  Expérimentation scarification et charruage  1	·									
Entretenir le bac à traille Etude fréquentation	Entretenir le bac à traille  Etude fréquentation  Evaluation nidification balbuzard  Expérimentation scarification et charruage  1			-							
Etude fréquentation	Etude fréquentation 1 1 Evaluation nidification balbuzard 1 1 Expérimentation scarification et charruage 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			1						<u> </u>	
·	Evaluation nidification balbuzard  Expérimentation scarification et charruage  1									<u> </u>	
Evaluation nidification balbuzard	Expérimentation scarification et charruage 1	•							1	<u> </u>	
	·			-							
·	Installer éléments information	•		1							
Installer éléments information		Installer éléments information									

Installer panneaux absence poubelle		1				1		
Installer parmeaux absence poubelle Installer une réflexion sur la restauration bac à traille	1	1						
		4						
Inventaire bryophites		1						
Inventaire carabique			1					
Inventaire champignons saproxyliques							1	
Mise en place mesures agri-environnementales								
Mise en place pâturage						1		
Officialiser la liaison Pomerol-Oves			1					
Panneaux directionnels	1							
Panneaux risque de vols		1						
Poursuite inventaire insectes saproxyliques	1							
Procédures administratives d'autorisation annexes hydrauliques			1					
Procédures administartives d'autorisation Girardon			1					
Réalisation fiches sp exotiques	1							
Réalisation passe à poissons au seuil de Peyraud				1				
Réaliser les aménagements digue neuve					1			
Réaliser travaux annexes hydrauliques				1				
Réaliser travaux Girardon				1				
Recherche campagnol amphibie		1						
Réflexion avec EDF sur tour digue neuve			1					
Réflexion circulation	1							
Réhabilitation passerelle	1							
Relevé placette dynamique forêt						1		
Renouvellement observatoire du sentier des hérons								
Renouvellement PG								1

### **B3.2.** La programmation indicative des moyens humains

La programmation des coûts humains pour les opérations effectuées en régie par le gestionnaire permet d'avoir une idée de la charge de travail ainsi que de la répartition des taches au sein du personnel et ceci pour chaque année et pour l'ensemble du plan.

Il convient de rappeler à l'amont les limites de cet exercice : absence d'estimation financière pour les opérations qui vont faire l'objet d'une définition en cours de plan de gestion, difficulté d'une estimation précise du coût de certaines actions, difficulté d'estimation des coûts à un horizon de 5 à 10 ans, part d'imprévu inévitable et non prise en compte. Les données présentées ci-dessous sont donc avant tout indicatives.

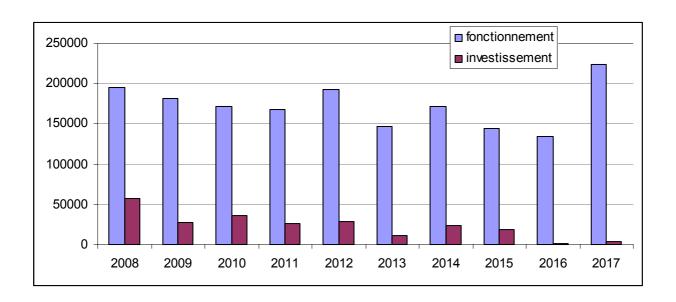


Cette première programmation apparaît assez équilibrée dans le temps et correspond aux moyens en personnel suivant : 1 conservateur à temps plein et l'équivalent de 2 temps plein réparti sur des missions de chargé d'étude (gestion, scientifique et fréquentation), garde technicien et animateur. Ces moyens sont du même ordre de grandeur que ceux disponibles actuellement.

L'affectation du personnel aux grands types d'actions apparaît également assez équilibrée : administratif et relation acteurs/partenaires 22%, Surveillance 11%, Suivi scientifique 22%, Travaux d'entretien 16%, accueil information 26%, travaux unique 3%.

#### **B3.3.** La programmation indicative des moyens financiers

Le graphique ci-dessous ne comprend que les sommes correspondant au budget de la réserve naturelle et exclue les actions dépendant d'autres programmes (programme décennal de réhabilitation du Rhône,...). Les estimations ne prennent pas en compte l'évolution du coût de la vie dans le temps et reste donc sur une valeur 2008.









Ferme des Oves 38550 Le Péage de Roussillon

Téléphone : 04 74 84 35 01

Mél : platiere@espacesnaturels.fr